



**HAL**  
open science

# Description du discours numérique : étude des bouleversements linguistiques du web 2.0 au travers de l'exemple des souhaits d'anniversaire sur Facebook

Laetitia Bibié-Emerit

## ► To cite this version:

Laetitia Bibié-Emerit. Description du discours numérique : étude des bouleversements linguistiques du web 2.0 au travers de l'exemple des souhaits d'anniversaire sur Facebook. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2015. Français. NNT : 2015BOR30076 . tel-01442467

**HAL Id: tel-01442467**

**<https://theses.hal.science/tel-01442467v1>**

Submitted on 20 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

THÈSE DE DOCTORAT EN LINGUISTIQUE

# **Description du Discours Numérique**

*Étude des bouleversements linguistiques  
du web 2.0 au travers de l'exemple des  
souhais d'anniversaire sur Facebook*

Présentée et soutenue publiquement le 27 novembre 2015 par

**Laetitia BIBIÉ-EMERIT**

Sous la direction de Frédéric LAMBERT

Membres du jury

Marie-Anne PAVEAU, Professeure, Université Paris 13

Gilles COL, Professeur, Université de Poitiers

Christine DEVELLOTTE, Professeure, École Normale Supérieure de Lyon

Dominique LEGALLOIS, Professeur, Université Paris 3

Laura Gabrielle GOUDET, Maître de Conférences, Université de Rouen

Frédéric LAMBERT, Professeur, Université Bordeaux Montaigne

*À mes regrettés Pilar Ballarin et Jean-André Pommiès qui m'ont tous deux, sans le savoir,  
mise sur le chemin de la recherche.*

# Remerciements

En commençant ce travail de recherche, il y a un peu plus de trois ans, je pensais m'engager dans un travail solitaire. Au contraire, j'ai découvert que cette aventure était une formidable opportunité de rencontres, de solidarité et d'amitié.

J'ai bien conscience que ce travail si particulier qui est celui du doctorant n'aurait pas été possible sans le soutien dont j'ai bénéficié tout au long de mon parcours. Je mesure la chance que j'ai eue, comme en atteste la longueur de ces remerciements, d'être tant entourée et soutenue.

Je voudrais remercier en premier lieu l'université Bordeaux Montaigne, l'école doctorale Montaigne Humanités et le laboratoire CLLE-ERSSàB de m'avoir fait confiance en m'offrant l'opportunité de bénéficier d'un contrat doctoral.

Mes plus sincères remerciements vont également à Frédéric Lambert qui a eu la gentillesse de m'accompagner, avec amitié et bienveillance, en tant que directeur de recherche. Merci d'avoir su être présent malgré la distance, de m'avoir accordé une précieuse confiance et de m'avoir toujours soutenue.

Je remercie infiniment les membres du jury, Dominique Legallois, Gilles Coll, Christine Develotte, Marie-Anne Paveau et Laura Goudet, d'avoir accepté de prendre de leur temps pour lire ce travail et faire partie de ce jury de thèse.

Je remercie particulièrement les membres féminins du jury, non par sexisme mais parce qu'elles ont beaucoup compté dans l'élaboration de cette thèse. Christine Develotte pour m'avoir accueillie dans le séminaire IMPEC qui a beaucoup apporté à ma réflexion sur le numérique et m'a permis de rencontrer, scientifiquement et humainement, des personnes d'une qualité inestimable. Marie-Anne Paveau pour ses blogs scientifiques qui me stimulent et nourrissent mes recherches depuis trois ans. Et Laura Goudet d'avoir illuminé une journée



pourtant mal engagée et de m'avoir donné envie de découvrir Twitter (#TropTardChuiAddict).

Même si je ne peux pas les nommer ici je voudrais adresser mes plus sincères remerciements à tous les locuteurs du corpus. Merci de m'avoir, si simplement, permis de lire vos journaux et d'en utiliser les contenus pour mes recherches. Merci également d'avoir *liké* et commenté mes statuts, d'avoir répondu à mes enquêtes ou à mes questions, d'avoir *trollé* et *poké* avec moi. Cette thèse n'aurait tout simplement pas existé sans vous.

J'adresse mes remerciements ainsi que toute mon amitié à Laurence Labrune qui n'a sans doute pas conscience de l'importance que ses conseils et encouragements ont pu avoir dans mon parcours. Sans elle je n'aurais peut-être pas fait de thèse, je sais maintenant à quel point cela aurait été une erreur.

Des remerciements me semblent faibles en comparaison du temps, du travail et de la patience que Julie Alleau, Agnès Oelhoffen et Michaël Lainé m'ont offerte. Vous avez été présents, chacun à un moment déterminant, et sans vos relectures, commentaires et discussions, cette thèse n'aurait pas pu aboutir. Merci pour votre aide et votre amitié.

Il faut que j'adresse mes remerciements à mes amis : Lucille, Paul, Mitch, Odile, Claude, Lauren, Nathalie, Bruno, Ridha, Greg, Mado et (encore) Michaël. Merci de faire partie de ma vie, merci de m'avoir subie durant toutes ces années, merci de m'avoir hébergée, d'avoir joué les nounous, de m'avoir nourrie et abreuvée. Enfin, merci d'avoir accepté, surtout la dernière année, de passer après ma thèse.

J'ajoute à cette liste Mathieu Goux qui a eu la bonté d'âme de me laisser terminer ma thèse au détriment de notre participation commune au CMLF 2016, à la seule condition d'apparaître dans ces remerciements. Il a également été une source d'informations morphosyntaxiques inextinguible. Merci également aux membres de l'association des Têtes Chercheuses qui ont été, avec Nancy Basso, mes compagnons doctorants pour le meilleur et pour le pire.

Ces remerciements (déjà un peu longs) ne seraient pas complets si je n'y incluais pas ma famille. Mes parents d'abord qui ont tout mis en œuvre pour que je puisse étudier et réaliser mes rêves, qui m'ont apporté la curiosité du monde, le goût des autres et tout l'amour dont un enfant puisse rêver. Merci d'avoir fait de moi celle que je suis.

Merci mille fois à ma sœur Anne-Cécile qui a su devenir mon amie et qui a souvent discuté avec le destin pour moi. Merci à ma sœur Clothilde d'avoir terminé sa crise d'adolescence

avant que j'ai fini mes études. Merci à ma marraine préférée d'être celle qu'elle est et de m'aimer tendrement telle que je suis.

Merci également à ma belle-famille, Claude, Brigitte et Jérôme Emerit, de m'avoir accueillie, soutenue et aimée bien au-delà de ce que l'on peut attendre d'une famille d'adoption.

Les deux dernières personnes que je souhaite remercier pour tout ce qu'ils m'ont apporté durant ces trois années sont mon mari Vincent et mon fils Auguste. Merci Vincent de m'avoir fait confiance, de m'avoir soutenue et d'être resté à mes côtés dans les périodes les plus difficiles. Merci Auguste de m'avoir appris qu'une nuit de 4 heures était largement suffisante pour entamer une journée de travail. Merci à vous deux de m'avoir supportée, aimée et encouragée.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux, amis de toujours ou inconnus rencontrés au hasard, trop nombreux pour pouvoir les citer, qui ont accepté d'écouter mon histoire. Tous ceux qui m'ont permis de construire ma réflexion. Tous ceux qui se sont réellement intéressés à mon sujet de recherche pour quelques secondes ou pour des nuits entières. Tous ceux aussi qui ont subi les dizaines de tests sur Facebook, mes changements de pseudos, de statuts, de photos, de *pokes*, ma légère addiction aux autocollants...

À vous tous et pour toutes ces raisons : MERCI.

# Table des matières

<i>Remerciements</i> .....	2
<i>Table des matières</i> .....	5
<i>Introduction</i> .....	17
<b>I. Première partie : Contextualisations</b> .....	<b>25</b>
<b>I.1. Contexte scientifique, une revue diachronique de la littérature</b> .....	<b>28</b>
I.1.1. De l'innovation technologique à l'exploration scientifique .....	29
I.1.1.1. Un sujet de recherche pluridisciplinaire .....	30
I.1.1.2. Émergence d'un nouvel objet d'étude linguistique.....	31
I.1.2. Premiers travaux sur le discours électronique .....	33
I.1.2.1. Interrogations sur le genre du discours électronique.....	33
Comparaison du discours électronique et de l'écrit .....	34
Chantal Claudel (2004, 2007) : « un écrit spontané hâtif » .....	34
Jacques Anis (2002, 2006) : « les communications électroniques scripturales » .....	34
Jean Véronis (2004) : « nouvelles formes de communication écrite » .....	35
Un discours oralisant.....	35
La notion de genre hybride .....	36
I.1.2.2. Nouvel outillage théorique adapté au discours électronique.....	38
La notion de genre en surplomb.....	38
Rachel Panckhurst : le DEM .....	39
I.1.3. CMO et Web 2.0 .....	41
I.1.3.1. Apparition du Web 2.0.....	41
I.1.3.2. Conséquences pour la recherche de l'apparition du Web 2.0 .....	44
I.1.3.3. Vers des humanités numériques ?.....	45

<b>I.2.</b>	<b>Contexte numérique : présentation de Facebook et du web 2.0 .....</b>	<b>47</b>
I.2.1.	Linguistique, informatique et numérique .....	48
I.2.1.1.	Linguistique et informatique.....	48
I.2.1.2.	Numérique et linguistique.....	49
I.2.2.	Les outils communicationnels numériques .....	50
I.2.2.1.	Le critère de synchronicité.....	50
I.2.2.2.	Les dispositifs Asynchrones .....	52
Le courrier électronique .....		52
Le forum.....		54
Le blog .....		57
I.2.2.3.	Les dispositifs Synchrones.....	60
Le chat.....		60
La messagerie instantanée.....		62
La visioconférence .....		64
I.2.2.4.	Les dispositifs collaboratifs .....	64
Les wikis .....		65
Etherpad .....		65
Google Docs.....		67
I.2.3.	Facebook : une plateforme du web social .....	68
I.2.3.1.	Les Réseaux sociaux numériques .....	69
I.2.3.2.	Présentation de Facebook : .....	72
I.2.3.3.	Les dispositifs communicationnels sur Facebook.....	73
Le fil d'actualité .....		73
Le journal.....		76
Le service de messagerie.....		78
<b>I.3.</b>	<b>Dire et décrire l'e-sms.....</b>	<b>83</b>
I.3.1.	L'e-sms, forme scripturale numérique .....	84
I.3.1.1.	Une question de vocabulaire .....	85
Netspeak.....		86
Langage SMS.....		87

E-sms .....	88
I.3.1.2. La notion de variation linguistique .....	89
La variation .....	89
L'écriclette de Liénard (2014).....	91
I.3.1.3. La notion émergente d'e-grammaire.....	92
Une e-grammaire serait-elle une grammaire des fautes ? .....	93
Structure linguistique .....	94
Uniformisation des pratiques .....	95
I.3.2. Typologie du discours numérique .....	96
I.3.2.1. Typologies de Panckhurst 2009 .....	96
Rétrospective : .....	97
Typologie des phénomènes .....	98
I.3.2.2. Classification tripartite du discours 2.0 .....	99
Les aspects familiers .....	100
Les aspects reconfigurés .....	100
Les nouveautés.....	102
I.3.2.3. Typologie des écrits numériques Paveau (2015) .....	103
Premier degré de numéricité : le document numérisé .....	103
Deuxième degré de numéricité : le document numérique .....	104
Troisième degré de numéricité : le document numérique .....	104
<b>I.4. Retour sur quelques éléments constitutifs de l'« e-lecte » .....</b>	<b>108</b>
I.4.1. Vers une e-diversification des outils du linguiste.....	109
I.4.1.1. La « e-morphologie ».....	110
I.4.1.2. La « e-syntaxe ».....	111
Définition .....	111
Un style « télégraphique » à l'ère du numérique ?.....	112
La place de la 3 <sup>e</sup> personne.....	112
I.4.1.3. La « e-pragmatique » .....	113
État des lieux.....	114
I.4.2. Une utilisation alternative du code .....	115

I.4.2.1.	La typographie .....	116
	L'étirement graphique .....	117
	La ponctuation expressive .....	118
	L'utilisation des capitales .....	119
I.4.2.2.	Les néographies .....	121
	Les phénomènes de substitution .....	121
	Le rébus .....	122
	L'abréviation et l'abrègement .....	123
I.4.3.	Mise en scène du locuteur .....	125
	Des didascalies électroniques ? .....	126
I.4.3.1.	Les autoportraits .....	126
	Les enjeux de l'autoportrait .....	127
	Autoportraits descriptifs .....	127
	Autoportraits imaginaires .....	129
	Autoportraits ironiques .....	130
	Autres formes d'autoportraits sur Facebook .....	131
I.4.3.2.	Des émotions à l'ère du numérique .....	134
	Les acronymes .....	135
	Les émoticônes .....	136
I.4.3.3.	Créer avec un clavier .....	140
	Le Leet speak .....	141
	L'art ASCII .....	142

## ***II. Deuxième partie : ancrages théoriques et méthodologiques ..... 147***

### **II.1. Vers une prise en compte écologique du discours numérique ..... 150**

II.1.1.	Décentrer le regard pour mieux observer .....	151
II.1.1.1.	Sortir de l'opposition contexte/énoncé .....	152
II.1.1.2.	La cognition distribuée .....	155
II.1.1.3.	Définition des environnements numériques .....	157
II.1.1.4.	Des <i>hashtags</i> sur Facebook ? .....	158
II.1.1.5.	La place de l'environnement du locuteur dans les environnements numériques .....	163

Les bruits du numérique.....	163
Le cadre spatiotemporel .....	163
II.1.2. Questions autour des identités numériques en ligne.....	166
II.1.2.1. Anonymat ou pseudonymat ? .....	166
L’anonymat des locuteurs .....	167
Le pseudonymat .....	168
La question du pseudonyme en linguistique.....	168
Le pseudonyme sur Facebook .....	170
II.1.2.2. L’identité visuelle ou la sémiotique du réseau .....	171
Des « familles » numériques .....	172
La « famille » Du Caisson.....	172
Les Cureuil Bro .....	173
II.1.3. Les outils théoriques pour décrire les environnements numériques .....	175
II.1.3.1. La technologie discursive .....	176
II.1.3.2. Les formes technolangagières.....	180
Technomot et technophrase.....	181
Le technomot.....	182
La technophrase.....	183
Le technosigne .....	184
II.1.3.3. Le technodiscours rapporté.....	185
<b>II.2. Apports conceptuels supplémentaires des SHS.....</b>	<b>190</b>
II.2.1. De l’extimité sur les réseaux sociaux numériques.....	191
II.2.1.1. Définition de l’extime .....	191
II.2.1.2. Extimité et vie privée.....	193
La capital social en sociologie .....	193
Gestion du capital social sur les RSN .....	194
II.2.1.3. Les technogenres de l’extimité numérique .....	196
Les marques technolangagières relationnelles .....	196
Les technogenres de l’extime sur Facebook .....	197
II.2.2. Revisiter les travaux de Goffman .....	200

II.2.2.1.	La façade secondaire sur les RSN.....	200
	Qu'est-ce que la façade secondaire ? .....	201
	Une façade personnelle secondaire reconstituée en réseau .....	201
	Le décor secondaire numérique .....	202
II.2.2.2.	Le rituel 2.0.....	206
	Le rituel comme pratique .....	207
	Une pratique « magique » .....	207
	Une pratique quotidienne .....	208
	Les souhaits d'anniversaire sur Facebook : rituel 2.0 ?.....	209
	Une cérémonie profane 2.0 .....	209
	Une configuration spatiale singulière : .....	209
	Des affinités temporelles et rythmiques : .....	209
	Sa dramaturgie préprogrammée :.....	210
	Le comportement « tribal » de la « foule » numérique :.....	210
	Une question de valeur et de respect : .....	210
II.2.3.	Appréhender la technogénéricité sur Facebook.....	212
II.2.3.1.	Pour un repositionnement métalinguistique.....	213
II.2.3.2.	Genres et technogenres .....	214
II.2.3.3.	Le technographe du discours par bouton sur Facebook .....	216
	Le like .....	216
	Le pike .....	217
	La demande d'amitié.....	218
	Le partage.....	219
<b>II.3.</b>	<b>Un outillage méthodologique à construire .....</b>	<b>223</b>
II.3.1.	La classification à facettes.....	224
II.3.1.1.	Les facteurs structurels .....	224
	La synchronicité .....	225
	La transmission du message .....	225
	La durée de vie des messages.....	225
	La taille du message .....	226



Le mode de communication .....	226
La qualité technologique du support .....	226
Le format du message .....	226
II.3.1.2.    Les facteurs situationnels .....	226
La structure de communication .....	227
Les caractéristiques des participants .....	227
Les objectifs .....	228
Les thèmes et les sujets .....	228
Le ton .....	228
L'activité .....	229
Les normes .....	229
Le code .....	229
II.3.2. <i>Computer Mediated Discourse Analysis</i> .....	230
II.3.2.1.    Première définition de la CMDA .....	230
II.3.2.2.    Méthodologie de l'analyse de contenu .....	232
II.3.2.3.    CMDA et web 2.0.....	233
<b>III.    Description et analyse du corpus .....</b>	<b>238</b>
<b>III.1.    Constitution d'un corpus numérique .....</b>	<b>240</b>
III.1.1.    Collecte des données numériques .....	241
III.1.1.1.    Le corpus envisagé comme un « lieu de corpus ».....	241
III.1.1.2.    De l'accessibilité à la collecte des données .....	243
III.1.1.3.    Le linguiste face aux données collectées .....	247
Guide des bonnes pratiques pour la constitution, l'exploitation, la diffusion et la conservation des corpus oraux.....	247
La charte Ethique et Big data .....	248
III.1.2.    Protocole de collecte des données du corpus.....	249
III.1.2.1.    Atteindre des locuteurs éclairés .....	249
Procédure d'ajout à la liste d'amis sur Facebook.....	250
Création d'un compte Facebook dédié au corpus .....	251
III.1.2.2.    Information des locuteurs : .....	252

III.1.2.3.	Anonymisation du corpus .....	256
III.1.3.	Co-construction du corpus .....	257
III.1.3.1.	Le corpus vu comme une colocation .....	258
Des locuteurs-acteurs .....	258	
Limites de la co-construction .....	259	
III.1.3.2.	Facebook : troisième acteur du corpus ? .....	260
Influences technologiques .....	260	
Influences structurelles .....	261	
Influences connectives .....	261	
III.1.4.	Postures du chercheur .....	263
Posture de l' « ami » .....	264	
Posture de l'utilisateur du réseau .....	266	
Posture de l'espion .....	268	
<b>III.2.</b>	<b>Description et représentation du corpus .....</b>	<b>270</b>
III.2.1.	Représentation arborescente du corpus .....	271
III.2.1.1.	Enjeux de la représentation arborescente .....	271
III.2.1.2.	Explication du modèle .....	274
Niveau 1 : Corpus numérisé .....	274	
Niveau 2 : Corpus numériques .....	276	
Niveaux 3 et 4 : Transcriptions brutes et focalisées .....	277	
Niveau 5 : Corpus enrichis .....	279	
Niveau 6 : Données reconfigurées .....	280	
III.2.1.3.	Le corpus idionumérique .....	281
III.2.2.	Présentation et justification du corpus .....	283
III.2.2.1.	Éléments constitutifs .....	283
Les locuteurs .....	283	
Les « espaces » numériques .....	284	
III.2.2.2.	Travailler sur les souhaits d'anniversaire .....	286
III.2.3.	Éléments technolangagiers des souhaits d'anniversaire sur Facebook .....	287
III.2.3.1.	Fiche technique d'une publication Facebook .....	288

Définition .....	288
Typologie des publications .....	290
Publications de statut.....	291
Publications partagées .....	291
Publications automatiques.....	292
Formes langagières et technolangagières .....	294
Typologie technoscripturale.....	294
Le message principal .....	294
Le commentaire.....	294
La réponse .....	295
III.2.3.2. La préconstruction technolangagière .....	296
Alertes via les messageries électroniques .....	296
Rappels visuels de l’anniversaire sur Facebook.....	298
Technologies de l’anniversaire sur Facebook .....	300
Mise en forme des souhaits d’anniversaires sur le fil d’actualités .....	302
III.2.4. Présentation des outils de textométrie .....	305
III.2.4.1. La textométrie et les corpus numériques.....	305
III.2.4.2. Présentation de TXM.....	306
III.2.4.3. Exploitation de TXM.....	309
<b>III.3. Énonciation des souhaits d’anniversaire.....</b>	<b>311</b>
III.3.1. La formule stéréotypée du souhait : « joyeux/bon anniversaire » .....	312
III.3.1.1. L’ULE « Joyeux/bon anniversaire » .....	312
Le couple « joyeux/bon anniversaire » dans le corpus.....	312
La phraséologie .....	313
Le contexte technolangagier d’apparition du souhait.....	314
Contraintes combinatoires.....	315
III.3.1.2. Une routine phraséologique du souhait ?.....	317
Les séries, locutions et routines phraséologiques.....	317
III.3.1.3. Variantes scripturales de l’ULE « joyeux/bon anniversaire ».....	319
Agglutination conservant les éléments .....	319

Agglutination avec apocope .....	320
Agglutination avec aphérèse .....	320
III.3.2. Typologie des variations scripturales du terme « anniversaire » en français.....	321
Augmentation de la graphie .....	322
Intégration de la consonne de liaison en début de mot.....	322
Etirement graphique .....	322
Ajout d'une finale.....	323
Diminution graphique .....	323
Troncations.....	323
Processus complexes .....	324
Substitutions.....	324
III.3.3. Typologie des variations plurilinguistiques .....	325
Variantes isolées .....	326
Variantes polymorphes .....	326
Variations en espagnol .....	326
Variations en anglais .....	326
Cas de bilinguisme .....	327
III.3.4. Typologie d'une forme productive : « quelquechoseversaire ».....	328
III.3.4.1. Mise en avant de l'identité du destinataire.....	329
Prénom+versaire .....	330
Nom+versaire.....	330
Surnom + versaire :.....	330
Pseudo + versaire :.....	330
III.3.4.2. Affirmation d'une connivence culturelle .....	331
Activités ludiques.....	331
Alcool.....	331
Sociolecte.....	332
III.3.4.3. Révélation du degré d'interconnaissance.....	332
Environnement physique.....	332
Signes particuliers .....	333

<b>III.4. L’adresse dans les souhaits d’anniversaire.....</b>	<b>335</b>
III.4.1. Les termes d’adresse dans les environnements numériques .....	336
III.4.1.1. Définitions .....	336
La fonction de l’adresse .....	336
Le contenu social des termes d’adresse.....	338
III.4.1.2. Typologie des termes d’adresse dans le corpus .....	339
Référence directe aux relations entre les interlocuteurs .....	340
Relations familiales .....	340
Cousin-cousine : .....	340
Frère-sœur : .....	341
Relations intergénérationnelles :.....	342
Liens affectifs.....	342
Amitié :.....	343
Amour et Affection : .....	344
Relations professionnelles/hierarchiques .....	344
Les particularités .....	345
Situation et actualité familiale .....	345
Flatter le destinataire .....	346
III.4.2. Effets de genre dans le système d’adresse.....	347
III.4.2.1. Civilités et incivilités dans l’adresse.....	347
Madame, Mademoiselle, Monsieur .....	348
Miss et mister .....	349
Titres fictifs et désuets .....	349
Les incivilités .....	350
III.4.2.2. Les références sexuées :.....	351
Hell Mozer .....	352
III.4.2.3. Les références animalières :.....	354
<b>Conclusion .....</b>	<b>358</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>363</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>377</b>

<i>Annexe 1 : Enquête sur pseudonymes.....</i>	<i>378</i>
<i>Annexe 2 : Question sur les anniversaire.....</i>	<i>380</i>
<i>Annexe 3 : Questionnaire sur les motivations des locuteurs.....</i>	<i>381</i>
<i>Annexe 4 : Questionnaire sur les émoticônes .....</i>	<i>382</i>
<i>Annexe 5 : Question sur le Poke.....</i>	<i>383</i>
<i>Annexe 6 : Question sur Snapchat.....</i>	<i>384</i>
<i>Annexe 7 : Question sur une langue inconnue.....</i>	<i>385</i>

# Introduction

## Présentation

Ce projet de recherche est né de la volonté d'observer et de décrire le discours produit en ligne, sur les réseaux sociaux numériques. Choisir Facebook comme terrain s'est imposé face à un double constat : le nombre d'utilisateurs actifs de ce site et le peu de recherches linguistiques à son sujet.

Comme le montre le tableau ci-dessous proposé par le blog du modérateur<sup>1</sup>, Facebook est le site de réseau social le plus utilisé dans le monde avec 1,49 milliard de membres actifs mensuels<sup>2</sup>. En France, le site compte 30 millions d'utilisateurs actifs chaque mois et 20 millions chaque jour. 62 % des français sont inscrits sur Facebook et 24 millions de français sont actifs mensuellement à partir de leur téléphone mobile.

---

<sup>1</sup> Le Blog du modérateur collecte des données sur les usages du web. Il est consultable à cette adresse : <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-reseaux-sociaux/>

<sup>2</sup> Les utilisateurs considérés comme « actifs » sont ceux qui réalisent des actions sur le site comme poster des messages, partager ou *liker* des publications, ajouter des pages, etc.

# TOP 10 DES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2015

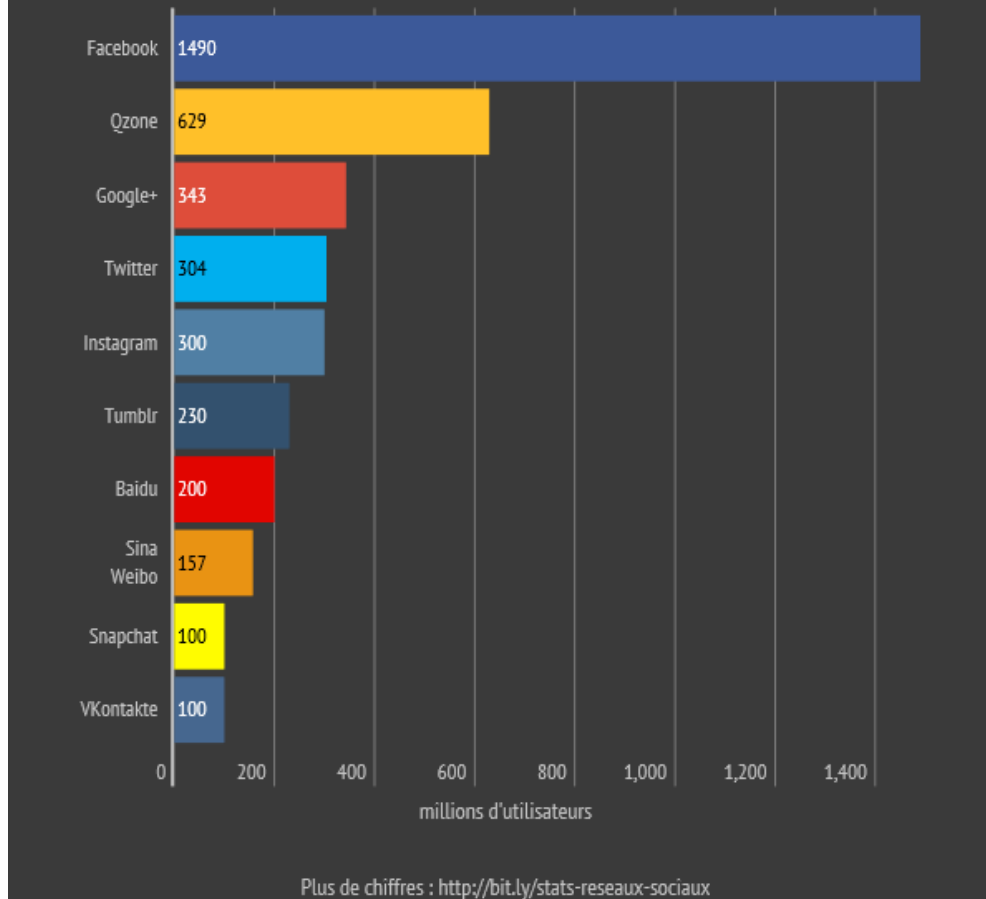


Tableau 1 : Top 10 des Réseaux sociaux en 2015

Ces chiffres montrent l'importance des réseaux sociaux dans leur ensemble, et de Facebook en particulier, dans la vie des internautes et dans leur façon de communiquer. Ces nouveaux environnements discursifs ne sont pas de simples outils permettant de mettre en relation les locuteurs. Ils ont changé la façon d'appréhender et d'utiliser internet en offrant de nouvelles possibilités technologiques (*likes*, partages, *hashtag*, etc.) et en s'intégrant à la vie quotidienne au travers notamment des *smartphones*.



## Contextualisation disciplinaire

L'objectif de cette thèse est d'appréhender et de décrire ces changements d'un point de vue linguistique. Cette volonté nous a confrontée, dès le départ, à la situation des recherches sur le discours numérique dans le champ disciplinaire des sciences du langage et des sciences humaines.

Les thématiques de publications, de colloques et de journées d'étude, consacrés aux environnements numériques ou aux corpus complexes, se multiplient ces dernières années<sup>3</sup>. Pourtant il reste difficile d'y voir clair entre ce qui relève des Humanités numériques, de la linguistique, de la sociolinguistique ou des sciences de l'information et de la communication.

Les initiatives comme l'analyse du discours numérique proposée par Marie-Anne Paveau et l'étude des interactions par écran fédérée autour de Christine Dévelotte laissent entrevoir un champ disciplinaire qui prendrait pour terrain le discours numérique au sein des sciences du langage.

Nous espérons que ce travail apportera une pierre à cet édifice en proposant d'adapter des méthodes et des outils linguistiques à la recherche sur le discours produit dans les environnements numériques. Il s'agit d'une visée complémentaire de cette thèse qui s'est développée au cours du travail de recherche lors duquel nous avons souvent constaté un écart important entre les outils à disposition et la réalité du discours numérique.

Comment, par exemple, rendre compte d'un corpus évolutif au sens où il peut être modifié de manière rétroactive, volontairement ou non par les locuteurs ? En effet, dans de nombreux environnements numériques les auteurs ont un droit de modification des messages publiés, sans parler du rôle des modérateurs sur les forums qui peuvent intervenir sur les messages des autres utilisateurs.

La question se pose également de savoir quel discours prendre en compte dans un tel corpus. Les énoncés directement produits par les locuteurs sont enchâssés dans des (co)textes linguistiques et sémiotiques (pseudonymes, photos de profil, déictiques automatiques, etc.)

---

<sup>3</sup> Une étude bibliographique réalisée par le laboratoire COSTECH montre qu'il y a eu 34 publications scientifiques en français, en 2014 et 2015 (aout), contenant dans leur titre les termes « humanités numériques ». Étude disponible à cette adresse : <http://www.costech.utc.fr/spip.php?article81#01>

qui ne permettent pas de réduire le corpus à une liste décontextualisée sans perdre une partie du discours.

Comme le souligne le philosophe Vitali-Rosati dans la citation ci-dessous, la connaissance numérique est une connaissance pratique au sens premier du terme. On ne peut décrire le discours produit dans les environnements numériques sans en faire l'expérience.

« La mer n'a pas de structure avant que quelqu'un ne la parcoure : c'est la navigation qui donne un sens et met en rapport des points différents. L'espace virtuel est un espace qui se structure au fur et à mesure qu'on y navigue. » (Vitali-Rosati, 2014 : 4.2.3)

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'utiliser notre corpus de recherche de deux façons. D'une part nous avons utilisé l'étude des souhaits d'anniversaire sur Facebook comme un fil d'Ariane. Cela nous a permis de décortiquer ce phénomène du début à la fin de cette thèse en illustrant les notions présentées par des données empiriques. D'autre part nous nous sommes appuyés sur ce corpus numérique pour bâtir une méthodologie qui permette d'en rendre compte.

## **Problématique (s)**

Pour aborder les problématiques liées au discours produit dans les réseaux sociaux numériques nous avons choisi de nous pencher sur les souhaits d'anniversaires tels qu'ils se manifestent sur Facebook. Cet évènement est une occasion communicationnelle particulièrement représentée sur Facebook sans cesser d'exister en dehors du site. Notre hypothèse de départ était que cette configuration singulière reposant sur un acte social (la célébration de l'anniversaire) permettrait de mettre en lumière les éléments identiques et les éléments spécifiques à chaque situation (en ligne ou hors ligne).

La différenciation et la description de ces éléments linguistiques, pour un évènement particulier, étaient envisagées comme point de départ nécessaire à une description plus large du discours numérique. Pourtant, confrontée à la mixité du discours numérique nous avons dû élargir notre approche à tous les éléments langagiers appartenant à l'environnement du réseau social numérique que nous avons choisi comme terrain. Il ne s'agit plus d'étudier des énoncés en tant que productions finales car ils ne sont pas suffisants pour rendre compte du discours numérique. Ils doivent être mis en lien avec les affordances<sup>4</sup> de leur environnement technologique d'apparition et avec les préconstructions langagières et technolangagières qui les accompagnent. Il s'agit d'un discours en réseau, collaboratif, instable et évolutif auquel il est nécessaire de s'adapter.

Nous l'avons dit, notre problématique a évolué au cours de ce travail pour intégrer les aspects environnementaux liés à la description du discours numérique tel qu'il apparaît sur Facebook. La question profonde que nous souhaitons soulever ici est celle du rôle et de l'impact d'une plateforme communicationnelle comme Facebook sur le discours des locuteurs. Cette question en amène d'autres sur les motivations des locuteurs et la part d'ingérence du site dans la communication.

Quelle place les locuteurs acceptent-ils de donner à un réseau social numérique dans la gestion de leurs relations aux autres ? Comment se manifeste linguistiquement les positionnements relationnels dans les souhaits d'anniversaire sur Facebook ? Existe-t-il des formes linguistiques réellement nouvelles dans cette configuration numérique de l'exposition de la relation ? Quelle est la part de la technologie dans le discours numérique ?

Pour répondre à ces questions, nous avons constitué un corpus numérique implanté directement sur le réseau social Facebook en créant un compte dédié sur le site. Nous nous sommes appuyée sur une analyse textométrique des énoncés de souhaits d'anniversaire afin d'obtenir une vue d'ensemble sur une année. Nous avons également eu recours à des enquêtes de terrain pour interroger directement les locuteurs sur leurs pratiques.

La constitution, l'observation et l'analyse de ces données nous ont permis de construire une méthodologie permettant d'en rendre compte. Pour cela nous nous sommes appuyée sur des

---

<sup>4</sup> Le terme *affordance* apparaît en psychologie, il est utilisé par Gibson (1979) pour désigner « la relation de réciprocité entre des acteurs et un environnement, une articulation entre ce qui est permis par l'outil et la variété d'emplois que les utilisateurs vont en faire. » (Develotte 2012 : 514). Il est parfois remplacé par « potentialités » dans la littérature mais on y perd la notion de réciprocité entre les acteurs et leur environnement qui est centrale dans le cadre du discours numérique. Nous ferons donc la différence dans cette thèse entre les potentialités qui concernent l'aspect technologique et les affordances qui ajoutent la dimension relationnelle.

concepts et notions développés dans des travaux de linguistique et de sciences humaines. La complexité de notre objet d'étude nous a amené à une pluridisciplinarité théorique et méthodologique, sans nous détourner d'une visée linguistique.

## **Plan**

Cette thèse est divisée en 3 parties, chacune d'elle correspond à une étape de la description du discours numérique nécessaire à la compréhension de la partie suivante et contient 3 ou 4 chapitres.

La première partie de cette thèse a pour objectif de contextualiser notre objet d'étude. Le premier chapitre est une revue diachronique de la littérature. Cette contextualisation scientifique est l'occasion de comprendre les problématiques posées par ce sujet de recherche depuis l'envoi du premier courriel. Elle revient sur les questions concernant le genre du discours numérique et le métadiscours en les mettant en relation avec l'évolution technologique qui les accompagnent.

Le second chapitre est consacré à la présentation de Facebook dans le contexte technologique et numérique du web 2.0. Les évolutions offertes par ce nouvel internet ainsi que la modification des pratiques qui en découle demandent d'adapter la méthodologie et la boîte à outil du linguiste.

Les troisième et quatrième chapitres décrivent les particularités langagières du discours numérique, telles qu'elles apparaissent dans la littérature et dans notre corpus. Ces deux chapitres serviront de socle pour l'étude des énoncés de souhaits d'anniversaire en présentant des typologies de l'e-sms et en abordant les aspects linguistiques de l'e-lecte.

La seconde partie de ce travail de recherche est consacrée à la présentation de concepts théoriques et méthodologiques directement appliqués à notre corpus. Dans le premier chapitre, les concepts liés à l'écologie discursive sont présentés et la nécessité de cette approche pour la description du discours nativement numérique est justifiée. Le chapitre se poursuit par la présentation des particularités technolangagières du discours numérique appuyée par des cas concrets rencontrés dans notre corpus.

Le second chapitre propose une ouverture sur les sciences humaines et sociales, au travers des notions d'identité, d'extimité, de façade et de rituel, incontournables pour appréhender le discours produit dans les réseaux sociaux. Ces notions sont mises en lien avec leurs manifestations dans le corpus au travers notamment du concept de technogénéricité et de ses formes sur Facebook.

Dans le troisième chapitre de ce cette partie, nous présentons, adaptons et illustrons deux outils méthodologiques proposés par Susan Herring : la classification à facette et la *Computer-Mediated Discours Analysis*. Ces deux méthodologies d'analyse construites pour l'étude du discours numérique permettent de faire une synthèse de ses éléments, présents dans le corpus, sur laquelle s'appuie la suite de ce travail.

La troisième et dernière partie de ce mémoire s'articule autour de la représentation, de la description et de l'analyse de notre corpus. Elle peut se subdiviser en deux sous-parties de deux chapitres chacune.

Les deux premiers chapitres présentent les données du corpus. Le premier chapitre interroge les spécificités du corpus numérique. Quel protocole adopter pour la collecte des données numériques ? Quels sont les rôles des locuteurs, du site hébergeur et du chercheur et comment se positionnent-ils les uns par rapport aux autres ? Le second chapitre s'attache à la description et à la représentation de notre corpus à l'aide de plusieurs outils. Une modélisation arborescente prenant en compte les spécificités des données numériques et les besoins du linguiste, d'une part. Et la constitution d'une fiche technique des publications sur Facebook et la définition des préconstructions technolangagières actives dans les souhaits d'anniversaires, d'autre part.

Les deux derniers chapitres sont constitués à partir de typologies conclusives à l'analyse des souhaits d'anniversaire sur Facebook. Dans le troisième chapitre il est question de la formule rituelle du souhait définie comme une routine phraséologique. Le chapitre se poursuit par la présentation de trois typologies focalisées sur les variantes en langue française, les variantes plurilingues et une variante néologique productive dans le corpus : la forme « quelquechoseversaïre ». Le quatrième chapitre est consacré à l'étude du système de l'adresse dans les énoncés de souhaits d'anniversaire. Les termes d'adresse sont présentés dans plusieurs typologies en fonction de la nature du lien qu'ils mettent en avant et de la façon dont ils le dénotent.



# **I. Première partie : Contextualisations**

La première partie de ce travail de recherche a pour objectif de mieux comprendre les différents contextes qui entourent l'apparition du discours dans les environnements numériques. Nous prenons ici le terme de « contexte » pour référer à l'ensemble des circonstances scientifiques, métalinguistiques, technologiques et linguistiques qui entourent le discours numérique. Nous préférons la notion d'environnement, à celle de contexte pour référer directement aux lieux de production numérique.

Le discours numérique est un objet d'étude complexe, notamment en raison de l'évolution continue des données analysables par la linguistique. Les supports communicationnels, les pratiques langagières et les technologies qui lui sont liées ne cessent de se renouveler, ce qui entraîne une obsolescence très rapide des travaux scientifiques s'y rapportant. C'est peut-être la raison pour laquelle, 20 ans après la publication des premiers travaux sur les courriers électroniques, on parle encore souvent de « nouvel objet d'étude » pour la linguistique.

Dans ces circonstances, proposer une revue de la littérature traditionnelle nous paraissait à la fois complexe et peu adapté. Nous avons donc souhaité répartir la présentation des travaux qui ont nourri notre réflexion en deux temps. Dans cette première partie nous commencerons par faire un rapide panorama des recherches sur le discours



électronique et la CMO<sup>5</sup>. Nous verrons que les questions sur le genre et la forme du discours électronique ont occupé les linguistes dès l'apparition du *world wide web*<sup>6</sup>.

Les recherches et le corpus présentés de ce travail de thèse sont issus du web 2.0, dans ce qu'il a de plus différent du *world wide web* : les réseaux sociaux. Le second chapitre sera consacré à la description de ce contexte numérique et des possibilités discursives qu'il offre aux locuteurs. Nous présenterons également plus en détail le site de réseau social numérique que nous avons choisi pour terrain : Facebook.

Enfin, les deux derniers chapitres seront consacrés à la présentation de la variété scripturale du français que nous appellerons « e-sms » à la suite de Panckhurst (2009) pour en décrire les particularités linguistiques et e-lecte d'après Liénard (2014) au regard de la variation. Décrire le discours numérique est une tâche qui peut difficilement prétendre à l'exhaustivité.

Pour prévenir cette difficulté, nous avons choisi dans cette première partie, de donner une impression d'ensemble. L'important étant de saisir la nature et la complexité des discours dans ces « nouveaux » environnements. Ce qui permet de lui donner une place bien définie en tant qu'objet d'étude et de le considérer comme le cadre nécessaire à l'apparition de l'e-sms. Une donnée essentielle doit cependant rester à l'esprit de tout observateur du discours en ligne : il n'existe pas un seul et unique discours numérique. Tout comme c'est le cas hors ligne, ses expressions varient en fonction des environnements dans lesquels il apparaît.

---

<sup>5</sup> Communication médiée par ordinateur.

<sup>6</sup> Cette expression est traduite par « la toile mondiale » ou « la toile » désigne l'une des applications d'Internet constituée d'un réseau de liens hypertextuels. Le Web a été inventé par Tim Berners-Lee et Robert Cailliau et développée au sein du CERN plusieurs années après Internet. Il faut différencier deux dates pour son apparition puisqu'en 1989 Tim Berners-Lee fait une première version du Web pour le CERN mais il faut attendre le 30 avril 1993 pour que le CERN renonce à ses droits d'auteur et que le Word Wide Web entre dans le domaine public.

## **I.1. Contexte scientifique, une revue diachronique de la littérature**

La relative nouveauté du champ des recherches sur le discours numérique, que l'on peut faire remonter au début des années 1980, nous permet d'en retracer l'histoire théorique. Cette étape est importante, car l'évolution du regard des chercheurs sur cet objet nouveau et instable qu'est le numérique révèle notre position et le choix des cadres théoriques (détaillés dans la partie suivante).

Nous commencerons par présenter les recherches effectuées avant 1990 et nous verrons que, sans doute à cause de la faible diffusion de ce nouveau moyen de communication, la linguistique a mis du temps à s'emparer du sujet.

Puis, nous montrerons comment les sciences du langage se sont appropriées ce nouveau domaine, en particulier au travers des recherches menées par Susan Herring, dont les travaux outre-Atlantique ont largement dominé le champ jusqu'au début des années 2000. Aujourd'hui encore, alors que les travaux dans ce domaine d'étude se développent à travers le monde, les définitions proposées par Susan Herring depuis le début des années 1990 font référence.

Nous décrirons le cas de la recherche française, qui a choisi une orientation différente en se concentrant sur le discours électronique (aujourd'hui on parlera plutôt de discours numérique) plutôt que sur la communication médiée par ordinateur, sujet dans lequel se sont spécialisées les sciences de l'information et de la communication.

Enfin, nous nous poserons la question de l'évolution du support communicationnel : quelle est la conséquence du passage du World Wide Web au Web 2.0 sur la communication

électronique et sur le discours numérique ? Nous reviendrons sur les spécificités du Web 2.0 et sur les conséquences que son apparition a eues sur la recherche linguistique dans ce domaine.

### **I.1.1. De l'innovation technologique à l'exploration scientifique**

De la fin des années 1960 à la fin des années 1980, l'informatique reste un domaine assez méconnu du grand public. Si les chercheurs s'y intéressent, c'est avant tout pour en explorer les possibilités et en développer les capacités. Il est encore trop tôt pour analyser ce nouveau moyen de communication. Lorsque les réseaux informatiques sont inventés à la fin des années 1960<sup>7</sup>, personne n'imagine l'ampleur que va prendre le phénomène.

Même lorsque Hiltz et Turoff écrivent *The Network Nation* en 1978, ils parlent de ce qu'ils connaissent, c'est-à-dire des moyens de communication offerts par la science au gouvernement et aux entreprises suffisamment développées pour investir dans les infrastructures nécessaires à la communication par réseaux informatiques.

À cette époque, si le potentiel de communication des réseaux informatiques (on ne verra apparaître le *World Wide Web* qu'en 1991) commence à être envisagé sérieusement, il n'est pas encore exploité concrètement et les sciences humaines tardent à s'en emparer. Nous verrons comment, d'un sujet de recherche pluridisciplinaire un peu flou, est né un nouvel objet d'étude linguistique.

---

<sup>7</sup>Le premier réseau ARPANET reliant 4 ordinateurs entre eux est mis en fonctionnement en septembre 1969 aux USA.

### **I.1.1.1. Un sujet de recherche pluridisciplinaire**

À partir du milieu des années 1980, les spécialistes de la communication et plusieurs psychologues commencent à s'intéresser à la communication par réseaux informatiques, notamment au travers de corpus d'échanges de mails.

Sara Kiesler, psychologue behaviouriste, est l'une des premières à comparer des conversations électroniques à des corpus réunis en situation de face-à-face. Bien entendu, elle s'intéresse au comportement des interlocuteurs et non à leur discours en tant que tel, mais un premier pas scientifique est franchi avec ces recherches qui mettent en évidence l'intérêt d'une telle comparaison (Kiesler 1986).

Vers la fin des années 1980, la communication par réseaux informatiques commence à intéresser les sciences de l'éducation qui cherchent à mettre en avant l'intérêt de tels dispositifs dans l'apprentissage de l'écriture.

Alors que la communication électronique est principalement composée de signes linguistiques, elle semble laissée de côté par les linguistes. En dehors de quelques articles en marge qui considèrent le discours écrit électronique comme un genre discursif émergent, presque rien n'est publié sur le sujet jusqu'au début des années 1990 et l'apparition du *World Wide Web*.

Jusque-là, les principales recherches sur le discours électronique sont menées en psychosociologie et en communication, et sont axées sur l'utilisation de l'ordinateur comme medium ayant un rôle déterminant dans l'usage et le changement linguistique. Elles font valoir la pauvreté du canal, l'anonymat des participants, les dimensions des écrans et les capacités de stockage. Pourtant ces observations ne sont pas vérifiées empiriquement par des linguistes.

### I.1.1.2. Émergence d'un nouvel objet d'étude linguistique

En 1984, déjà, Naomi Baron publie *Computer Mediated Communication as a Force in Language Change*, mais il s'agit plus d'un pamphlet idéologique que d'une réelle réflexion linguistique. La première description détaillée du discours médié par ordinateur est publiée par Denise Murray un an plus tard.

Il faudra attendre les premiers travaux de Susan Herring sur la communication électronique pour que la linguistique commence réellement à s'intéresser à ce nouveau mode de communication. En 1992 elle parle de « *computer-mediated linguistic discourse* », puis, assez rapidement de « *computer mediated communication* » ou CMC (Herring 1992, 1993).

Dans *Gender and Participation in Computer-Mediated Linguistic Discourse* (1992), elle présente un corpus de messages électroniques postés dans le cadre d'une *mailing-list* de linguistes. À partir de 71 messages postés par ses collègues, elle traite de la question des genres dans le discours. La CMC n'est pas encore considérée comme un objet d'étude à part entière mais plutôt comme un outil, un réservoir de nouveaux corpus, sur lequel elle compte s'appuyer pour étayer des théories générales sur le discours.

Dans le cadre de ses recherches sur la CMC, Susan Herring tente de poser des bases communes en ce qui concerne la déontologie, le respect de la vie privée et la propriété intellectuelle. Avec l'extension et la popularisation du *World Wide Web* il ne s'agit plus simplement de rassembler des messages postés par des personnes identifiables et identifiées (comme c'était le cas pour son article de 1993 qui portait sur un corpus de mails), mais bien d'accéder librement à des données mises en ligne par des inconnus.

En l'absence de législation elle propose, dès cette époque, une réflexion autour des outils éthiques à mettre en place ou à repenser dans ce nouveau contexte, en particulier quant à l'anonymisation des corpus, la citation des sites internet consultés et des articles écrits en ligne.

Ce sont ces questions très « pratiques » qui vont l'amener à comprendre l'importance de la communication électronique et à l'envisager comme un objet d'étude à part entière.

Commence alors le moment difficile qui précède l'émergence d'un nouvel objet d'étude et qui nécessite une justification préalable à toute recherche. Nous reprendrons encore une fois les travaux de Susan Herring : il y aurait, à ce moment-là, deux raisons qui justifient l'intérêt de la linguistique. Tout d'abord elle estime que, tout discours électronique laissant une trace, la médiation de l'ordinateur permet une collecte plus facile des données naturelles. La présence d'un observateur devient superflue. En outre, comme il est possible d'obtenir l'accord des participants *a posteriori*, la conversation se déroule dans des conditions réelles sans être influencée par un tiers.

Ensuite, elle soutient que les données fournies par internet sont plus concentrées et que l'observation des modifications significatives de la langue y demande moins de temps. Elle le montre dans « Actualization of a Counter-Change: Contractions on the Internet » (Herring, 1999), article dans lequel elle observe des changements importants dans la langue utilisée par les internautes avec un corpus qui remonte à seulement 23 ans. Pour elle il est clair qu'internet constitue une base de données précieuse pour l'observation diachronique ou synchronique de l'évolution des langues.

En 1996, Susan Herring publie un texte fondateur : *Computer-Mediated Communication: Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*. Dans cet ouvrage, elle décrit pour la première fois la CMC comme un réel objet d'étude linguistique. Lorsqu'elle en entame la rédaction, en 1993, parier sur le développement d'internet était risqué et elle craignait que ce livre n'intéresse finalement qu'une minorité de passionnés. Elle développe ces réflexions dans l'introduction rédigée en 1996, date à laquelle le développement et la facilité d'accès aux nouvelles technologies ont largement dépassé ses attentes.

Plusieurs conséquences en découlent : une grande partie de l'ouvrage (qui est en fait une collection d'articles) est constituée de données obsolètes lors de sa publication ; le sujet d'étude s'est légitimé lui-même par sa popularisation.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, il est difficilement concevable de ne pas considérer le discours numérique comme un objet d'étude valable, pourtant les outils théoriques et méthodologiques qui permettraient de le décrire et de l'analyser sont encore en pleine construction.

## **I.1.2. Premiers travaux sur le discours électronique**

Le discours est une unité supérieure à la phrase qui se différencie du récit par l'implication du narrateur. D'après Benveniste (1966 : 242) on peut nommer discours « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière ».

Si la notion de discours renvoie effectivement à un type d'énoncé, elle désigne également une forme d'énonciation bien particulière (discours politique/ discours journalistique/ etc.). Il est finalement difficile d'y voir clair car ce concept semble défini différemment en fonction de la perspective dans laquelle il est envisagé.

Nous souhaitons revenir ici sur une question qui a préoccupé les linguistes français pendant longtemps : la question de la définition et du genre du discours électronique. Nous choisissons volontairement d'employer le terme « discours électronique », bien que nous préférions actuellement parler de « discours numérique », car il renvoie plus directement aux travaux publiés dans les années 2000.

Durant cette période on a envisagé le discours électronique comme un écrit spontané hâtif, un discours oralisant ou comme relevant d'un genre hybride. Ces questionnements sur le genre du discours numérique ont amené des reformulations des notions d'oralité et de scripturalité. Nous verrons que la nécessité d'un nouvel outillage théorique, plus à même de rendre compte de la nature du discours numérique, commence alors à émerger.

### **I.1.2.1. Interrogations sur le genre du discours électronique**

La problématique du genre du discours électronique est la voie par laquelle la recherche linguistique (en particulier en France) s'est emparée du sujet. Le discours électronique est envisagé suivant différentes perspectives selon qu'on le compare à l'oral, à

l'écrit, qu'on le considère comme une hybridation ou encore comme une nouveauté à part entière.

Dans tous les cas, la notion de comparaison est centrale dans la construction du concept de « discours électronique » dans la pensée linguistique française. Il a longtemps été considéré, même si ce n'est plus nécessairement le cas aujourd'hui, comme un genre par défaut.

## **Comparaison du discours électronique et de l'écrit**

Les informations que nous avons recueillies pour exposer ce point de vue sont basées sur le travail de trois chercheurs français, Chantal Claudel, Jacques Anis et Jean Véronis. Ces articles publiés entre 2004 et 2006 sont représentatifs d'une idée assez répandue dans les premiers temps des recherches sur le discours électronique, selon laquelle il s'agirait en fait d'une nouvelle façon de faire de l'écrit.

### ***Chantal Claudel (2004, 2007) : « un écrit spontané hâtif »***

Chantal Claudel prend le parti de considérer le courrier électronique comme un genre de communication à part entière qu'elle définit comme un « écrit spontané hâtif » (en référence à Cusin-Berche, 1999).

Cette définition met les erreurs et ratages typographiques et/ou orthographiques, que nous verrons plus tard comme des marques représentatives de ce type de discours, au centre de la notion de discours. Chantal Claudel considère qu'il s'agit là d'erreurs involontaires dues à la précipitation. En somme le discours électronique serait une forme d'écrit relâché.

### ***Jacques Anis (2002, 2006) : « les communications électroniques scripturales »***

Cette expression permet de regrouper ensemble les différents supports communicationnels qu'il veut étudier, et notamment les sms qui n'entrent pas dans le cadre de la communication médiée par ordinateur mais font indéniablement partie du discours électronique.



Pour Jacques Anis l'expression « communications électroniques scripturales » est constituée « d'échanges dont les messages, affranchis des supports matériels habituels de l'écriture grâce à des codages numériques, sont véhiculés par des réseaux télématiques<sup>8</sup> ».

Il précise que le terme « électronique » est un mot-valise ayant servi de base à de nombreux néologismes à la suite du célèbre « e-mail », traduit par « courrier électronique ». Il ajoute même que « Pour être plus précis (...) il faudrait ajouter individualisé<sup>9</sup> ».

***Jean Véronis (2004) : « nouvelles formes de communication écrite »***

Dans le cadre du développement du T.A.L. (traitement automatique des langues), Jean Véronis nous propose cette terminologie qu'il applique aux « e-mails, forums, chats, SMS, etc. ». Avec cette formulation on reste dans l'ancrage écrit du discours électronique qui se définit plus en fonction du support communicationnel dans lequel il apparaît qu'en tant qu'unité linguistique concrète.

## **Un discours oralisant**

Prenant le contre-pied des travaux précédents, certains chercheurs ont considéré le discours électronique comme une forme « oralisante ». C'est particulièrement vrai pour Michel Marcoccia qui propose l'expression « Communication (écrite) médiatisée par ordinateur ».

Michel Marcoccia compare le discours électronique à une situation de face-à-face. Pour lui, il s'agit de « faire du face-à-face avec de l'écrit », position qu'il justifie en s'appuyant sur l'idée de cadrage introduite par Goffman (1991) :

« Le cadrage est une opération cognitive par laquelle on définit l'interaction à laquelle on participe. En d'autres termes, la situation de communication n'est pas seulement une donnée du contexte ou une

---

<sup>8</sup> Conférence du 31 août 2006 disponible en ligne : [https://www.mediensprache.net/archiv/pubs/2810.htm#\(1\)](https://www.mediensprache.net/archiv/pubs/2810.htm#(1))

<sup>9</sup> Sic

contrainte liée au dispositif de communication utilisé mais résulte aussi du cadrage opéré par ses acteurs. Ainsi, la proximité de la communication écrite médiatisée par ordinateur avec la conversation résulte en partie des paramètres techniques mais aussi – et peut être surtout – des cadrages particuliers opérés par les internautes. Ce cadrage peut être défini de la manière suivante : faire du face à face avec de l'écrit. » (Marcoccia, 2004 : 1)

Le concept du « cadrage » décrit l'action mentale du locuteur se préparant à commencer une discussion à l'aide du discours médié. Cette opération consiste en la mise en place mentale de tout un contexte psychologique qui, dans le cas du discours électronique, serait similaire à celui de l'oral.

Michel Marcoccia met en relation l'oralité dans le discours électronique avec d'autres formes de discours écrits qui seraient également proches de l'oral. En revanche, si pour lui le billet ou la carte postale présentent des traits de l'oral, l'écrit électronique est le seul discours à proposer un cadrage similaire et synchrone, permettant de « faire du face-à-face avec de l'écrit ».

Le concept de cadrage relationnel lui permet de ne plus parler « d'oral » mais de « face-à-face », qui correspondrait mieux à la situation du discours électronique. À partir de ces considérations, il propose une classification des procédés mis en place par les locuteurs pour recréer le matériel sémiotique présent en situation de face-à-face. C'est ce qui l'amènera (entre autres) à travailler sur les émoticônes.

## **La notion de genre hybride**

L'idée de « discours mixte » ou de « genre hybride » développée par Katarina Chovancová en 2006 a l'avantage de prendre en compte la présence de traits relevant à la fois de l'oral et de l'écrit dans le discours électronique.

Pour Katarina Chovancová, le discours électronique est un discours mixte dans lequel il y a peu de nouveauté. Au contraire, elle précise qu'il s'agit d'un genre qui relève à la fois de l'oralité et de la scripturalité dans lequel on trouve des éléments antérieurs à son

apparition. Ces éléments sont, entre autres, les écrits oralisés (comme la lecture d'un discours politique ou du théâtre) et les communications orales scripturalisées (comme des transcriptions phonétiques).

« Le statut énonciatif mixte (oralo-écrit) de certains discours médiés par Internet, qui peut être attribué à leurs conditions de production spécifiques, a pour conséquence de nombreuses particularités aux niveaux morpho-syntaxique et textuel de ces discours-là. » (Chovancová, 2006 : 169)

On peut sentir l'influence des travaux de Michel Marcoccia sur cette conception de genre hybride. Les conditions de production reviennent ici aussi comme justification de la forme du discours médié. Sans évoquer le cadrage, Katarina Chovancová aboutit aux mêmes conclusions : cette forme hybride provient de la volonté des locuteurs de faire de l'oral avec de l'écrit.

Cette vision s'appuie sur une catégorisation des distinctions entre l'oral et l'écrit : la matérialité de l'énoncé (1), les conditions de production de l'énoncé (2) et la structure de l'énoncé (3). Ces trois facteurs sont ceux qui doivent permettre de distinguer l'oral et l'écrit, quel que soit le type de chacun d'eux.

**La matérialité de l'énoncé :** cette matérialité est la première différence entre les deux modes de communication. Elle est phonique à l'oral et graphique à l'écrit. De cette différence essentielle découle des stratégies énonciatives différentes.

**Les conditions de production de l'énoncé :** en effet l'oral se produit en co-présence et dans un même temps (simultanéité), tandis que l'écrit peut être produit à un moment et lu à un autre (différé).

**La structure de l'énoncé :** il existe des différences de « style » entre l'oral et l'écrit. L'oral utilise de nombreuses « marques d'oralité » (pauses, répétitions, amorces, hésitations...) dont l'écrit est pratiquement dépourvu.

En réalité, il semble difficile de trouver des discours qui répondent exactement à la catégorie « oral » ou à la catégorie « écrit » en se basant sur ces critères de distinction.

Pour Katarina Chovancová, le discours électronique fait partie d'un paradigme assez étendu de discours mixte. Pourtant cette catégorisation, si elle prend en compte une grande partie des énoncés produits dans le cadre du discours numérique, en laisse un certain nombre de côté. Notamment les énoncés que Marie-Anne Paveau a décrits comme « technodiscursifs » dans le sens où ils ne pourraient pas exister sans la technologie, comme les liens hypertextes, les hashtags ou le bouton « j'aime » de Facebook.

### **I.1.2.2.                    Nouvel outillage théorique adapté au discours électronique**

À partir de ces interrogations sur le genre du discours électronique va émerger une nouvelle définition des outils à même de l'appréhender. Nous avons choisi de nous arrêter sur deux notions, celle de genre en surplomb et celle de discours électronique médié, apparues également dans les années 2000. Elles nous permettront d'éclairer les enjeux de la recherche linguistique dans cette redéfinition.

#### **La notion de genre en surplomb**

Dans un article paru en 2007 dans la revue *Glottopol*, Florence Mourlhon-Dallies fait une proposition relativement nouvelle concernant l'étude des genres de la communication numérique. Elle défend qu'il ne s'agit pas là de nouveautés mais de l'expression de « genres en surplomb ».

Cette théorie se base sur le fait que les genres « numériques » sont l'expression de genres qui préexistaient dans l'imaginaire collectif mais qui n'avaient pas ou peu de moyens de visibilité avant l'apparition du discours électronique. Pour elle, le courrier des lecteurs et le forum de discussion font partie du même genre, simplement ce genre discursif s'exprime pleinement grâce aux possibilités techniques offertes par internet, ce qui n'était pas le cas avec l'écrit traditionnel.

Sous ce nouvel angle, l'écrit numérique ne s'oppose pas nécessairement à ce qui existait avant lui mais il devient nécessaire de construire un outillage théorique capable

d'appréhender ce rapprochement. Florence Mourlhon-Dallies (2007 : 19) propose une définition du genre de discours qui serait « une certaine façon d'utiliser la langue dans des circonstances de communication précises, à des "*manières de dire et de faire*" susceptibles de se retrouver en d'autres lieux et à d'autres époques ».

Elle s'éloigne donc de la dualité oral/écrit en intégrant d'office le « numérique » comme un troisième support de communication qui permettrait, non pas une opposition supplémentaire, mais de penser la continuité d'éléments jusque-là distincts.

« Au terme de ce parcours, l'exemple des forums de discussion et des chats amène à penser les genres discursifs dans un décloisonnement complet des supports, des époques et surtout des noms donnés aux genres empiriques. Nous faisons l'hypothèse que dans certains cas, les appellations génériques, ou noms donnés aux genres, pourraient fonctionner comme des leurres en analyse de discours. » (Mourlhon-Dallies, 2007 : 20-21)

Il s'agit de repenser le rapport du linguiste à son technolecte et au métalangage qui lui sont indispensables pour « penser » la langue et le discours. En interrogeant des notions aussi fortes, Florence Mourlhon-Dallies ouvre la porte à des regards neufs sur les genres discursifs mais également sur le discours lui-même.

## **Rachel Panckhurst : le DEM**

Dans un article paru en juin 2008, Rachel Panckhurst propose une perspective nouvelle ayant trait à l'étude du discours électronique. Elle commence par montrer ce qui le rapproche de l'oral, puis de l'écrit, pour finalement mettre en évidence les éléments qui n'appartiennent qu'à lui.

Il ne s'agit pas dans ce cas de considérer le discours électronique comme un genre hybride se situant à mi-chemin entre oral et écrit mais de l'envisager comme faisant partie d'un genre unique et nouveau possédant des spécificités distinctives. Ce genre elle le baptise « discours électronique médié » (DEM).

« Nous préférons au verbe “médiatiser” (diffuser par les médias) ou au nom “médiatisation”, le verbe “médier”, même s’il n’est pas officiellement reconnu en français. Le verbe médiatiser est, en effet, trop connoté en direction des médias pour convenir à notre cadre. De plus, médier existe en italien (*mediare*) et en anglais (*mediate*) et sa morphologie dérivationnelle et flexionnelle en français à partir du nom médiation (qui existe) permet ce néologisme. » (Panckhurst 2008 : 4)

Selon Rachel Panckhurst, le DEM possède certains des traits caractéristiques de l’oral. Elle décrit ces traits comme étant des représentations de la prosodie, de l’intonation, du paraverbal et du non-verbal. Les représentations de ces traits se trouvent dans les émoticônes, les saisies entièrement en majuscules, l’allongement et la répétition de caractères. Elle relève également des catégories d’erreurs que l’on s’attend plutôt à retrouver à l’oral :

« voici mon nouvelle adresse »

Cet exemple ressemble à une erreur de frappe mais révèle en fait un phénomène sous-jacent plus complexe. On peut imaginer le même enchaînement de réflexions et de corrections qui aboutirait au même type d’erreur à l’oral :

1/ Le locuteur pense : « voici mon nouveau courriel »

2/ Intervention du lapsus et remplacement de « courriel » par un synonyme : « adresse »

3/ Production finale fautive : « \*voici mon nouvelle adresse »

Dans son article de 2008, Rachel Panckhurst montre que ces phénomènes sous-jacents caractéristiques de l’oral se retrouvent dans le discours médié car le locuteur s’exprime rapidement sans la relecture attentive que l’on pourrait attendre à l’écrit. L’analyse se poursuit avec l’étude des marques typiques de l’écrit que l’on retrouve dans le DEM.

Grâce à des corpus conséquents recueillis sur plusieurs années, elle parvient à remarquer certains phénomènes typiques de l’écrit comme une utilisation plus importante des noms que des verbes ; des formes interrogatives en grande partie semblables à celles de l’écrit excluant l’intonation ; la conservation de la forme « ne...pas ».

À en croire Rachel Panckhurst, ce qui fait du DEM un genre spécifique ne l'empêche pas de s'inscrire dans une certaine continuité par rapport à l'oral et à l'écrit. À cette « filiation » il faut ajouter certains phénomènes inédits qui le distinguent. C'est le cas de l'utilisation prédominante du présent de l'indicatif ; d'une utilisation importante de pronoms à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> personne et d'un pourcentage réduit de verbes par rapport à d'autres formes d'écrit. Nous laissons là cette liste pour l'instant car elle fera l'objet d'une analyse complète et plus détaillée dans la suite de ce travail.

### **I.1.3. CMO et Web 2.0**

À partir du milieu des années 2000, l'apparition de l'expression Web 2.0 change le regard porté sur les technologies de la communication. La réalité que recouvre ce terme est plus ancienne mais le tournant se fait, comme souvent, au travers du métadiscours. Nous verrons que ce changement terminologique va affecter toute la nomenclature. La multimodalité du support décrit va demander de plus en plus à être étudié de façon pluridisciplinaire, pour amener peut-être vers la création d'humanités numériques. Passer du *World Wide Web* au Web 2.0 correspond, du point de vue de l'observateur, au passage de l'électronique vers le numérique.

#### **I.1.3.1. Apparition du Web 2.0**

On désigne généralement sous le terme de Web 2.0 à la fois les outils technologiques (logiciels, sites, réseaux sociaux...) et les pratiques qui y ont cours (blogging, écriture collaborative...). Il s'agit d'une évolution du *World Wide Web* mais cet ensemble bien défini de plateformes communicationnelles n'est pas apparu d'un bloc dans le paysage virtuel des internautes.

Une chronologie nous semble ici nécessaire afin de mieux cerner l'évolution des supports communicationnels dans un laps de temps très réduit. Comme on peut le voir dans le

schéma ci-dessous, il se passe seulement 13 ans entre le lancement du *World Wide Web* et l'apparition de l'expression Web 2.0, utilisée pour la première fois par Tim O'Reilly en 2004 lors de sa *Web 2.0 Conference* (Battelle and O'Reilly, 2010 ; O'Reilly, 2005).

Cette évolution majeure permet aux internautes de devenir de plus en plus acteurs : on est passé de sites figés (FAQ<sup>10</sup>/home pages/sites de e-commerce) à des dispositifs fréquemment mis à jour et permettant aux internautes de laisser des commentaires (sites d'information en ligne/blogs).

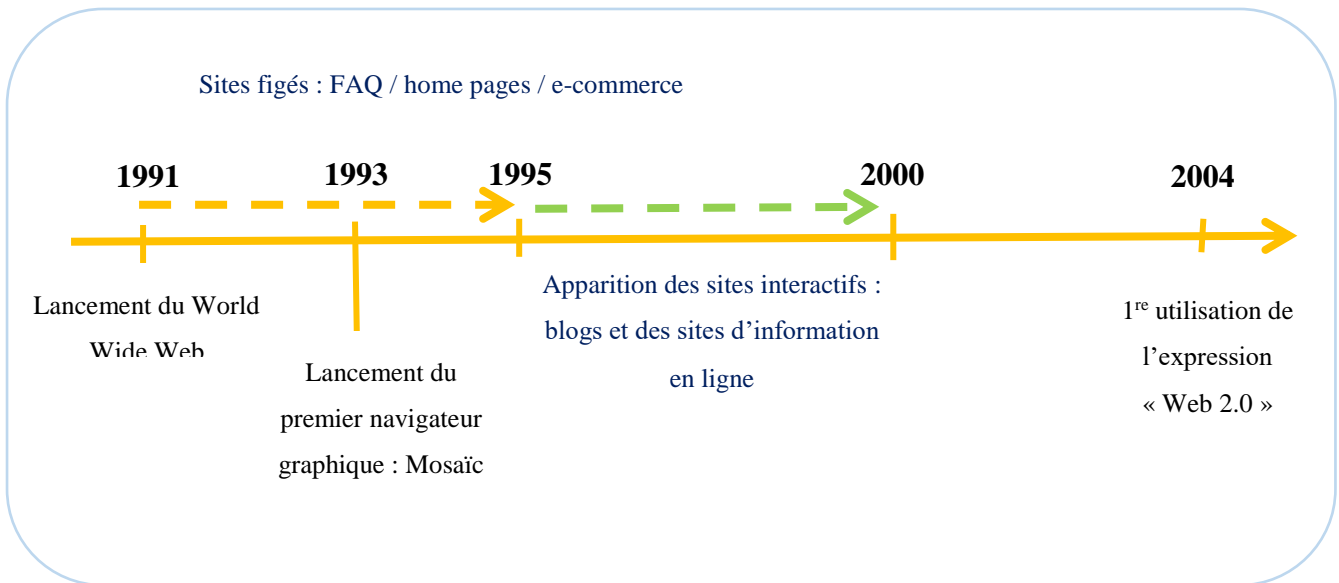


Schéma 1 : repères temporels du Web 2.0

C'est grâce à ce changement dans la relation même de l'internaute au web que l'on voit apparaître les premiers réseaux sociaux qui deviendront les principaux représentants du Web 2.0. Lorsqu'on passe du WWW au Web 2.0 on change la façon de communiquer des internautes. S'élaborent ainsi des structures communicationnelles multimodales de plus en plus participatives et génératrices de lien social.

La notion de Web 2.0 a été très vivement controversée, ses adversaires considérant qu'il s'agissait avant tout de marketing voire de propagande. Il a également été craint que

---

<sup>10</sup> « Frequently asked questions » : il s'agit de pages internet sur lesquelles sont référencées les réponses aux questions les plus fréquentes sur un sujet donné, par exemple les pannes informatiques avec un certain type de PC.



l'acceptation de cette notion par le monde scientifique n'ouvre la voie à d'infinis dérivés : Web 3.0, Web 4.0, Web 5.0, etc. Pourtant, elle s'est aujourd'hui imposée tant au grand public qu'au monde de la recherche et elle recouvre bel et bien une réalité définie.

Pour Susan Herring cette réalité est la suivante :

*« Web-based platforms that emerged as popular in the first decade of the 21<sup>st</sup> century, and that incorporate user-generated content and social interaction, often alongside or in response to structures and/or (multimedia) content provided by the sites themselves<sup>11</sup>. » (Herring, 2013 : 4)*

Selon elle les composants du Web 2.0 ne sont pas nécessairement dépendants du Web (Second life / Skype) ni de l'ordinateur (Instagram). Dans le schéma ci-dessous (extrait du même article), on voit l'apparition chronologique des principaux sites sur lesquels repose la notion de Web 2.0.

---

<sup>11</sup>« Des plates-formes du Web qui se sont popularisées dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle et qui intègrent des contenus générés par les utilisateurs ainsi que des interactions sociales, souvent en parallèle ou en réponse aux structures et/ou aux contenus (multimédia) fournis par les sites eux-mêmes." (Notre traduction), dans : Herring, S. C. (2013).

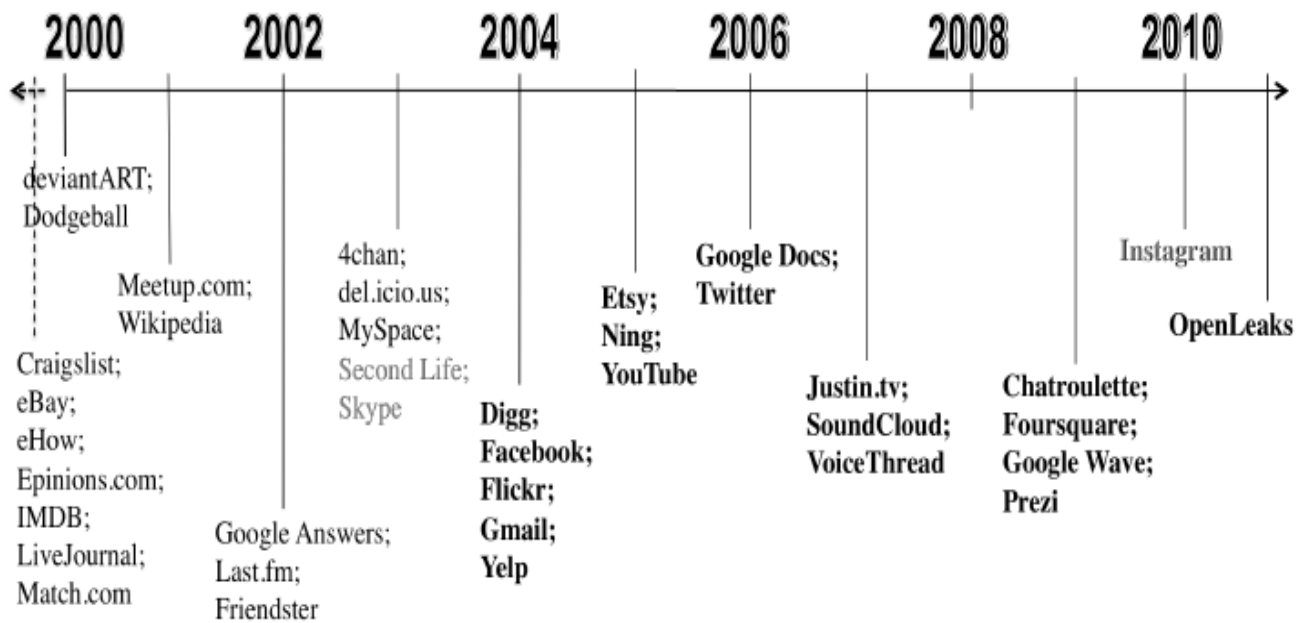


Figure 2. “Web 2.0” timeline (selective)

Une fois encore on peut noter la rapidité de l’émergence de ces éléments : une décennie. Les explications usuelles de l’engouement du public pour le Web 2.0 (également appelé Web social), font appel à ce renouvellement de l’offre et à une forte volonté de démocratisation de l’accès à Internet.

L’accès du plus grand nombre aux technologies du numérique a fait partie des priorités des gouvernements occidentaux durant ces dix dernières années. La promotion qui a été organisée autour de ce nouvel « équipement des foyers » participe sans doute au prestige dont il bénéficie chez les locuteurs, en particulier chez les plus jeunes, nés à l’ère du « tout numérique ».

### I.1.3.2. Conséquences pour la recherche de l’apparition du Web 2.0

Nous reviendrons plus tard sur la notion de plate-forme multimodale mais il est important de noter que cette offre « pluri-communicationnelle » proposée par les supports de

communication du Web 2.0 plonge le locuteur dans une nouvelle ère discursive. Herring a défini un concept qui se rapproche énormément de la communication telle qu'elle nous apparaît dans cet environnement fortement multimodal, elle parle de CMCMC (*Convergent Media Computer-Mediated Communication*). Le discours dans ces nouveaux environnements, appelé CMCMD (*Convergent Media Computer-Mediated Discourse*) ou discours 2.0, soulève de nouvelles questions pour la linguistique.

Dans le cadre du Web 2.0, l'évolution de la communication se fait à plusieurs niveaux. On peut la constater notamment au travers de l'apparition de nouveaux types de contenus (les statuts, les annotations textuelles sur les vidéos, les tags, les wikis, etc.), de nouveaux contextes (géolocalisation), de nouveaux modèles d'utilisation (co-écriture du discours, activités simultanées sur une même plateforme), de nouvelles possibilités (tchat dans les Multiplayer Online Game -MOG-, environnements collaboratifs, liens d'amitié sur Facebook...). Un dernier facteur est à prendre en compte, l'adaptation des utilisateurs : comment contournent-ils les contraintes du Web 2.0 ?

Dans ce contexte, le terme de CMO<sup>12</sup> est-il toujours pertinent ? Ce qui pose problème ici c'est le terme « Ordinateur » qui ne semble plus adapté au concept car le Web 2.0 dépasse très largement le contexte de cet objet (téléphone, tablettes, télévision...). Susan Herring propose de parler de communication numérique et de discours numérique<sup>13</sup>. C'est d'ailleurs ce que propose Mounier lorsqu'il parle des « *humanités numériques* » (Mounier, 2012).

### **I.1.3.3. Vers des humanités numériques ?**

De plus en plus d'initiatives scientifiques en SHS<sup>14</sup>, en France et dans le monde, convergent vers l'émergence d'humanités numériques. Dans une étude qui leur est consacrée, publiée en 2014 par l'Institut français, Dacos et Mounier décrivent ce nouveau champ de recherche comme suit :

---

<sup>12</sup>Communication Médiatisée par Ordinateur.

<sup>13</sup> *Digital discourse* dans le texte (Herring 2013).

<sup>14</sup> Sciences Humaines et Sociales.

« Les humanités numériques recouvrent un ensemble de pratiques de recherche à l'intersection des technologies numériques et des différentes disciplines des sciences humaines. » (Dacos et Mounier, 2014 : 8)

L'apparition de la notion d'humanité numérique est liée à la complexité du web 2.0, dont l'analyse demande souvent de faire des ponts entre les sciences humaines. Les aspects sociaux, psychologiques, linguistiques, historiques et philosophiques sont intimement liés les uns aux autres dans ces nouveaux objets de recherche. Les projets pluridisciplinaires se sont multipliés mais avec les humanités numériques une nouvelle question se pose : le renouvellement théorique.

Ce renouvellement est demandé par l'étude du web 2.0 dont certains objets ne peuvent pas être abordés avec les cadres existants, comme les hashtags ou les hyperliens, mais il serait démultiplié dans le cadre d'humanités numériques qui permettraient d'étendre la palette d'outils à toutes les SHS. En décloisonnant les disciplines on pourrait réinterroger les outils et les méthodes de recherches à la fois par rapport à la nature de l'objet d'étude mais également en comparaison avec les autres sciences sociales.

Du fait de ces interrogations et bouleversements scientifiques provoqués par l'apparition du web 2.0, un projet d'humanités numériques qui permettraient de mutualiser et de coordonner les démarches de recherche est en train de voir le jour. Le rapport de l'Institut français en est un exemple, mais on peut également noter le nombre grandissant de colloques, de séminaires et de communications sur le sujet.

Au niveau européen, des initiatives sont également prises avec par exemple la publication du Onlife Manifesto qui s'inscrit dans le cadre du Digital Agenda for Europe à horizon 2020. On peut également noter l'existence d'une initiative mondiale Alliance of Digital Humanities Organizations (ADHO), qui réunit les spécialistes mondiaux de ces questions lors de conférences annuelles depuis 2013<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> La dernière a eu lieu à Sidney du 29 juin au 3 juillet 2015.

## **I.2. Contexte numérique : présentation de Facebook et du web 2.0**

L'apparition du web 2.0 marque un tournant historique dans le rôle des internautes. Désormais ils ne sont plus seulement un public passif mais deviennent les acteurs de la construction d'un espace qui leur appartient : c'est le web social.

Ce nouvel univers numérique réinterroge de nombreux aspects du discours, en particulier ses contextes de production et d'apparition. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer un chapitre de notre travail de recherche à la description de l'environnement numérique de notre corpus. Bien que tous les supports que nous allons envisager ne soient pas nécessairement mobilisés directement dans le corpus, ils font partie d'une palette de possibilités dont le locuteur a conscience et au sein de laquelle il va faire son choix. Ils font donc partie du contexte numérique large des locuteurs qui nous paraît essentiel à la compréhension du corpus.

Un énoncé produit dans un contexte numérique ne peut pas être envisagé pour et par lui-même. Il est en lien avec son contexte de production et son contexte d'énonciation, il est la matérialisation d'une réalité à un moment donné qui doit être envisagée en fonction de la convergence médiatique à laquelle il appartient.

Dans cet objectif nous commencerons par définir les enjeux de la distinction entre informatique et numérique. Nous décrirons ensuite une partie de ce que nous appellerons les outils communicationnels numériques représentatifs du web 2.0. Enfin nous décrirons Facebook, plateforme du web social sur laquelle nous avons constitué notre corpus, au travers de l'imbrication des outils communicationnels numériques que ce site propose aux locuteurs.

## **I.2.1. Linguistique, informatique et numérique**

Nous souhaitons revenir ici sur la différence entre informatique et numérique lorsqu'on les aborde dans une perspective linguistique. Si les sciences du langage semblent avoir préféré jusqu'ici l'informatique au numérique, il ne faut pas en oublier les différences qui existent entre ces deux domaines.

### **I.2.1.1. Linguistique et informatique**

Les sciences du langage se sont très tôt intéressées à l'informatique et sont associées au développement de l'intelligence artificielle dès ses débuts dans les années 1950. Pourtant, le développement de l'informatique et du numérique ne se correspondent pas. Il semble que la linguistique soit restée dans le camp de ses premières amours, négligeant les nouveaux usages de la machine proposés par l'électronique.

Dans son carnet de recherche, Marie-Anne Paveau évoque le problème en ces termes :

« L'informatique et le numérique ne font pas la même chose et ne le font pas pour atteindre les mêmes objectifs, même s'il existe de nombreux nœuds de croisement. Des domaines se dessinent autour de chacun d'eux et il se trouve que la linguistique figure de manière privilégiée dans l'un mais non dans l'autre. » (Paveau 2012a : en ligne)

Elle met l'accent sur l'importance du choix de départ qui a été fait par la linguistique de s'associer à l'informatique dans l'évolution actuelle de cette discipline. De ce fait, l'informatique garde un lien privilégié avec la linguistique, notamment au travers du développement des théories et des logiciels de traitement automatique des langues (TAL) mais également dans les interrogations autour de l'interaction homme-machine.

Cette relation privilégiée entre informatique et linguistique a donné naissance, en partie, à la linguistique de corpus, en utilisant la puissance de calcul de la première pour la création et l'analyse de corpus. Pourtant, en prenant la voie de l'« objectivité scientifique » offerte par l'informatique, la linguistique a laissé de côté l'autre facette de la technologie : le numérique.

### **I.2.1.2. Numérique et linguistique**

La notion de numérique est aujourd'hui au centre de toutes les attentions. On pourrait crier au phénomène de mode, pourtant, elle nous semble la plus adaptée à décrire le contexte de notre recherche.

Il serait tentant d'envisager le numérique et l'informatique comme les deux faces d'une même pièce. L'une est celle de la technologie, il s'agit de l'informatique, c'est-à-dire les logiciels, les codes, les structures sous-jacentes, les logiques mathématiques à l'œuvre. Et l'autre est l'expression de la première, ce qui est donné à voir et à manipuler par les utilisateurs, c'est-à-dire le numérique. Il s'agit du contexte dans lequel l'internaute évolue, quel que soit le type de support informatique (site, application, blog, etc.) ou physique (tablette, ordinateur, smartphone, etc.).

La linguistique a donc tout intérêt à s'emparer de cet objet qui, quelle que soit la forme envisagée, n'est que communication puisqu'il s'agit de l'expression d'un code sous-jacent (l'informatique) visant à communiquer et/ou à permettre de communiquer. Elle s'y intéresse d'ailleurs de plus en plus. L'intervention du terme numérique pourrait presque être anodine s'il n'était pas question, à travers lui, de définir un champ complexe dont les limites restent floues en raison de la nature même de l'objet auquel il s'intéresse.

C'est cette complexité qui nous pousse à décrire les outils communicationnels numériques car, qu'ils soient monopolisés ou pas dans la communication, leur existence et les possibilités qu'ils représentent ont un impact sur le locuteur. Ils font partie intégrante du contexte, de l'environnement et du cadrage (au sens de Goffman) préalable à la rédaction des énoncés sur internet.

## **I.2.2. Les outils communicationnels numériques**

Le terme « outil communicationnel numérique » est choisi ici pour désigner les différents moyens à disposition de l'utilisateur pour entrer en communication sur le web 2.0. Certains existaient déjà sur le *world wide web* (comme les mails ou les services de chat) mais ils sont désormais décloisonnés et apparaissent, le plus souvent, comme différentes options pour le locuteur.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi le terme d'outil, qui nous semble le mieux à même de décrire cette utilisation intentionnelle. Par exemple des locuteurs communicants via un service de visioconférence peuvent choisir, à un moment de leur échange, d'utiliser un service de chat en parallèle. Ce choix peut être fait pour pallier une défaillance technique (problème de son) ou peut venir compléter la conversation orale par du texte et/ou des images.

La liste des supports présentés ici ne se veut pas exhaustive. Cet objectif serait difficilement atteignable compte tenu de la rapidité d'évolution de la communication numérique et du nombre croissant des variantes d'un même outil. De plus, une liste trop détaillée risquerait de compliquer la vision d'ensemble que nous souhaitons apporter.

Pour illustrer les différentes possibilités de communication disponibles sur le web 2.0 nous avons choisi de décrire un panel d'outils communicationnels numériques, indépendamment les uns des autres, à l'aune de leur nature synchrone, asynchrone ou collaborative.

### **I.2.2.1. Le critère de synchronicité**

La notion de synchronicité représente une différence essentielle dans la production finale des locuteurs. Rachel Panckhurst, dans son article « le discours électronique médié : bilan et perspectives » (Panckhurst 2006a), en donne une matérialisation sous la forme du tableau suivant :



	Courriel (1999)	(forum) (2005) M2	M2 (chat) (2005)
Noms	69%	53%	44%
Verbes	18%	25%	32%
Adjectifs	8%	8%	8%
Adverbes	5%	13%	17%

Catégories syntaxiques (occurrences) en fonction des différents moyens de communication (comparaison 1999/2005).

Pour réaliser ce tableau, elle s'est appuyée sur deux corpus, le premier réunissant des échanges de mails, le second regroupant plus de 1500 messages sur forum et chat. Les différences syntaxiques qui apparaissent en fonction de l'outil communicationnel choisi par les internautes nous semblent parlantes quant à la pertinence du critère de synchronicité. Notons toutefois que les corpus n'ont pas été constitués aux mêmes dates. Cela pourrait quelque peu biaiser la comparaison s'il s'avère par exemple que le recrutement social des internautes s'est élargi entre ces dates (démocratisation) ou bien que les fonctionnalités techniques du courriel aient évolué.

La notion de la synchronicité nous permet de sortir du clivage oral/écrit qui ne semble pas correspondre à la réalité du discours numérique. Il est clair que les énoncés numériques ont une forme scripturale puisqu'ils passent nécessairement par la médiation du clavier. Les formes de communication numériques se rapprochant le plus de « l'oral » semblent en fait partager avec ce genre (à des degrés différents) le trait de synchronicité.

C'est en tout cas ce que l'on peut constater sur le tableau de Panckhurst présenté ci-avant, qui montre que les énoncés provenant de chats présentent un pourcentage plus élevé de verbes et d'adverbes que ceux relevés dans les courriers électroniques et les forums. Particularité rattachée à la communication orale. Les courriels présentent en revanche une plus grande proportion de noms, ce qui les rapprocherait des traits de l'écrit hors ligne (Blanche-Benveniste 1993).

Le forum, forme synchrone ou asynchrone en fonction des choix des utilisateurs, présente une structure à mi-chemin entre celle des mails et celle des chats, qui est cohérente avec le degré de synchronicité de cet outil.

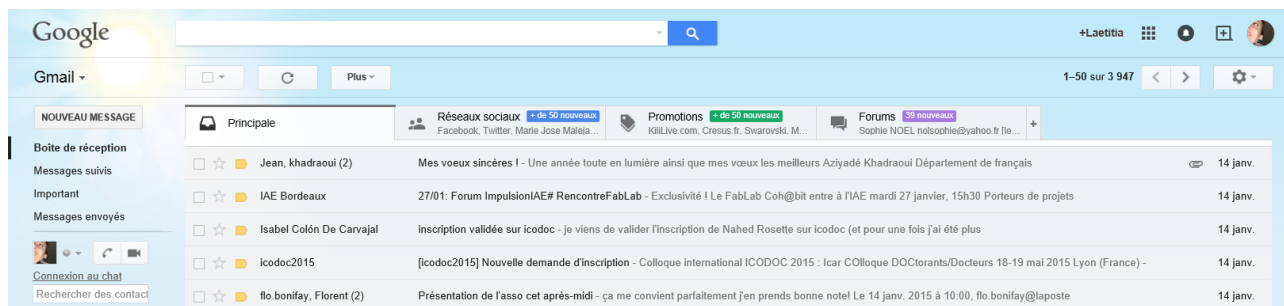
### **I.2.2.2. Les dispositifs Asynchrones**

Les outils asynchrones sont difficiles à appréhender car il est tentant de les rapprocher de dispositifs préexistants de l'écrit hors ligne. Pourtant, il est parfois difficile de les faire correspondre parfaitement avec le modèle. Le fait de renvoyer à des supports communicationnels connus ne doit pas empêcher d'analyser ces phénomènes qui se manifestent dans un contexte totalement nouveau offrant des possibilités inexploitées jusque-là.

#### **Le courrier électronique**

Le premier e-mail est envoyé en 1972 par l'ingénieur Ray Tomlinson. Il s'agit d'un service de transfert de messages envoyés par un système de messagerie dans la boîte électronique d'un ou de plusieurs destinataires choisis par l'émetteur. La nature asynchrone du courrier électronique permet aux utilisateurs de prendre leur temps pour composer et éditer leurs messages. Le caractère informel de certains contenus est contrebalancé par l'existence de messages électroniques qui sont soigneusement édités, formalisés et linguistiquement complexes.

La nature asynchrone de ce support communicationnel signifie que les utilisateurs peuvent choisir le moment le plus opportun pour communiquer. À cela s'ajoute un sentiment d'urgence de la communication, en particulier dans le milieu professionnel. La facilité des échanges par courriels a significativement augmenté le volume de travail et la pression professionnelle de nombreux employés. Les caractéristiques asynchrones permettent aux utilisateurs de gérer leur présentation de façon bien plus efficace que la communication téléphonique ou en situation de face-à-face.



## Page d'accueil d'une boîte de réception de courrier électronique

Ce sont ces particularités qui font de l'e-mail un mode de communication électronique très répandu aussi bien au niveau personnel que professionnel. Les internautes peuvent avoir plusieurs boîtes mail, pour séparer par exemple les échanges personnels et professionnels. Les boîtes de réception des messages électroniques évoluent dans ce sens en proposant de trier les courriels dès leur arrivée. On le voit dans l'image ci-dessus, Gmail propose de classer les messages en fonction de leur émetteur sous la forme d'onglets. Ici nous comptons quatre catégories (Principale, Réseaux sociaux, Promotions et Forums) mais l'utilisateur peut en ajouter et se créer des filtres personnalisés pour optimiser sa réception.

Le courrier électronique a fait l'objet de nombreuses recherches en linguistique et il a souvent été décrit comme un « écrit spontané hâtif » (Cusin-Berche 1999, Claudel 2004), le rapprochant ainsi de plusieurs formes bien connues de l'écrit traditionnel comme la lettre ou le billet. Cette filiation a ses limites, notamment lorsque l'on considère les possibilités offertes par le courrier électronique comme la mailing-list. Il s'agit d'une utilisation spécifique du courrier électronique, développée au début des années 1980, qui permet la diffusion massive de messages à un grand nombre d'utilisateurs possédant une adresse mail et étant préalablement inscrits à cette liste.

La mailing-list est gérée par un logiciel installé sur un serveur (Develotte, Kern et Lamy, 2011). Les mailing-list ont connu un grand succès de la fin des années 1980 au début des années 1990. Elles portaient alors essentiellement sur des sujets intellectuels reflétant les centres d'intérêt des principaux utilisateurs d'internet à cette époque-là, souvent liés aux milieux universitaires. Plus tard la palette de sujets s'est élargie mais c'est un mode de communication qui a toujours tendance à attirer un lectorat universitaire ou professionnel (Herring, 2002).

## Le forum

Les forums de discussions ont été créés en 1979 par deux étudiants de l'université de Duke en Caroline du Nord sur le réseau Usenet<sup>16</sup> (Develotte, Kern et Lamy, 2011). Ce sont des espaces de discussion ouverts à plusieurs participants au sein desquels les messages sont archivés, permettant ainsi un mode asynchrone.

Les discussions y prennent place sous la forme de « fils » de messages, à publication instantanée ou différée. Ce qui est publié sur un forum est en général durable car les messages ne sont pas effacés, ils sont en principe modifiables *a posteriori* par leur auteur ou un administrateur. Les discussions sur les forums de discussion sont beaucoup moins libres que dans les chats, ici c'est la lisibilité qui prime sur la spontanéité et il existe également des règles éthiques à respecter. Beaucoup de forums exigent l'acceptation d'une charte au respect de laquelle des modérateurs veillent.

Les forums de discussion offrent des fonctionnalités techniques différentes, certains permettent de répondre à un message en particulier tandis que d'autres ne proposent que des réponses globales au sein du fil de discussion. La plupart des forums sont organisés en sujets (fils) de discussion. Un premier message entame un nouveau fil. Ensuite, chaque réponse à ce message ouvre un fil de discussion.

---

<sup>16</sup> Unix accessible par l'internet



## Forum des Têtes Chercheuses

Forum de l'association de doctorants les Têtes Chercheuses

• Forum • FAQ • Rechercher • Membres • Panneau de l'utilisateur • 0 nouveau message privé • Déconnexion [ Admin ]



Dernière visite le 12 Jan 2015 10:19 | Messages sans réponses | Sujets actifs

Messages non lus | Nouveaux messages | Mes messages

Index du forum			
Heures au format UTC + 1 heure			
Forum	Sujets	Messages	Dernier message
<b>La thèse...</b>			
■ <b>Théorie</b> Faisons de la veille scientifique ensemble !	0	0	Pas de message
■ <b>Méthodologie</b> Des questions ou des astuces sur la rédaction, les présentations, les communications...	5	5	Des ressources sur l... 06 Jan 2015 09:11 Florence Bonifay ➡
<b>Le doctorat</b>			
■ <b>Bourses et Jobs !</b> Vous cherchez des informations ou vous avez des annonces à partager ? C'est ici !	2	2	Doctorants ED3LA vou... 15 Jan 2015 13:21 Florence Bonifay ➡
■ <b>Agenda scientifique</b> Pour diffuser les appels à communications ou les dates d'événements scientifiques en SHS	5	6	Re: "Ma thèse en 180... 14 Jan 2015 10:29 Florence Bonifay ➡
<b>Vie de doctorant</b>			
■ <b>Agenda culturel</b> Pour sortir, lire, découvrir, mais surtout : faire autre chose que la thèse !	5	5	Projection du film "... 13 Jan 2015 19:14 Florence Bonifay ➡

## Index du forum de l'association des Têtes Chercheuses

Il existe deux possibilités de présentation : un modèle chronologique, où chaque message est au même niveau et ne fait que suivre ou précéder un autre message dans le temps ; et un modèle hiérarchique, où chaque message est vu comme une réponse à un message antérieur. Tous ces fils de discussions sont regroupés en thématiques, un même forum pouvant accueillir plusieurs thématiques, voire plusieurs regroupements de thématiques.

Les forums proposent généralement à leurs membres un service de messagerie privée leur permettant de communiquer entre eux en dehors des fils de discussion. Ces messages échappent aux règles de modération, ils fonctionnent comme des boîtes mail miniatures.

Qu'il s'agisse de répondre dans le cadre d'un fil de discussion ou d'envoyer un message privé à un autre utilisateur, les boîtes de rédaction de messages sur les forums contiennent des outils de typographie.

## Forum des Têtes Chercheuses

Forum de l'association de doctorants les Têtes Chercheuses

• Forum • FAQ • Rechercher • Membres • Panneau de l'utilisateur • 0 nouveau message privé • Déconnexion [ Admin ]



Dernière visite le 12 Jan 2015 10:19 | Messages sans réponses | Sujets actifs

Messages non lus | Nouveaux messages | Mes messages

Index du forum » Le doctorat » Agenda scientifique

Heures au format UTC + 1 heure

Calendrier de l'école doctorale 3LA

[ Panneau de modération ]

**Répondre**

**Sujet:** Re: Calendrier de l'école doctorale 3LA

**Corps du message:**  
Entrez votre message ici, il ne doit pas contenir plus de 60000 caractères.

**Smileys**


**Options:**

Les BBcodes sont activés	<input type="checkbox"/> Désactiver les BBcodes
[img] est activé	<input type="checkbox"/> Désactiver les smileys
[html] est activé	<input type="checkbox"/> Désactiver les liens automatiques
[flash] est activé	<input checked="" type="checkbox"/> Attacher ma signature
[url] est activé	<input type="checkbox"/> M'avertir lorsqu'une réponse est postée.
Les smileys sont activés	<input type="checkbox"/> Verrouiller le sujet

## Rédaction d'un message : Forum des Têtes Chercheuses

Comme dans un mail, le locuteur dispose d'une grande palette d'accessoires pour agrémenter son message allant de l'insertion d'image ou de liens, aux *smileys* en passant par la typographie, comme on le voit dans l'exemple du forum des Têtes Chercheuses.

[Nouveau](#) [Répondre](#) Page 1 sur 1 [ 1 message ]

Auteur	Message
<b>Florence Bonifay</b>  Inscription: Déc 2014 Messages: 27 Sexe: ♀	<b>Sujet du message:</b> Guide du doctorant de l'université de Lyon Posté: 22 Jan 2015 09:38 Un "Guide du doctorant de l'université de Lyon" est téléchargeable sur le site de l'ED3LA : <a href="http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?breve156">http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?breve156</a> <hr/> <b>Florence Bonifay</b> PRAG de Lettres Modernes à Lyon 2 Doctorante en littérature du XVIe siècle à Lyon 2 Représentante élue des doctorants de Lyon 2
Haut	<a href="#">profil</a> <a href="#">MP</a> <a href="#">email</a>
Qui est en ligne	Utilisateurs parcourant ce forum: Aucun utilisateur enregistré et 0 invités
Permissions de ce forum:	Vous <b> pouvez </b> poster de nouveaux sujets Vous <b> pouvez </b> répondre aux sujets Vous <b> pouvez </b> éditer vos messages Vous <b> pouvez </b> supprimer vos messages
<a href="#">Index du forum</a> » <a href="#">La thèse...</a> » <a href="#">Méthodologie</a>	

## Illustration : message posté sur le forum des Têtes Chercheuses

Une fois le message en ligne plusieurs informations apparaissent en supplément de l'énoncé. On trouve notamment le nom de l'auteur (en haut à gauche), un rappel du sujet (juste au-dessus du message), la date et l'heure (en haut à droite). Des informations sur l'auteur sont également affichées (statistiques d'utilisation du forum, signature) et la présence éventuelle d'autres visiteurs sur le forum est signalée (« qui est en ligne »).

Enfin, deux boutons sont disponibles au-dessus du message, « Nouveau » (pour entamer un nouveau fil de discussion) et « Répondre » (pour répondre au message affiché).

Toutes les réponses à un message s'afficheront, par ordre chronologique, à la suite du premier.

## Le blog

Un blog est un site web sur lequel des billets sont déposés au fil du temps. Chaque billet est un ajout au blog. Le blogueur y délivre un contenu souvent textuel, enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias, sur lequel chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires (Develotte, Kern et Lamy, 2011). Le blog est le premier dispositif

interpersonnel sur lequel le locuteur peut intervenir directement en postant des commentaires, c'est le premier pas vers le web 2.0.

The screenshot shows the homepage of the blog 'Le blog des Têtes Chercheuses'. At the top, there is a navigation bar with links to 'OpenEdition', 'OpenEdition Books', 'Revues.org', 'Calenda', 'Hypothèses', 'Lettre & alertes', and 'OpenEdition Freemium'. Below this is a search bar and a language selector (FR, EN, ES, DE, PT). The main header features the title 'Le blog des Têtes Chercheuses' and the subtitle 'La vitrine numérique du travail des Têtes Chercheuses'. A navigation menu includes 'Activités de nos membres', 'Actualités', 'Articles', 'Billets', 'Événements', 'Infos pratiques', 'Journées d'études', 'Missile, JTC', and 'Vidéo'. The main content area displays a post titled 'Assemblée Générale le mardi 27 janvier !!!' by Laetitia Emerit, dated 12 janvier 2015. The post includes a small image of a cat and a text snippet: 'Nous vous donnons rendez-vous le mardi 27 janvier à 17h à l'amphi Fugier de Lyon2 pour l'Assemblée Générale de l'association ! Venez nombreux !'. Below this, there are two more posts: 'Dernière rencontre de 2014 : Mercredi 10 décembre !' (dated 8 décembre 2014) and 'Programme des JE 2014' (dated 31 octobre 2014). On the right side, there is a sidebar with a 'hypotheses.org' logo, a 'Présentation' section describing the association, and a 'Recent Posts' section listing recent articles. At the bottom, there are three columns: 'Appel à contributions Missile n°3 "Bizareries"', 'Appel à communication pour le colloque de jeunes', and 'Selfie ta thèse !' (dated 16 septembre 2014).

Page d'accueil du blog de l'association des Têtes Chercheuses

Si l'organisation visuelle du blog peut changer, l'accent est toujours mis sur les « billets » postés par le blogueur auxquels les internautes peuvent répondre sous la forme de commentaires.



---

## Laisser un commentaire

Authentifié comme [Laetitia Emerit](#). [Déconnexion](#)

Notify me of followup comments via e-mail

---

A blog proposed by [OpenEdition](#)  
[Notice](#) - [Syndication Feed](#) - [Credits](#) - [ISSN in process](#)

### Espace réservé aux commentaires : blog des Têtes Chercheuses

Contrairement aux messages sur les forums, les commentaires sont en texte brut et sont soumis à l'autorisation du blogueur. Celui-ci peut donc choisir de publier les commentaires des internautes qui apparaitront alors comme des réponses à son message initial.

Les compétences techniques nécessaires à la création et à l'animation d'un blog sont minimes, ce qui va participer à propulser ce mode de communication électronique au rang de « phénomène mondial ». De plus, les plateformes qui hébergent les blogs (Hypothèses, skyblog...), facilitent la tâche des auteurs en mettant en ligne des tutoriels et en créant des listes de diffusion qui permettent aux blogueurs d'échanger et de s'entraider.

Outre cette facilité d'accès, les « facteurs clés de succès » de la blogosphère sont à chercher à la fois dans le besoin d'expression des locuteurs (crise, vie politique, catastrophes naturelles...) et dans la surreprésentation de ces supports dans les médias. Certains blogs ont aujourd'hui acquis suffisamment d'importance pour avoir un impact concret sur le monde hors ligne et il n'est pas rare que des blogueurs de mode ou de cuisine soient invités dans les médias pour donner leur avis en tant qu'« experts ».

Bien que nous ayons intitulé cette partie « les dispositifs asynchrone » il serait préférable de les considérer en fonction d'une échelle de synchronicité qui serait sans doute plus juste que la dichotomie « asynchrone/synchrone ». En effet, les outils décrits ci-avant

sont conçus comme asynchrones, pourtant les utilisateurs peuvent les détourner en fonction de leur réactivité et en avoir une utilisation quasi-synchrone. Ce n'est pas vrai pour le blog qui relève plus du monologue que de la conversation, en revanche cela peut bien être le cas des commentaires de blogs, des mails ou des forums.

### **I.2.2.3. Les dispositifs Synchrones**

Les dispositifs permettant une communication synchrone font partie des constituantes essentielles de la communication numérique. La médiation de l'ordinateur et l'utilisation des réseaux informatiques a permis leur apparition dès les premières heures d'internet. Ils sont une source très riche d'interrogations sur le langage. La notion de synchronicité influence le discours tant dans la forme que dans le fond. Elle brouille les frontières que l'on pensait bien définies entre l'oral et l'écrit en insérant une « zone floue » au sein de laquelle de nouvelles possibilités s'offrent au langage.

#### **Le chat**

Le premier dispositif permettant une communication synchrone est le chat. Il apparaît pour la première fois en Finlande en 1988 où Jarkko Oilarinen, étudiant de l'université d'Oahu, met au point *l'Internet relay chat* (IRC) pour permettre à plusieurs participants de communiquer de façon synchrone à travers les réseaux informatiques.

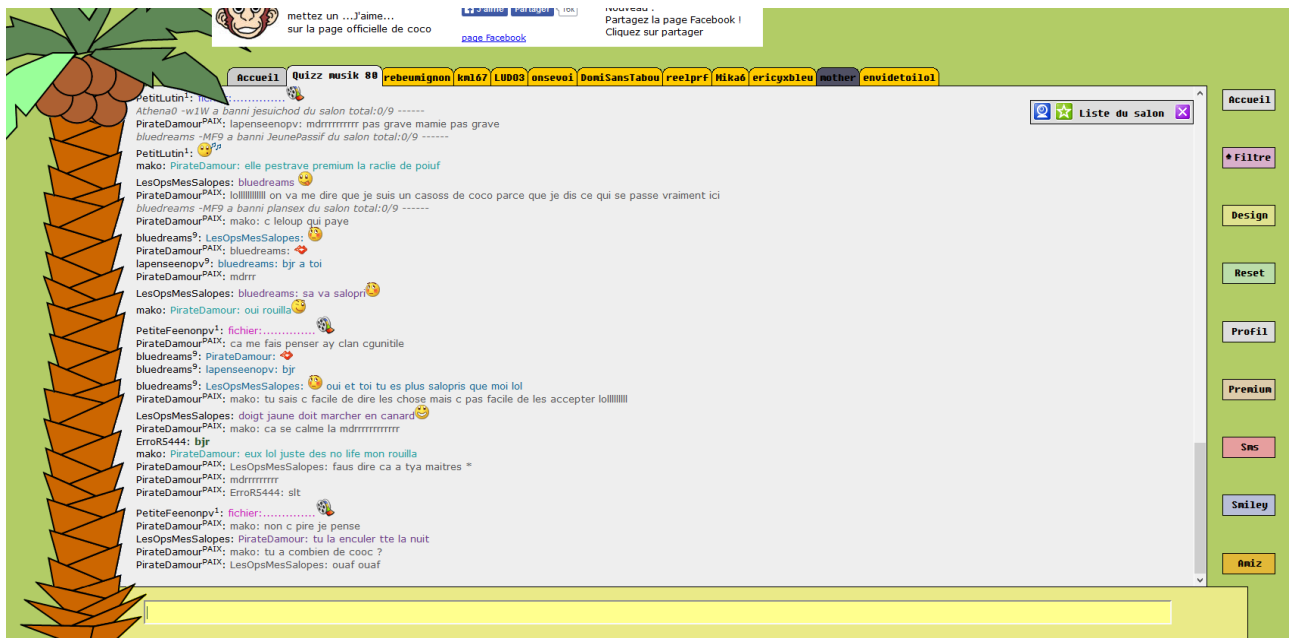
En pratique, les utilisateurs connectés à un site de chat rejoignent des « salons de discussion » et communiquent en tapant des messages qui sont transmis dans leur intégralité lorsque l'utilisateur appuie sur la touche « envoyer ». Les messages sont visibles par tous les internautes présents dans le « salon de discussion » où ils apparaissent dans l'ordre temporel dans lequel ils ont été envoyés. Le pseudonyme de l'émetteur du message est automatiquement et systématiquement ajouté à celui-ci. La nouveauté du chat par rapport à des protocoles de partage d'écran est que les conversations sont enregistrées et stockées sur une période donnée par le site.

L'une des caractéristiques les plus saisissantes des chats est qu'ils apparaissent souvent comme chaotiques au premier abord. Lorsque plusieurs participants sont impliqués, les messages peuvent se succéder, voire se chevaucher et il devient compliqué de les démêler les uns des autres *a posteriori*.

Cependant, les mêmes caractéristiques qui rendent le chat fragmenté et chaotique le rendent aussi populaire en développant le côté interactif et ludique. Dans le cadre du chat « *jouer avec les règles c'est la règle* » (Chovancová, 2009). Une autre caractéristique du chat est la notion d'espace-temps : il appartient à un temps différent pour chaque interlocuteur en fonction de sa propre perception contingente.

Le chat a attiré l'attention d'un certain nombre de chercheurs s'intéressant à Internet. Les caractéristiques du discours numérique observable sur les chats sont l'utilisation d'abréviations (comme « lol »), d'une forme d'orthographe non conforme à la norme et du graphisme ASII (Herring 2002). Nous reviendrons sur ces particularités du discours que nous appellerons l'« e-sms » dans la suite de ce travail. Il est tout de même intéressant de noter dès à présent la relation qui existe entre synchronicité et e-sms.

Dans les deux images ci-après on peut voir la physionomie générale d'un salon de chat consulté le 16 janvier 2015 :



Vue globale du chat coco.fr

PirateDamour<sup>PAIX</sup>: ca me fais penser ay clan cgunitile  
 bluedreams<sup>9</sup>: PirateDamour: 🍷  
 bluedreams<sup>9</sup>: lapenseenopv: bjr  
 bluedreams<sup>9</sup>: LesOpsMesSalopes: 😬 oui et toi tu es plus salopris que moi lol  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mako: tu sais c facile de dire les chose mais c pas facile de les accepter lollllllllll  
 LesOpsMesSalopes: doigt jaune doit marcher en canard 😊  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mako: ca se calme la mdrrrrrrrrrrr  
 ErroR5444: bjr  
 mako: PirateDamour: eux lol juste des no life mon rouilla  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: LesOpsMesSalopes: faus dire ca a tya maitres \*  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mdrrrrrrrrr  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: ErroR5444: slt  
 PetiteFeenonpv<sup>1</sup>: fichier:..... 🎬  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mako: non c pire je pense  
 LesOpsMesSalopes: PirateDamour: tu la enculer tte la nuit  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mako: tu a combien de cooc ?  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: LesOpsMesSalopes: ouaf ouaf  
 bluedreams<sup>9</sup>: LesOpsMesSalopes: 😡  
 LesOpsMesSalopes: PirateDamour: sale negre 🤨  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: mdr  
 mako: LesOpsMesSalopes: tu beugue tarlouze  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: laisse ca maide a monté mes points  
 PirateDamour<sup>PAIX</sup>: 😬

## Zoom sur les conversations du chat coco.fr

Dans l'image ci-dessus on peut relever plusieurs particularités liées aux conversations dans les chats. Les énoncés se suivent mais sont différenciés par des couleurs différentes attribuées automatiquement à chaque locuteur entrant dans la conversation. Lorsque le message est une réponse à un énoncé précédent, le pseudonyme du premier locuteur est ajouté en début de message. On peut également noter la présence de nombreux *smileys*, sigles, abréviations, rébus consonantiques et autres marques généralement attribuées à l'e-sms.

## La messagerie instantanée

Introduite sous sa forme grand public en 1996, il s'agit d'une messagerie synchrone qui permet de recevoir et d'envoyer instantanément des messages tout en gérant une liste de contacts. La messagerie instantanée la plus connue est celle proposée par Microsoft à partir de 1999 : *MSN Messenger*. En 2005 elle a été renommée *Windows live messenger* (WLM) et a ajouté la visioconférence. Ce service de messagerie a fonctionné jusqu'au 8 avril 2013, date à

laquelle Microsoft (entreprise propriétaire de WLM) a racheté le logiciel concurrent Skype qui réunit désormais les fonctionnalités des deux services de messagerie.

La messagerie instantanée (MI) diffère du courrier électronique du fait que les conversations se déroulent de façon synchrone. La plupart des services modernes offrent un système de notification de présence, indiquant la présence des individus de la liste de contacts et leur disponibilité pour discuter. Les premiers programmes de MI fonctionnaient par une transmission lettre par lettre, ce qui renforçait l'aspect synchrone de la conversation.

Aujourd'hui, le destinataire ne voit le message de l'expéditeur apparaître qu'après validation. Selon les logiciels il peut être informé du fait que son message ait été visionné par son interlocuteur et savoir si celui-ci est en train de taper une réponse. Il est également possible d'afficher un message de statut qui remplit une fonction similaire à un message de répondeur en renseignant tous les contacts de la liste.

Dans les dernières versions, les services de messagerie instantanée ont intégré les appels téléphoniques et la visioconférence, grâce à la webcam, mais aussi toutes sortes d'applications collaboratives (tableau blanc, édition de texte, jeux, etc.), d'envoi de messages automatiques et de notifications (supervision, « *push* » d'informations, etc.). L'outil de messagerie instantanée est également intégré dans les réseaux sociaux et les boîtes mails. L'image ci-dessous montre une capture d'écran de la messagerie instantanée intégrée à Facebook :



Messagerie instantanée de Facebook

On voit, en haut à droite de l'image, les boutons permettant d'ajouter des locuteurs à la conversation (icône : « silhouettes + ») ou de passer en mode visioconférence (icône : « caméra »). L'image de profil de l'interlocuteur apparaît avant chacun de ses messages alors que son pseudonyme n'est visible que dans le ruban supérieur de la fenêtre. Enfin, les bulles contenant les messages ont des couleurs différentes pour le locuteur et l'interlocuteur afin de faciliter la fluidité de la conversation.

## **La visioconférence**

Avant que la visioconférence ne soit techniquement accessible, le téléphone par internet s'est développé dès que les logiciels de messagerie instantanée ont permis la communication audio et s'est répandue dans le grand public à partir de 2003, grâce à l'arrivée du logiciel Skype. Ce logiciel, dans sa première version, permettait aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques gratuits à travers internet.

Depuis l'invention de la webcam en 1991, il est possible d'organiser des discussions (à titre privé ou professionnel) avec des personnes physiquement distantes. Pourtant au début des années 1990 seules les très grosses entreprises (ou celles disposant d'un système informatique de pointe) pouvaient se permettre d'utiliser la visioconférence. La diffusion de logiciels comme *Net Meeting Messenger* à partir de 1998 et l'accessibilité des messageries vidéo comme *Windows Live Messenger* ou la version 2 de Skype ont rendu ce moyen de communication de plus en plus populaire (Develotte, Kern et Lamy, 2011). Le nombre d'utilisateurs continue d'augmenter avec les applications sur smartphones et tablettes de ces logiciels.

### **I.2.2.4. Les dispositifs collaboratifs**

Enfin, il existe une catégorie d'outils communicationnels numériques pour lesquels la notion de synchronicité ne nous semble pas la plus pertinente. Il s'agit des dispositifs qui permettent une écriture à plusieurs mains, ou plus précisément : à plusieurs claviers. Ces outils dits « collaboratifs » se multiplient sur internet. Ils sont l'expression-même du web 2.0 qui se veut résolument social et tourné vers le service aux utilisateurs.

## Les wikis

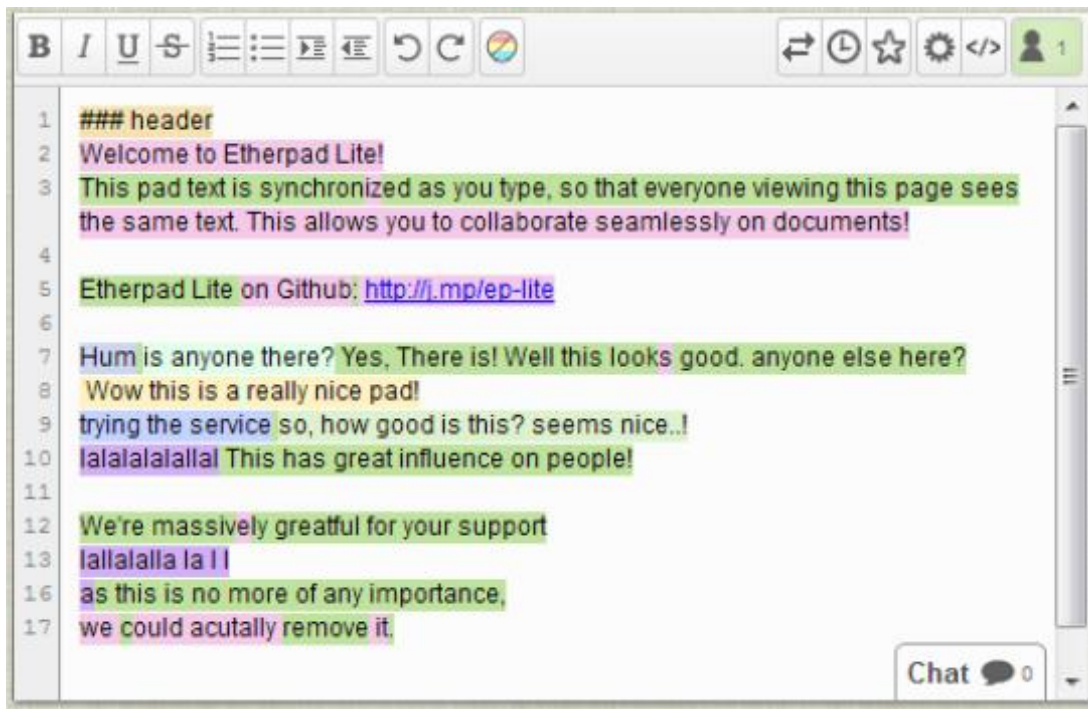
Nous mettons volontairement le terme au pluriel car il existe plusieurs éditeurs de wikis qui peuvent présenter des fonctionnements légèrement différents. Le principe du wiki, quel qu'il soit, est de permettre à plusieurs internautes d'écrire ensemble un texte unique publié en ligne. Chaque locuteur peut modifier ou supprimer du texte à tout moment, toutes les modifications sont enregistrées par le système informatique qui en garde une trace et associe les versions successives aux noms de leurs auteurs. Rien ne disparaît d'un wiki, toutes les versions d'un document sont consultables *a posteriori* et peuvent être rétablies par n'importe quel auteur du document.

Le plus connu des wikis est l'encyclopédie Wikipédia dont la première version en français est apparue le 19 mai 2001. « *En décembre 2001, soit environ six mois après sa création, Wikipédia en français abritait 55 articles. En date du 16 janvier 2015, elle contient 1 580 838 articles.* » (Wikipédia, consulté le 16/11/2014). Il s'agit d'un projet d'encyclopédie collective et collaborative sur Internet que chaque internaute peut enrichir en créant un nouvel article ou en modifiant un article existant.

Outre ce wiki historique il existe des moteurs de wiki libres comme Yeswiki qui permettent de créer et de gérer des sites internet ou intranet fonctionnant sur le modèle de l'écriture collaborative. Ces outils sont destinés aux groupes d'internautes souhaitant se doter d'un outil pour coopérer via Internet, que ce soit pour la création d'un lexique, la rédaction d'un livre ou l'organisation d'un évènement.

## Etherpad

Etherpad est un outil, qui peut s'utiliser directement en ligne ou se télécharger sur un serveur, et qui permet la prise de note à plusieurs mains (ou claviers). Les modifications apportées par un utilisateur sont immédiatement reproduites chez les autres. Ainsi le texte partagé reste le même pour tous. Chaque auteur est signalé par une couleur de surbrillance différente ce qui permet de suivre les interventions de chacun sur le texte.



Capture d'écran : Etherpad

Afin de faciliter la collaboration à distance, en plus de sa zone de texte chaque document comporte une liste des utilisateurs connectés (en haut à gauche), ainsi qu'une fenêtre de messagerie instantanée (en bas à gauche).

Contrairement aux wikis, les documents créés sur Etherpad ne sont pas publiés en ligne, une invitation est nécessaire pour ajouter un nouvel utilisateur mais il n'est pas obligatoire de s'inscrire sur le site ou d'installer le logiciel sur son ordinateur personnel.

En revanche, comme sur les wikis, l'historique des modifications est enregistré automatiquement, lettre par lettre. Il est également possible de faire défiler cet historique sous la forme d'une animation vidéo dans une fenêtre séparée.

Enfin, Etherpad permet également de créer des équipes de travail et d'organiser les autorisations des membres via l'ajout de mots de passe.

Il existe d'autres outils d'édition collaborative de textes en ligne, fonctionnant sur des modèles similaires comme Gobby et Co-Ment.

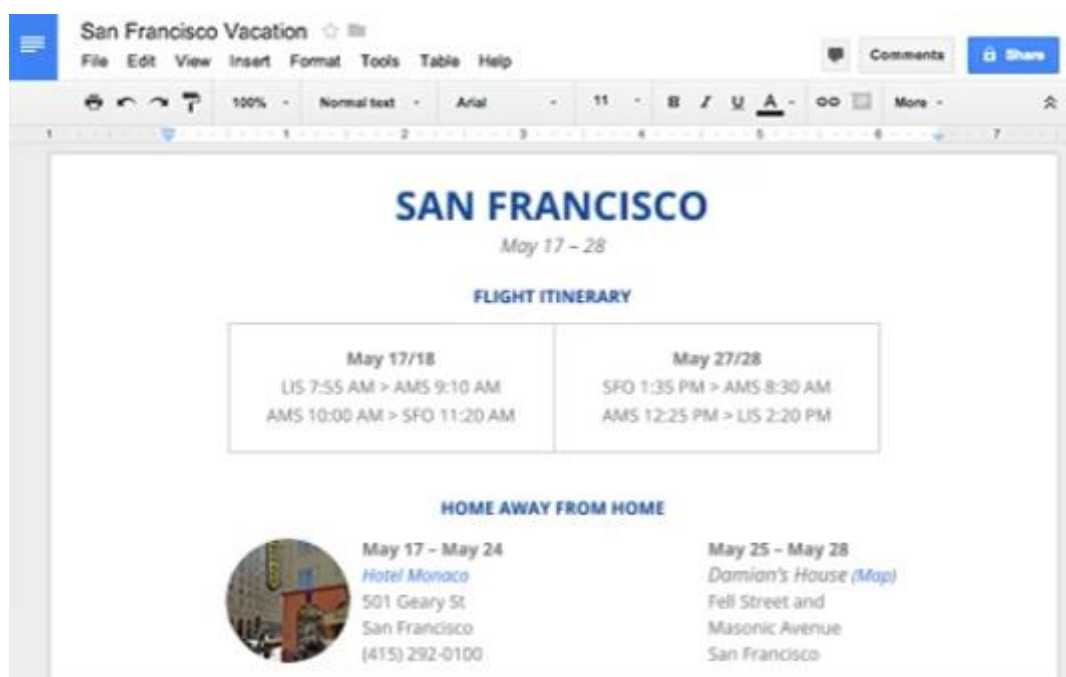


## Google Docs

Google Docs est une suite intégrée de bureautique en ligne, gratuite. Il permet notamment de créer et éditer son travail, de rédiger à plusieurs et en même temps un document (tout en voyant les modifications en temps réel) et de le stocker.

Le fonctionnement de Google Docs est assez proche de celui d'Etherpad mais les outils proposés pour créer des documents vont plus loin. Il propose de travailler, en ligne ou hors ligne, sur tous les types de documents d'une suite bureautique classique type Microsoft Office (tableurs, diapositives, questionnaires, texte).

Il n'est pas publié en ligne. Les documents mis ou créés sur Google Docs restent stockés dans un espace personnel rattaché à la boîte mail (Gmail) du ou des utilisateur(s). Pour qu'un nouvel utilisateur puisse y accéder, il doit recevoir une invitation.



Capture d'écran : Google Docs

On voit dans la capture d'écran ci-dessus qu'il ressemble visuellement à un outil de bureautique classique. Il n'existe pas de chat associé mais il est possible de créer une alerte mail pour être tenu informé de toutes les modifications en temps réel. Il s'agit plus d'un outil de travail sur le long terme que de prise de notes à plusieurs.

Il est possible d'inviter deux types d'utilisateurs :

- Les collaborateurs : ils ont le droit de modifier des fichiers et ils peuvent les copier sur leur ordinateur. Sur autorisation, ils peuvent également inviter d'autres personnes à collaborer au document.
- Les lecteurs : ils peuvent simplement consulter la dernière version d'un document (aucune modification n'est autorisée), mais ils ont le droit de la copier sur leur ordinateur.

Nous avons choisi de rester dans une description très factuelle de ces outils communicationnels numériques afin de présenter une vision globale du panorama des possibilités offertes par le web 2.0 aux locuteurs. Toutefois, nous avons conscience que les limites entre les concepts de synchronicité, d'asynchronicité et d'espaces collaboratifs ne sont pas aussi nettes. L'appropriation des outils par les internautes donne lieu à des détournements qui posent questions. On peut rencontrer des échanges de mails quasi-synchrones entre deux ou plusieurs interlocuteurs, idem sur un forum. Que dire également des commentaires sur un blog, doivent-ils être considérés comme faisant partie intégrante du propos du blog et dans ce cas s'agit-il d'une forme détournée d'écriture collaborative ? La question se pose, par exemple, lorsqu'une publication papier du blog est envisagée.

De même, chaque outil décrit ici séparément peut se retrouver lié à un autre au sein d'une superstructure de la communication numérique. Ce que Susan Herring avait appelé les CMCMC<sup>17</sup> (Herring 2012), et que nous présenterons dans le cadre du web social.

### **I.2.3. Facebook : une plateforme du web social**

Le web 2.0 est également appelé web social en raison de l'importance qu'ont pris les réseaux sociaux dans les bouleversements et le développement d'internet. En 2014, selon

---

<sup>17</sup> *Convergent media computer-mediated communication*

l'agence *We Are Social*, 83 % de la population française utilise internet régulièrement et 68 % de celle-ci est inscrite sur un réseau social. Facebook compte 864 millions d'utilisateurs quotidiens dont 20 millions en France, soit 42 % des Français adultes<sup>18</sup>.

### **I.2.3.1. Les Réseaux sociaux numériques**

Les réseaux sociaux n'ont pas attendus l'ère du numérique pour exister, ni même pour intéresser les chercheurs. La notion de « *social network* » (réseau social) est mentionnée pour la première fois dans un article de l'anthropologue britannique John A. Banes en 1954.

Depuis, le terme a été repris par les autres sciences humaines et Borlandi, Boudon, Cherkaoui et Valade nous proposent cette définition sociologique des réseaux en 2005 :

« Le terme de réseau désigne aussi bien des réseaux physiques (routes, téléphone, web) que des réseaux sociaux (relations entre personnes, etc.) ou des modèles (réseaux neuronaux). Une différence est que les réseaux physiques existent en dehors des échanges alors que les réseaux sociaux sont définis par les échanges. Cependant, les réseaux physiques sont des produits de l'activité sociale et les réseaux sociaux lorsqu'ils sont fondés sur des relations durables peuvent être considérés même en dehors des échanges (réseaux de parenté). En sociologie, un réseau est la structure formée par des contacts, des échanges ou des relations entre des personnes ou des institutions. » (Borlandi et al., 2005 : 600)

Les réseaux sociaux numériques (RSN) entrent dans cette définition, plus large, des réseaux. Leur nouveauté est d'être définis par des échanges numériques, ce qui va affecter à la fois la nature et le type de relation.

---

<sup>18</sup> L'agence We Are Social de Singapore publie chaque année des statistiques sur les usages d'internet.

Les réseaux sociaux numériques sont des objets polymorphes difficiles à définir précisément. En 2007, Boyd et Ellison proposent dans le *Journal of Computer-Mediated Communication* la définition suivante :

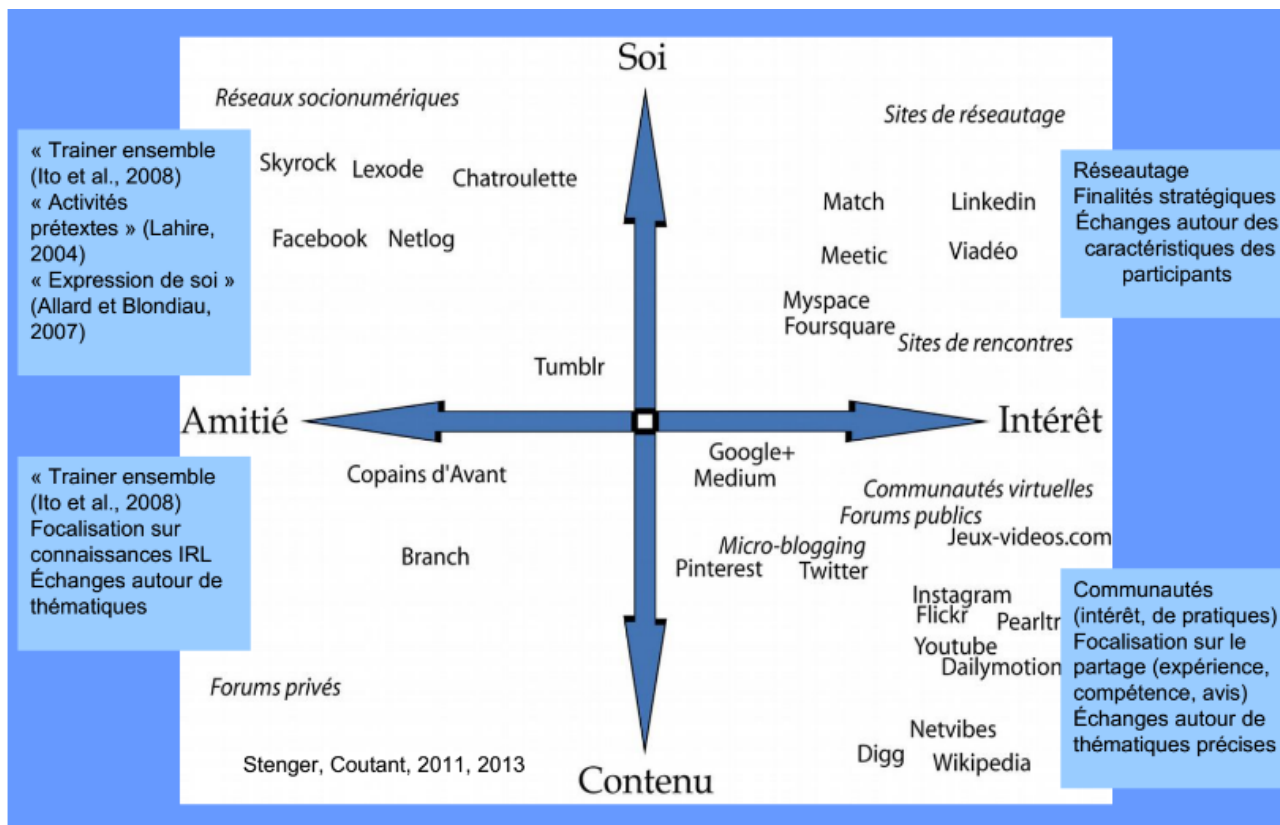
*“We define social network sites as web-based services that allow individuals to (1) construct a public or semi-public profile within a bounded system, (2) articulate a list of other users with whom they share a connection, and (3) view and traverse their list of connections and those made by others within the system. The nature and nomenclature of these connections may vary from site to site<sup>19</sup>.”* (Boyd et Ellison, 2007: 210-230)

Cette définition, assez neutre, laisse entrevoir les aspects incontournables des RSN que sont l’implication des utilisateurs, leur appartenance à un réseau de relations et la nature numérique de leurs échanges.

Pourtant il ne faudrait pas se demander ici ce que le numérique apporte aux réseaux sociaux mais plutôt l’inverse : qu’est-ce que les réseaux sociaux apportent au numérique ? Il nous semble que ceux-ci marquent un tournant dans l’histoire d’internet en offrant des plateformes adéquates au plein essor du web 2.0. Dans le schéma ci-dessous on peut voire une répartition des principaux médias du web 2.0 en fonction de leur utilisation :

---

<sup>19</sup> « Nous définissons les sites de réseaux sociaux comme des services du web permettant aux individus de (1) créer un profil public ou semi-public dans un système défini, (2) avoir une liste des autres utilisateurs avec lesquels ils partagent une relation, et (3) afficher et parcourir la liste de leurs relations et celles des autres au sein du système. La nature et la nomenclature de ces relations peuvent varier d’un site à l’autre. » (Notre traduction).



## Distinction des médias socionumériques (Domenget et Coutant 2014)

Dans cette répartition, les motivations des utilisateurs permettent de classer et de différencier les médias sociaux dont font partie les RSN. On comprend aussi qu'il existe une grande diversité, tant dans la forme de ces médias que dans l'utilisation qui en est faite par les internautes.

En prenant en compte cette diversité, il est difficile d'envisager une étude qui porterait sur « les réseaux sociaux numériques » vus comme un ensemble bien défini. C'est pourquoi, à notre sens, il est nécessaire de regarder du côté des outils communicationnels numériques qui peuvent être des liens entre les différents RSN. Cette optique, tout en conservant les traits communs réunis dans la définition de Boyd et Ellison (2007), permet de faire des observations dans le cadre d'un RSN qui soient par la suite transposables à un autre, en autorisant par exemple des comparaisons.

### **I.2.3.2. Présentation de Facebook :**

Facebook est, en 2014, le réseau social numérique le plus populaire au monde. La France n'échappe pas à ce phénomène, comme le montrent les chiffres publiés le 6 janvier 2015 sur le blog du modérateur :

« Sur les 26 millions d'utilisateurs actifs mensuels de Facebook en France, 17 millions y accèdent via un mobile. Les membres possèdent en moyenne 177 amis, 1,8 milliard de likes sont ajoutés chaque mois, 1 million de vidéos sont partagées, 187 millions de photos et 103 millions de statuts sont publiés et 734 millions de messages sont envoyés. En moyenne, les utilisateurs français passent 5 h 18 sur Facebook chaque mois. »

Après seulement 10 ans d'existence, Facebook est devenu le deuxième site web le plus visité au monde (après Google) et compte plus d'un milliard d'utilisateurs actifs (1,35 milliards en 2014).

Lorsque Mark Zuckerberg, son fondateur, a mis le site en ligne en 2004 il était destiné aux étudiants de l'université de Harvard. Dès le départ il rencontra l'enthousiasme des utilisateurs<sup>20</sup> et s'étendit rapidement aux autres universités américaines, puis, en septembre 2006, à toute personne de plus de 13 ans.

En 10 ans, l'ergonomie du site a évolué, de nombreuses applications concurrentes ont été rachetées<sup>21</sup> et des modifications ont été effectuées pour que le réseau social soit consultable depuis différents supports numériques (tablettes, smartphones, etc.). Ce qui fait le succès durable de ce réseau social réside peut-être dans sa capacité à s'adapter à la fois à l'évolution des technologies numériques, mais également aux exigences des utilisateurs sans pour autant trahir sa raison d'être : mettre les gens en relation.

---

<sup>20</sup> Seulement 24 h après sa mise en ligne le site comptait déjà 1 200 inscrits.

<sup>21</sup> C'est le cas d'Instagram par exemple qui permet de poster des photos sur le site. Il existe également depuis 2011 une collaboration avec Skype pour permettre des conversations vidéo directement sur le service de messagerie de Facebook.

C'est cette capacité d'adaptation et cette volonté de rester « à la mode » qui rend la question du langage sur Facebook si difficile à appréhender. L'apparition (parfois aussi la disparition) de dispositifs communicationnels, la diversité des locuteurs, la complexité des liens qui unissent les différents acteurs et enfin l'omniprésence du réseau social numérique, sont autant de fils à démêler avant d'atteindre l'énoncé du locuteur.

Cette configuration particulière du discours pose des questions sur la méthodologie de recueil et de description du corpus auxquelles nous consacrerons une autre partie de ce travail. Nous verrons que, comme le propose Marie-Anne Paveau (2013), il est sans doute certains éléments qui ne peuvent être séparés de l'énoncé sans que celui-ci perde une partie de son essence.

### **I.2.3.3. Les dispositifs communicationnels sur Facebook**

Sans prétendre décrire tous les dispositifs communicationnels passés, présents et à venir de Facebook, nous aimerions donner une illustration des principaux outils communicationnels numériques tels que nous les avons abordés au début de cette partie. Cela nous permettra de mieux comprendre comment une plateforme multimodale les intègre, se les approprie et les coordonne, donnant lieu à la CMCMC<sup>22</sup> (Herring 2012) comme l'a nommé Herring.

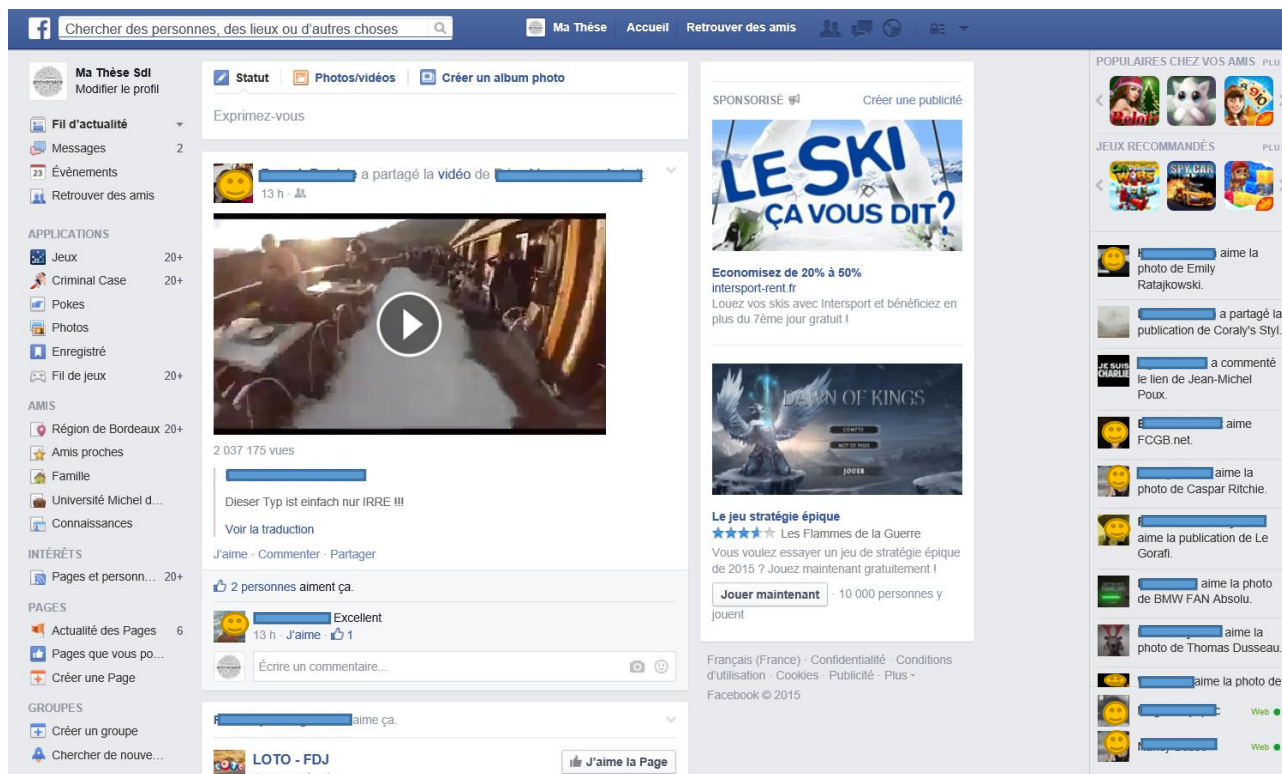
#### **Le fil d'actualité**

Il s'agit de la page d'accueil de Facebook qui apparaît une fois l'utilisateur connecté sur le site. Le fil d'actualité (ou *News Feed*) affiche les messages, photos, vidéos ou autres publications mises en ligne par les personnes appartenant à la liste de contact de l'utilisateur (ses « amis » Facebook). Le nombre de commentaires et de mentions « J'aime » (ou *Like*) reçus par une publication, ainsi que le type de publication (par exemple, une photo, une vidéo ou une mise à jour de statut) peuvent également augmenter sa probabilité d'apparaître.

---

<sup>22</sup> *Convergent Media Computer-Mediated Communication*

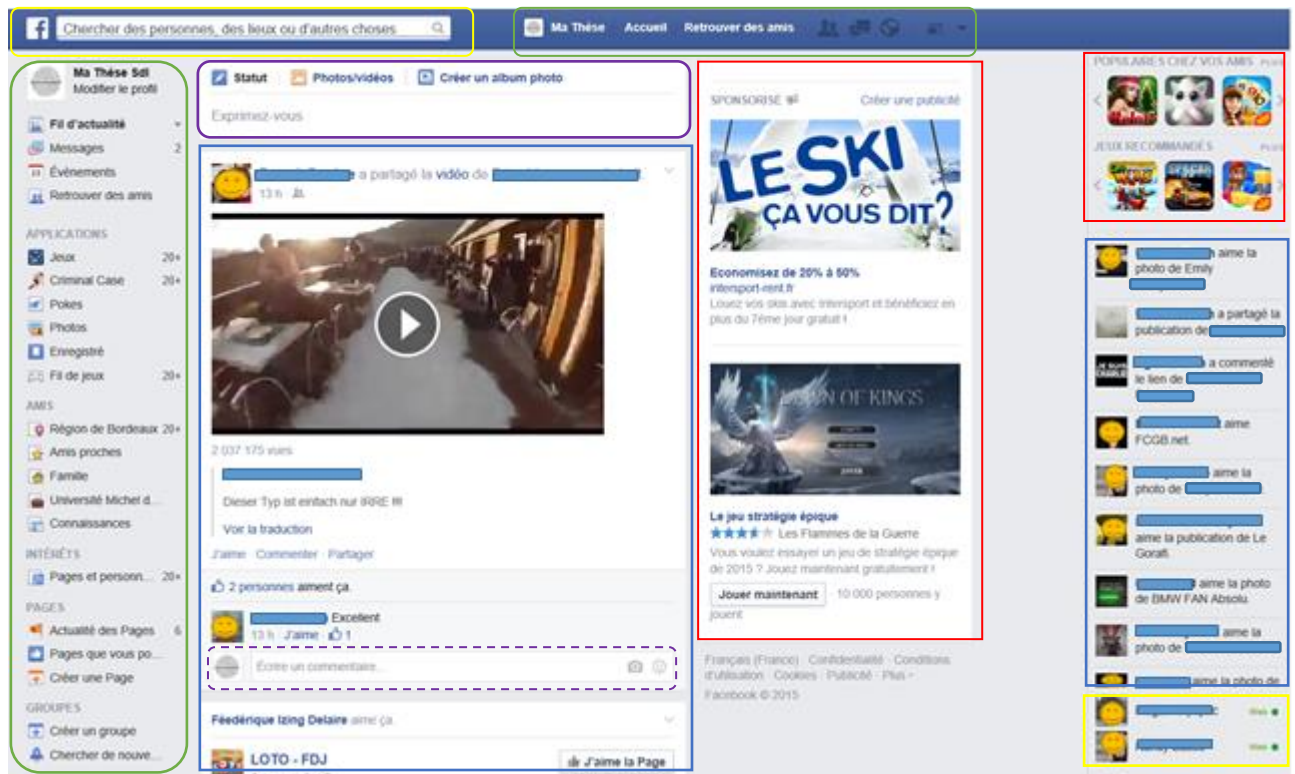
Le choix des publications affichées sur le fil d'actualité est géré par des algorithmes développés par le site que les utilisateurs peuvent paramétrer, dans une certaine mesure, en modifiant les « préférences » dans l'onglet approprié.



## Fil d'actualité du profil Facebook Ma Thèse Sdl

L'impression d'écran ci-avant montre le contexte élargi du fil d'actualité. L'écran peut se diviser en quatre parties comme suit :





## Fil d'actualité du profil Facebook Ma Thèse Sdl\_2

Cette répartition montre que le fil d'actualité est composé de plusieurs parties, représentées ici par des encadrés de couleurs 5 différentes.

Dans les encadrés jaunes on retrouve en haut à gauche la fonction de recherche de contacts et en bas à droite l'affichage des « amis » connectés en même temps que l'utilisateur et avec lesquels il est donc possible d'entrer en communication via le service de messagerie instantanée.

Les encadrés verts regroupent les informations personnelles de l'internaute. Dans le bandeau supérieur, les liens vers sa page personnelle (journal), et dans la colonne de gauche des filtres ou des liens vers des points d'intérêts (applications, jeux, amis, pages et groupes).

À l'intérieur des encadrés rouges nous avons réuni la publicité qui affiche, dans la colonne la plus à gauche, des pages sponsorisées<sup>23</sup>, et dans l'autre des suggestions d'applications susceptibles d'intéresser l'utilisateur.

<sup>23</sup> Lorsqu'un utilisateur possède une page Facebook il peut payer pour la « sponsoriser » ce qui lui permet, entre autres, de s'afficher sur le journal d'utilisateurs qui ne font pas partie de ses contacts.

L'encadré violet et l'encadré violet discontinu montrent les lieux d'expression de l'utilisateur. Dans le premier (trait continu), il peut publier un statut qui s'affichera sur son journal. Dans le second, que nous avons représenté par un trait discontinu pour montrer qu'il est enclavé dans un encadré bleu, le locuteur a la possibilité de publier un commentaire, c'est-à-dire une réponse, au message qui apparaît dans son fil d'actualité.

Enfin les deux encadrés bleus constituent le fil d'actualité. Il n'est pas possible de le montrer à partir d'une image statique mais l'utilisateur peut faire défiler les colonnes afin de lire des messages plus anciens. Le plus grand encadré, qui est également la colonne centrale de la page, affiche les messages, statuts, vidéos ou autres contenus publiés par les « amis » de l'utilisateur, ainsi que les commentaires qui s'y rattachent. Le second, plus petit, est en fait un récapitulatif des actions de ses contacts qui s'actualise en temps réel.

On peut considérer les éléments apparaissant dans les encadrés bleus comme le contexte étroit du fil d'actualité, le reste de ce qui s'affiche en constituant le contexte élargi, il s'agit de la structure sémiotique du site, le « décor » de Facebook. On verra qu'une grande partie de ce décor se retrouve dans le journal, sous une présentation qui peut être légèrement différente.

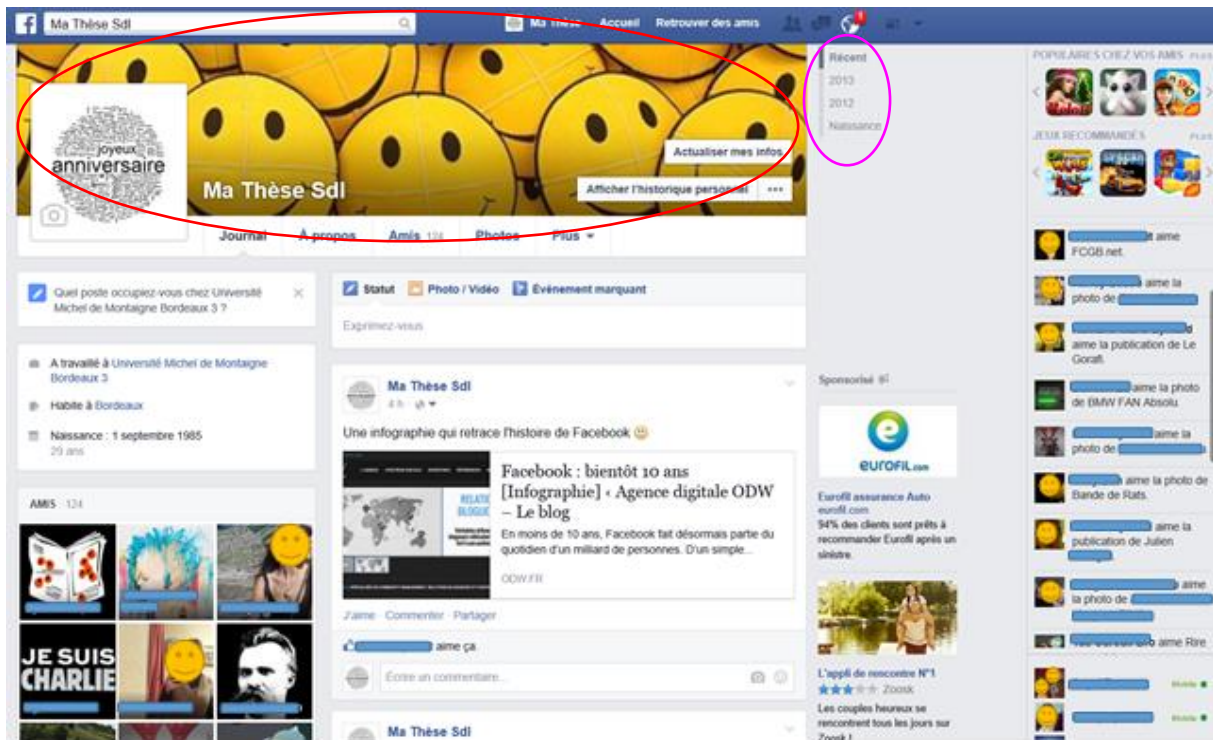
En ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement du journal, il est possible, à notre avis, de le comparer au forum de discussion. En effet, la conversation est structurée selon la même linéarité : un message initial la commence et les réponses apparaissent par ordre chronologique directement en dessous. On retrouve également les informations qui apparaissaient dans les messages des forums, comme la date et l'heure de publication ou le nom de l'auteur.

## **Le journal**

Le journal est l'espace sur le profil d'un utilisateur où toutes ses publications sont visibles ainsi que celles dans lesquelles il est identifié. Le journal est organisé par date de publication et depuis 2011 il est doté de l'interface Facebook *Timeline* qui permet aux utilisateurs de mettre en avant les histoires les plus marquantes ainsi que les photos et vidéos.

Le journal se présente de la même manière, que l'utilisateur consulte le sien ou celui de l'un de ses « amis ». On y retrouve des éléments communs avec le fil d'actualité, certains sont

présentés différemment (la colonne de gauche et les publicités), d'autres sont identiques (le bandeau supérieur, toute la colonne de droite).



## Journal du profil Facebook Ma Thèse Sdl

Dans l'illustration ci-dessus on voit que les publications du locuteur sont présentées dans la colonne centrale, exactement comme apparaissent celles de ses contacts dans le fil d'actualité. Nous avons souligné les deux seuls éléments nouveaux en les entourant de couleurs différentes.

Le plus visible, cerclé de rouge, compose l'identité visuelle du locuteur sur le site. La grande image en forme de bandeau est appelée « photo de couverture », comme s'il s'agissait d'un livre. À gauche, plus petite, la « photo de profil ». Le terme « photo » utilisé par Facebook pour désigner ces deux images est assez révélateur de la volonté du site d'ancrer les utilisateurs dans le réel. Cette volonté se retrouve dans sa politique hostile envers les pseudonymes. En parlant de « photo de profil » Facebook s'éloigne volontairement de la notion d'« avatar » (que l'on retrouve sur les forums ou les chats) et qui renvoie à l'univers du pseudonymat.

La deuxième nouveauté de ce journal est la présence d'une échelle de temps (entourée en rose) qui fonctionne comme une table des matières interactive. Cliquer sur une année permet d'accéder directement au contenu de la *timeline* y correspondant.

Ce classement chronologique des informations et l'omniprésence d'un locuteur principal peut rappeler le fonctionnement du blog. De plus, le nom de « journal » encourage ce rapprochement en évoquant le « journal intime » puisque c'est bien de l'exposition de l'intimité dont il s'agit ici.

### **Le service de messagerie**

Le service de messagerie instantanée de Facebook permet d'envoyer et de recevoir des messages de façon synchrone mais également asynchrone car il conserve automatiquement l'historique de la conversation.

Il y a deux chemins d'accès à la messagerie instantanée sur Facebook et ils sont disponibles en permanence puisqu'ils font partie des parties qui sont reproduites sur toutes les pages. Le premier, comme on le voit ci-dessous, est une boîte de réception qui permet d'afficher l'historique des conversations.



Messagerie de Facebook : boîte de réception

À partir de cette boîte de réception il est possible d'envoyer des messages à des « amis », qu'ils soient connectés ou pas sur le site. Les messages non lus apparaissent en gras et avec une couleur grise (cinquième message) et les interlocuteurs connectés sont signalés par un point vert (premier message).



Messagerie de Facebook : discussion instantanée vue n°1

Dans la partie que nous avons déjà délimitée en bas à droite de l'écran, l'utilisateur peut cliquer sur les noms des locuteurs connectés en même temps que lui pour interagir avec eux. Immédiatement après le nom, en vert, la nature de la connexion des utilisateurs est inscrite (web ou mobile).

Quel que soit le chemin numérique choisi, une boîte de conversation identique s'affiche, en bas à droite de l'écran. Les énoncés apparaissent dans des bulles de conversation qui sont bleues pour le locuteur et grises pour l'interlocuteur (sa photo de profil apparaît également avant chaque bulle comme on le voit ci-dessous dans la vue n°2).



### Messagerie de Facebook : discussion instantanée vues n°2 et 3

Les vues n°2 et 3 illustrent les outils que le réseau social met à la disposition des locuteurs. Deux séries de boutons, que nous avons entourés en rouge dans la vue n°3, permettent d'accéder à des fonctionnalités supplémentaires.

En bas à droite de la fenêtre de rédaction du locuteur, deux icônes permettent d'insérer des images directement dans la conversation (photos ou émoticônes). La vue n°3 présente un menu déroulant qui reprend les icônes présentes dans le bandeau supérieur de la fenêtre de chat. Il permet, entre autres, d'ajouter des interlocuteurs dans la conversation, de passer un appel vidéo ou de joindre des fichiers (comme dans un mail).

Le service de messagerie de Facebook est un outil conversationnel numérique hybride qui reprend certaines des fonctionnalités du chat (échanges synchrone, présentation), de la messagerie privée des forums (boîte de réception), voire des courriels (conversations à plusieurs, fichiers joints). Cet outil est déjà, à lui seul, convergent puisqu'il permet de passer de la rédaction de message à l'appel vidéo, d'échanger des images, des sons, des liens, et de le faire de façon synchrone ou asynchrone.

Le fait que le service de messagerie de Facebook ne soit pas indépendant, puisqu'il se greffe sur la page du site visité par l'utilisateur, rajoute encore à cette notion de convergence médiatique et à la difficulté de saisir le contexte de la conversation.

Nous avons vu que le réseau social numérique s'était nourri des technologies existantes dans le web 2.0 pour se développer et permettre aux locuteurs de toujours plus communiquer par son intermédiaire. Nous n'avons donné ici que des exemples dans l'objectif de mieux comprendre la complexité de la plateforme et les liens qui existent entre les différents outils communicationnels numériques qu'elle propose.

Il existe d'autres éléments distinctifs de Facebook comme les « pages » et les « groupes » qui peuvent être créés à partir du profil d'un utilisateur. Nous avons choisi de ne pas en parler ici car nous nous intéresserons dans ce travail à des énoncés rédigés dans le journal des locuteurs. Le fil d'actualité pourra diffuser ces messages autour de leur date de rédaction, amenant parfois des réponses supplémentaires. C'est la raison pour laquelle nous l'avons décrit ici. Enfin le service de messagerie, en plus de faire partie intégrante du contexte visuel de Facebook (puisque cet outil est disponible en permanence sur le site), nous a été très utile pour communiquer avec les locuteurs de notre corpus, principalement au travers d'enquêtes.

Nous reviendrons plus tard sur les outils de partage et les « *likes* » qui sont des composantes distinctives de Facebook. Leur particularité première étant la haute teneur technologique de ces outils communicationnels discursifs ils seront décrits dans la partie suivante lorsque nous aborderons la notion de technodiscours.



### I.3. Dire et décrire l'e-sms

La volonté de « réformer » la graphie du français n'est pas nouvelle ; déjà, dans *Bâtons, chiffres et lettres*, paru en 1965, Raymond Queneau avait posé la question du "bilinguisme nécessaire" en montrant combien le français parlé s'est éloigné de sa forme écrite. Il s'agit bien là de deux variantes de la langue dont la syntaxe et le vocabulaire sont très différents.

« On ne peut plus soigner la France sans lui dire "tire ta langue". Elle la tire. Moi je la trouve un peu blanchâtre. Ces sacrés Habits verts la soignent, et mal. Il faudrait qu'elle soit un peu plus rose cette langue. Un peu plus rose - au moins<sup>24</sup>. » (Queneau 1965 : 52)

Dans cet ouvrage, l'auteur préconise une triple réforme, pour lutter contre la mort de notre « belle langue » : « *l'une concerne le vocabulaire, la seconde la syntaxe, la troisième l'orthographe* » afin de passer du français écrit ancien, né à la renaissance, à un français moderne.

Peut-être l'e-sms répond-il, dans une certaine mesure, à l'indignation de Queneau. Si ce dernier a finalement échoué dans sa volonté de réforme du français écrit, les raisons de cet échec sont plus contextuelles que conceptuelles.

---

<sup>24</sup>Raymond Queneau *Bâtons, chiffres et lettres*, 1965.

L'apparition de l'e-sms dans le contexte numérique met le doigt sur cette dichotomie et va à l'encontre de l'intuition de l'écrivain. La « révolution » linguistique se fait par l'apparition d'une nouvelle variété de l'écrit et non par la réforme de l'existante.

Nous tenterons de donner une définition de l'e-sms et de justifier le choix de ce terme dans le cadre de ce travail de recherche. Nous reviendrons sur cette notion de variante de l'écrit qui nous paraît centrale dans la prise en compte moderne de l'e-sms. En effet, il s'agit de l'envisager comme une variante parmi d'autres, au même titre que l'écrit scolaire, et plus simplement en opposant le normatif au fautif. Et nous illustrerons cette première définition par des descriptions de l'e-sms, tel qu'il est envisagé dans la littérature.

Une fois notre objet linguistique balisé et défini, nous regarderons les outils théoriques à notre disposition pour l'appréhender. Les recherches les plus récentes sur l'e-sms posant la question de la nécessité d'une e-grammaire, nous chercherons les règles sous-jacentes qui justifieraient une telle élaboration.

Enfin, nous présenterons brièvement les typologies existantes, principalement à partir des travaux de Rachel Pankhurst qui en présente une synthèse assez exhaustive.

Ce chapitre consacré à la description de l'e-sms en tant que variante scripturale du français est un passage nécessaire à l'élaboration d'une réflexion plus approfondie sur les pratiques linguistiques dans les contextes numériques. Il faut pourtant garder à l'esprit que l'utilisation de l'e-sms ne résume pas à elle seule le discours numérique. Elle n'est ni nécessaire ni obligatoire, simplement contextuelle. Pour cette même raison on peut retrouver, et on trouve de plus en plus, de l'e-sms dans les contextes non numériques.

### **I.3.1. L'e-sms, forme scripturale numérique**

L'e-sms est considéré ici comme une variante à part entière du français écrit que l'on peut mettre en parallèle avec les autres, qu'elles se manifestent en ligne ou hors ligne. Il existe

de nombreuses variantes de l'écrit du français allant de ce que nous appellerons ici l'écrit scolaire<sup>25</sup> à la transcription phonétique.

Parmi ces variantes, certaines ont été inventées dans le but explicite de moderniser, voire de remplacer l'écrit scolaire. C'est le cas par exemple de l'alfonic (Martinet 1980), la norme ortograf.net de Mario Pierard ou sa concurrente l'alfograf de Louis Rougnon-Glasso, ou encore l'écriture ortofasil.

À la différence de ces propositions réfléchies et normalisées, l'e-sms est apparu spontanément et se caractérise par une utilisation massive des locuteurs. Il s'agit d'une variante linguistique qui est née dans l'utilisation sans y avoir été introduite artificiellement et qui se distribue, nous y reviendrons, de façon complémentaire avec la variante scolaire.

Nous verrons que différents termes ont été proposés pour décrire le phénomène qui nous intéresse comme, par exemple, le « *Netspeak* » et le « langage SMS ». S'ils désignent tous le même objet linguistique, ils en donnent des visions légèrement différentes et complémentaires. Nous les exposerons avant de justifier notre choix métalinguistique. La question du métadiscours nous amènera vers celle de la nécessité d'une e-grammaire, sujet émergent qui mérite d'être approfondi. Les enjeux normatifs d'une telle proposition peuvent sembler difficilement conciliables avec l'aspect informel que l'on prête à l'e-sms. Pourtant, un tel outillage théorique pourrait servir de levier dans la légitimation de cette variante scripturale du français.

### **I.3.1.1. Une question de vocabulaire**

Plusieurs terminologies ont été proposées pour nommer cet objet linguistique, suivant qu'on le considère comme un argot, une variante orthographique ou encore une langue à part entière.

Si l'objet d'étude en lui-même ne change pas, il s'agit invariablement de la forme linguistique observable au sein du discours numérique, le parti-pris théorique de l'observateur va entraîner différentes définitions qui vont générer plusieurs dénominations.

---

<sup>25</sup> En référence au fait que c'est la variante de l'écrit du français qui est apprise dans les écoles.

Nous avons choisi le terme d'e-sms à la suite des travaux de Rachel Panckhurst et de Susan Herring sur le sujet mais il nous semble important de revenir sur les notions de « *Netspeak* » et de « langage SMS » qui donnent des informations complémentaires sur notre objet d'étude.

## **Netspeak**

La notion de *Netspeak* est introduite par David Crystal en 2001, cette appellation est assez largement répandue lorsqu'il s'agit de traiter du technolecte internaute. Ce terme met l'accent sur le vocabulaire. Pour Crystal, le *Netspeak* est une variété linguistique relevant à la fois du sociolecte et du technolecte :

*«A strong personal, creative spirit imbues Netspeak, as an emerging variety. Internet users are continually searching for vocabulary to describe their experiences, to capture the character of the electronic world, and to overcome the communicative limitations of its technology<sup>26</sup>.»* (Crystal 2001 : 17)

On comprend que la question des néologismes est centrale dans la vision du langage des internautes proposée par David Crystal et que c'est avant tout une mutation du vocabulaire que désigne le terme *Netspeak*.

Cette notion de *Netspeak* nous paraît donc appropriée dans la mesure où elle désigne le phénomène argotique, présent dans l'e-sms, mais pas suffisante. Le *Netspeak* peut être considéré comme une sous-partie de l'e-sms, la partie la plus spécifique, mais il paraît réducteur de limiter la variante numérique de l'écrit du français à ces traits. Dans les faits, il n'y a pas dichotomie, les termes relevant du *Netspeak* ne sont pas relégués à une utilisation particulière de la langue. Au contraire, ils sont intégrés à l'idiolecte du locuteur, sans rupture comme on peut en avoir dans l'utilisation d'un argot.

---

<sup>26</sup>« *Le Netspeak est imprégné d'un esprit personnel et créatif fort en tant que variété émergente. Les internautes cherchent continuellement le vocabulaire nécessaire à décrire leurs expériences, capturer le caractère du monde électronique et surmonter les limitations communicatives de sa technologie.* » (Notre traduction).

Il s'agit d'une vision technolocale du discours numérique qui va au-delà de l'e-sms car elle peut atteindre l'écrit scolaire également.

## **Langage SMS**

Lorsque l'on parle de « langage SMS », ce qui est de moins en moins le cas en linguistique, on évoque une facette plus sociale de la variante de l'écrit du français produite dans la communication électronique.

Le « langage SMS » est défini comme un écrit qui modifie les caractéristiques orthographiques voire grammaticales d'une langue afin de réduire sa longueur, dans le but de ne pas dépasser le nombre de caractères autorisé par les messages SMS<sup>27</sup> (160 caractères), et/ou d'accélérer la saisie de l'énoncé via le clavier numérique.

Cette désignation concernait au départ les écrits composés à partir des téléphones mobiles uniquement, mais elle a rapidement été étendue aux écrits poursuivant les mêmes objectifs, quel qu'en soit le support technologique.

Plusieurs particularités sont généralement attribuées au « langage SMS » : rapidité d'écriture et optimisation du nombre de caractères.

On peut citer l'utilisation de l'abréviation (« slt » pour « salut »), du rébus typographique (« 2m1 » pour « demain »), du squelette consonantique (« tkt » pour « t'inquiète ») et de l'écriture phonétique (« jamé » pour « jamais »), qui sont les phénomènes les plus courants.

Dans l'optique qui est la nôtre, la reconnaissance du « langage SMS » est un premier pas vers la description de l'e-sms qui recouvre une réalité moins restrictive. Si la limitation du nombre de caractères a représenté une contrainte réelle pour les locuteurs du français il y a quelques années, ce n'est plus le cas aujourd'hui, mis à part sur des supports bien particuliers (comme Twitter). La persistance de ce type d'énoncés malgré l'évolution de la technologie ainsi que leur transposition sur d'autres supports et dans des contextes de plus en plus multimodaux sont autant de preuves de la nécessité d'ouvrir ce concept.

---

<sup>27</sup>Short Message Service.

Une observation sur laquelle nous reviendrons dans la suite de ce chapitre nous oblige également à nous éloigner de cette vision basée sur la rapidité. Il s'agit de l'apparition dans le langage des internautes de variantes orthographiques qui peuvent être plus longues que l'orthographe classique (« bisouxxxx » pour « bisous »). Ces phénomènes d'allongement laissent penser que l'utilisation de l'e-sms n'est pas uniquement liée à une question de gestion du temps de rédaction et de la longueur de l'énoncé.

## **E-sms**

L'e-sms ne nous donne que l'illusion de la nouveauté. La grande majorité des procédés qui le composent existaient avant les technologies numériques qui en sont aujourd'hui le vecteur. Les seules exceptions notables sont les formes technolangagières, que nous décrirons dans la seconde partie de ce travail, et qui sont généralement exclues des typologies sur l'e-sms.

Les sources d'inspiration de l'e-sms sont multiples. On peut citer la sténographie et les procédés d'abréviation relevant de la prise de notes dont semblent découler l'utilisation des acronymes, des rébus typographiques et des squelettes consonantiques, la graphie « phonétisante » ainsi que l'absence ou la diminution de la ponctuation traditionnelle et des signes diacritiques.

Il est aussi possible de faire un rapprochement avec les conventions de transcription littéraire de l'oral à l'écrit, notamment dans les pièces de théâtre et les dialogues romanesques. La suppression des fins de mots muettes, les variations « oralisantes », l'agglutination, ainsi que les variations idiolectales sont des procédés littéraires qui dénotent une volonté de faire « ressentir » l'oral au destinataire. Enfin, et dans une certaine mesure, on pourrait presque associer l'utilisation des émoticônes au visuel des dessins présents dans la bande dessinée.

Ce phénomène est frappant lorsqu'on regarde en détail, comme nous le ferons dans la suite de ce chapitre, les procédés utilisés dans le cadre de l'e-sms. Mais il est tout aussi clair que l'on peut généraliser cette constatation pour une grande partie des phénomènes linguistiques relevant du discours numérique.

Ce qui est parfaitement nouveau en revanche, c'est l'utilisation de ces procédés en même temps et par un même locuteur en situation de communication. Le mélange des genres sans aucune frontière (presque même sans celle de la langue) est un acte linguistique nouveau qui

ne se situe pas, comme nous venons de le voir, au niveau du contenu linguistique et sémiotique mais bien à celui de leur utilisation et donc du code qui les lie ensemble.

C'est pourquoi nous avons choisi d'utiliser le terme d'e-sms, proposé par Susan Herring. La construction sur le modèle de « *e-mail* » renvoie à la technologie en associant le « e » de « électronique » au « sms » qui reste évocateur de cette variante scripturale. Nous avons conscience de l'imperfection de ce choix métadiscursif mais il nous semble préférable à la dispersion sémantique qu'entraîne l'ajout de terminologie.

C'est donc principalement l'aspect fédérateur du terme qui nous fait choisir « e-sms », tout en ayant conscience qu'il ne s'agit ni d'électronique ni de sms. L'expression « variante scripturale numérique du français » est à la fois plus juste et plus appropriée. Nous ne l'excluons pas de nos travaux mais par souci de lisibilité et de simplification nous alternerons avec e-sms.

### **I.3.1.2. La notion de variation linguistique**

On parle souvent de « concurrence » entre l'écrit scolaire et l'e-sms, or les notions de « variation » ou de « complémentarité » seraient plus appropriées car elles ne portent pas le même degré de menace.

Nous ne souhaitons pas entrer dans un débat idéologique qui opposerait la norme à la variation. Nous considérons que les différentes variantes de l'écrit d'une langue peuvent avoir des rôles complémentaires non exclusifs les uns des autres. Nous proposons de considérer l'e-sms comme une variante de l'écrit du français apparue dans un univers discursif nouveau sans qu'elle y soit nécessairement enfermée.

#### **La variation**

La variation est un principe sociolinguistique posé par Labov dans les années 1960 « selon laquelle toute variation d'une langue donnée (et ses diverses formes, telles que l'écriture et le discours oral) serait le résultat des interactions sociales de la communauté

linguistique où elle se produit » (Labov 1966 : 64). Pour étudier cette variation il faut trouver des formes courantes possédant au moins une variante.

Une deuxième observation de la variation linguistique est celle de la variation stylistique. Elle considère que tous les locuteurs possèdent différents styles de langues et qu'ils choisissent le mieux adapté à leur environnement et à leur interlocuteur. La variation est donc un concept sociolinguistique qui peut s'appliquer à une observation au niveau micro-sociolinguistique (à l'échelle de l'individu) ou macro-sociolinguistique (à l'échelle interpersonnelle).

Malgré l'anonymat (ou plutôt le pseudonymat, nous y reviendrons) du discours numérique, il est possible d'observer des variantes sociostylistiques en fonction du type de support. Dans un article de 2007, Van Compernelle et Williams observent des variations orthographiques notables en fonction des conditions de productions du discours sur un IRC<sup>28</sup>, sur du clavardage<sup>29</sup> modéré ou sur des forums de discussion. Ils distinguent deux formes d'écrits représentés sur ces trois types de supports :

- **La forme traditionnelle** qui regroupe les formes orthographiques non fautées intentionnellement (formes standards et fautes de frappe ou d'orthographe, de ponctuation...). Cette forme correspond à la variante de l'écrit que nous avons nommée « scolaire ».
- **La forme non traditionnelle** qui suppose plus ou moins l'intention de la part du destinataire de modifier l'orthographe (troncations, abréviations, oralisations...). Il s'agit de l'e-sms.

L'alternance de ces deux variations linguistiques de l'écrit du français fait partie des caractéristiques du discours numérique<sup>30</sup>. Un locuteur peut, de la même façon qu'il le fait avec les niveaux de langue, passer d'une variante à l'autre en fonction de la situation de communication.

---

<sup>28</sup> *In real chat.*

<sup>29</sup> « Clavardage » est un mot français composé à partir de « clavier » et « bavardage » qui désigne les discussions synchrones sur Internet.

<sup>30</sup> On peut retrouver cette alternance dans des discours non numériques, notamment dans les textes littéraires. Il s'agira alors d'une volonté stylistique de l'auteur et non, comme c'est le cas du discours numérique, d'une adaptation à la situation de communication.



Cette notion de variation, qui suppose une intentionnalité forte de la part du locuteur, permet d'écarter la notion de production fautive qui a longtemps été mise en avant dans les études sur l'écrit numérique.

### **L'écrite de Liénard (2014)**

Cette notion d'écrite, proposée par Liénard (2014 : 153), apporte un point de vue sociolinguistique intéressant à l'étude de l'e-sms. Il la décrit comme suit :

« Nous concevons l'écrite comme un acte qui peut être sémantiquement simple ou complexe, relevant d'un type particulier de communication, l'écrit électronique, et formé à partir des procédés scripturaux décrits à l'instant ou non. »

Liénard précise, dans la suite de son travail, que cette notion permet de sortir du binarisme oral/écrit dans la description de l'e-sms.

« Autrement dit, l'écrite neutralise toute opposition de type forme soutenue vs forme relâchée, forme standard vs forme non-standard, forme orale vs forme écrite. L'écrite serait donc une forme spécifique à un type particulier de communication : les écrits électroniques. » (Liénard 2014 : 153)

Un dualisme persiste dans la conception des écrits numériques que propose Liénard : l'opposition électronique/non électronique, puisqu'il s'agirait d'une forme spécifique aux écrits électroniques.

Toutefois, la notion d'écrite, par l'absence de référence à l'environnement auquel elle appartient, pourrait être ouverte à tous les types de discours. Dans ce cas elle reste intéressante pour décrire ce que nous pourrions désigner comme les particularités de l'e-sms.

Il serait alors possible de décrire les écrits du discours numérique (les e-lectes ?), parmi lesquels on retrouverait les technolectes (Paveau 2012).

### **I.3.1.3. La notion émergente d'e-grammaire**

L'une des principales différences entre une grammaire traditionnelle et une e-grammaire, outre le nombre d'objets linguistiques en jeu, est sans doute la manière dont elle se construit. Il nous semble que, si la finalité d'une e-grammaire peut être remise en question, il s'agit néanmoins d'une étape essentielle de la compréhension et de la description de l'e-sms. Mettre en place une e-grammaire permet de mettre en évidence l'existence de règles de construction et de production de cette variante de l'écrit du français.

Doit-on pour autant parler de grammaire lorsque l'on tente de décrire l'e-sms ? En tant qu'objet linguistique en pleine évolution, la notion même de norme inhérente à celle de grammaire paraît de prime abord mal adaptée au contexte.

L'*Encyclopédia Universalis*, dans sa version en ligne, commence ainsi son article sur le terme « Grammaire » :

« Dans son acception la plus usuelle, le terme grammaire désigne une activité de discours portant sur la langue, qu'on peut appeler langue-objet. La nature la plus générale de cette activité peut se résumer ainsi : décrire les propriétés de cette langue-objet<sup>31</sup>. (Milner, 2013 : en ligne) »

C'est bien ainsi que nous souhaitons introduire la notion de « e-grammaire », sans totalement exclure la notion de « norme » véhiculée par ce terme nous verrons qu'il sera nécessaire de l'adapter.

---

<sup>31</sup>Milner J-C, "Grammaire", *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 19 juin 2013 à l'adresse suivante : <http://www.universalis-edu.com.haysend.u-bordeaux3.fr/encyclopedie/grammaire/>

## Une e-grammaire serait-elle une grammaire des fautes ?

Parler de e-grammaire peut sembler un non-sens pour qui considère les productions écrites non standards relevées dans l'e-sms comme des énoncés « fautifs ». Pourtant, l'étude des phénomènes hors norme ne nous en apprend-t-il pas énormément sur le fonctionnement et l'évolution du langage ? Le discours numérique est le fruit d'une évolution continue très rapide des pratiques et des lieux de communication. Il est sans doute plus intéressant de regarder les productions langagières qui y apparaissent d'un point de vue fonctionnel que sous l'angle du rapport à la norme.

Pourtant de nombreux travaux considèrent encore les productions de l'e-sms, pour partie au moins, comme des « fautes » par rapport à une norme orthographique qui correspond à la variété de l'écrit scolaire. Pierozak (2003) exprime ce point de vue de la façon suivante :

« Dans la mesure où d'une part la stigmatisation ne peut être supposée délibérément provoquée [...] et où d'autre part, les "fautes d'orthographe" sont effectivement stigmatisées au sein de la communauté linguistique [...] alors ces "fautes" ne peuvent être supposées produites intentionnellement. »

Il nous semble au contraire que, bien qu'il existe des communautés d'internautes luttant contre l'e-sms et les « fautes d'orthographe » sur internet<sup>32</sup>, on ne puisse pas pour autant en déduire que les constructions hors norme non explicables sont pour nécessairement involontaires. Surtout en considérant l'omniprésence des correcteurs orthographiques, et ce quel que soit le support technologique utilisé (ordinateur, téléphone, tablette, etc.).

Bien avant l'apparition des technologies numériques, Henri Frei proposait en 1929 une *Grammaire des fautes*, montrant l'utilité de celles-ci dans la langue. Ce travail adopte un point de vue fonctionnel qui permet de prendre en compte les « fautes » non plus comme des erreurs négligeables mais comme des formes nouvelles. Ces propositions inconscientes des

---

<sup>32</sup> On peut citer par exemple le « Comité de lutte contre le langage sms et les fautes volontaires sur internet » ou sur un mode plus humoristique le blog et la page facebook « Bescherelle ta mère ».

locuteurs révèlent les points d'inadéquation entre la norme orthographique en vigueur et l'utilisation fonctionnelle de la langue.

Sans aller jusqu'à une grammaire des fautes sur le modèle de celle de Frei, il nous semble que le point qu'il soulève concernant l'adaptation de la langue par les locuteurs peut tout à fait s'adapter à l'emploi de l'e-sms dans les environnements numériques.

Pierozak (2003) montre que certaines formes non-standard peuvent être considérées comme des constructions volontaires, car elles sont explicables par le contexte de production ou la volonté du locuteur. Elle catégorise les autres formes non-standard comme des « fautes d'orthographe » involontaires. Nous pensons que ces « fautes d'orthographe » involontaires sont l'expression d'un rapport à la norme décomplexé dans l'écrit numérique.

Il nous semble que si l'on considère l'e-sms comme une variante de l'écrit du français<sup>33</sup>, celle-ci ne suppose pas la rigidité orthographique de l'écrit scolaire. Elle doit donc être envisagée de façon à la fois fonctionnelle et contextuelle et non par rapport à une norme stricte et excluante.

## **Structure linguistique**

Pour autant, le langage sur internet n'est pas moins complexe et structuré que le langage hors ligne. Depuis les années 2000, de nombreux travaux (Herring, Pierozak, Panckhurst, Marcoccia, entre autres) ont montré que la grande majorité des « erreurs » ou « fautes » présentes dans le discours électronique ne sont pas le fruit d'une méconnaissance de la norme ou d'un désintérêt des locuteurs mais bien la marque d'une structure sous-jacente.

Signalons d'ores et déjà (de plus amples développements suivront) l'allongement syllabique ou l'utilisation des capitales, qui relèvent d'une volonté délibérée de changer la graphie pour faire passer un sens supplémentaire.

En 2012, dans *Grammar and electronic communication*, Susan Herring propose le terme « e-grammaire » pour décrire les phénomènes qui structurent l'e-sms. Cette différenciation avec la « grammaire » traditionnelle vise à faciliter le métalangage autour de l'e-sms mais elle précise qu'il ne peut s'agir d'une grammaire unique puisque le discours

---

<sup>33</sup> Nous reviendrons dans la prochaine partie, sur la notion de “variante de l'écrit du français”. Nous avons préféré, dans ce chapitre, exposer la forme de cette variante afin de pouvoir mieux l'appréhender et la légitimer.

électronique varie en fonction du contexte, du média ou des locuteurs. Le terme de « e-grammaire » est donc proposé pour différencier les grammaires académiques des grammaires électroniques.

## Uniformisation des pratiques

Jusqu'au milieu des années 2000 (Crystal 2001-2006), l'idée dominante était que le *Netspeak* subissait de fortes variations en fonction des langues d'origines dans lesquelles il apparaissait. Pourtant, à cette époque, il existait encore très peu d'études comparatives et la principale source était en langue anglaise.

Presque dix ans plus tard, le panorama de la recherche sur le langage électronique s'étant très largement étendu, les sources et les études empiriques sur le sujet montrent qu'il existe une certaine uniformisation des pratiques. Bien que des particularités propres à chaque langue et à chaque culture soient également observées, il est impossible de ne pas remarquer l'utilisation de procédés similaires dans des langues très différentes, comme c'est le cas pour le rébus typographique par exemple<sup>34</sup>.

Il existe également une uniformisation au plan des registres de langue qui fonctionnent avec l'e-sms comme support et le numérique comme vecteur. Ces registres peuvent apparaître ou disparaître en fonction de phénomènes de mode auxquels ils sont souvent attachés. C'est le cas par exemple de l'imitation de l'idiolecte d'un personnage célèbre ou la simulation d'un défaut de prononciation.

Bien que ces notions d'uniformisation restent à approfondir, il devient difficile de simplement reléguer ce phénomène au rang de fantasme. De plus, ce qui se passe à l'échelle interne des langues et nous pousse à parler d'e-grammaire encourage à diriger le regard dans ce sens, nous y reviendrons dans la seconde partie de ce travail.

---

<sup>34</sup> On trouve par exemple les formes « 2 U » (*To you*) en langue anglaise et « 2m1 C tt » (demain c'est tout) en langue française qui utilisent les mêmes procédés de rébus typographique.

## **I.3.2. Typologie du discours numérique**

Il existe de nombreuses typologies du discours numérique, quel que soit le nom qu'on ait utilisé pour appréhender cette variante de l'écrit du français. Beaucoup d'entre elles reviennent sur la description des mêmes phénomènes avec, comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, une vision binaire basée sur le couple oral/écrit. Notre position dans ce travail se situe au-delà de cette dualité qui ne permet pas finalement, comme le souligne Liénard (2014), d'appréhender tous les éléments du discours numérique.

Nous avons choisi ici de nous appuyer sur les travaux de Rachel Panckhurst (2009), de Susan Herring (2013) et de Marie-Anne Paveau (2015). Ces trois typologies abordent le discours numérique par des angles complémentaires (synthèse, aspect et numéricité) qui permettent, sans être exhaustifs, de mieux cerner l'objet qui nous intéresse.

### **I.3.2.1. Typologies de Panckhurst 2009**

Rachel Panckhurst est l'une des premières à s'intéresser à la communication médiée par ordinateur (CMO), au discours électronique médié (DEM) et à l'e-sms en France. C'est elle qui « importe » ces concepts des États-Unis où ils font l'objet de plus nombreuses recherches. En 2009, dans son article « Short Message Service (SMS) : Typologie et problématiques futures<sup>35</sup> » elle propose une classification des éléments définissant le DEM<sup>36</sup> pour venir compléter des typologies existantes.

---

<sup>35</sup>Panckhurst R., (2009), « Short Message Service (SMS) : Typologie et problématiques futures », dans Arnavielle, *Polyphonies, pour Michelle Lanvin*, p. 33-52, Université Paul Valéry Montpellier 3.

<sup>36</sup> Discours électronique médié.

## Rétrospective :

Nous reprenons ici cette classification car elle donne un aperçu des typologies antérieures qu'il serait redondant de présenter en détail. Panckhurst propose de regrouper les phénomènes « typiques » en cinq catégories comme suit :

- ⇒ **Les didascalies électroniques** : (cf. Mourlhon-Dallies et Colin, 1999) par exemple les binettes (ou *smileys*), les signes typographiques spécifiques (majuscules, allongement, répétition de caractères, chevrons ou barres verticales).
- ⇒ **Les erreurs ou ratages orthographiques, typographiques ou grammaticaux et l'absence de la ponctuation** : (cf. Veronis et Guimier de Neef, 2006, ou Panckhurst, 1998) Ces auteurs font la distinction entre les différents types d'erreurs orthographiques (performance vs compétence / erreurs machinales vs erreurs floues).
- ⇒ **La néologie ou la néographie** : (cf. Veronis et Guimier de Neef, *op. cit.*) entre autres les emprunts, les abréviations, les troncations, les notations sémio-phonologiques, ou les graphies phonétisées.
- ⇒ **Marques syntaxiques** : présent de l'indicatif, pronoms 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personne, moins de verbes que dans les formes écrites plus normées, nombreuses ellipses.
- ⇒ **Sur un plan extralinguistique** : le relationnel et la situation de communication.

Si cette classification est très intéressante dans la synthèse qu'elle propose, il nous semble incomplet de réduire le discours numérique à ses seules particularités. La variante scripturale numérique de l'écrit du français a longtemps été abordée de façon dualiste par comparaison avec l'existant hors ligne. Ce qui explique la persévérance (en 2009 !) des termes « d'erreur » ou « de ratage », révélateurs d'une vision cristallisée de la langue. Sortir de cette conception manichéenne de l'usage linguistique permet de voir l'en ligne comme une continuité de l'hors ligne qui ne serait ni mieux ni pire, simplement autre.

La référence systématique au non-numérique ne permet pas d'aborder tous les objets de ce nouvel univers linguistique. Aucune des typologies citées par Panckhurst n'intègre les

technomots<sup>37</sup> (mots cliquables, liens, hashtags, etc.) ni ne permet d'appréhender les actions technodiscursives comme le partage de statut, le retweet ou la demande d'amitié.

Le manque de prise en compte du numérique dans la démarche de Panckhurst s'explique simplement. Depuis 2009, elle travaille à partir de corpus constitués uniquement de sms, technologie faiblement numérique pour l'instant.

Il est nécessaire de se replacer dans le contexte d'évolution continue et très rapide des technologies du numérique avec lesquelles les chercheurs doivent composer. La conception de l'e-sms que propose Rachel Panckhurst en 2009 n'est donc pas exactement celle que nous reprenons aujourd'hui, pourtant elle en est une étape importante car elle a permis d'en construire les limites et le sens.

## Typologie des phénomènes

On trouve d'ailleurs dans la suite de l'article une typologie plus novatrice de l'e-sms. Celle-ci se base essentiellement sur les néologismes et les néographismes en excluant volontairement les « ratages », les emprunts, et le verlan, qui relèvent, selon l'auteure, d'autres formes discursives.

Pour la première fois, on considère les phénomènes relevant de l'e-sms comme des constructions volontaires et non plus comme des erreurs. Cette typologie classe les néographies en trois types de phénomènes :

- ⇒ **Phénomènes simples** : là encore, Rachel Panckhurst subdivise cette catégorie en quatre groupes : les substitutions, les réductions, les suppressions et les ajouts. Pour chaque catégorie elle fait une différence entre les phénomènes « phonétisants » et « graphiques ».
  
- ⇒ **Phénomènes complexes** : il existe deux sortes de phénomènes complexes dans l'e-sms tel que nous le décrit l'auteure. Ceux qui le sont par nature (« *écrasement ou*

---

<sup>37</sup> Nous reprenons ici la nomenclature de Marie-Anne Paveau.



*compactage d'énoncé en un seul signe linguistique*<sup>38</sup>) et ceux dans lesquels sont en jeux plusieurs phénomènes simples (« *concaténation de plusieurs phénomènes simples juxtaposés*<sup>39</sup> »).

⇒ **Phénomènes dépassants le cadre morpho-lexical** : dans cette catégorie, elle rassemble des phénomènes régulièrement observés dans l'e-sms comme le changement de catégorie grammaticale, l'ellipse, la polysémie, l'alternance des tours de parole.

Nous choisissons volontairement de ne pas présenter plus en détail ces typologies qui nous semblent trop éloignées de notre conception de l'étude du discours numérique. Dans le chapitre suivant nous illustrerons certains des phénomènes susmentionnés à partir d'exemples tirés de notre corpus de recherche. Au-delà du contenu qu'elle décrit, une typologie donne une orientation au regard que l'on porte sur les données.

Dans les travaux cités jusqu'ici, la référence permanente à l'écrit hors ligne ne permet pas, il nous semble, de considérer les phénomènes numériques dans la continuité. On doit considérer qu'il existe un monde linguistique en ligne totalement différent de ce qui est produit hors ligne. Pourtant, dans les faits, un contenu peut très bien être « mis en ligne » par un procédé de numérisation par exemple. Le texte ainsi numérisé peut devenir navigable : comment décrire cette forme sans considérer la continuité et sortir du clivage oral/écrit particulièrement peu pertinent dans cet exemple ?

### **I.3.2.2. Classification tripartite du discours 2.0**

Cette classification tripartite est proposée par Susan Herring en 2013<sup>40</sup> pour répondre à une question nouvelle dans l'étude de la CMO : la mise à jour. L'émergence du

---

<sup>38</sup> Panckhurst R., (2009), « Short Message Service (SMS) : Typologie et problématiques futures », dans Arnavielle, Polyphonies, pour Michelle Lanvin, p33-52, Université Paul Valéry Montpellier3.

<sup>39</sup> Panckhurst R., (2009), « Short Message Service (SMS) : Typologie et problématiques futures », dans Arnavielle, Polyphonies, pour Michelle Lanvin, p33-52, Université Paul Valéry Montpellier3.

web 2.0, et l'évolution des pratiques communicationnelles qu'il entraîne, oblige à s'interroger sur le discours. Pour répondre à cette problématique elle propose une classification en trois axes qui différencient les phénomènes linguistiques observables en fonction de leur familiarité, de leur reconfiguration et de leur nouveauté.

## **Les aspects familiers**

Il existe de nombreux aspects du discours présent sur le web 2.0 qui semblent totalement inédits au premier abord mais se révèlent, après étude, comme des mutations de l'existant plutôt que de réelles nouveautés. C'est notamment le cas des formes d'écritures alternatives ou de la répartition par genre de l'utilisation des émoticônes.

## **Les aspects reconfigurés**

S'il est vrai que le discours 2.0 n'est pas aussi différent que ce qu'il paraît de prime abord, les changements technologiques entraînent de nouvelles pratiques communicatives qui demandent une « reconfiguration » du discours. En particulier lorsqu'on s'intéresse aux mises à jour de statuts, aux spams publicitaires personnalisés, aux tours de parole, etc. Susan Herring donne trois exemples de ces phénomènes « reconfigurés » :

### **⇒ L'insertion automatique**

Dans les premières versions de Facebook, lorsqu'un utilisateur rédigeait un statut<sup>41</sup>, le message était systématiquement précédé de son pseudonyme<sup>42</sup>. Cette insertion automatique pouvait avoir une influence sur la forme du message, si le locuteur décidait de l'y intégrer. Par exemple il était inutile de commencer un message par un pronom personnel, la rédaction des statuts était généralement faite à la troisième personne et la majuscule de début de phrase était supprimée.

---

<sup>40</sup> Herring, S. C. (In press, 2013). Discourse in Web 2.0: Familiar, reconfigured, and emergent. In D. Tannen & A. M. Tester (Eds.), Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics 2011: Discourse 2.0: Language and new media (pp. 1-25). Washington, DC: Georgetown University Press.

<sup>41</sup> Nous appelons « statut », en reprenant les termes utilisés par Facebook, les messages postés par les utilisateurs sur leur journal.

<sup>42</sup> Celui-ci était intégré automatiquement par le site sous forme de mot cliquable.

On rencontre donc des énoncés du type « Laetitia Emerit mange une pomme » et très rarement « \*Laetitia Emerit Je mange une pomme ». Le deuxième énoncé trahissant une méconnaissance du site et de son fonctionnement.

Ces insertions automatiques n'existent plus dans les dernières évolutions du site. Pourtant « Untel est » est toujours attesté, et l'utilisation de la troisième personne sans sujet est fréquente sur les réseaux sociaux du web 2.0.

#### ⇒ **Les citations**

Phénomène également présent dans le web 1.0, elles prennent une nouvelle dimension dans les réseaux sociaux, en particulier avec la possibilité d'imbriquer plusieurs citations les unes dans les autres. On ne peut pas, en revanche, classer ici les phénomènes comme le partage (sur *Facebook*) ou le retweet (sur Twitter) qui possèdent un caractère inédit.

#### ⇒ **Le respect du sujet**

Herring considère que dans des conversations qui rassemblent de plus en plus de locuteurs, les sujets sont de moins en moins suivis. Nous ne partageons pas cet avis car il nous semble que la délinéarisation très présente dans le discours numérique peut, à tort, donner cette impression de dispersion à l'observateur. On pourrait également considérer la délinéarisation comme une nouvelle façon de respecter le sujet d'une conversation, qui serait lui-même augmenté<sup>43</sup>.

L'argument de Herring sur le nombre de locuteurs pourrait être annulé par celui de la nature possiblement asynchrone des échanges. Mais c'est surtout la délinéarisation et la forte multimodalité des conversations en ligne qui posent problème ici. Au cours d'une conversation le locuteur possède, au moins virtuellement, toutes les connaissances disponibles en ligne. Il lui est donc possible, lorsqu'un sujet en appelle un autre, de monopoliser des articles, des vidéos, des musiques ou des images, voire de renvoyer son interlocuteur vers un site qui traite du sujet. Ce dernier ne sera pas moins respecté mais il

---

<sup>43</sup> Cf. définitions *infra*.

pourra être traité plus rapidement et surtout parallèlement à d'autres auquel il aura renvoyé l'un des locuteurs.

## **Les nouveautés**

Tous les phénomènes classés dans cette catégorie sont considérés comme nouveaux « jusqu'à preuve du contraire » par Susan Herring. Elle prend cette précaution déontologique suite au constat qu'elle a pu faire jusque-là qu'il est très difficile de distinguer la nouveauté réelle de la continuité telle qu'elle apparaît dans le discours électronique.

Elle donne tout de même quelques exemples de phénomènes discursifs qui peuvent encore être considérés comme issus directement de l'apparition du discours 2.0 :

### ⇒ **L'écriture collaborative**

On peut l'observer sur des sites comme Wikipédia qui est un système démocratique et autorégulateur dans lequel les textes sont écrits à plusieurs mains par des internautes qui ne se connaissent pas entre eux et qui contribuent de façon anonyme à n'importe quel moment. De plus, les historiques de toutes les modifications sont conservés, ces archives constituant elles-mêmes un nouveau genre du discours numérique.

### ⇒ **Le caractère multimodal**

La multimodalité correspond à l'utilisation de plusieurs canaux (texte, image, vidéo, etc.) et de différents systèmes sémiotiques à l'intérieur des conversations. C'est le cas par exemple sur YouTube ou dans les conversations sur *Facebook*, dans lesquelles il est possible de répondre à du texte par une image, de la vidéo, voire un hyperlien.

La coexistence dans le discours numérique de phénomènes discursifs s'inscrivant dans la continuité du discours électronique préexistant, présentant des reconfigurations de celui-ci, ou en proposant des formes nouvelles, pousse Susan Herring à se questionner sur l'adaptation des outils d'analyse du discours. Nous reviendrons sur cette nécessité

d'adaptation des outils dans un chapitre qui leur sera consacré dans la suite de ce travail de recherche.

### **I.3.2.3. Typologie des écrits numériques Paveau (2015)**

Dans son article de 2015 « Ce qui s'écrit dans les univers numériques », Marie-Anne Paveau élabore une typologie des écrits du numérique basée sur ce que l'on pourrait appeler leur degré de numéricité. Elle cite Dacos et Mounier *L'Édition électronique* (2010) comme première référence de ce genre de typologie, bien que leur travail soit centré sur la description d'écrits en rapport avec l'univers de l'édition.

Marie-Anne Paveau propose de considérer trois ordres linguistiques du numérique en distinguant les textes numérisés, numériques et numériqués. Nous parlerons ici de degrés de numéricité afin d'envisager le numérique comme un *continuum* fluide et non compartimenté. Les phénomènes peuvent se chevaucher et rendre difficilement lisible la nature d'un texte numérique, susceptible de contenir des traits relevant de plusieurs catégories.

#### **Premier degré de numéricité : le document numérisé**

Il s'agit de textes, produits en dehors des environnements numériques, qui y sont portés via des logiciels ou en étant scannés. Ces documents peuvent être mis en ligne ou non et sont plus ou moins navigables et modifiables. Ce sont ceux qui possèdent le plus faible taux de numéricité car, si leur transposition dans un univers numérique les transforme d'une certaine manière, ils restent peu modifiables.

Elle précise que le support utilisé pour lire ces textes et le format dans lequel ils sont consultables peuvent influencer sur leur « modifiabilité<sup>44</sup> ». Ainsi, à partir d'un même document de départ, on peut très bien avoir des versions de textes numérisés avec des degrés différents de numéricité et de « modifiabilité ». Par exemple une version scannée est très peu modifiable, on peut simplement l'annoter (en fonction du support de consultation) et non

---

<sup>44</sup> Nous reprenons ici le terme « modifiabilité » tel qu'il est employé par Marie-Anne Paveau (2012) pour décrire la nature modifiable d'un document numérique.

navigable. Une version du même document consultée à partir d'un logiciel de textométrie comme Lexico3 permettra de nombreuses modifications du contenu (ajouts, annotations, modifications typographiques). Et une troisième version consultée sur Google Books, sans permettre de modifications du texte numérisé, offrirait des possibilités de navigation bien plus grandes (table des matières en hyperliens et recherche par mots clés).

## **Deuxième degré de numéricité : le document numérique**

Ce type de document est produit dans un environnement numérique hors ligne à partir d'un téléphone, d'une tablette, d'un ordinateur ou autre. De ce fait, il bénéficie de ce que Marie-Anne Paveau appelle les « affordances du logiciel d'écriture » mais n'est pas nécessairement destiné à être mis en réseau. Il peut comporter des hyperliens et même des « technomots<sup>45</sup> » mais pas de « technosignes<sup>46</sup> ». Il est modifiable et navigable, et peut également être imprimé même si ce n'est pas sa destination première.

## **Troisième degré de numéricité : le document numérique**

Il s'agit du degré de numéricité le plus fort, c'est également le plus intéressant d'un point de vue naturaliste puisque c'est celui qui concerne le discours numérique natif<sup>47</sup>.

« Un document numérique est produit nativement en ligne, sur un site, un blog ou un réseau social, tout lieu numérique accueillant de la production de discours. Il présente des traits de délinéarisation de fil du discours, d'augmentation énonciative, de technogénéricité et de plurisémiotité.»  
(Paveau, 2015 : 16)

---

<sup>45</sup> Mots cliquables selon la nomenclature de Marie-Anne Paveau (2013-2015).

<sup>46</sup> Icônes cliquables comme les *likes* de Facebook.

<sup>47</sup> L'expression « discours numérique natif », encore une fois reprise à la suite de Marie-Anne Paveau, est une traduction littérale de l'anglais « *digital native discourse* » utilisé outre Atlantique pour désigner le discours produit dans des environnements numériques connectés.

Finalement tous les traits que confère Marie-Anne Paveau aux documents numérisés sont inédits car totalement dépendants de l'univers langagier dans lequel le discours est produit.

Il faut donc revenir sur ces traits qu'elle présente dans la suite de l'article. Précisons tout de même qu'un texte produit nativement en ligne qui en serait exempt ne pourrait pas être considéré comme numérisé (il serait à classer dans la catégorie numérique). Ce n'est donc pas l'origine de production d'un document qui est mise en question mais sa nature et les affordances technologiques qu'il offre.

La notion de délinéarisation est liée à la présence dans le document numérisé d'éléments cliquables comme les technomots, les technosignes ou les hyperliens. Ces objets propres aux univers numériques renvoient le lecteur/locuteur vers d'autres documents qui peuvent être composés de textes, d'images ou de vidéos. La plurisémiotique est omniprésente en ligne et il n'est pas rare que des images ou des vidéos répondent à des textes (ou inversement). Ils peuvent ponctuer le discours ou en être l'élément principal, c'est le cas des retweet (sur twitter) ou des partages sur Facebook.

Marie-Anne Paveau ajoute à cette délinéarisation qui complexifie le message l'augmentation énonciative qui empêche d'en identifier clairement la source. Les discours numériques natifs numérisés peuvent avoir des énonciateurs multiples. Il peut s'agir de plusieurs scripteurs pour un même document comme dans le cadre des écritures collaboratives des pads ou des wikis par exemple. Mais l'augmentation peut également être plus subtile, l'auteure cite le cas du billet de blog qui est enrichi par les discussions qu'il entraîne<sup>48</sup>. On pourrait également attribuer la notion d'augmentation énonciative au fait qu'un énoncé, une fois « lâché » en ligne, possède à la fois le sens que son scripteur lui a insufflé mais également celui que les algorithmes des moteurs de recherches lui auront ajouté. Par recoupement et rapprochement avec d'autres énoncés et d'autres mots clés.

La technogénéricité désigne l'existence de genres du discours n'apparaissant que dans les environnements numérisés. Dans son article, Marie-Anne Paveau cite comme exemple la twittérature (sur twitter) et la demande d'amitié (sur Facebook). Dans les deux cas, l'existence de ces genres discursifs est totalement dépendante des affordances technologiques permises par l'environnement numérique auquel ils appartiennent.

---

<sup>48</sup> On peut tout à fait comparer le statut Facebook au billet de blog à ce titre.

Les trois typologies que nous venons d'évoquer nous renseignent autant sur l'objet qu'elles décrivent que sur le regard que les linguistes lui portent. La synthèse proposée par Rachel Panckhurst (bien qu'elle date de 2009) est révélatrice d'une conception dualiste du discours électronique qui suppose une comparaison avec l'écrit et l'oral hors ligne. Susan Herring (2013) avec la classification tripartite ouvre la voie à des phénomènes plus spécifiques et moins logocentrés. Les environnements numériques obligent à sortir de la langue pour inclure les procédés et les affordances technologiques dans le discours. C'est ce que propose Marie-Anne Paveau dans sa typologie des écrits numériques qui exclut pratiquement les énoncés du tableau. Cette décentralisation, qui peut paraître étonnante en linguistique, nous semble cohérente en ce qu'elle permet de prendre une distance nécessaire avec la langue pour mieux la décrire par la suite.



Dans ce chapitre nous avons tenté de délimiter le champ le plus étroit des recherches sur le discours numérique que nous avons appelé l'e-sms. Cette variété de l'écrit du français ne fait pas qu'apporter des modifications à un système existant, il propose une réinvention du code et de nouvelles règles de production.

La littérature propose de nombreux termes pour le saisir et nous avons exprimé notre préférence pour le concept d'e-sms. Même si, dans une perspective plus sociolinguistique, l'expression « variante scripturale du français » nous paraît plus adaptée.

C'est à partir de cette réflexion sur la nature de l'e-sms et des normes qui apparaissent en filigrane que nous nous sommes interrogés sur la notion de « e-grammaire » qui se répand petit à petit dans la littérature.

Dans un second temps nous avons présenté trois typologies, trois manières d'aborder le discours numérique provenant de trois linguistes aux approches différentes mais complémentaires. Sans être exhaustives, ces typologies permettent de mieux comprendre l'objet et les moyens de le décrire actuellement à la disposition des linguistes.

Finalement, la diversité des formes, des pratiques et des univers numériques empêche de prétendre à une typologie réellement exhaustive. Pour remédier à cette impossibilité, chaque travail de recherche doit présenter les éléments qui sont absolument nécessaires à sa bonne compréhension. Il en est un sur lequel nous nous attarderons dans le chapitre suivant, par le biais de la création, il s'agit de l'identité numérique.

## **I.4. Retour sur quelques éléments constitutifs de l'« e-lecte »**

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, l'e-lecte est la variante sociolinguistique du français écrit que l'on rencontre dans les environnements numériques. Ce terme nous intéresse car il permet à la fois de rendre compte du discours étudié et de celui produit pour le décrire. La question du métadiscours revient régulièrement dans la littérature en raison de la nécessité de l'adapter à ce nouvel objet de recherche. Pourtant, il n'est jamais envisagé comme appartenant, pour partie, aux environnements numériques.

Nous souhaitons, à la suite de Susan Herring (2013), réinterroger les outils du linguiste en faisant attention à leurs objets comme à leur forme. Pour cela nous interrogerons la (e-) morphologie, la (e-) syntaxe et la (e-) pragmatique ainsi que leurs objets numériques.

Les marques de l'identité numérique ne résident pas uniquement dans le pseudonyme ou l'avatar. On les retrouve avant tout dans l'utilisation du code faite par les locuteurs. Nous reviendrons sur ces manifestations propres à l'e-lecte dans les discours numériques et numérisés. L'exhaustivité dans les univers numériques étant une gageure, nous avons choisi de nous arrêter sur deux phénomènes qui se révéleront des prérequis indispensables à la description de notre corpus, la typographie et la néographie.

Ces procédés, très productifs en ligne, viennent compléter ce que nous avons appelé (en référence aux travaux de Goffman) « la mise en scène du locuteur ». Nous reviendrons dans la prochaine partie sur l'adaptation possible des travaux de Goffman aux univers

numériques. Ici nous nous contenterons d'en décrire les manifestations les plus représentatives telles qu'elles se manifestent dans notre corpus.

Enfin, nous terminerons ce chapitre par un bref aperçu des créations artistiques présentes dans le discours numérique. Qu'il soit le fruit de l'univers technologique dans lequel il apparaît ou qu'il ne fasse que le favoriser, l'art a sa place dans l'e-lecte. Il nous semblait bancal de parler de l'appropriation du langage par les locuteurs sans évoquer ce phénomène très présent dans les univers en réseaux.

### **I.4.1. Vers une e-diversification des outils du linguiste**

La description et l'analyse de l'e-sms imposent-elles une redéfinition totale des outils linguistiques ? Nous avons vu que la mise en place d'une e-grammaire serait à la fois complexe et demanderait plus d'adaptation que de changement, en va-t-il de même pour les autres outils de la linguistique ? Doit-on envisager la création d'une « e-morphologie », d'une « e-syntaxe » et d'une « e-pragmatique » ?

Ce sont des questions qui se posent de plus en plus en ce qui concerne l'étude de l'e-sms et, bien qu'il n'y ait pas encore de réponse, il nous semble important d'en connaître les raisons.

Avant de nous appesantir sur des sujets représentatifs des phénomènes linguistiques qui remettent ces notions en question, nous en donnerons une brève définition. Il ne s'agit pas ici de donner dans l'exhaustivité et de prendre en compte tous les aspects de la morphologie, de la syntaxe et de la pragmatique, mais plutôt d'en brosser un portrait simple et schématique que l'on puisse facilement replacer dans les environnements numériques.

Nous nous arrêterons sur des phénomènes propres à chaque discipline envisagée afin d'illustrer les particularités de l'e-sms qui interrogent ces outils théoriques. Ces « arrêts sur image » nous permettront également de mesurer les lacunes de l'étude de l'e-sms aujourd'hui.

### **I.4.1.1. La « e-morphologie »**

La morphologie est l'étude de la formation des mots et de leurs variations. La tâche de la morphologie est d'analyser les différentes formes des mots d'une langue donnée en unités minimales de signification (autonomes ou non), appelés « morphèmes ».

Le découpage en morphèmes est une tâche difficile, qui conduit à concevoir le morphème comme une unité abstraite et à élaborer des concepts renvoyant à des unités non directement observables. Ou, comme l'écrit Robert Scrick à ce sujet :

« Au sens étroit, la morphologie est la partie de la grammaire qui s'occupe de la formation des mots par adjonction d'affixes à des thèmes. » (Robert Scrick, 2013 [en ligne])

Nous considérons ici le terme de e-morphologie plus comme une sous-partie de la e-grammaire, car il permet de décrire des phénomènes relevant de l'e-sms, que comme un champ d'étude totalement nouveau.

Les processus morphologiques productifs dans le cadre de l'e-sms existent dans la variante scolaire de la langue à laquelle ils appartiennent, mais ils passent d'un statut marginal à un statut extrêmement productif. Il s'agit de phénomènes révélateurs de la formation des mots comme la troncation ou l'agglutination. C'est également le cas de l'utilisation des acronymes et des glissements sémantiques ou grammaticaux (formation d'un verbe à partir d'un nom ou inversement).

Susan Herring (2012) nous signale l'existence, bien que rare, de réels néologismes (« newbee ») ainsi que la lexicalisation d'erreurs de frappe telles que « teh » pour « the » ou « pwn » pour « own ». En français on trouve des occurrences de « bineuse » pour « bien sûr ».

### I.4.1.2. La « e-syntaxe »

#### Définition

Comme on l'a compris avec la morphologie, il ne s'agit pas de modifier totalement la syntaxe mais plutôt d'en adapter la définition et d'en relever les particularités dans le cadre de l'e-sms.

La syntaxe est, en linguistique, le domaine qui étudie la façon dont les mots (ou monèmes) s'articulent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue donnée. La syntaxe étudie l'ordre des mots, les catégories grammaticales, les fonctions grammaticales, et tous les phénomènes qui viennent modifier la structure de la langue étudiée.

Depuis les travaux de Noam Chomsky, on parle également de la syntaxe comme de la partie générative de la grammaire :

« (...) en ce qu'elle engendre, selon des mécanismes purement formels, toutes les suites de morphèmes considérées comme grammaticales (cette notion n'est pas normative, mais repose sur l'intuition d'une communauté linguistique qui reconnaît tel énoncé comme recevable ou non), et uniquement ces suites. La syntaxe peut être conçue comme un mécanisme fini engendrant un nombre infini de phrases grammaticales, cela grâce aux processus récursifs qu'elle comprend. » (Braudeau, 2013 [en linge])

Cette notion de recevabilité de l'énoncé nous semble particulièrement appropriée dans l'étude de l'e-sms. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'e-sms comprend de nombreux phénomènes très productifs et finalement le consensus l'emporte largement sur la norme dans les univers numériques.

## Un style « télégraphique » à l'ère du numérique ?

La syntaxe observée dans le discours électronique est généralement présentée comme « fragmentée » ou « télégraphique » car elle va souvent à l'essentiel du message en élidant jusqu'aux sujets ou pronoms.

Ceci peut s'expliquer par la nécessité de rapidité de réponse et la limitation du nombre de caractères qui existe sur certains supports (sms, Tweeter). Mais encore une fois, on trouve de plus en plus ce style « télégraphique » dans des contextes dans lesquels les contraintes de temps et d'optimisation ne justifient pas son emploi.

Cette hypersimplification de la syntaxe des messages se retrouve particulièrement dans certaines parties du discours comme les formules de politesse. Nous n'avons pas trouvé d'étude sur ce sujet, mais il serait sans doute intéressant de se poser la question des causes (et des règles syntaxiques sous-jacentes) de la disparition des formules de politesse dans les mails à caractère privé ou professionnel.

La syntaxe sur internet peut également être modifiée par les locuteurs volontairement dans un but stylistique afin d'imiter des variétés non standard de l'oral inspirées d'idiolectes ou de géolectes.

Susan Herring (2012), cite comme exemple anglophone de ce phénomène l'imitation de l'afro-américain (marqué par l'effacement de la copule) ou du style « Ali G<sup>49</sup> ». On pourrait sans doute trouver des exemples pour l'e-sms francophone dans l'imitation de l'accent « pied noir » ou de l'accent du nord de la France qui sont souvent caricaturés à l'oral par les humoristes.

## La place de la 3<sup>e</sup> personne

Une autre particularité syntaxique de l'e-sms est l'utilisation de la 3<sup>e</sup> personne à la place de la première. Dans certains cas, cet emploi est justifié par des contraintes techniques comme les insertions automatiques du pseudonyme dans certains services de messagerie ou réseaux sociaux.

---

<sup>49</sup>Ali G est le personnage principal d'une comédie américaine dont l'imitation est très courante chez les jeunes anglo-saxons que ce soit à l'oral ou en e-sms. Le « style Ali G » a été étudié par Sebba M, (2007), *Spelling and society*, Cambridge University Press.

C'était par exemple le cas sur Facebook qui faisait systématiquement précéder la publication d'un statut par le pseudonyme du locuteur. Rapidement, les utilisateurs se sont approprié cette insertion en composant la majorité de leurs publications à la troisième personne.

On obtenait alors des formes figées du type : « *untel* est en train de manger une pomme » là où on aurait sans doute eu « *je* mange une pomme » sans l'insertion du pseudonyme.

Cette insertion automatique n'existe plus dans la dernière version de Facebook pourtant on trouve toujours cette utilisation de la troisième personne, avec de fait une élision du sujet, ce qui donnerait dans notre exemple « mange une pomme ».

Nous n'avons pas trouvé de recherches sur ce sujet, mais nous reviendrons sur la place de ces « e-figures de style » dans la suite de notre travail car elles nous semblent révélatrices des mécanismes profonds de l'e-sms.

Un phénomène de marginalisation syntaxique similaire est également en jeu dans les didascalies électroniques. Ces éléments syntaxiques isolés sont souvent mis en évidence par des marques typographiques « *\*sort de la pièce à reculons\** » ; « *\*n'a pas le moral\** », l'utilisation de la troisième personne et l'élision du sujet.

#### **I.4.1.3. La « e-pragmatique »**

La pragmatique est la partie de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Cet objectif est l'un des buts des études visant à mettre en évidence la cohérence propre du langage naturel.

Les contours de cette discipline restent confus, et elle est souvent confondue ou mise en concurrence avec la sémantique. Si la question du sens reste centrale dans ce champ de recherche, il s'agit d'un sens contextualisé prenant en compte l'environnement dans lequel est produit le langage :

« L'étude de l'usage du langage, qui traite de l'adaptation des expressions symboliques aux contextes référentiel, situationnel, actionnel et interpersonnel. C'est une discipline dont le domaine foisonnant est en train

de conquérir son statut d'autonomie et en vient même à adopter une conception maximaliste voire fondatrice à l'égard de la sémantique.»  
(Jacques, 2013 [en ligne])

Deux courants s'opposent dans leur vision de la pragmatique, les « *border-seekers* » et les « *problem-solvers* ». Pour les premiers, la pragmatique (comme la sémantique ou la syntaxe) doit se concentrer sur un ensemble de sujets bien définis (vision anglo-saxonne), tandis que pour les seconds, il n'y a pas de limite en termes d'objets d'études pour la pragmatique (vision européenne « continentale »).

## État des lieux

Dans un ouvrage paru en 2013, Susan Herring s'intéresse à la place de la pragmatique dans l'étude de la CMC<sup>50</sup>. Elle fait le constat que lors des vingt premières années (depuis les premières recherches sur le discours électronique), les travaux en linguistiques se caractérisaient par une focalisation sur la structure superficielle du langage.

On trouve donc de nombreuses études sur les acronymes, les abréviations, les émoticônes, et autres phénomènes remarquables de l'e-sms, supposés caractériser la CMC.

Pourtant, bien qu'une grande partie de ces sujets de recherches puisse être regroupée sous la catégorie plus large de « pragmatique », les études qui les décrivent avec une visée réellement pragmatique sont récentes et très rares.

Lorsque Susan Herring préparait son intervention pour la conférence internationale de pragmatique (2012) elle a trouvé très peu d'articles de qualité dans ce domaine. Il semblerait que la préférence ait été donnée à l'analyse du discours, à l'analyse conversationnelle ou à la sociolinguistique.

Pour Susan Herring, et c'est également notre intuition, un regard pragmatique sur le discours en ligne pourrait donner un éclairage très intéressant. Pourtant, et peut-être plus que pour la morphologie ou la syntaxe, il est nécessaire de procéder à un nouveau « calibrage » des outils théoriques de la pragmatique pour aborder l'e-sms.

---

<sup>50</sup>Computer Mediated Communication.



Pour cela, Susan Herring recommande de suivre une approche centrée sur trois types de phénomènes :

- ⇒ **Les sujets de préoccupation classique de la pragmatique remis dans le contexte de la CMC** : implication, présupposition, pertinence, actes de parole, politesse, etc.
- ⇒ **Les phénomènes spécifiques à la CMC** : émoticônes, surnoms, « Netspeak »
- ⇒ **Les genres et les modes de la CMC** : blogs, SMS, wikis, chats, etc.

Pour ces trois outils théoriques linguistiques, une adaptation légère permet d'appréhender un nombre important de phénomènes numériques. Nous reprenons ici le terme numérique tel qu'il est décrit dans la typologie des écritures numériques<sup>51</sup> de Paveau (2015). Ce qui nous permet de lui opposer les éléments propres au discours numérisés, qui restent eux totalement hors d'atteinte des outils traditionnels. Les affordances dues à la technologie présente dans le discours numérisé ne peuvent être prises en compte par des théories conçues pour le discours hors-ligne. Étoffer la boîte à outils linguistique nous semble donc prioritaire, dans une visée complémentaire et non révolutionnaire.

## **I.4.2. Une utilisation alternative du code**

Quel que soit le nom qu'on lui ait donné ou la catégorisation dont il ait pu faire l'objet, l'e-sms a été abondamment décrit dans la littérature ces dix dernières années. Nous aimerions revenir ici sur des particularités, qui, sans être les seules en cause dans le fonctionnement de cette variante de l'écrit, peuvent permettre de mieux la définir.

---

<sup>51</sup> Cette typologie est présentée dans le troisième chapitre de cette partie.

Les phénomènes sous-jacents de l'e-sms étant fortement imbriqués les uns aux autres, il n'est pas aisé de les isoler pour les décrire séparément. Nous avons choisi de nous arrêter sur deux types d'éléments saillants dans l'e-sms : la typographie et les néographies. Cette première description nous permettra d'en comprendre l'utilisation ou le détournement caractéristique de l'écriture numérique.

#### **I.4.2.1. La typographie**

Les symboles non alphabétiques sont très utilisés dans l'e-sms, ils servent entre autres à réaliser les smileys. Cette typographie particulière comprend également l'utilisation des lettres capitales ainsi que les phénomènes de répétition (lettres ou symboles).

D'autres phénomènes plus complets existent comme le « *leet speak* » qui est un écrit codé développé par les hackers, puis popularisé par les *geeks*<sup>52</sup>, consistant à remplacer certaines voire toutes les lettres d'un mot par des symboles non alphabétiques.

Ces marques typographiques particulières à l'e-sms sont généralement présentes dans les chats ou sms, dans les formes d'échanges rapides et éminemment sociaux. Il est plus rare d'en trouver dans les mails ou dans un contexte professionnel.

La typographie prend une importance particulière dans la forme graphique du message dans le cadre du discours numérique. Elle a le rôle d'accompagnatrice du propos et peut indiquer le ton du locuteur<sup>53</sup>, le rythme de son débit de parole<sup>54</sup> ou son intention<sup>55</sup>. On peut alors parler de typographie expressive, dont voici un exemple tiré de notre corpus<sup>56</sup> :

---

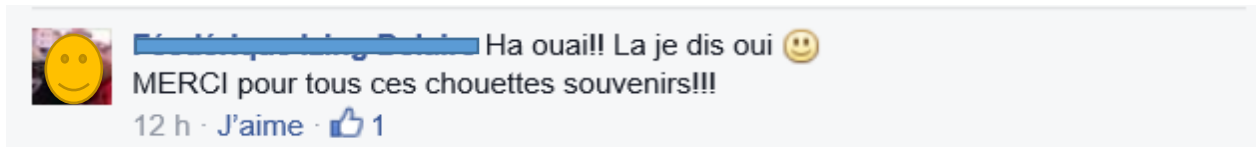
<sup>52</sup> *Geek* est le terme utilisé pour désigner les personnes passionnées par l'informatique et les technologies du numérique.

<sup>53</sup> C'est le cas de l'utilisation de majuscules qui signifie que le locuteur crie.

<sup>54</sup> L'utilisation de l'italique signifie l'accélération du débit.

<sup>55</sup> Les lettres de couleurs différentes peuvent signifier la joie ou la volonté d'apaisement.

<sup>56</sup> Cet exemple est issu de notre corpus numérique, accessible via le profil Facebook Ma Thèse Sdl. La description du corpus faisant l'objet de la troisième partie de ce travail, nous y renvoyons le lecteur pour plus d'explications.



## Capture d'écran : Typographie expressive\_1

Dans cet exemple on peut remarquer l'utilisation des capitales pour « MERCI » ainsi que l'allongement de la ponctuation. Ces procédés permettent au locuteur d'utiliser la typographie d'une façon proche de celle de la prosodie à l'oral. Ce rapprochement nous semble d'autant plus pertinent que dans l'un et l'autre cas il s'agit de matière strictement verbale et non paraverbale. La typographie expressive joue comme un modulateur du message, ainsi que la variation phonique de la prosodie à l'oral.

La typographie est l'une des caractéristiques du discours médié les plus sujettes à la codification explicite des internautes. Elle est souvent mentionnée dans les chartes des forums qui précisent aux néophytes les règles essentielles qu'il faut maîtriser pour pouvoir l'utiliser à bon escient et favoriser l'intercompréhension.

Dès les premiers pas d'internet, la typographie est mentionnée dans la *Netiquette* (liste des règles facilitant l'intercompréhension sur internet) dans laquelle il est précisé par exemple qu'écrire en majuscule revient à crier et risque d'être pris pour une agression par les autres locuteurs.

## L'étirement graphique

L'étirement graphique consiste en la répétition des lettres ou syllabes d'un mot sans en modifier le sens. Son utilisation correspond à une volonté du locuteur de se rapprocher de l'oral en mimant la prosodie. Ce phénomène porte souvent sur des petits mots (et/ou des onomatopées) et des formules d'ouverture ou de fermeture (kikoooo/bissooooouuuuxxx).



[Redacted name]

16 h · 2 personnes

Champiiaiiiiiiiiion à nous la 5ème étoiles !!!! Yeahhhh 🤔👍❤️🎉📄

J'aime · Commenter · Partager

👍 Laura Homan et 26 autres personnes aiment ça.

## Capture d'écran : Étirement graphique

Dans l'exemple ci-dessus<sup>57</sup> on constate que deux graphèmes sont étirés, le « i » de « Champiiiiiiiiiiiiion » et le « h » de « Yeahhhh ». L'effort d'accentuation du message par le locuteur passe également par la ponctuation et l'ajout de *smileys* en fin de message. On voit bien que l'étirement graphique est une composante d'un système d'intensification émotionnel qui pourrait se rapprocher des techniques scripturales utilisées dans la bande dessinée.

On retrouve des répétitions de lettres, en particulier pour des onomatopées dans de nombreuses planches. Elles sont autant de tentatives d'exprimer visuellement la durée d'émission d'un son à l'oral. Notons toutefois que le signe étiré ne correspond pas nécessairement au son qui serait allongé à l'oral, il s'agit plutôt de marquer le positionnement de l'accentuation. La position (finale ou centrale) et la forme graphique du signe étiré peuvent également être des critères de choix.

## La ponctuation expressive

Comme on vient de le voir, la ponctuation expressive est une manifestation de l'étirement graphique. Comme lui, elle est inspirée de l'utilisation dynamique des signes typographiques qui est faite dans la bande dessinée et les mangas.

Il s'agit en fait de répéter le même signe de ponctuation plusieurs fois de suite pour en augmenter l'intensité. Dans l'exemple ci-dessous, il s'agit du point d'interrogation dont la

---

<sup>57</sup> Ces exemples sont issus de notre corpus numérique, accessible via le profil Facebook Ma Thèse Sdl. La description du corpus faisant l'objet de la troisième partie de ce travail, nous y renvoyons le lecteur pour plus d'explications.

répétition souligne le caractère ironique de la question. L'ironie est confirmée par l'ajout d'un *smiley* en fin de phrase ainsi que de la didascalie *\*pastaper\**.



Capture d'écran : Ponctuation expressive

Ici les points d'interrogation répétés appuient sur une question rhétorique qui est immédiatement suivie par la réponse. Ils peuvent également être considérés comme une séparation graphique entre les deux parties du message.

Il ne s'agit pas ici d'utiliser la ponctuation pour créer des émoticônes, les signes ne sont pas détournés mais leur signification « traditionnelle » est accentuée par leur répétition. Michel Marcoccia remarque que la ponctuation est utilisée de la même façon dans ce cas que dans certaines littératures, on y retrouve notamment les traces de conventions d'écritures utilisées dans la transcription de l'oral à l'écrit.

## L'utilisation des capitales

Les lettres capitales sont souvent utilisées dans l'e-sms pour simuler le cri, le hurlement, la colère ou encore l'urgence. La Netiquette a institué comme une règle des échanges internautes que tout message écrit en capitales revient à crier. Pour Michel Marcoccia (2001), cette utilisation alternative des lettres capitales équivaut à la fonction d'amplification du verbal par l'accentuation paralinguistique.

Dans les exemples ci-dessus (et dans celui qui suit) on peut constater que les phénomènes de typographie expressive sont souvent monopolisés en même temps par les locuteurs. Ils peuvent également être accompagnés d'autres marqueurs, en particuliers ceux dédiés à la personification émotionnelle des locuteurs comme les émoticônes.



permet à un locuteur, sans qu'il comprenne la langue, de déceler le caractère d'urgence, de colère ou d'apaisement d'un discours tenu au sein d'une relative communauté culturelle. Ainsi, sans avoir besoin de lire le texte, l'utilisation des différents éléments de typographie expressive renseigne le lecteur sur son contenu émotionnel.

#### **I.4.2.2. Les néographies**

L'orthographe non standard est considérée comme une caractéristique de l'e-sms. Cela passe par différents biais comme l'utilisation d'abréviations (« slt » pour « salut »), la troncation (« d'ac » pour « d'accord »), les variantes dialectales (« okay » pour « ok ») ou imitant une prononciation (« kikoo » pour « coucou ») et l'allongement syllabique (« helllooooo »).

Une étude de 2006 (Thurlow, 2006) montre que la proportion d'erreurs non intentionnelles chez les locuteurs natifs est assez faible. Des études récentes (Kapidzic, 2010) montrent que certaines des orthographe non scolaires les plus utilisées tendent à se formaliser et que c'est essentiellement la même forme qui revient (« u » pour « you » ou « msg » pour « message »). Plusieurs phénomènes entrent en jeu dans l'apparition de néographies au sein du discours électronique et plus particulièrement de l'e-sms.

#### **Les phénomènes de substitution**

Il s'agit du remplacement de la graphie traditionnelle (ou d'une partie de la graphie) par une autre. Souvent, cette opération a pour résultat une diminution du nombre de caractères et du temps de frappe, mais ce n'est pas systématique (bisou/bisoo).

La substitution peut fonctionner par réduction (pas/pa) ou par suppression (absence de ponctuation), mais elle peut également entraîner des ajouts. Dans ce dernier cas, on doit écarter la volonté de simplification du message dans l'intentionnalité du locuteur. L'aspect stylistique prend plus d'importance que l'économie de caractères.

La tendance scripturale au sein de l'e-sms est plutôt au retrait de signes qu'à l'ajout. Cela n'empêche pas les locuteurs de rajouter des signes dans des contextes où ils n'apportent rien au sens du message.

On peut citer comme exemple le cas du *Catspeak* (littéralement : parler chat) en langue anglaise car il a été repris par de nombreux internautes. Le principe du *Catspeak* est de créer des messages tels que les chats pourraient les écrire. Ou plutôt tels que des chats imaginaires, s'ils étaient capables d'écrire, le feraient. Cela montre à quel point les conditions d'énonciation relèvent quasiment de la croyance chez les locuteurs.



Capture d'écran : substitution

Ci-dessus, une illustration des cas, plus fréquents en langue française, de substitutions tendant à rapprocher l'écrit d'une prononciation orale qui peut-être celle du locuteur, d'un personnage célèbre, ou « mignonisante » (ici oui / vouiiiiiiiiiiiiii).

## Le rébus

Nous reprendrons ici la définition qu'en donne Rachel Panckhurst (2009). Elle considère le rébus comme une devinette graphique mêlant lettres, chiffres et symboles disponibles sur le clavier, dont la solution est une phrase (ou un mot) produite par la dénomination de ces éléments.

Il en existe de nombreux exemples comme « les grandes @ » (les grandes oreilles), mais il ne faut pas les confondre avec des rébus de type « a 2m1 » (à demain) qui seraient plutôt à classer du côté des substitutions graphiques complexes.





Benjamin Merle-Feytaud a partagé la vidéo de [redacted].

16 novembre 2014 · Modifié · 👤

Tu cherches la 🤔?

## Capture d'écran : Rébus

Dans l'exemple ci-dessus on voit que, sur Facebook, des émoticônes spécifiques (fournies par le site) peuvent remplacer les signes typographiques du clavier. C'est également le cas sur les forums qui mettent à disposition des locuteurs une sélection d'émoticônes. Ce phénomène, montre que les internautes utilisent toute la palette d'outils à leur disposition, qu'il s'agisse d'outils physiques comme les signes du clavier, ou purement numériques comme les émoticônes.

## L'abréviation et l'abrègement

Ces deux formes de réductions, l'une uniquement graphique<sup>58</sup> (abréviation), l'autre marquant un changement phonique<sup>59</sup> (abrègement), font également partie des phénomènes produisant des néographies dans l'e-sms. Ces procédés peuvent rendre le message opaque au lecteur en dehors d'une prise en compte à la fois globale et contextualisée.

---

<sup>58</sup> C'est le cas de « slt » pour « salut » par exemple.

<sup>59</sup> C'est le cas de « s'teuplé » pour « s'il te plaît ».



**Karine Mathoth Plus**

8 décembre 2014 · 2

Oyé oyé brave gens

J'ai péte mon encrant tactile cette aprem --'

mais! j'ais récupérée l'ancien de ma mère ^^ (qui est le même que le mien en noir et plus grand x)

Donc veuillez me donné vos num par message privé ^^

merci 😊

J'aime · Commenter · Partager

👍 4 personnes aiment ça.



**Angelina Briou Frouin** A t'es pas la seul ^^ j'ai fait tomber mon tel cette après-midi écran tous casser !! 😞

8 décembre 2014, 22:04 · J'aime



**Karine Mathoth Plus** ah merde ^^' mais tkt on se soutien 😊

8 décembre 2014, 22:49 · J'aime



**Angelina Briou Frouin** Oui 😊 bon courage en tous cas 😊

9 décembre 2014, 04:13 · J'aime



**Karine Mathoth Plus** j'ai pommé mon tel !!

9 décembre 2014, 10:40 · J'aime

## Capture d'écran : Abréviation et abrègement

Dans l'exemple ci-avant on trouve plusieurs abréviations (« num » / « tel » / « tkt<sup>60</sup> ») mais un seul abrègement (« aprem »). Une étude plus approfondie serait à faire, mais cet échange nous semble assez représentatif. Les abréviations sont très présentes dans le discours numérique et peuvent entraver la lisibilité de celui qui ne connaît pas le code (« tkt »). Au contraire, les abrègements sont plus rares et ne portent généralement que sur des expressions très connues (« aprem »).

---

<sup>60</sup> « t'inquiète ».

Les particularités que nous venons de détailler ne sont pas les seules à jalonner le discours numérique. Nous avons préféré nous limiter aux phénomènes les plus représentés dans la littérature et dans notre corpus, afin de ne pas nous perdre dans des considérations qui dépasseraient sans doute les ambitions de cette thèse.

Ces particularités, découlant en grande partie de l'exploitation du clavier et de l'environnement numérique des internautes, permettent de mettre en évidence la singularité de chaque énonciateur, si ce n'est celle de chaque énoncé.

### **I.4.3. Mise en scène du locuteur**

Certains éléments dans le discours électronique appartiennent à une tradition discursive antérieure. C'est le cas d'une grande majorité du code mais pour une petite partie de celui-ci un « détournement » s'est produit, que ce soit au niveau du sens ou de l'utilisation. Certains de ces éléments détournés le sont dans le but de « re-personnifier » le discours.

Cette re-personnification est nécessaire en raison du pseudonymat qui est la règle sur internet et qui masque l'identité des locuteurs<sup>61</sup>. Pourtant, « re-personnification » n'est pas synonyme d'identification. Il s'agit plutôt de remettre de l'humain, du personnel dans une conversation médiée par la technologie et ses contraintes. Re-personnifier le discours permet de combler la distance entre les locuteurs et s'inscrit dans une stratégie de réinvestissement des vides laissés par la technologie.

Nous parlerons ici des autoportraits et des émoticônes qui nous semblent représentatifs de ces phénomènes de re-personnification. Nous montrerons que des règles précises régissent l'emploi de ces deux objets linguistico-sémiotiques.

---

<sup>61</sup> Nous reviendrons plus en détail sur la notion de pseudonymat, en nous appuyant sur les travaux de Marcienne Martin et Marie-Anne Paveau, dans la seconde partie.

## Des didascalies électroniques ?

La personnification du locuteur dans le discours électronique a déjà fait l'objet de travaux en linguistique. Elle y est souvent décrite comme une stratégie des locuteurs mise en place pour contourner les problèmes induits par la médiation de la machine. Rachel Panckhurst rassemble ces phénomènes sous le terme de « didascalies électroniques ».

Elle inclut dans sa définition les émoticônes (^), la typographie expressive (!!!!), les chevrons et les barres verticales. La notion de « *didascalie électronique* » est reprise d'Anis (1999) et elle recouvre les équivalences dans le discours numérique des aspects sémiologiques non verbaux (émoticônes) et de la communication para-verbale (signes typographiques).

Des travaux plus récents<sup>62</sup> ouvrent de nouvelles perspectives concernant l'emploi des émoticônes en les envisageant dans leur rapport à la synchronicité de l'échange. Il nous semble compliqué, dans ce contexte foisonnant, de regrouper sous la dénomination commune de « didascalies électroniques » toutes les formes de personnification du locuteur.

Il nous semble également que si l'utilisation de la typographie expressive relève effectivement de l'idiolecte, elle ne constitue pas pour autant une personnification mais plutôt une personnalisation du discours. C'est pourquoi nous avons choisi de la décrire en amont, en tant que particularité de l'e-sms qui permet les fantaisies typographiques en les intégrant au code sémiotique numérique.

### I.4.3.1. Les autoportraits

Les autoportraits peuvent intervenir au cours d'une conversation ou être ajoutés par les locuteurs à la suite de leur signature. Ils limitent l'anonymat ou en donnent l'impression en rajoutant du contexte dans l'échange numérique. Michel Marcoccia (2001) leur confère un rôle proche de celui des marqueurs personnels non verbaux.

---

<sup>62</sup> On peut citer la thèse de Pierre Halté (2013) qui étudie les émoticônes dans le cadre des conversations synchrones en ligne.

L'autoportrait est généralement annoncé par une typographie particulière, il peut être mis entre des parenthèses, des chevrons, des étoiles ou encore des crochets. Il commence le plus souvent par un verbe d'action non précédé d'un pronom sujet.

Il consiste en une description des activités du locuteur qui sont inconnues de l'interlocuteur dans le cadre d'un échange numérique. Certains autoportraits portent sur les caractéristiques physiques ou psychiques des locuteurs et sont autant de signaux qu'il envoie à ses interlocuteurs de façon explicite.

## Les enjeux de l'autoportrait

L'utilisation des autoportraits en situation de communication numérique peut répondre à différents objectifs. Nous les avons regroupés en trois catégories que nous avons appelées respectivement : descriptive, imaginaire et ironique.

### *Autoportraits descriptifs*

Les autoportraits que nous appelons descriptifs peuvent être constitués d'une description du contexte physique, physiologique ou psychique du locuteur. Il peut également s'agir de détailler les actions du locuteur au moment de l'échange.



Autoportraits descriptifs : Exemple 1

Ici, le locuteur signale par la mise entre \* son état d'esprit. Lorsque l'autoportrait suit un autre énoncé il est également signalé par un retour à la ligne, comme on le voit dans les exemples 1 et 3.



3 février, 13:26 · 🌞

Concours de fils-de-puterie : on attend l'arrivé des arbitres sur le terrain central.

**PRIMEUR**

**ENVIE DE POULET ROTI**  
CUIR DANS NOTRE MAGASIN

**Face à la justice pour avoir pris de la nourriture dans des poubelles.**

Trois personnes sont convoquées mardi devant le tribunal administratif de Montpellier, pour avoir emporté des denrées dont les dates de péremption étaient...

FRANCEINTER.FR

J'aime · Commenter · Partager

👍 aime ça.

🔄 1 partage

**Danton Deb Bessiot** "Envie de poulet roti"  
3 février, 13:38 · J'aime

### Autoportraits descriptifs : Exemple 2

Dans cet exemple on voit que l'autoportrait signalé par l'utilisation de guillemets transcrit directement la réaction physiologique du locuteur à la vue de l'image qui a été publiée.



### Autoportraits descriptifs : exemple 3

Ce troisième exemple, toujours extrait de notre corpus en ligne, montre le rôle de justification que peuvent endosser les autoportraits descriptifs. S'ils sont avant tout une forme explicite de la fonction référentielle du langage (Jakobson, 1963), ils peuvent en même temps apporter des informations sur les intentions du destinataire.

#### *Autoportraits imaginaires*

Nous qualifions d'imaginaires les autoportraits qui décrivent des actions ou des contextes explicitement irréels. Ces autoportraits ne sont plus uniquement des indicateurs contextuels, ils ouvrent également les portes d'un monde possible dans lequel le locuteur agit, en réponse à la situation de communication numérique.

Comme on le voit dans l'exemple ci-dessous, les interlocuteurs ne sont pas victimes des tromperies du locuteur, ils peuvent même entrer dans son jeu en poursuivant l'action dans le monde imaginaire. On assiste alors à une expérience d'écriture collective plutôt qu'à une conversation.



## Autoportraits imaginaires

Dans cet exemple on voit que l'autoportrait sort de son cadre, il déborde des limites typographiques initialement fixées (entre \*) pour devenir le sujet central de la conversation (troisième intervention). Les deux dernières interventions se passent d'ailleurs des bornes typographiques présentes au départ.

On le voit, l'objectif de ce type d'autoportrait n'est plus de justifier l'intervention du locuteur mais plutôt de l'illustrer en faisant référence à des actions que pourraient entraîner les propos engagés. Il peut également souligner, c'est le cas dans notre exemple, l'ironie de l'énoncé.

### *Autoportraits ironiques*

Comme les précédents, les autoportraits ironiques décrivent généralement des situations imaginaires, à la différence que personne n'en est dupe, ni ne prétend l'être. Leur rôle dans l'interaction est de désamorcer une situation et de marquer l'ironie du propos.





## Autoportraits ironiques

Dans cet exemple le locuteur multiplie les effets pour faire passer l'ironie de son message. On peut noter, en particulier la présence des trois points, de l'émoticône et, après un retour à la ligne de l'autoportrait « \*pastaper\* ». L'agglutination des deux termes de l'autoportrait accentue encore l'effet rhétorique recherché.

Ce dernier groupe est plus difficile à circonscrire, en raison de la nature même de l'ironie qui reste profondément liée au contexte dans lequel elle apparait. Il n'existe pas de frontière impénétrable entre ces trois catégories d'autoportraits et souvent, comme c'est le cas dans l'exemple que nous avons proposé pour les autoportraits imaginaires, ils relèvent de plusieurs d'entre elles.

## Autres formes d'autoportraits sur Facebook

Il existe sur Facebook deux formes qui s'approchent des autoportraits décrits ci-dessus mais sans en respecter tous les canons.

La première, illustrée dans l'exemple 1, est une utilisation particulière du hashtag et de ses affordances technologiques<sup>63</sup>. Cette forme d'autoportrait est en fait destinée à décrire quelqu'un d'autre que le scripteur. Le locuteur, à l'intérieur du hashtag<sup>64</sup>, reprend les codes de l'autoportrait classique sans être la personne décrite. Le dièse qui génère et commence un hashtag remplace les guillemets ou les étoiles utilisées pour parler de soi.

Dans le premier exemple, on comprend en lisant l'échange que le scripteur imagine l'autoportrait qu'aurait pu rédiger la personne représentée au second plan sur la photo (signalée avec un *smiley* vert). L'utilisation de la première personne du singulier nous permet de parler d'autoportrait. Cet exemple est révélateur du décloisonnement de l'énonciation dans les environnements numériques.

---

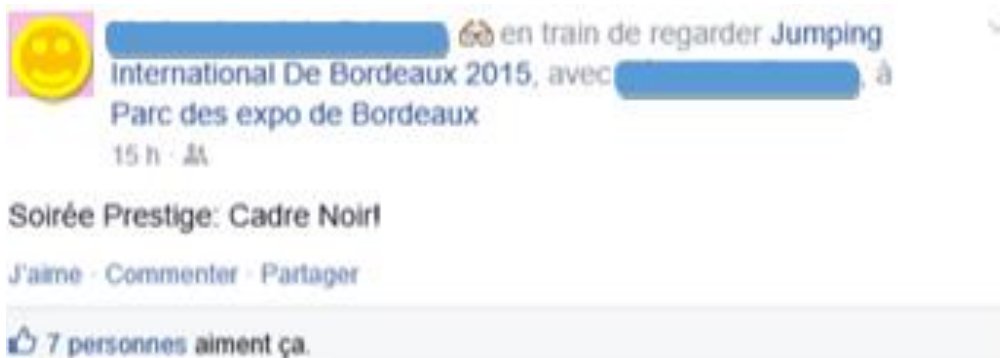
<sup>63</sup> Nous reviendrons dans la seconde partie de ce travail sur le cas particulier que constitue l'utilisation du hashtag sur Facebook.

<sup>64</sup> Celui-ci est balisé dans le texte numérique. Il est introduit par le symbole #, ne comporte pas d'espace entre les différents segments qui le composent et s'affiche en bleu. Cette couleur, sur Facebook, traduit visuellement la présence d'un lien hypertexte.



## Autoportraits de Facebook : exemple 1

Dans le second exemple il s'agit d'une forme d'autoportrait dont l'apparition est rendue possible par les fonctionnalités numériques de Facebook. Le site propose une série d'émoticônes associés à des autoportraits. Ici les lunettes suivies de l'énoncé en gris « en train de regarder » sont sélectionnés par l'utilisateur sans être de sa confection.



## Autoportraits de Facebook : exemple 2

Ce type d'insertion automatique, à mi-chemin entre l'émoticône et l'autoportrait descriptif, n'est disponible que pour la rédaction de « statuts » sur Facebook. Il n'est pas possible (pour l'instant) de les intégrer à un commentaire.

Quel que soit le type d'autoportrait, leur utilisation revient souvent à une délinéarisation non numérisée du discours (ou très faiblement numérisée dans le cas des hashtags). Le locuteur fait intervenir, comme dans un discours parallèle, des considérations adjacentes comme on pourrait déployer une carte pour se resituer par rapport à l'ensemble de l'environnement.

### **I.4.3.2. Des émotions à l'ère du numérique**

L'expression des émotions dans les environnements numériques renvoie à la relation polysémiotique des locuteurs au discours. Encore une fois il faut considérer ces échanges comme décroisés et exempts des barrières oral/écrit telles qu'on peut les envisager hors ligne. L'absence de face-à-face oblige à verbaliser le non-dit et les internautes possèdent de nombreux outils pour le faire.

Nous avons choisi de donner un aperçu des possibilités numériques de l'expression des émotions dans le discours numérique au travers de trois types de phénomènes que nous illustrerons à partir de notre corpus. L'utilisation des acronymes, des émoticônes et des textimages (voire même des *gifs*), est observée ici sur Facebook mais elle intervient également dans d'autres univers numériques. Elle a été décrite dans la littérature dans des

travaux plus détaillés sur lesquels nous nous appuyerons pour donner une image de la mécanique d'utilisation de ces objets.

## Les acronymes

Certains parlent aussi de siglaison. Ces phénomènes linguistiques découlent de l'internationalisation d'internet et de la part de plus en plus grande qui est laissée à l'e-sms.

Les acronymes peuvent se rapprocher des émoticônes dans l'emploi qui en est fait. Souvent utilisés dans le cadre des IRC, des forums ou des supports communicationnels synchrones, on les retrouve également dans les courriels et parfois même à l'oral hors ligne.

Il est difficile de déterminer s'il s'agit de paraverbal, de métalangage ou de « méta-paraverbal ». Ces sigles, qu'ils viennent du français ou d'une autre langue, sont à la fois une description du locuteur par lui-même, un indicateur de paraverbal, et un quasi-émoticône qui peut être utilisé comme mot « balise » pour déclencher l'apparition d'un émoticône imagé.

*« oui mé la c sal!!!!!! mdr délicieuse cette raclette!!!!!!<sup>65</sup> »*

Dans cet exemple « *mdr* » est utilisé pour donner le ton humoristique de la phrase. Il contribue donc à pallier l'absence de paraverbal. Pourtant il ne peut pas s'agir de paraverbal puisque nous pouvons transcrire ce sigle par la phrase « je suis mort de rire ».

De ce fait, les siglaisons ne peuvent pas, par exemple, être comparées aux onomatopées qui imitent un bruit (ou l'idée que l'on se fait d'un bruit) et qui transcrivent à l'écrit un phénomène purement oral.

On ne peut pas non plus les considérer comme des autoportraits puisqu'elles n'entraînent jamais de délinéarisation. Il s'agirait plutôt d'un indicateur, destiné à fournir au destinataire une clé pour l'interprétation du message.

---

<sup>65</sup>Exemple tiré de notre corpus de recherche.

## Les émoticônes

Les émoticônes sont un moyen à disposition du locuteur pour personnaliser son discours en même temps qu'il le produit. Contrairement au pseudonyme qui est « figé » dans le contexte de la conversation, le discours est évolutif et, dans le cadre du discours en ligne, le locuteur peut recourir à certains artifices afin d'accompagner cette évolution et d'exprimer des informations supplémentaires. Les émoticônes, comme les émojis en font partie et participent à la représentation des émotions en ligne.

Née de l'alliage des termes « émotion » et « icône », l'émoticône est l'équivalent français de l'anglais « *smiley* »<sup>66</sup>. Il ne faut pourtant pas s'arrêter à la construction du mot qui peut être trompeuse car ils peuvent avoir plusieurs emplois, comme le soulignent les travaux de Dresner et Herring en 2010. Dans cette étude, les auteurs proposent trois fonctions pour les émoticônes :

- ⇒ Marqueurs émotionnels qui reflètent directement nos expressions faciales
- ⇒ Marqueurs non-émotionnels qui reflètent conventionnellement nos expressions faciales
- ⇒ Indicateurs de la force illocutoire qui ne reflètent pas conventionnellement nos expressions faciales<sup>67</sup>.

Il existe plusieurs formes d'émoticônes qui alternent en fonction du sociolecte ou de l'idiolecte employé par le locuteur mais également de l'environnement numérique dans lequel le discours est produit. Au départ, les émoticônes étaient composés manuellement à l'aide des signes du clavier. Avec le temps, les concepteurs de logiciels et de sites internet se sont adaptés à l'utilisation des internautes en proposant des palettes d'émoticônes accessibles à partir d'un clavier numérique.

Sont alors apparues des émoticônes « préfabriqués » représentant des visages dessinés et colorés plus facilement identifiables que celles composées à l'aide de lettres. Aujourd'hui, ce genre d'émoticône s'est beaucoup développé. Si le simple visage souriant est toujours en service il est largement concurrencé par toute une nouvelle génération qui peut être animée et allier le son à l'image et au texte. C'est ce que Facebook appelle les

---

<sup>66</sup> On trouve également « binette » mais les occurrences sont de plus en plus rares.

<sup>67</sup> Cette classification est réalisée par Dresner et Herring, 2010, "Functions of the Non-Verbal in CMC : Emoticons and Illocutionary Force", in *Communication Theory*

« autocollants » qui sont accessibles par palettes thématiques dans le magasin d'autocollants<sup>68</sup>.

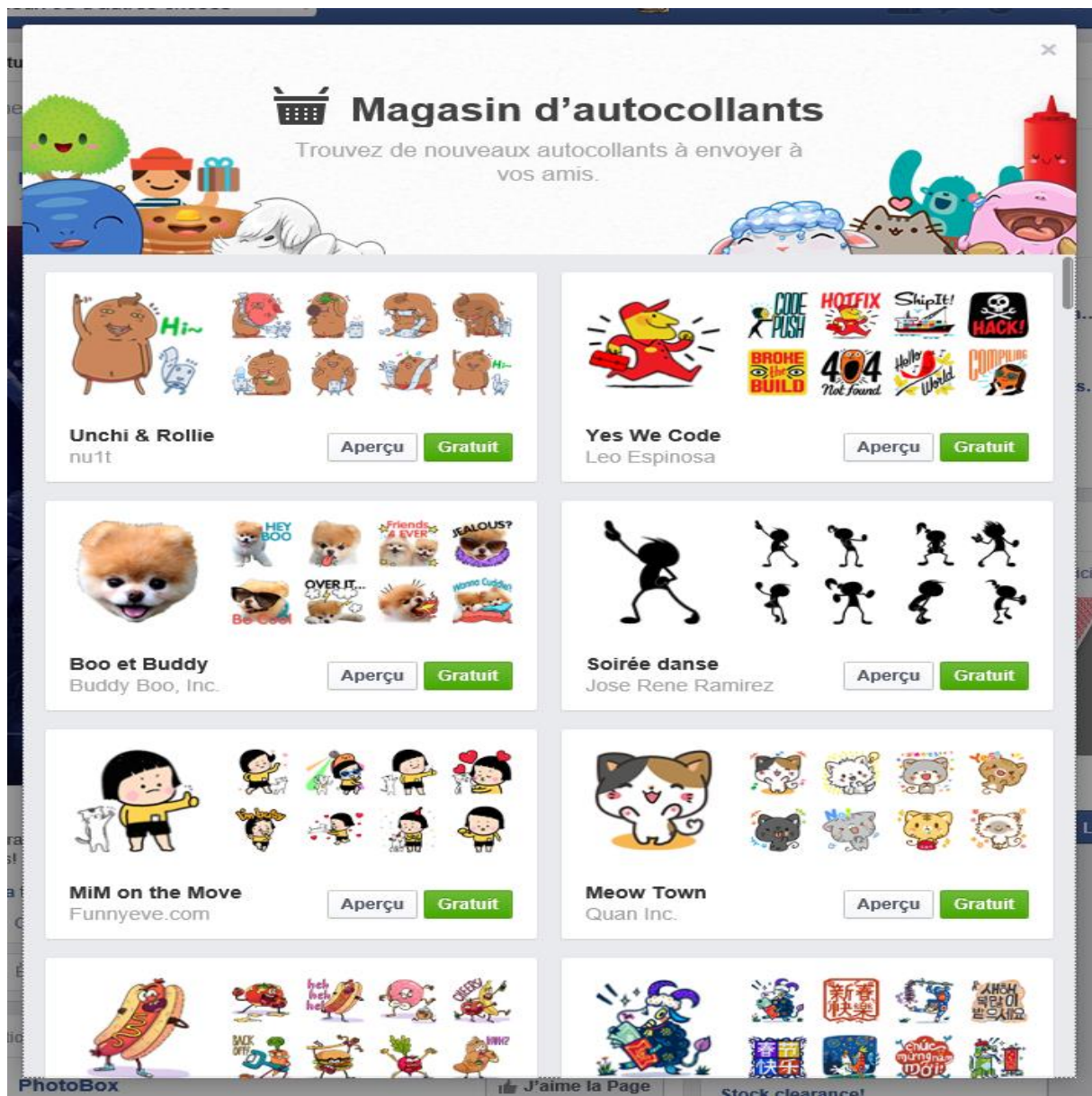


Illustration 1 : le magasin d'autocollants de Facebook

<sup>68</sup> Le magasin d'autocollants est un lieu virtuel où les utilisateurs du site peuvent choisir des palettes d'émoticônes, il n'a de magasin que le nom puisqu'à ce jour tout y est gratuit.





Illustration 2 : palette d'émojis de Facebook

L'image ci-dessus est une palette « classique » d'émojis disponible automatiquement pour les fenêtres de tchat et de commentaires sur Facebook. Les émojis ont été créés au Japon dans les années 1990. Le terme est l'association du « e » de « electronic » et de « moji » qui signifie « caractère/image » en japonais. Ces pictogrammes sont entrés dans la culture occidentale depuis 2009, *via* Apple qui les a intégrés à ses iPhones. Depuis, de nouvelles palettes, plus ou moins occidentalisées, ont été créées.





Illustration 3 : du code à l'image

Il n'est pas rare, sur des forums de discussion ou des tchats, de découvrir que les émoticônes réalisés à partir du clavier servent de raccourcis pour générer l'apparition d'émoticônes « préfabriqués ». On le voit dans l'illustration 3, c'est le cas d'un certain nombre d'entre elles sur Facebook. Cette illustration nous montre également que Facebook, comme la majorité des utilisateurs, ne fait plus la distinction entre émoticônes de style occidental<sup>69</sup> et nippon<sup>70</sup>. L'opposition se trouve plutôt dans la nature graphique du signe qui est typographique ou iconique.

Il serait intéressant de se demander dans quelle mesure nous n'assistons pas à une « sémanticalisation » des émoticônes qui s'éloignent petit à petit de leur sens premier. Certaines études ont déjà été menées dans ce sens, on trouve notamment un article de Marcoccia et Gauducheau<sup>71</sup> qui répartissent les émoticônes en quatre grandes fonctions : la fonction expressive, le marqueur d'ironie et d'humour, la fonction relationnelle et le procédé de politesse. Pour chacune de ces fonctions, la relation entre les *smileys* et le contenu verbal peut être de trois types :

- ⇒ L'émoticône apporte une information absente du contenu verbal,
- ⇒ L'émoticône oriente vers une interprétation du message lorsque le contenu verbal est ambigu,
- ⇒ L'émoticône donne une information redondante par rapport au contenu verbal.

<sup>69</sup> Caractérisés par un mode de lecture horizontal.

<sup>70</sup> Caractérisés par un mode lecture vertical.

<sup>71</sup>Marcoccia M. et Gauducheau N., « L'analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques », Regards sur l'internet, dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités, revue en ligne *Glottopol* n°10, juillet 2007.

Une enquête réalisée auprès des locuteurs de notre corpus<sup>72</sup> nous a également appris que la part idiolectale de l'utilisation des émoticônes sur Facebook était importante. Certains locuteurs projettent une partie de leur personnalité dans le discours en recourant à l'utilisation massive d'émoticônes. Envoyer ou recevoir un émoticône entraîne également, chez une majorité des participants, une réponse miroir (sourire/tristesse).

Seuls 3 locuteurs sur 23 disaient ne pas utiliser ou utiliser très peu les smileys sur Facebook. En revanche, ils étaient 6 à déclarer ouvertement ne pas comprendre tous les smileys reçus. Autre élément intéressant, les émoticônes ne sont jamais cités pour exprimer des sentiments négatifs. C'est ce que révèlent également des travaux réalisés en 2001 par Walther et D'Addario, parus dans le n°19 de *Social Science Computer Review*.

### **I.4.3.3. Créer avec un clavier**

« Dans le “réel”, la présence du corps est un indice absolu d'existence. Dans le monde “virtuel”, consulter un site web ne suffit pas à donner à l'utilisateur une existence observable pour un pair “distant”. » (Georges, 2009 : 6)

Si les phénomènes cités ci-dessus invitent le locuteur à la création et à la définition de leur identité numérique, il existe des formes de création qui ont été directement initiées par les internautes. Certaines, comme l'art ASII et le *leet speak*, découlent de l'utilisation du clavier dans le cadre du discours médié.

Ces formes artistiques ou stylistiques sont faciles à appréhender, contrairement à des créations qui bouleversent plus profondément notre représentation de la langue. Elles sont très visibles puisque cette visibilité est leur raison d'exister. Au travers de ces formes d'« art numérique », les locuteurs signifient leur singularité ce qui entre dans la construction d'une « image virtuelle » de l'internaute.

---

<sup>72</sup> Cette enquête a été réalisée en mars 2015 auprès des 128 locuteurs que comptait le corpus à ce moment-là. Nous leur avons soumis une série de questions ouvertes auxquels 23 d'entre eux ont répondu.

## Le Leet speak

Le *Leet speak* est une façon de détourner les outils de communications à disposition du locuteur dans le discours numérique. Le principe est d'utiliser des caractères graphiquement voisins des signes alphabétiques afin de rendre le message difficilement compréhensible pour le néophyte. On peut par exemple remplacer S par 5 et T par 7, les caractères du message peuvent être partiellement ou totalement remplacés :

1337 5|\*34|< ou L337 5P34K pour *LEET SPEAK*

Cette forme d'écriture a été engendrée par la volonté de se démarquer des autres au moment de la vulgarisation d'internet et de l'utilisation massive des technologies de l'information et de la communication. Le terme même de *leet speak* vient de l'anglais « *elite speak* » : le langage de l'élite.

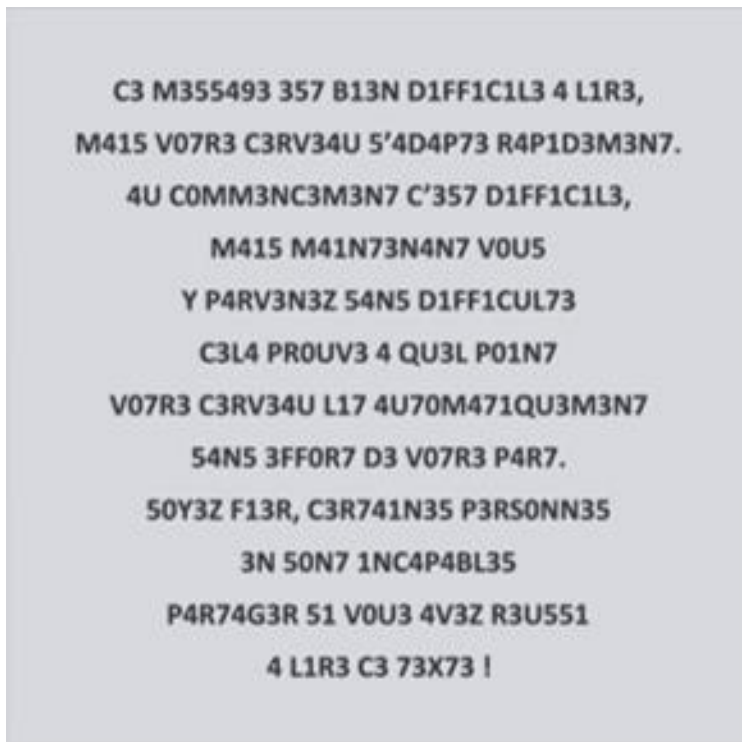


Illustration 1 : pancarte *leet speak*<sup>73</sup>

L'utilisation du *leet speak* dans les réseaux sociaux est très anecdotique aujourd'hui, mais on en trouve des traces comme on le voit dans l'illustration 1. Ici il s'agit d'une pancarte diffusée sur Facebook à la manière d'une chaîne et qui s'appuie sur le caractère élitiste du *leet speak* pour encourager sa diffusion.

## L'art ASCII

L'art ASCII est un mouvement artistique qui est né dans les années 1960, bien avant le « clavardage », mais qui a été popularisé et intégré dans le discours numérique sous sa forme la plus simple : les émoticônes. L'art ASCII consiste à créer des images à partir des signes (lettres et caractères spéciaux) disponibles sur le clavier. La forme la plus simple d'art ASCII est la combinaison de deux ou trois caractères, en voici quelques exemples (à lire de gauche à droite) :

---

<sup>73</sup> « Ce message est bien difficile à lire, mais votre cerveau s'adapte rapidement. Au commencement c'est difficile, mais maintenant vous y parvenez sans difficulté cela prouve à quel point votre cerveau lit automatiquement sans effort de votre part. Soyez fier, certaines personnes en sont incapables. Partagez si vous avez réussi à lire ce texte. »

```

:-) ou :) ou =) sourire
:-( ou :( ou =( tristesse
:'(           pleurs
;-) ou ;)     clin d'œil
:-D ou :D ou =D rire

```

On trouve également des formes plus complexes dont voici quelques exemples (à lire de haut en bas) :

```

      (__)
      (oo)
 /-----\
 / |      | |
*  ||----||
   ~~     ~~
Vache

      _
 /o)\
 \o/
Yin/Yang

      o
 /|\
 / \
Personne

      ||  ||
      ||__||
 (=*.*=)
 (")_(")
Lapins

      \
 \ / \
 ( )   (='. '=)
.( o ). (")_(")

```

La partie de l'art ACSII qui s'est intégrée au discours électronique (surtout les formes les plus simples) est représentative d'une utilisation « créative » des outils techniques à disposition du locuteur, elle révèle également une certaine forme de personnalisation.

En réinventant leur langue, les locuteurs se la sont appropriée : ils l'ont « recréée » et s'en sentent responsables. On assiste sur Internet à une recrudescence de prises de positions sur le « bien parler ». Chacun se sent acteur et dépositaire d'un savoir autrefois réservé à une élite littéraire.

Les procédés créatifs du discours en ligne, qu'ils visent la personnification du locuteur, la différenciation sociale ou qu'ils soient plus profonds et relèvent de l'organisation même de la langue, sont légion et de nombreux phénomènes disparaissent avant même d'avoir été analysés par les linguistes.

Pourtant, une idée se dégage des différents phénomènes qui viennent d'être cités : la volonté de « personnification » et/ou de « personnalisation » du discours est au cœur des stratégies conscientes et inconscientes mises en place par les locuteurs dans les environnements numériques. Tous les phénomènes présents naturellement dans la conversation en face-à-face sont « reconstruits » dans le discours numérique et en cela il devient complètement impossible de parler d'un discours anonyme.

Jusqu'à très récemment, la communication numérique a été décrite comme ayant des contours extrêmement flous et mouvants. Après une vingtaine d'années de recherches linguistiques dans ce domaine, il ne fait plus de doute que le discours numérique est un objet d'étude légitime des sciences du langage.

La nécessité d'une vision pluridisciplinaire a longtemps tenu les linguistes un peu à l'écart de ce domaine de recherche. Pourtant il semble compliqué de l'ignorer étant donnée l'importance que cette forme de communication a prise lors des deux dernières décennies. On peut espérer que le nouvel engouement pour les recherches pluridisciplinaires, au travers notamment des humanités numériques, sera un facteur facilitant pour l'analyse de la communication numérique dans les années à venir.

Dans cette première partie nous avons présenté, au travers des questions sur le genre et les particularités, les travaux qui ont fondé le domaine des recherches linguistiques sur le numérique. Nous avons également commencé la description des univers langagiers numériques dans le web 2.0 et plus précisément sur Facebook. Enfin, nous avons tenté de donner une vue d'ensemble des processus de création qui définissent l'e-sms comme une variante scripturale à part entière.

Nous considérons les éléments présentés dans cette première partie comme le socle nécessaire pour appréhender le discours numérique. D'un point de vue linguistique, métalinguistique, technologique, numérique. Nous nous appuyons sur ces fondations pour

présenter, dans la partie suivante, les travaux les plus récents et ceux provenant d'autres disciplines des sciences humaines. Ce qui nous permettra d'envisager les aspects non plus réinventés mais bien inédits du discours numérique.



## **II. Deuxième partie : ancrages théoriques et méthodologiques**

« Les réseaux sociaux ne sont qu'une question identitaire continuelle et réitérée à laquelle chaque action donne une réponse synchronique. Qu'il s'agisse de Facebook, Twitter, ou site de rencontres, tout ce que nous faisons est une production extemporanée d'identité. » (Vitali-Rosati 2014 : 4.10)

Dans la première partie, nous avons exposé les prérequis scientifiques, linguistiques et technologiques nécessaires pour appréhender le discours produit dans les environnements numériques. Ce panorama contextuel nous permet, dans un deuxième temps, de mieux aborder les notions émergentes en linguistique autour du web 2.0. Et de comprendre la nécessité d'aller puiser dans le réservoir théorique et méthodologique des autres disciplines des SHS.

L'objectif de cette deuxième partie est de présenter les cadres théoriques et méthodologiques de notre travail de thèse. Pour cela, nous nous appuyons sur la littérature et nous proposerons nos propres aménagements à la boîte à outils du linguiste 2.0.

Pour mieux comprendre notre objet d'étude, nous commencerons par proposer et par justifier une vision écologique du discours numérique. Ce positionnement, qui commence à faire sens dans un nombre croissant de travaux en sciences humaines, entraînera la redéfinition des questions de l'identité numérique et du rapport existant entre le locuteur et la technologie. Nous verrons également que des outils théoriques ont déjà été proposés pour appréhender ces discours mêlant étroitement matières langagières et technologiques.

Sans pouvoir faire un tour exhaustif de la littérature en sciences humaines sur les objets numériques, nous poursuivons en en détaillant certaines notions développées en SHS, choisies pour leur intérêt dans l'étude des réseaux sociaux numériques.

Nous terminerons cette partie par un chapitre consacré aux méthodologies propres à décrire le discours numérique. Susan Herring en a proposé deux, la classification à facettes et la CMDA, qui présentent des formalisations intéressantes pour notre corpus.

## II.1. Vers une prise en compte écologique du discours numérique

Dans ce chapitre, nous souhaitons aborder plus précisément le concept d'environnement numérique et sa nécessité pour la description et l'analyse du discours numérique. Travailler sur le discours numérique demande de s'interroger sur la nature même du discours, du texte, de l'énoncé et sur la place à accorder à la technologie. Finalement, dans un tweet, un statut facebook ou un billet de blog, comment différencier ce qui relève du langage et ce qui tient de la technologie ? Faut-il le distinguer ou bien le considérer comme un élément mixte ?

Il est complexe, voire impossible de trouver sur le net des éléments sémiotiques ou langagiers totalement discursifs ou totalement technologiques. La norme dans le numérique est plutôt un métissage dans lequel les deux sont inextricablement liés. Les liens qui les unissent peuvent être faibles. Comment mesurer, par exemple, l'influence sur le discours des environnements publicitaires personnalisés ? On les retrouve, entre autres, sous formes de bannières sur les forums, d'encarts sur les blogs ou même de publications sur certains réseaux sociaux. Doit-on les considérer comme faisant partie du discours ou les en exclure ? Si les publicités sont clairement des éléments communicatifs, leur apparition et la forme qu'elles prennent sont, elles, uniquement dues à l'artefact utilisé pour entrer en relation.

À l'autre extrême, il existe des éléments au sein desquels le lien entre langage et technologie est constitutif. C'est ce que Marie-Anne Paveau a nommé les éléments technolangagiers du discours numérique. Il s'agit de formes dont on ne peut dire si la technique prime sur le langage ou l'inverse, comme le bouton j'aime de Facebook ou le hashtag de Twitter.

Dans ce premier chapitre, nous commencerons par décrire ce que nous entendons par « environnement numérique » et nous resituerons cette notion dans notre contexte de recherche.

Nous poursuivrons notre description par des questionnements autour de l'identité et de l'identification dans les environnements numériques. En partant d'interrogations générales sur l'anonymat et le pseudonymat nous arriverons à la description de la construction de l'identité visuelle sur Facebook.

Enfin nous présenterons plusieurs outils théoriques proposés par Marie-Anne Paveau dans son *Dictionnaire de l'analyse du discours numérique*. Ces concepts et notions théoriques nous permettront de mieux comprendre le fonctionnement et les enjeux communicatifs de notre corpus.

### **II.1.1. Décentrer le regard pour mieux observer**

Dans cette première partie nous verrons, à la suite de Marie-Anne Paveau (2013), comment les théories de la cognition distribuée (Holland, Hutchins, Kirsh 2000 et Conein 2004-2005) peuvent permettre de sortir du dualisme langage *versus* technologie. Cette approche qui relève de la cognition sociale nous permettra de définir à la fois la notion d'environnements numériques et les conséquences épistémologiques qui en découlent.

Nous illustrerons et justifierons cette notion d'environnements numériques à l'aide d'éléments relevés dans notre corpus de recherche. Ce qui nous permettra également de revenir sur la place des hashtags sur Facebook, qui n'est pas leur environnement numérique d'apparition privilégié. Et nous verrons que cette notion d'environnements numériques peut être étendue soit aux objets immatériels (sites, logiciels, plateformes), soit aux objets matériels (tablettes, smartphones, ordinateurs).

Enfin, nous poserons la question de l'environnement non numérique du locuteur. Si les environnements numériques ont un impact sur le discours, ce qui se passe hors ligne a également son importance et peut influencer le message. Nous inscrivons notre vision de la

situation d'énonciation en dehors de la dichotomie hors ligne-en ligne qui se manifeste pour nous dans un même continuum.

### **II.1.1.1. Sortir de l'opposition contexte/énoncé**

Dans l'exemple ci-dessous, tiré de notre corpus de recherche, il est plus compliqué qu'il y paraît de différencier ce qui relève de l'énoncé (et donc du locuteur) de ce qui est purement technologique.

Immédiatement après l'illustration 1, nous avons réalisé une transcription telle qu'elle pourrait être faite dans une visée d'analyse linguistique. L'objectif étant de conserver uniquement les éléments discursifs présents dans ce *post* de Facebook.

Nous entendons par « *post* de Facebook » une séquence technodiscursive complexe comprenant un énoncé, ici il s'agit d'un statut (message publié par un utilisateur dans son propre journal), des commentaires y répondant, des pseudonymes des interlocuteurs, des éléments spatiotemporels générés par le site ainsi que des mots cliquables (apparaissant en bleu) et des mots cliqués (*likes*).



Illustration 1 : Capture d'écran Ma Thèse Sdl

Transcription :

[photo de profil] *Ma Thèse Sdl*

*2 février, 12:18.* [terre, triangle]

Dans la série des illustrations, celle-ci me fait beaucoup rire !

[Image]

*J'aime.Commenter.Partager*

[pouce]*Loc1, Loc2, Loc3 et 5 autres personnes aiment ça.*

[photo de profil] *Pseudonyme\_Interlocuteur1*

Etant une psychopathe de la virgule, je ne peux qu'approuver.

*2 février, 12:22. Je n'aime plus.* [pouce]3

[photo de profil] *Ecrire un commentaire...* [appareil photo/visage]

Les éléments sémiotiques sont représentés dans la transcription ci-dessus entre crochets. Les deux énoncés soulignés sont la seule base de travail linguistique classique, puisqu'ils émanent directement des locuteurs. Ce qui n'est pas le cas des éléments que nous avons représentés en italique (pseudonymes, date et heure, mention « j'aime », mots cliquables) qui sont tous générés automatiquement par le site en fonction des actions des utilisateurs ou en prévision de celles-ci. Si l'on devait les isoler du reste de leur environnement, on obtiendrait comme matière analysable, par extraction, les deux énoncés suivants :

1/ Dans la série des illustrations, celle-ci me fait beaucoup rire !

2/ Etant une psychopathe de la virgule, je ne peux qu'approuver.

On comprend que la perte de sens entre l'illustration 1, la transcription et l'extraction est très importante. Dans le cadre du discours numérique natif, étudier les seuls énoncés revient à se priver des dimensions multimodales et interactives qui sont fondamentales dans le web 2.0.

Les *likes* sur Facebook, ne constituent pas des énoncés rédigés, pourtant ils peuvent se traduire par « j'aime », « j'approuve » ou encore « j'ai vu le message ». En ce sens ils font partie du discours.

Comment traiter la dernière ligne ? Faut-il l'ignorer ? Pourtant, en invitant le locuteur à écrire un commentaire elle fait bien partie de la conversation, même à titre « incitatif ». On



peut se poser les mêmes questions pour les pouces (qui correspondent aux « *likes* »), la géolocalisation, et finalement tous les « technomots » qui peuvent être activés pour obtenir des informations ou suivre des liens.

Cet exemple permet de se rendre compte de l'importance du contexte dans ces corpus qui sont extrêmement multimodaux. Les énoncés ne peuvent pas se concevoir de façon isolée comme la linguistique a pu le faire pour des corpus hors ligne en séparant clairement les notions d'énoncé et de contexte (ou co-texte).

Choisir une perspective écologique permet de dépasser cette dichotomie pour considérer l'énoncé et son contexte comme un continuum. Il n'y a plus opposition mais interpénétration et on ne cherche plus à définir ce qui oppose les deux mais à décrire ce qui les rassemble.

### **II.1.1.2. La cognition distribuée**

La notion de cognition distribuée est développée dans le champ plus large de la cognition sociale à partir de 1995, notamment au travers des travaux de Hutchins. L'idée principale de la cognition distribuée est de faire entrer les objets extérieurs à l'individu dans les processus cognitifs. Cela implique de remettre en cause, dans une certaine mesure, la séparation entre sujet et objet. Autrement dit, l'objet n'est plus simplement un élément extérieur sur lequel se porte la pensée mais par son existence il participe aux processus cognitifs.

« On peut déplacer la frontière de l'unité cognitive d'analyse au-delà de l'enveloppe corporelle de l'individu de façon à inclure le matériel et l'environnement social comme composant d'un système cognitif plus étendu. » (Holland, Hutchins, Kirsh 2000 : 175)

Hutchins montre également le rôle de l'environnement dans l'élaboration cognitive qui ne se fait plus en elle-même et pour elle-même mais se voit distribuée dans le culturel, le social, l'historique et même le monde matériel.

Connein (2004) donne comme illustration de la cognition distribuée l'exemple du bouton de porte<sup>74</sup>. Pour un individu de culture occidentale, une poignée de porte répond à un certain nombre de critères (forme, taille, sens d'ouverture). En quelque sorte, elle participe à l'action d'ouverture de la porte en étant coordonnée avec la main qui la tourne. L'action s'effectue sans raisonnement sur la forme des matériaux car la cognition est correctement distribuée entre l'agent et l'objet. Si on prend le cas d'un citoyen américain se trouvant devant un bouton de porte japonais, l'agent ne peut plus s'appuyer sur la forme familière de l'artefact et a besoin de raisonner pour ouvrir la porte : la cognition n'est plus distribuée.

Connein fait un lien entre la notion de cognition distribuée et celle d'*affordance* proposée par Gibson (1979) :

« Une *affordance* est ce qu' « offre » l'environnement à l'agent, "ce qu'il octroie ou fournit...L'*affordance* implique une complémentarité de l'animal et de l'environnement » (Gibson 1979 cité dans Connein 2004 : 59)

Ces notions de cognition distribuée et d'*affordance* apportent énormément à la linguistique en ce qui concerne l'étude du discours numérique. Elles permettent de sortir du dualisme persistant entre technologie et langage. Il devient possible d'envisager le contexte numérique dans lequel apparaît le discours comme partie prenante de celui-ci et non plus comme un contexte qui pourrait lui être indépendant.

Hutchins considère également le collectif comme un réseau connexionniste d'où provient une représentation distribuée entre les individus et les artefacts (Theureau, 1999). Considération qui nous semble particulièrement pertinente pour l'étude du discours numérique qui est de plus en plus considéré comme construit collectivement.

Nous l'avons vu dans l'illustration 1, les commentaires, les *likes*, et les insertions automatiques du site jouent chacun un rôle dans la constitution de ce que nous avons appelé le *post* de Facebook. La cognition se retrouve distribuée entre les différents locuteurs et la

---

<sup>74</sup> Il choisit cet exemple en référence à Norman (1998).

technologie pour former un tout interdépendant, une matière langagière *composite* selon Paveau (2013).

### **II.1.1.3. Définition des environnements numériques**

À partir de ce que nous apportent les notions de cognition distribuée et d'*affordance*, il devient nécessaire de redéfinir les contextes numériques. Le terme de contexte étant extrêmement lié à une vision logocentrée de la linguistique, nous préférons l'alternative d'environnement, proposée par Marie-Anne Paveau :

« J'appelle *environnement* l'ensemble des données humaines et non humaines au sein desquelles les discours sont élaborés. La notion d'environnement est pour moi une alternative critique à celle de contexte courante en analyse du discours, plutôt centrée sur les paramètres sociaux, historiques et politiques. Cette notion est cohérente avec une approche écologique de la production des énoncés, impliquant que l'objet d'analyse n'est plus seulement l'énoncé mais l'ensemble du système dans lequel il est produit. Dans l'analyse du discours numérique, la notion d'environnement est centrale puisqu'elle rend compte des aspects composites (technolangagiers et technodiscursifs) des discours : la technique n'est pas un simple « support » mais bien un composant structurel des discours. L'agent énonciatif se trouve distribué dans l'écosystème numérique. »  
(Paveau 2013 [en ligne])

Nous distinguons cependant deux types d'environnements numériques susceptibles d'entrer dans cette définition et qui devraient être traités différemment pour une prise en compte fine de l'écosystème numérique. Il existe d'une part un environnement numérique matériel (ordinateur, clavier, tablette, *smartphone*, etc.) et d'autre part un environnement numérique immatériel (sites, logiciels d'exploitation, programmes informatiques, algorithmes etc.). C'est pourquoi nous préférons parler *des* environnements numériques.

Ces environnements numériques, qu'ils soient matériels ou immatériels, font partie des processus cognitifs qui accompagnent le discours numérique. Il serait donc dommageable de ne pas les prendre en compte, le risque étant de passer à côté de tous les phénomènes langagiers qui en découlent.

#### **II.1.1.4. Des *hashtags* sur Facebook ?**

Chaque lieu numérique possède ses codes et ses usages discursifs particuliers. Un même dispositif, proposé sur deux sites distincts pourra être géré différemment, au moins partiellement, par les utilisateurs. Il serait impossible de décrire exhaustivement les environnements numériques, et on pourrait se demander si ce serait réellement pertinent.

Nous souhaitons apporter ici une illustration de leur rôle dans le discours numérique en nous basant sur la description d'un dispositif (que nous décrirons plus tard dans ce chapitre comme technolangagier) et des *affordances* qu'il offre dans deux environnements numériques différents.

Le *hashtag* est un terme cliquable, commençant par le signe dièse<sup>75</sup> et ne comprenant pas d'espaces entre les éléments le constituant. Il est utilisé depuis 2009 sur twitter pour centraliser les messages autour d'un terme précis. Il peut s'agir d'un mot unique, d'un nom, ou d'un évènement comme on le voit dans l'illustration 2 ci-dessous.

---

<sup>75</sup> On l'appelle également mot-dièse.

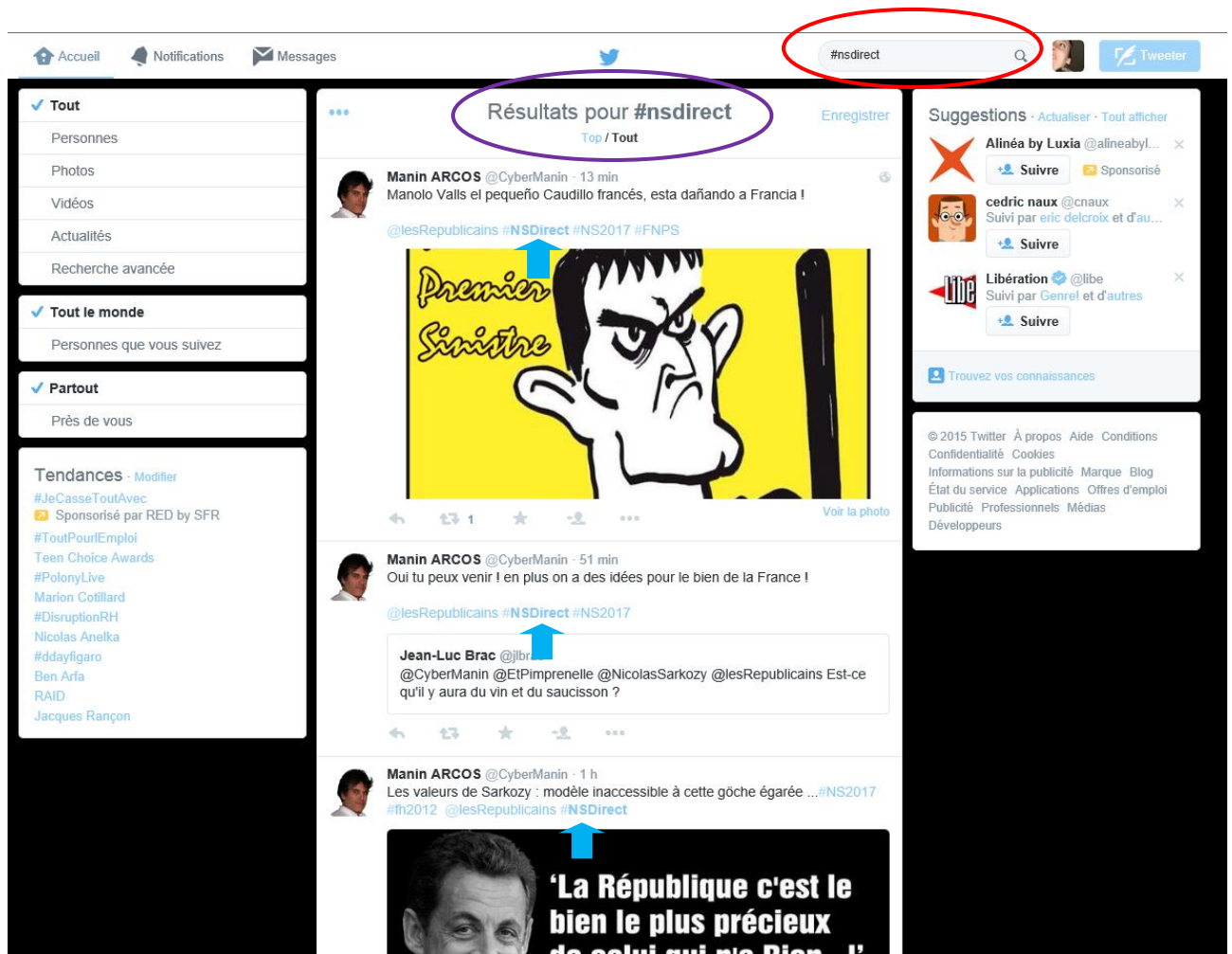


Illustration 2 : #nsdirect<sup>76</sup>

L'illustration 2 est une capture d'écran, réalisée le 9 juin 2015, montrant le visuel obtenu en tapant le *hashtag* #nsdirect<sup>77</sup> dans la barre de recherche de Twitter (entouré en rouge). On peut voir en position centrale haute un rappel du mot-dièse composé dans la recherche (entouré en violet). La colonne du milieu regroupe, par ordre antéchronologique, tous les messages contenant le *hashtag* #nsdirect (signalés par des flèches bleues).

<sup>76</sup> Nous n'avons pas souhaité anonymiser les extractions faites sur Twitter car elles ont, contrairement à celles faites sur Facebook, un caractère public de fait. Particulièrement dans le cadre des *hashtags* qui constituent des discours accessibles à tous les utilisateurs du site.

<sup>77</sup> Ce *hashtag* a été proposé par Nicolas Sarkozy en mai 2015 comme un événement ponctuel, visant à dialoguer directement avec les utilisateurs de twitter.

Le *hashtag* est apparu officiellement en juin 2013 sur Facebook, avant cette date il était tout de même utilisé par les membres du site mais dans une forme non cliquable. Cette pratique semble contradictoire avec le principal intérêt du hashtag qui est, comme nous venons de le voir, de centraliser des messages autour d'un terme ou d'un évènement précis. Cette version non cliquable (et donc ne renvoyant à aucun autre message) pourrait poser question si on ne considérait pas le fait que les utilisateurs ne sont pas prisonniers d'un site ou d'un environnement numérique.

Même sans parler des phénomènes de partage inter-RSN<sup>78</sup>, que nous traiterons dans la suite de ce chapitre, le seul fait d'évoluer parallèlement dans différents environnements numériques peut expliquer cette utilisation alternative. Que ce soit pour imiter le discours de Twitter (de façon parodique ou non) ou pour exprimer un sens propre à cette affordance technolangagière qu'est le *hashtag*. Son utilisation sur Facebook est donc porteuse d'un sens particulier, différent de celui qu'elle peut avoir sur Twitter.

C'est d'ailleurs ce qu'a compris le site qui a mis au point une technologie permettant de donner aux *hashtags* générés par les locuteurs sur Facebook les mêmes propriétés technologiques que sur Twitter.

Ces propriétés consistent à rassembler du contenu autour d'un terme principalement dans une optique commerciale ou communicante. Les marques, les hommes politiques ou les émissions de télévision se sont emparés pleinement de cette nouvelle fonctionnalité du site Facebook.

Pour le reste des utilisateurs, ce symbole est utilisé pour détacher un énoncé du discours. Il peut exprimer un ordre (illustration 3) ou une forme d'humour empreint d'ironie (illustration 4).

---

<sup>78</sup> Réseaux sociaux numériques.



Illustration 3 : le hashtag prescriptif



Illustration 4 : le hashtag humoristique

Ces exemples montrent l'importance de l'environnement numérique dans lequel l'énoncé est produit et le degré de connaissance que doit en posséder l'observateur pour éviter les erreurs d'interprétation. Une étude plus fine des différents emplois du hashtag sur Facebook (qui pourrait être étendue à d'autres environnements numériques) serait nécessaire



pour aller plus loin sur ce thème. Mais il nous permet d'illustrer les différences existant en fonction des environnements numériques à partir d'un objet transverse.

### **II.1.1.5. La place de l'environnement du locuteur dans les environnements numériques**

#### **Les bruits du numérique**

Du bruit du clavier à la mélodie d'ouverture du logiciel d'exploitation, les environnements numériques ont également une matérialité phonique. Il existe une multitude de sons qui rythment la relation homme-machine. Certains de ces sons sont directement liés à la communication numérique, c'est le cas par exemple des notifications de messages de Facebook qui varient en fonction de l'environnement numérique matériel (tablette, ordinateur ou smartphone). Parmi eux on peut distinguer deux types de sons, ceux produits intentionnellement par l'un des locuteurs à destination de son interlocuteur et ceux générés automatiquement par la machine ou par la plateforme communicationnelle.

Dans la première catégorie des « sons intentionnels » on retrouve par exemple les « wizz » utilisés sur *MSN messenger*<sup>79</sup>(son accompagné d'un tremblement de la fenêtre de communication commune) ou encore les vidéos ou enregistrements transmis par l'intermédiaire de liens au cours de la communication. Dans la seconde catégorie des « sons non intentionnels » on trouve toutes les alertes générées par les serveurs pour avertir d'un nouvel e-mail ou d'une nouvelle communication en cours mais également les sons émis lors de la connexion ou de la déconnexion des locuteurs.

#### **Le cadre spatiotemporel**

Il existe différents facteurs spatiotemporels qui peuvent influencer sur la qualité de la communication numérique : quel est l'environnement physique du locuteur ? Est-il sur son

---

<sup>79</sup>Service de messagerie instantanée de Microsoft, rebaptisé Windows Live Messenger depuis 2005.

lieu de travail ou à son domicile, dans un espace dédié aux activités numériques ou pas, dans un environnement calme ou bruyant ?

La question du support physique de la communication numérique peut également avoir un rôle à jouer. Le locuteur communique-t-il via un ordinateur, un téléphone mobile, une tablette numérique ou encore sa télévision ? La taille de l'écran, sa nature (tactile ou non), sa mise en réseau ou non avec d'autres appareils électroniques, le débit de la connexion internet, ainsi que les différentes applications permettant d'utiliser un même réseau social sont autant de paramètres qui font partie de l'environnement numérique du discours.

Enfin un dernier facteur environnemental nous semble avoir son importance dans la communication, c'est le moment de la journée que le locuteur choisit pour communiquer : s'agit-il d'un temps dédié ou bien superpose-t-il son activité de communication à une autre comme celle de regarder la télévision par exemple ? Le discours se déroule-t-il uniquement sur l'écran ou est-il poursuivi en présentiel ? Deux conversations (ou plus) impliquent-elles le locuteur simultanément ?

Ces notions d'environnement ont fait l'objet de très peu d'études en linguistique car elles seraient très difficiles à réaliser d'un point de vue technique et éthique. Jusqu'à quel point le chercheur peut-il s'immiscer dans l'intimité du locuteur pour obtenir des réponses à ses questions ?

Finalement, quel que soit ce fameux contexte spatiotemporel et l'influence qu'il peut avoir sur l'entrée en communication du locuteur, nous voudrions préciser qu'il fait partie d'une seule et même réalité dans laquelle le locuteur évolue. Il a pourtant longtemps été considéré qu'il y avait deux mondes différents entre lesquels les individus naviguaient : l'en ligne et le hors ligne.

Certains travaux sur le numérique, en particulier en sociologie des usages, en information et communication et en philosophie, proposent de considérer que le monde réel est celui dans lequel l'individu se situe. Antonio Casilli, en 2010, dans son ouvrage *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, pose la question en ces termes :

« Tout internaute serait-il aspiré dans une « réalité virtuelle » ? Eloigné de son monde, de ses proches, de son corps même, renaîtrait-il dans un cyberspace désincarné ? Ce mythe masque les liens étroits du réel et du

virtuel, et fait fi de l'impossibilité de séparer pratiques sociales et usages informatiques. » (Casilli 2010)

L'auteur répond en partie à cette problématique en proposant de revenir sur ce qu'il appelle « les trois mythes » du numérique : le cyberspace, le corps virtuel et la désocialisation. Ce que nous propose Casilli, c'est de considérer les univers numériques comme des augmentations de la réalité physique des individus, qui, sur le net, vont chercher à réinventer un lien social qui ne sera pas moins réel que celui qu'ils peuvent avoir sans la médiation technologique.

En 2014, dans *Egarements*, Marcello Vitali-Rosati donne un point de vue différent de ces notions tout en maintenant l'idée de réalité de l'espace virtuel :

« Ce qui caractérise l'espace virtuel n'est donc pas son degré de réalité : il est aussi réel que n'importe quel autre espace. En effet, ce qui le différencie des autres espaces, c'est que l'espace virtuel est toujours accompagné par une hétérotopie. Ce qui nous met dans une situation nouvelle et différente est le fait que, lorsque nous sommes face à l'espace virtuel, nous sommes aussi — hétérotopiquement — derrière l'ordinateur. Cela ne regarde pas l'espace virtuel en tant que tel mais plutôt la situation produite par la technologie donnant lieu à deux espaces en même temps. » (Vitali-Rosati 2014 : 4.2.2)

Pour lui, dans une approche plus philosophique que sociale, il existe bien deux lieux, deux corps, ou plutôt, comme il le développe par la suite, deux « fonctions corps ». Pourtant, cette hétérotopie n'empêche pas la coexistence de deux réalités simultanées, l'une prenant le pas sur l'autre en fonction de la présence de l'individu.

Ces questions de présence et de corps nous ramènent à celle de l'identité numérique. Elle est souvent pointée du doigt, dénoncée comme insaisissable ou fausse puisque la véritable identité serait celle existant hors ligne. Comment réinterroger la notion d'identité lorsqu'on ne considère plus le numérique comme du virtuel ? Sa construction n'est-elle pas déjà du discours puisque justement elle est « construite » ?

## **II.1.2. Questions autour des identités numériques en ligne**

L'une des caractéristiques des environnements numériques est l'anonymat apparent qu'ils confèrent aux locuteurs. Anonymat visuel, les locuteurs ne se trouvent pas en situation de face à face, mais également anonymat discursif, seule la partie numérique des données environnementales est commune aux interlocuteurs. La situation de communication peut être différente d'un locuteur à un autre dans la mesure où ils ne partagent pas le même environnement physique. Cet anonymat entraîne une perte importante de l'individualité des locuteurs tout en leur offrant une nouvelle maîtrise de leur image.

Cette maîtrise a un coût, les locuteurs renoncent à leur globalité pour ne montrer qu'une petite facette d'eux-mêmes exprimée par leur langage. Dans ces circonstances le langage perd son rôle d'outil du locuteur pour devenir *le* locuteur.

Nous avons voulu montrer ici des éléments qui alimentent la thèse selon laquelle le locuteur réintroduit du personnel dans le discours numérique. En ce qui concerne l'identité et l'identification, nous verrons qu'il existe une remise en question de notions fondamentales comme l'anonymat, l'identité visuelle ou l'intime, dans les environnements numériques.

### **II.1.2.1. Anonymat ou pseudonymat ?**

L'anonymat est un présupposé de la communication virtuelle souvent mis en exergue par ses détracteurs comme source de danger. L'identité numérique peut être différente de l'identité sociale, ou du moins se présenter différemment. Il y a dans ce phénomène une part d'inconnue qui fait peur. Pourtant, nous le verrons, la notion de « pseudonymat » est à la fois plus juste et plus appropriée au discours numérique. Cela n'empêche pas de revenir ici sur les

éléments propres à ce que nous considérons plutôt comme une « situation d’anonymat » et qui fait partie, au moins dans l’imaginaire des locuteurs, des conditions de production du discours numérique.

## **L’anonymat des locuteurs**

Dans les environnements numériques, en dehors des visioconférences, les locuteurs ne se voient pas et ne connaissent pas forcément le visage de leurs interlocuteurs. L’usage de pseudonymes, notamment dans la messagerie instantanée, donne l’impression aux individus de ne pas être identifiables. Thurlow et Lengel (2004) nous disent que cette forme d’anonymat réduit la pression sociale face aux normes, et joue un rôle désinhibiteur dans les échanges. Dans ces circonstances, l’anonymat a un double effet de baisse des contraintes et des responsabilités des locuteurs.

L’agressivité verbale peut également augmenter, selon Michael (2008), puisqu’elle se situe en dehors du risque de confrontation physique. Il semblerait que les internautes soient plus enclins à révéler des informations personnelles s’ils se sentent sous la « protection » de l’anonymat. Michael donne l’exemple de la question « ASV <sup>80</sup>? », qui est l’une des demandes personnelles les plus fréquentes en messagerie instantanée. Elle serait pourtant considérée comme trop directe, voire mal venue, dans une situation de face-à-face<sup>81</sup>.

Il est pourtant maintenant bien connu que l’anonymat procuré par internet est uniquement de façade. Les traces numériques permettant de remonter jusqu’à l’émetteur du message sont très nombreuses. Et même pour les « spécialistes de l’anonymat » sur internet il est impossible de se camoufler à 100 % sur la toile. Malgré cela, l’anonymat sur internet continue de nourrir tous les fantasmes et de faire parler de lui. Peut-être cela s’explique-t-il par la médiation de l’écran qui enlève la pression d’une situation de face à face et donne un sentiment d’impunité projeté sur l’autre.

---

<sup>80</sup>Acronyme pour Age Sexe Ville

<sup>81</sup>Michael J., (2008), Spector, *Handbook of research on educational communications and technology*, London: Taylor & Francis.

## **Le pseudonymat**

L'anonymat conféré aux locuteurs par les échanges électroniques oblige les individus à adapter leur discours en introduisant des marqueurs leur permettant de transmettre leur identité. Internet est un lieu à l'intérieur duquel l'anonymat n'existe pas, en tout cas pas comme on le connaît « hors ligne ». C'est ce que Paveau (2012) appelle « le règne du pseudonymat ».

### ***La question du pseudonyme en linguistique***

Le pseudonyme est un objet linguistique peu étudié que ce soit hors ligne ou sur internet. En 1957, Offner en faisait déjà le constat :

« Il est sans passé, sans étymologie – et pour cause ! Comment voulez-vous que cet “irrégulier”, qui n'a et n'aura sans doute jamais d'état civil soit admis dans la grande famille des anthroponymes, de ces noms sérieux, rangés et classés, qui nous ont été transmis par les siècles ? Avec eux, on est sur un terrain solide, on peut remonter le cours du temps et l'on expliquera leur naissance ; mais avec lui, comment savoir ? Le pseudonyme, c'est l'enfant qui n'est pas né comme les autres, le bâtard qui cherche à s'introduire parmi les enfants légitimes » (Offner 1957 cité par Lapiere 1995 : 183)

Aujourd'hui, presque soixante ans plus tard, la communication numérique a changé la donne. L'utilisation des pseudonymes est devenue très courante sur internet qui agit ici, comme dans bien d'autres domaines linguistiques, à la fois comme un révélateur et comme un accélérateur. Il est alors possible de mieux comprendre les mécanismes qui président à la formation des pseudonymes et de leur rendre toute leur légitimité dans la famille des anthroponymes.

Le choix du pseudonyme est l'un des premiers actes de création individuelle de l'internaute, avant de s'exprimer par la langue il va devoir se nommer. Le fait même de « s'auto-nommer » est un acte original et créatif.

Contrairement à tous les autres noms que porte un individu au cours de son existence, le pseudonyme ne lui est pas imposé par autrui. Que ce soit par ses parents (le prénom), par ses origines (le nom), par la société (le surnom), ou autre. Le pseudonyme est le seul nom choisi par le sujet pour lui-même.

Les travaux de Marcienne Martin (2006-2012) montrent que les pseudonymes sont souvent choisis en référence à la sphère privée des individus. Ils peuvent masquer les données d'état civil mais reflètent un fragment de la personnalité de leur porteur : celui qu'il a choisi de montrer dans le contexte où apparaît ce pseudonyme. En effet, on ne peut considérer un pseudonyme en dehors de l'environnement numérique dans lequel il est produit. Le thème du forum, du blog, ou de la discussion a une forte influence sur le choix des pseudonymes, on peut y voir une certaine forme de mise en scène du locuteur.

Si le pseudonyme est un acte de création individuelle, il est également une « innovation » linguistique, en tout cas dans l'utilisation de masse qui en est faite sur internet. Selon Paveau 2012, le pseudonyme doit être considéré comme un lexème inédit : il s'agit d'un nom propre qui peut assembler, sans lexicalisation, différents objets linguistiques. On ne retrouve pas ce « métissage morphologique<sup>82</sup> » dans la construction de pseudonymes hors ligne.

Cette forme d'auto-nomination est devenue la règle sur une grande partie des sites internet. Il existe pourtant quelques exceptions, dont fait partie le réseau social Facebook qui tente de contraindre ses membres à se présenter sous leur identité réelle<sup>83</sup>. Malgré cette interdiction exceptionnelle<sup>84</sup>, le pseudonymat semble être devenu, au moins dans l'esprit des locuteurs, le garant de la « vie privée » sur internet. C'est ce que Marie-Anne Paveau appelle « le règne du pseudonymat » (Paveau 2012). Le pseudonymat est très différent de l'anonymat (avec lequel il est pourtant souvent confondu) puisque choisir et concevoir un pseudonyme est un acte révélateur de l'individu.

---

<sup>82</sup>Marie-Anne Paveau 26 août 2012, [Linguistique et numérique 4. Les écritures de Protée : identités pseudonymes](http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=10057), *La pensée du discours* [carnet de recherche], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=10057>, consulté le 10/01/2013

<sup>83</sup> Nous employons l'expression « identité réelle » pour mieux rendre le discours de Facebook à ce sujet, mais nous considérons que les identités numériques, tout comme les environnements numériques, ne sont pas moins réelles que les autres identités des individus.

<sup>84</sup> C'est également le cas de google +, réseau social concurrent.

## *Le pseudonyme sur Facebook*

Dans les RSN<sup>85</sup>, les utilisateurs communiquent avec des interlocuteurs qu'ils connaissent, ou au moins avec lesquels ils ont explicitement accepté d'entrer en communication en validant ou en envoyant une demande d'ajout à la liste d'amis<sup>86</sup>. C'est en partie de là que vient la justification de la politique du site concernant l'interdiction des pseudonymes. L'objectif du réseau social étant de permettre à des gens se connaissant déjà d'échanger et de communiquer, il serait contreproductif de masquer son identité réelle. Le même raisonnement est d'ailleurs mis en avant par Google +, le principal concurrent du site.

Nous avons fait jusque-là une différence entre pseudonymes et patronymes sur Facebook mais la réalité semble plus complexe. Si l'on peut dire qu'un pseudonyme est le résultat d'un acte d'auto-nomination et qu'un patronyme est un nom propre impliquant un « acte de baptême » (au sens social et non religieux), alors il faudrait considérer qu'il n'existe que des pseudonymes dans le discours numérique, y compris sur Facebook.

Certains pseudonymes peuvent être identiques aux patronymes des locuteurs, ils n'en restent pas moins le résultat d'une forme d'auto-nomination active et non d'un « baptême » passif. Dans les deux cas le locuteur présente une face de lui-même différente à ses interlocuteurs, la redondance avec le patronyme pouvant revêtir un sens propre et révélateur dans la construction de l'ethos numérique.

Nous considérons, à la suite des travaux de Marcienne Martin, qu'un pseudonyme est un nom **choisi** qui permet au locuteur de montrer à ses interlocuteurs la face qu'il souhaite présenter dans un contexte donné. Dans certains cas, cette face peut correspondre à l'identité sociale hors ligne, dans d'autres il y a une reconstruction de l'identité, dans les deux cas il s'agit de pseudonymes.

---

<sup>85</sup> Réseaux Sociaux Numériques

<sup>86</sup> Accepter des contacts dans sa liste d'amis revient à leur accorder un accès aux informations mises en ligne dans le journal (statuts, photos, vidéos, informations personnelles, ...). Il existe des exceptions à cette règle, il est par exemple possible d'envoyer des messages privés à un utilisateur sans faire partie de ses contacts ou de communiquer avec les contacts de ses contacts.



## II.1.2.2. L'identité visuelle ou la sémiotique du réseau

George F. et al., en 2009, tentent de comprendre, avec une visée sémiotique et sociologique, en s'appuyant sur des méthodes statistiques, comment se construit l'identité visuelle dans un environnement aussi « anonyme » qu'internet. Ils proposent de séparer la représentation visuelle sur internet en trois catégories d'identités dans les RSN.

*L'identité déclarative* : qui est la partie que le locuteur dévoile consciemment de sa personnalité. Description, mise en page, amis, albums partagés, etc.

*L'identité agissante* : les actions numériques laissant des traces elles vont construire une facette de l'identité numérique donnée involontairement par le locuteur. On peut citer par exemple les modifications de statuts et de profils, demandes d'amis, téléchargement de vidéo ou de musique, utilisation d'applications, etc.

*L'identité calculée* : qui est la partie de l'identité numérique que les locuteurs vont déduire chez leurs interlocuteurs à partir de données chiffrées. Statuts, points de vie, nombre d'amis, de vidéos ou de publications, etc.

Les identités agissantes et calculées sont valorisées dans les réseaux sociaux numériques car ce sont elles qui vont définir l'emprise culturelle du locuteur au sein de ces sites. Le philosophe Marcello Vitali-Rosati exprime une autre réalité à propos de ces identités agissante et calculée :

« Mon identité n'est pas uniquement ce que je produis au moment où je le produis. Elle est aussi faite par les traces laissées, qui, par conséquent, ne m'appartiennent plus, m'échappent complètement et restent sur la toile à disposition de celui qui voudra essayer de les rassembler pour construire, lui, mon identité » (Vitali-Rosati 2014 : 4.8).

Il semble en effet inévitable qu'une partie de ces deux facettes de l'identité numérique soit interprétée, voire récupérée, par d'autres. Les traces, les empruntes numériques de soi n'appartiennent plus au locuteur qui les produit à partir du moment où elles sont reçues par autrui.

## Des « familles » numériques

Revenons maintenant sur la partie la plus construite de l'identité numérique selon la typologie de George F. et al. (2009), l'identité déclarative. C'est à cette catégorie qu'appartiennent le pseudonyme et les images de profil des locuteurs. Nous avons relevé, dans notre corpus, des manifestations collectives de cette construction identitaire sur les réseaux sociaux.

### *La « famille » Du Caisson*

Certains locuteurs intègrent à leurs pseudonymes un terme commun à un ou plusieurs autres membres du site. Plusieurs raisons peuvent motiver cette démarche comme la promotion d'une activité commune ou l'officialisation d'un lien affectif fort.



Illustration 5 : La famille Du Caisson

L'illustration 5<sup>87</sup> est une capture d'écran présentant les pseudonymes et photos de profil d'un groupe de 6 membres du site qui ont décidé d'intégrer « Du Caisson » à leur pseudonyme sur Facebook. Sauf pour un locuteur « Du Caisson » arrive en dernière position, à la manière d'un patronyme, comme s'ils formaient une « famille » numérique.

Cette impression de nom de famille est renforcée par l'utilisation des majuscules. Lorsque nous avons interrogé les locuteurs au sujet du choix de cet ajout commun dans leur pseudonyme, ils nous ont expliqué que le « Caisson » était un lieu qu'ils fréquentaient tous et dans lequel leurs liens d'amitié étaient nés.

Dans l'exemple de la « famille » Du Caisson la construction commune s'arrête au pseudonyme. D'autres membres du site poussent l'exercice plus avant, jusqu'à rendre leur différenciation sur Facebook complexe.

### *Les Cureuil Bro*

Les deux illustrations ci-dessous, extraites de notre corpus de recherche en 2014, représentent les parties supérieures des journaux Facebook de deux locuteurs, respectivement Tic Cureuil Bro et Tac Cureuil Bro.



Illustration 6 : Identité visuelle Facebook de Tic Cureuil Bro

---

<sup>87</sup> A titre exceptionnel nous avons demandé et obtenu le consentement de ces locuteurs pour utiliser ces captures d'écran dans le cadre de notre thèse, sans les anonymiser.



Illustration 7 : Identité visuelle Facebook de Tac Cureuil Bro

À l'arrière-plan, la photo de couverture est un montage dans lequel ils sont tous les deux visibles avec une troisième personne au centre. À gauche Tic Cureuil Bro et à droite Tac Cureuil Bro. Au premier plan, à gauche, la photo de profil représente chaque locuteur dans une mise en scène (vêtement blanc, attitude agressive, tenant un panneau avec un numéro), une couleur, et un fond identiques. Enfin à droite de la photo de profil, le pseudonyme est quasiment identique, seule une lettre les différencie.



Illustration 8 : Photo de couverture de Rico Cureuil Bro

En juin 2014 Rico Cureuil Bro, l'homme représenté au centre de la photo de couverture, adopte lui aussi certains traits de cette identité visuelle collective. En plus de la photo de couverture il ajoute « Cureuil Bro » à son pseudo, à la manière d'un nom de famille choisi là encore.

Les trois locuteurs, interrogés à ce sujet, ont expliqué avoir construit cette identité commune comme un jeu destiné à dérouter leurs contacts communs. L'objectif était à la fois artistique (création régulière de photos les mettant en scène tous les trois) et humoristique (mise en difficulté des interlocuteurs). Finalement ils ont passé, entre 2014 et 2015, beaucoup de temps et d'énergie dans la construction et l'entretien de cette identité visuelle commune qui a perdu de son sens quand le regard des autres s'y est habitué.

Ces deux exemples de construction numérique consciente, presque artistique pour la seconde, montrent l'importance du regard des autres sur les réseaux sociaux. C'est sa validation qui permet, qui légitime ces démarches et au travers elles les liens relationnels qui les soutiennent.

### **II.1.3. Les outils théoriques pour décrire les environnements numériques**

Nous souhaitons proposer ici un étayage de la boîte à outils théorique du linguiste, principalement à partir des travaux de Marie-Anne Paveau disponibles en ligne sur son carnet de recherche *Technologies discursives*. La littérature abordant les univers numériques avec un point de vue linguistique est réduite, nous choisissons ici de nous inscrire dans la vision proposée par l'ADN (Analyse du discours numérique) qui propose un métadiscours adapté que nous reprendrons dans ce travail de thèse.

En gardant un point de vue écologique nous reviendrons sur trois concepts novateurs proposés par l'ADN qui sont ceux de technologie discursive, de formes technolangagières et de technodiscours rapporté. Nous les illustrerons par des exemples de notre corpus de recherche en tentant de montrer en quoi ils permettent de mieux les décrire. Enfin nous évoquerons un dernier point qui est celui des interactions entre réseaux sociaux numériques.

Nous tenterons de montrer que les RSN ne sont pas des lieux étanches les uns aux autres mais des lieux d'interpénétration linguistique.

### **II.1.3.1. La technologie discursive**

La notion de technologie discursive est employée dès 2006 pour qualifier les prédiscours, ce n'est que dans un second temps que Marie-Anne Paveau la retravaillera pour l'adapter aux discours numériques. Elle est d'abord construite à partir de la notion de technologie cognitive, dans la lignée de la cognition distribuée que nous avons évoquée au début de ce chapitre. Elle peut également être rapprochée de celles, assez répandues en information et communication, de technologie intellectuelle (Bell 1973 puis Goody 1977) et de technologies relationnelles (Stieger 2000).

« La technologie discursive est l'ensemble des processus de mise en discours de la langue dans un environnement technologique. C'est un dispositif au sein duquel la production langagière et discursive est intrinsèquement liée à des outils technologiques en ligne ou hors ligne (ordinateurs, téléphones, tablettes, logiciels, applications, sites, blogs, réseaux, plateformes...). La technologie discursive implique une nature composite des productions langagières. » (Paveau 2013 : en ligne)

Parler de technologie discursive permet de mettre en lumière les éléments technologiques externes au discours qui contribuent à son élaboration. Cette notion relie directement les conditions de production discursives matérielles (clavier, écran, débit de la connexion, etc.) et immatérielles (logiciels, sites, applications, etc.). On pourrait également inclure les stratégies d'encouragement à la communication des sites comme les RSN dans cette notion de technologie discursive.

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes particulièrement intéressés aux souhaits d'anniversaire sur Facebook. Ce faisant, nous avons pu observer les nombreuses

stratégies mises en place par le site pour inciter les locuteurs à communiquer autour des anniversaires. Les illustrations 9, 10 et 11 en donnent des exemples<sup>88</sup> :



Illustration 9 : Notification d'un anniversaire sur Facebook


---

<sup>88</sup> Ces captures d'écran ont été réalisées à partir d'un ordinateur, certaines formes peuvent varier en fonction de l'environnement numérique. Les liens en bleus dans l'illustration 11 par exemple ne redirigent pas nécessairement vers le site s'ils sont ouverts depuis un téléphone.


Facebook navigation bar: Chercher des personnes, des lieux ou d'autres choses | Ma Thèse | Accueil | Retrouver des amis

### Anniversaires




**Aujourd'hui**

-  (29)  
Écrivez sur son journal pour son anniversaire...

**Cette semaine**


-  samedi 8 novembre


**Ce mois-ci**


-  jeudi 13 novembre
-  dimanche 16 novembre · 28 ans
-  mercredi 19 novembre · 28 ans

**2 invitations à des événements**  
C'est l'anniversaire de [redacted]


Vous connaissez peut-être... [Afficher tout](#)

 29 ami(e)s en commun  
[Ajouter](#)

Sponsorisé  [Créer une publicité](#)



**€13,84 sur Amazon**  
4xUltraFire 18650 3000mAh 3.7V batterie rechargeable rouge - €13,84

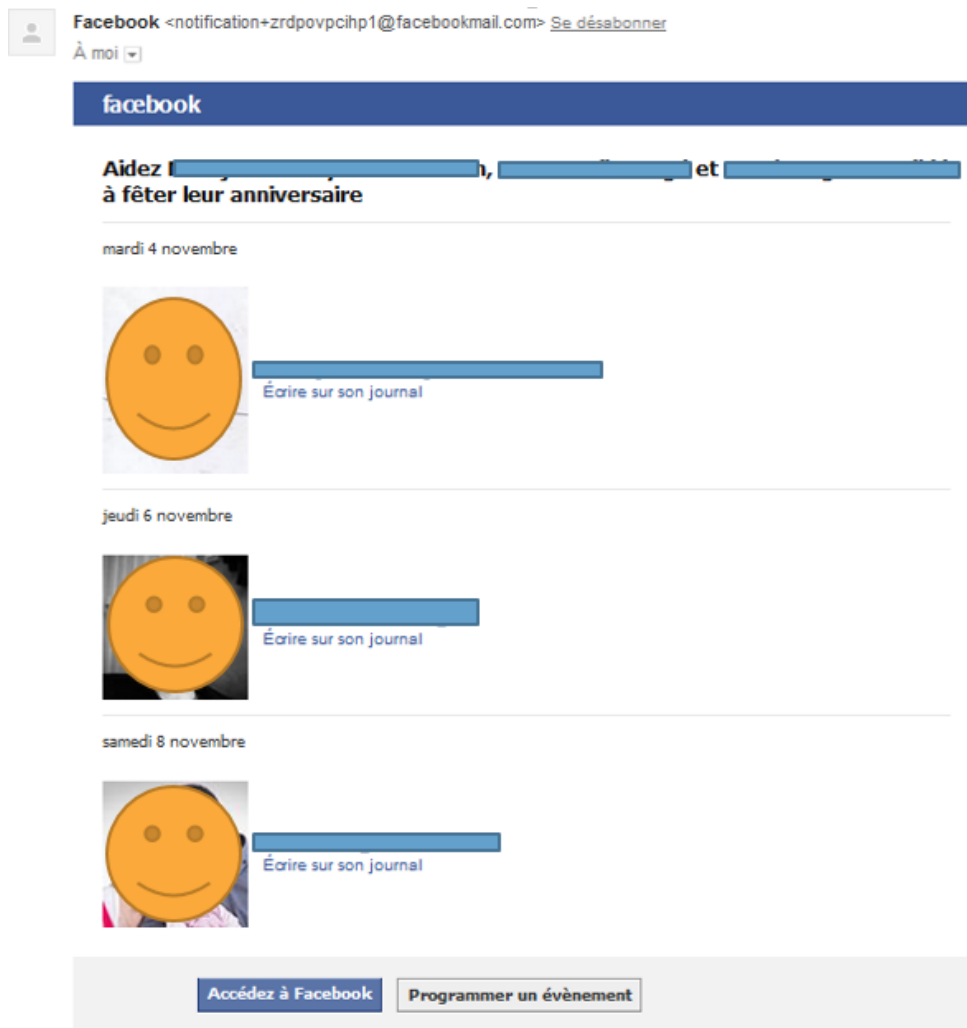
**SFR Les Journées Guerrières**  
 **24€** **10€** /MOIS  
SANS ENGAGEMENT  
UNIQUE FORNIT 13 NOV

**Forfaits à prix massacrés**  
sfr.fr  
Jusqu'au 13/11, appels et SMS/MMS illimités + 5 Go d'internet à 10€/mois au lieu de 24,...

1 009 827 personnes aiment

Illustration 10 : Récapitulatif des anniversaires sur le site de Facebook





## Illustration 11 : Mail récapitulatif mensuel

Ces trois dispositifs possèdent des caractéristiques communes qui visent à faciliter la tâche des locuteurs. Dans les trois cas, la technologie permet d'accéder directement au profil Facebook du locuteur pour y écrire un message en cliquant sur son pseudonyme. Dans l'illustration 10, la rédaction peut se faire directement dans la fenêtre prévue à cet effet sans se rendre sur le profil choisi et on voit entre parenthèse la mention de son âge. Dans l'illustration 11, la phrase « écrire sur son journal » est en fait un lien (c'est pourquoi elle apparaît en bleu) qui permet d'accéder au journal en question directement depuis le mail.

Facebook existant grâce aux discours qui ont lieu par son intermédiaire, les anniversaires sont un moment d'échange privilégié que le site exploite pour encourager ses membres à

communiquer. Il nous semble important de considérer ces actions du site comme partie prenante du discours qu'ils engendreront. Ici il se substitue en partie à la cognition du locuteur, d'une part en lui rappelant la date de l'anniversaire et d'autre part en l'accompagnant (presque en le « motivant ») dans la rédaction du message. Le concept de technologie discursive nous permet d'appréhender ces phénomènes et de les décrire comme une forme de prédiscours technologique.

On pourrait ajouter aux dispositifs visibles dans ces trois illustrations l'icône du gâteau d'anniversaire qui apparaît après le pseudonyme du locuteur dans la fenêtre de chat le jour de son anniversaire. Ce dernier sert d'alerte visuelle mais n'est pas technolangagier puisqu'il ne permet pas de communiquer directement.

### **II.1.3.2. Les formes technolangagières**

La notion de forme technolangagière permet de décrire les phénomènes complexes mêlant langage et technologie dont font partie les technomots, les technomorphèmes et les technosignes. Les formes technolangagières, telles que décrites dans Paveau (2012), apparaissent uniquement dans des environnements numériques dont elles sont sans doute l'expression la plus « native ».

« Je ne veux pas signifier par là des phénomènes de morphographie qui sont conditionnés ou impliqués, par les supports technologiques, mais qui pourraient être produits hors ligne (abréviations, sigles comme LOL, OMG, WTF, etc. toutes ces formes étant déjà étudiées par les courants de la CMO [Communication médiée par ordinateur par exemple]), mais je veux dire des formes véritablement technolangagières qui sont produites dans des environnements numériques et dans lesquelles le langage est technique et la technique EST langagière ». (Paveau 2012 : en ligne)

Les formes technolangagières sont nombreuses, on peut les décliner dans le métadiscours en « techno » dont nous donnerons ici trois représentants : le technomot, le technomorphème et le technosigne.

## Technomot et technophrase

Marie-Anne Paveau désigne par technomot le « mot cliquable permettant la navigation hypertextuelle (accès à d'autres technodiscours) et éventuellement la redocumentation (cas du hashtag) ».

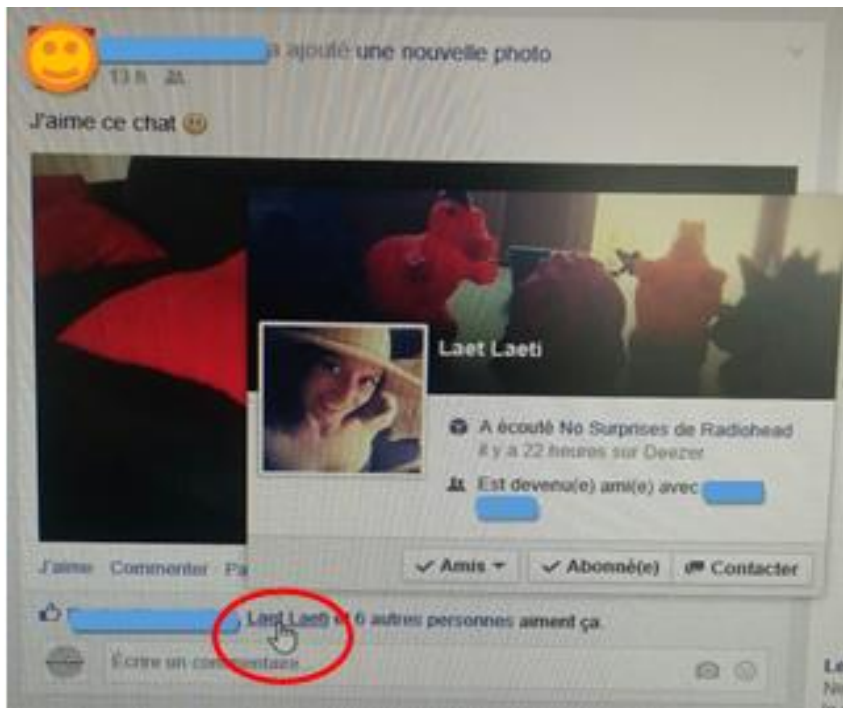


Illustration 12 : pseudonyme

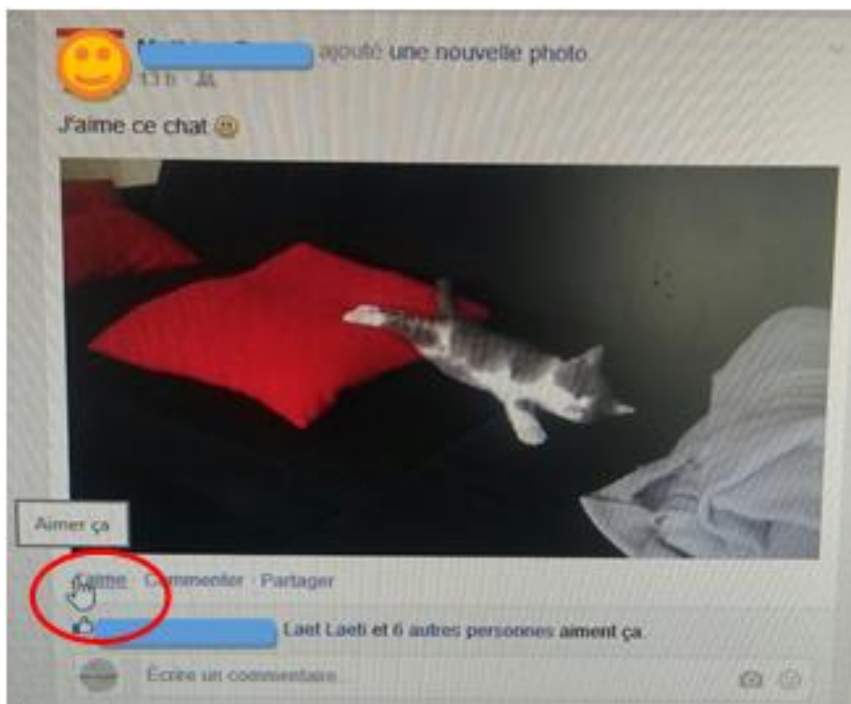


Illustration 13 : j'aime

Dans les illustrations 12 et 13 nous avons entouré des technomots en rouge, on voit au-dessus la fenêtre explicative correspondante qui affiche un récapitulatif du profil pour le pseudonyme Laet Laeti et traduit le technomot « j'aime » par une phrase « aimer ça ».

### ***Le technomot***

Sur Facebook les technomots apparaissent toujours en bleu et une fenêtre explicative s'ouvre lorsque l'on pointe le curseur de la souris dessus (sans cliquer). Il existe différentes catégories de technomots sur le site, et chaque environnement numérique en propose une palette répondant à ses besoins. Ils n'ont pas tous la même visée, les pseudonymes sur Facebook par exemple sont toujours des formes cliquables renvoyant vers les pages personnelles des utilisateurs.

D'autres sont plus à considérer comme des « boutons » déclencheurs d'actions, c'est le cas des technomots représentés sur la même ligne en dessous de la photo « [j'aime](#) . [Commenter](#) . [Partager](#) », chacun d'entre eux renvoyant à une action appréciative, discursive ou communicative.

## La technophrase

Il existe sur Facebook les technomots de type « 6 autres personnes aiment ça », qui sont rassemblés dans une « technophrase » en ce sens qu'ils sont séparés par des espaces mais restent cliquables de façon solidaire. Cette technophrase sert à condenser l'information et évite de perdre de l'espace visuel en indiquant le nom de chaque utilisateur qui a effectué une action, ici : « aimer ça ». Cliquer sur cette technophrase ne permet pas d'effectuer une action mais d'obtenir une information.



Illustration 14 : Personnes qui aiment ça

L'illustration 14 montre la fenêtre qui s'ouvre lorsque l'utilisateur clique sur la technophrase « 6 autres personnes aiment ça ». On retrouve des technomots (pseudonymes) et des boutons « ajouter » qui permettent d'envoyer une demande d'amitié. Il est intéressant de noter que l'énoncé peut être trompeur, la fenêtre ne donnant pas uniquement les pseudonymes des « 6 autres personnes » annoncées mais ceux de l'ensemble des personnes ayant « aimé ».

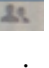

## Le technosigne

Le technosigne est une icône cliquable qui a différentes utilités sur les RSN. Il permet d'exprimer une appréciation, comme le poing fermé au pouce levé sur Facebook :



Illustration 15 : Le pouce

Sur Facebook ce technosigne (cerclé de rouge ci-dessus) permet uniquement d'exprimer une appréciation positive. Nous verrons dans l'illustration 16 que sur d'autres réseaux (ici Youtube) il existe un technosigne inverse, pouce vers le bas, qui permet d'exprimer une appréciation négative.

On voit également dans l'illustration 15 deux autres types de technosignes qui apparaissent automatiquement dans les publications Facebook. En haut et cerclé de jaune l'icône  est informative, elle représente le public autorisé à accéder à la publication (ici les amis du membre qui la poste). En bas à droite et cerclé de vert,  permettent d'ouvrir des fonctionnalités telles que l'insertion de photos ou d'émoticônes dans le commentaire.

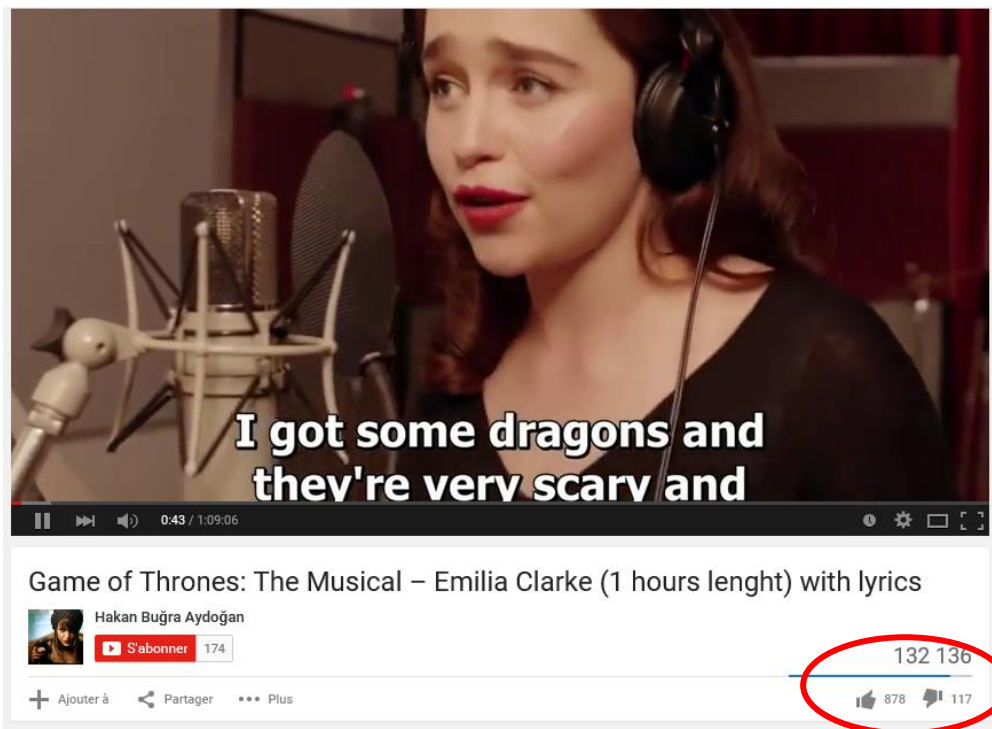


Illustration 16 : *Likes* sur Youtube

Certains technosignes, c'est le cas du *like* sur Youtube représenté dans l'illustration 16, sont également des outils de partage qui génèrent ce que Marie-Anne Paveau appelle le technodiscours rapporté.

### II.1.3.3. Le technodiscours rapporté

Le discours rapporté est une forme largement décrite hors ligne et qui semblait avoir livré l'essentiel de ses mystères. Pourtant, dans les environnements numériques les possibilités technologiques nouvelles de conservation et de partage de contenus lui offrent de nouveaux horizons. Le discours rapporté devient même, sur les réseaux sociaux, une forme textuelle numérisée extrêmement répandue.

Dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours numérique*, Marie-Anne Paveau en donne cette définition :

« Le technodiscours rapporté est une forme numérisée (Paveau 2015 [2013]) de discours rapporté, [dans lequel] les paroles d'autrui, produites en un temps  $t$  et un espace  $e_1$  du web 2.0, sont rapportées en un temps  $t+1$  sur un espace  $e_2$ , via des outils de partage de contenu, activés la plupart du temps par des technosignes (boutons de partage sur les espaces concernés, bookmarklets dans les barres de navigation des internautes) qui assure donc la fonction de représentation de l'acte d'énonciation. » (Paveau 2014 : en ligne)

L'illustration 17, ci-après, montre ce que déclenche l'action de cliquer sur le technosigne *Like* de Youtube. Une nouvelle fenêtre « partager » s'est ouverte en dessous de la première. A l'intérieur de celle-ci on trouve 13 technosignes (ici des boutons) qui permettent de partager le contenu de la première fenêtre sur un autre réseau social.





Illustration 17 : Outils de partage sur Youtube

Il n'existe pas de bouton unique permettant de partager un contenu dans plusieurs réseaux sociaux simultanément, en tout cas pour l'instant.

Dans l'article qui est consacré au technodiscours rapporté, Marie-Anne Paveau en propose une typologie qui différencie trois catégories de technodiscours rapporté.

*Le technodiscours rapporté direct intégral* qui se distingue par « la conservation du contexte et (la) vérifiabilité de l'intégrité ou « fidélité » (Plane et al. 2013) » consiste en un partage d'un contenu via une fenêtre de partage et peut être augmenté ou non d'un commentaire du partageur.

*Le technodiscours rapporté résumant* est une forme non intégrale du précédent. Il s'agit par exemple du technodiscours rapporté que l'on trouve sur Twitter lorsque l'url d'un lien est incluse dans un tweet ce qui permet de rediriger le lecteur vers la source.

*Le technodiscours rapporté répétant*, il s'agit de la création de nouveaux espaces numériques à partir d'espaces existants. C'est ce que permet par exemple la plateforme Tumblr.

Cette notion de technodiscours rapporté nous oblige à resituer le discours numérique natif dans les réseaux sociaux. Il n'existe pas dans le web 2.0 de lieu étanche au partage de contenu et les internautes, au travers du technodiscours rapporté mais aussi au travers de leurs traces numériques, passent d'un réseau social à l'autre continuellement et entraînent les autres dans ce mouvement.

Dans ce premier chapitre nous avons souhaité exposer et illustrer les concepts et théories linguistiques qui ont guidé notre travail de recherche. Principalement issus de l'analyse du discours numérique, ces notions permettent également de donner une vision des possibilités offertes par l'environnement numérique aux locuteurs. Si elles ne sont pas systématiquement exploitées en discours, ces affordances participent de son élaboration cognitive.

Dans un premier temps nous avons expliqué en quoi la notion d'environnement numérique était légitime quant à notre objet de recherche. Puis nous avons, dans un second temps, réfléchi à la place de l'identité numérique, de sa description à sa construction. Dans un troisième temps nous avons présenté une série d'outils proposés par Marie-Anne Paveau dans le dictionnaire de l'analyse du discours numérique, qui permettent de rendre compte de la nature composite (entre langage et technologie) du discours produit dans les environnements numériques.

Décrire des phénomènes linguistiques produits dans les environnements numériques, en particulier sur les réseaux sociaux numériques, demanderait une approche ouverte et pluridisciplinaire. Les chercheurs en sciences humaines, passés et présents, ont élaboré des concepts qui peuvent aider à mieux comprendre ces nouveaux objets de réflexion. Nous en présenterons quelques-uns dans le chapitre suivant, en gardant à l'esprit notre corpus de recherche et ses spécificités.

## II.2. Apports conceptuels supplémentaires des SHS

Le discours produit dans les environnements numériques du web 2.0 est un objet d'étude composite. Nous venons de le voir, il peut être métissé de technologie. Nous souhaitons nous intéresser maintenant à ce que cela implique et ajoute au discours. Nous avons choisi pour cela de nous intéresser à plusieurs concepts proposés dans d'autres sciences humaines et sociales et qui permettent de décrire la complexité des phénomènes liés à cette technologie relationnelle.

Les réseaux sociaux sont des environnements numériques qui encouragent l'expression de soi face au groupe. Ils le font au travers, notamment, de dispositifs technolangagiers permis par les affordances technologiques. Dans ce chapitre nous interrogerons la psychologie, la sociologie et l'analyse du discours pour tenter de mieux comprendre ce mécanisme.

Dans un premier temps, nous regarderons ce qui se passe au niveau individuel, au travers du concept d'extimité proposé par Serge Tisseron. Nous verrons ce que nous dit Antonio Casilli du bouleversement de la notion de vie privée entraîné par cette nouvelle ère de l'intimité exposée. Nous chercherons alors les traces technodiscursives de l'extime telles que les décrit Marie-Anne Paveau dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours numérique*.

Dans un second temps, à la suite du groupe pluridisciplinaire IMPEC, nous verrons qu'il est possible de redécouvrir les travaux de Goffman à la lumière du numérique. Nous illustrerons

les notions de façade et de rituel, à partir de notre corpus et du concept de façade secondaire proposé par Samira Ibnelkaïd.

Enfin, dans un troisième temps nous reviendrons sur la notion de genre discursif, telle qu'elle est utilisée en analyse du discours. La technogénéricité permet d'illustrer un repositionnement théorique et méthodologique nécessaire, tout en conservant les acquis des théories existantes.

## **II.2.1. De l'extimité sur les réseaux sociaux numériques**

La notion d'*extimité*, telle qu'elle a été proposée par Serge Tisseron dans une approche psychanalytique (Tisseron 2001, 2011, 2013), ne renvoie pas à une intimité inversée mais plutôt à une intimité exposée. Nous verrons, après avoir défini la notion en elle-même et par rapport aux environnements numériques, qu'elle interroge le discours numérique de plusieurs façons.

Sur le fond, cette notion d'intimité offerte aux regards renvoie aux peurs des utilisateurs et au réflexe de protection de la vie privée qui en résulte. Antonio Casilli et Marcello Vitali-Rosati ont analysé ces phénomènes de résistance, présents en particulier dans le discours sur les réseaux sociaux. Sur la forme, observer le web 2.0 au travers de la lunette de cette notion permet à Marie-Anne Paveau de proposer une typologie des technogenres et technoformes de l'extimité numérique.

### **II.2.1.1. Définition de l'extime**

La notion d'extimité a été définie par le psychiatre Serge Tisseron et renvoie au désir de rendre visibles certaines parties de la personnalité que l'on considérerait jusque-là comme relevant de l'intimité. Il ne s'agit pas d'exhibitionnisme – qui est une pathologie – mais bien d'un élément nécessaire au développement psychique de l'individu. Voici ce qu'en écrit Serge Tisseron en 2001 :

« Je propose d'appeler "extimité" le mouvement qui pousse chacun à mettre en avant une partie de sa vie intime, autant physique que psychique. Ce mouvement est longtemps passé inaperçu bien qu'il soit essentiel à l'être humain. Il consiste dans le désir de communiquer sur son monde intérieur. Mais ce mouvement serait incompréhensible s'il ne s'agissait que "d'exprimer". Si les gens veulent extérioriser certains éléments de leur vie, c'est pour mieux se les approprier en les intériorisant sur un autre mode grâce aux échanges qu'ils suscitent avec leurs proches. » (Tisseron 2001 : 52)

Cette première définition de l'extimité ne s'appliquait pas uniquement aux données observables dans les environnements numériques. En 2011, dans son article « Intimité et extimité », Tisseron affine sa définition avec cette fois la volonté de décrire plus précisément ce qui se passe sur le web social :

« Il est pour nous le processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés. Il ne s'agit donc pas d'exhibitionnisme. L'exhibitionniste est un cabotin répétitif qui se complaît dans un rituel figé. Au contraire, le désir d'extimité est inséparable du désir de se rencontrer soi-même à travers l'autre et d'une prise de risques. » (Tisseron 2011 : 84)

Bien que cette notion d'extimité ne se rapporte toujours pas exclusivement au discours numérique, il est évident qu'elle s'y applique. Les supports communicationnels disponibles sur internet (et en particulier les blogs et les réseaux sociaux), ont à la fois un rôle révélateur et un rôle inhibitif de l'extimité.

Sur Facebook, lorsqu'une publication est postée par un membre du site elle est diffusée (en fonction de ses autorisations<sup>89</sup>) auprès d'un certain nombre de contacts qui vont pouvoir l'évaluer. Cette évaluation peut se faire par des commentaires et/ou par des *likes*. Dans les deux cas, une quantification est générée automatiquement par le site. Le regard de l'autre

---

<sup>89</sup> Il est possible de paramétrer les autorisations de diffusions des contenus sur Facebook, l'utilisateur peut choisir de rendre ses publications publiques, de les rendre visibles uniquement de ses (tous ou un groupe défini) « amis » ou encore de lui seul. Ces autorisations peuvent être modifiées pour chaque publication.

est objectivé et rendu explicite par la technologie dont les « fonctionnalités » bienveillantes (il n'existe pas de « *dislike* » sur Facebook) minimisent la prise de risque de l'émetteur.

Le désir d'extimité ne peut trouver sa place, selon Tisseron (2011), que si le désir d'intimité est satisfait. Si l'individu ne se sent pas rassuré dans son intimité, le désir d'extimité sera mis en sommeil. Sur internet plusieurs facteurs mettent en péril la protection de l'intimité de chacun. C'est le cas notamment de l'absence d'anonymat et de la persistance des données qui annoncerait, selon l'auteur, la fin de l'utilisation des réseaux sociaux numériques par les jeunes générations. Il nous semble pourtant qu'une autre issue est possible, qui passerait par la redéfinition des notions d'intimité, de vie privée et de propriété. Notions qui trouvent leur définition dans leur époque et qui sont bouleversées depuis l'arrivée du web 2.0 et l'utilisation massive des réseaux sociaux numériques.

### **II.2.1.2. Extimité et vie privée**

La notion d'extimité dans les réseaux sociaux numériques suscite des interrogations sur le rapport des utilisateurs à la vie privée et à sa protection. Nous n'entrerons pas dans les débats éthiques sur le sujet mais nous souhaitons présenter ici le concept de « capital social » sur lequel s'appuie Antonio A. Casilli en 2013, dans *La Revue Française des Sciences de l'information et de la communication*, pour définir la notion de vie privée sur les réseaux sociaux.

#### **Le capital social en sociologie**

Pierre Bourdieu est le premier à proposer de considérer qu'un individu possède un capital économique, un capital culturel et un capital social. Ces capitaux sont obtenus en partie par héritage et sont également construits tout au long de sa vie. L'expression de « capital social » désigne chez Bourdieu le réseau des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin.

Ce capital est proportionnel à l'investissement qu'y fait l'individu. Bourdieu définit cet investissement comme « une forme particulière de travail social, qui suppose une dépense d'argent, de temps et une compétence spécifique » (Bourdieu, 1984, p. 56).

Mark Granovetter (1990) ajoute à cette définition du capital social ce qu'il a appelé « la force du lien faible ». Le lien fort correspond à une relation soutenue pour laquelle l'individu donne beaucoup de temps, d'énergie et d'attention (amis proches) tandis que le lien faible correspond aux relations plus lointaines (connaissances). La force des liens faibles est de permettre à un individu qui en possède suffisamment, de pénétrer d'autres réseaux sociaux que ceux constitués de ses liens forts.

La prise en compte des liens faibles est intéressante dans une analyse des réseaux sociaux numériques comme Facebook qui sont des lieux d'entretien du lien faible. La majorité des « amis Facebook » sont des connaissances qui ne font pas partie du cercle proche de l'individu, l'intégration de connaissances à la liste d'amis permet d'entretenir ces liens à moindre coût.

Robert Putnam (1995) propose une vision du capital social centrée sur les communautés, et plus seulement sur les individus qui les constituent. Le capital social serait donc une forme de lien social, défini et entretenu collectivement au sein des groupes sociaux. Pour Putnam il existe deux sortes de capital social qu'il nomme « *bonding capital* » et « *bridging capital* ». Le premier correspond à la création de liens affectifs entre des individus se ressemblant (âge, religion, passions). Le second, à l'inverse, est constitué des liens créés avec des individus différents. Ces deux aspects du capital social sont nécessaires pour qu'une société multiethnique fonctionne paisiblement.

## **Gestion du capital social sur les RSN**

Casilli ne voit pas le web social comme un renoncement à la vie privée mais il considère que chaque utilisateur possède un capital social qu'il peut négocier en acceptant de dévoiler des parcelles de sa vie privée. L'extimité peut être utilisée pour atteindre d'autres utilisateurs ou rejoindre un réseau spécifique. Elle fait donc partie de la « compétence spécifique » dont parle Bourdieu.

L'influence sociale est également une dimension importante du capital social et de sa gestion par les internautes. Autrement dit, ce que l'utilisateur révèle de lui sur un RSN dépend



autant de ce qu'il souhaite révéler que de ce qu'il pense que ses contacts évalueront positivement. Ses choix sont donc dictés par le regard (anticipé) des autres. Pour Casilli, la conception de ce qu'est la « vie privée » a changé : il ne s'agit ni d'une surprotection ni d'un abandon mais d'une négociation.

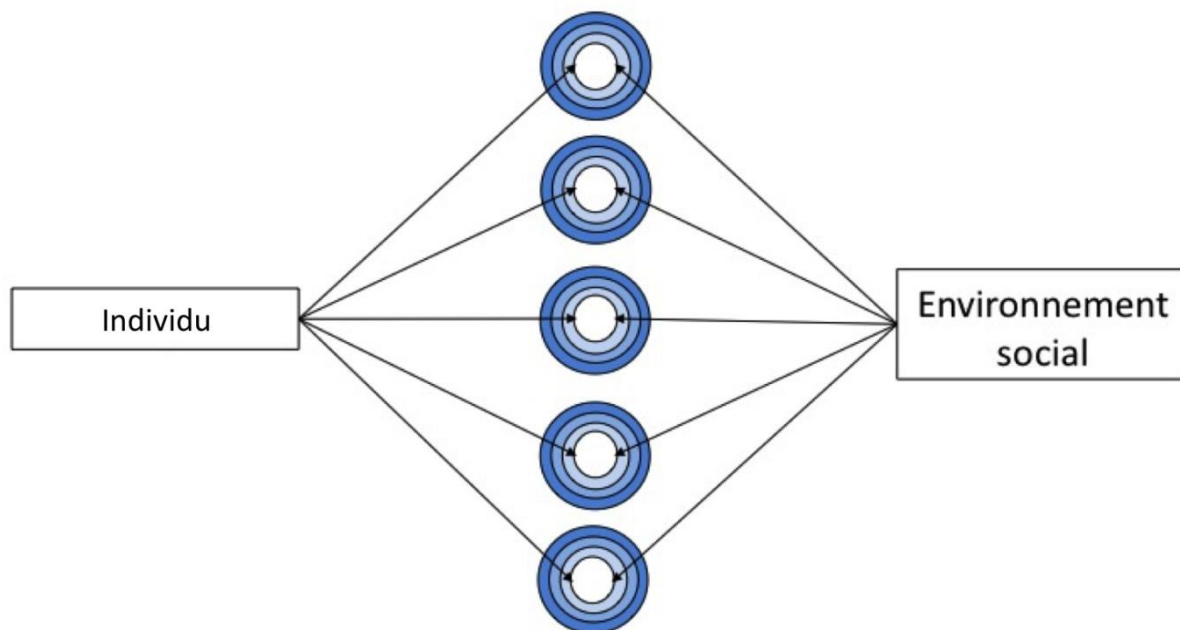


Illustration 1 : Antonio A. Casilli La vie privée en tant qu'entité négociable.

Le schéma présenté dans l'illustration 1 permet de modéliser le caractère pluriel du rapport à l'extime des internautes. Dans les environnements numériques le dévoilement de soi se fait de façon fragmentée, dans des univers choisis et dans l'attente d'une contrepartie.

### II.2.1.3. Les technogenres de l'extimité numérique

Dans le *Dictionnaire de l'analyse du discours numérique*, Marie-Anne Paveau revient également sur cette notion d'extimité et propose plusieurs outils théoriques permettant de l'appréhender de manière écologique.

#### Les marques technolangagières relationnelles

Dans cette catégorie, on trouve la déixis, qui permet d'assurer « l'extériorisation des contenus », qu'elle soit technolangagière ou non. Dans les environnements numériques la déixis se manifeste dans des formes purement langagières (personnels, possessifs, etc.) mais peut également être relayée par la technologie. Le choix du type de publication sur un réseau social numérique en est un exemple.

« Par ailleurs, toute forme interactionnelle explicite (dialogue, adresse) ou implicite (dialogisme) peut être prise en compte dans l'analyse du discours extime, à condition que l'on puisse y repérer des formes d'appel et de réponse à la **validation** et à la reconnaissance, explicites ou implicites, ainsi que des formulations, directes ou indirectes, d'un **bénéfice** de l'exposition de soi. » (Paveau 2015 : En ligne)

Sur Facebook les publications et commentaires sont paramétrés pour permettre cette validation du « public ». Les technosignes de *like* et de partage sont des formes de validation quantifiables et immédiatement identifiables. La possibilité de laisser un commentaire, ou de répondre à chaque commentaire de façon distincte, en sont d'autres manifestations.

Les processus de construction de l'identité numérique, comme le choix des photos de profil, de couverture, et du pseudonyme, entrent également dans les marqueurs forts de l'extimité dans les RSN. Il ne s'agit pas uniquement de ce qui l'on dit de soi explicitement, mais de ce que l'on choisit de soumettre à l'appréciation d'un public plus ou moins bien défini. L'exemple de construction identitaire que nous avons proposé au premier chapitre, en particulier celui des « Cureuil Bro » est particulièrement éloquent.

En le reconsidérant sous l'éclairage de l'extimité, dans le cadre d'une extimité collective (ou construite collectivement), on comprend mieux les enjeux pour les trois locuteurs. Le caractère éphémère de cette situation est également explicable par l'essoufflement du public.

## **Les technogenres de l'extime sur Facebook**

Dans l'article du *Dictionnaire de l'analyse du discours numérique* consacré à l'extimité, Marie-Anne Paveau donne plusieurs exemples de technogenres qui en sont des formes numériques. Elle s'appuie sur la notion de web-intimité, reprise de Nicolas Thély (2002) « qui déplace celle d'extimité vers la prise en compte de l'environnement, pour décrire un ensemble de pratiques autoscopiques sur internet (blogs, webcams, photographies) ».

Le vlog<sup>90</sup>, les pancartes<sup>91</sup> ou les dispositifs de webcam peuvent être étudiés comme des formes relevant de l'extime et de la web-intimité. Le web étant un espace constitué d'échanges et de communication, l'extime y est très représenté. Nous choisissons donc de nous concentrer ici sur le réseau social dans lequel nous avons relevé notre corpus : Facebook.

Nous l'avons vu dans la première partie, un site comme Facebook relève de plusieurs technogenres puisqu'il propose des dispositifs que l'on retrouve sur les blogs, les forums ou les chats.

« Le blog constitue évidemment le genre natif du web privilégié pour l'extériorisation de soi, en particulier "le blog en première personne", qui, selon Sébastien Rouquette, constitue une forme en ligne du journal intime, dotée d'une interactivité et d'une publicité qui en fait un dispositif d'extimité (Rouquette 2008). » (Paveau 2015 : en ligne)

À première vue, il serait tentant de comparer le journal Facebook au blog, du point de vue de l'extimité, mais ce serait oublier la nature hybride des RSN et de Facebook en particulier. Sur

---

<sup>90</sup> Le vlog est une forme de blog vidéo dans laquelle les internautes postent des vidéos qui peuvent être commentées par les autres. Les chaînes de YouTube en sont un exemple.

<sup>91</sup> Pratique native du web consistant à poster une photographie de soi tenant une pancarte généralement manuscrite pour faire passer un message.

un journal Facebook trois types de publications apparaissent, contrairement au blog, dont les billets relèvent tous du même technogène<sup>92</sup>.

Les statuts qui sont rédigés directement par les utilisateurs sur leur journal représentent une forme d'extimité au même titre que les billets de blog.

Les statuts d'autres locuteurs, dans lesquels le propriétaire du journal a été identifié<sup>93</sup>, ainsi que les messages directement publiés (ou partagés) par un autre membre du site, sont une forme de technodiscours rapporté. Il s'agit également d'une forme d'extimité mais dont le référent est celui qui publie le message et non plus celui à qui appartient le journal.

Enfin, les publications automatiques générées par des jeux ou des tests sur Facebook qui demandent généralement une validation par un technosigne, comme le bouton « partager ». Elles peuvent être « partagées » par le propriétaire du journal ou un de ses contacts. Il s'agit là d'un autre technogène natif qui n'est plus tout-à-fait du technodiscours rapporté puisque l'objectif de ces publications n'est pas nécessairement la communication.

---

<sup>92</sup> Si les billets de blogs peuvent présenter des formes différentes (multimodalité/hypertextualité/vidéos) ils sont toujours rédigés par le blogueur (ou les blogueurs dans le cas d'un blog collectif). Les commentaires suivent le billet dans un espace qui leur est réservé.

<sup>93</sup> L'identification est un processus technolangagier qui consiste à insérer le pseudonyme d'un locuteur dans un message. L'utilisateur identifié est prévenu par une notification de son identification et, s'il s'agit d'un statut il apparaîtra sur les journaux de l'émetteur et du destinataire.



Illustration 2 : publication de Farm Heroes Saga sur Facebook

Dans le cadre des jeux, partager une information ou un résultat peut permettre d'obtenir des avantages (bonus de points, cadeaux), voire être obligatoire pour accéder au niveau supérieur. On se trouve bien face à la négociation du capital social évoquée par Casilli (2013) puisque révéler une part de son intimité (avancée dans le jeu, participation active, etc.) est consenti dans un objectif précis.

Étudier le discours produit dans les environnements numériques demande de garder à l'esprit cette notion d'extime. Dans un univers où l'on se dévoile en discours l'extimité devient une nécessité qui permet d'accéder à l'autre. L'intime devient un enjeu de négociation permettant d'acquérir et de gérer un capital social numérique. Ce nouveau positionnement implique un renouvellement du positionnement des locuteurs, par rapport à leur intimité et à leur vie privée.

Les lieux de communication sur le web 2.0 sont marqués par cette volonté d'extériorisation de soi. En particulier les réseaux sociaux dont l'objectif affiché est de permettre la « reconnaissance » des « amis ». Une autre façon de parler du capital social et de son management.

## **II.2.2. Revisiter les travaux de Goffman**

Les travaux d'Erving Goffman sur les situations d'interactions, réalisés au XX<sup>e</sup> siècle, ne peuvent pas avoir eu comme objet premier les interactions numériques. Pourtant ils se prêtent actuellement à de nouvelles lectures et permettent souvent de décrire des situations numériques natives. Durant l'année 2014-2015, le séminaire IMPEC (Interaction multimodale par écran) dirigé par Christine Develotte, a revisité les travaux du sociologue en les appliquant à des corpus numériques.

Nous ne tenterons pas ici de reprendre l'intégralité de l'œuvre de Goffman ni des travaux d'IMPEC, mais nous nous attacherons à décrire deux concepts qui entrent en résonance avec notre sujet.

La notion de façade hybride, proposée par Samira Ibnelkaïd (2016) dans le cadre de l'étude d'un corpus de visioconférences, nous permettra de parler de la visibilité du locuteur. Elle renvoie à une nouvelle facette de l'expression de soi née dans les environnements numériques. Elle diffère de l'intime ou de l'extime, car elle consiste, pour le locuteur, dans la nécessité de se rendre présent à l'autre au travers, notamment, de la technologie.

Nous nous rapprocherons ensuite un peu plus de notre corpus pour évoquer la dimension rituelle de la communication numérique. Nous nous appuierons pour cela sur la description des processus de souhaits d'anniversaires sur Facebook et sur une enquête de terrain réalisée auprès des locuteurs du corpus.

### **II.2.2.1. La façade secondaire sur les RSN**

Dans *La Mise en scène de la vie quotidienne* (1973), Goffman décrit la façade comme la somme des différents éléments par lesquels l'individu peut se mettre en scène<sup>94</sup> dans l'interaction. Ces éléments peuvent être séparés en deux grandes catégories, ceux relevant de

---

<sup>94</sup> Selon la métaphore de la représentation théâtrale qu'il utilise pour décrire ces phénomènes.

la « façade personnelle » (rattachés à l'individu) et ceux faisant partie de ce qu'il nomme le « décor » (rattachés à la situation spatiale de l'individu).

### **Qu'est-ce que la façade secondaire ?**

Samira Ibnelkaïd (2016), replace cette notion de façade dans les environnements numériques à partir de l'étude d'un corpus d'ouvertures et de fermetures de conversations en visioconférence. Pour cela elle fait appel à la définition de l'indice chez Peirce (1903), qui le désigne comme une manifestation immédiate de l'objet qu'il dénote (par exemple la fumée pour le feu).

« Il apparaît que les productions verbales et posturo-mimo-gestuelles apparaissant à l'écran des interactants sont de l'ordre de l'indice en ce que ces éléments numériques sont induits par une activité physique de l'usager. » (Ibnelkaïd, 2016 : 29)

À partir de cette observation, elle propose de considérer qu'il existe dans les interactions numériques (selon la nomenclature de Goffman 1973) deux jeux de façades personnelles et de décors. Le premier, qu'elle qualifie de « façade primaire », est constitué du corps et du décor physiques du locuteur. Le second est celui qui est donné à voir à l'interlocuteur par l'intermédiaire de l'écran. Elle le nomme « façade secondaire ». L'auteure précise que les façades secondaires ne sont pas le simple reflet des façades primaires des locuteurs puisqu'elles peuvent être personnalisées en fonction des affordances.

### **Une façade personnelle secondaire reconstituée en réseau**

Cette personnalisation prend une importance plus ou moins grande en fonction du type de site sur lequel l'interaction se déroule. Un réseau social numérique comme Facebook, nous l'avons vu, permet de pousser la construction de l'identité numérique visible, donc la façade secondaire, assez loin.

Contrairement aux interactions en visioconférences (qui sont possibles mais restent dans le cadre de chats privés), les échanges sur Facebook supposent une construction de la façade secondaire qui n'est plus le reflet de la façade personnelle et du décor primaire mais l'image que le locuteur en donne à voir.

La photo de profil et le pseudonyme sont des éléments choisis par le locuteur pour se manifester à l'autre. Ils constituent donc, dans ces environnements numériques, les façades personnelles secondaires des locuteurs. Ils précèdent chaque message du locuteur, en devenant l'indice numérique de son corps physique.

Si pour la façade personnelle primaire on peut parler de stabilité pour une partie des éléments (traits physiques, taille, etc.) et d'instabilité pour d'autres (vêtements, coiffure, gestes) ce n'est pas le cas dans la façade personnelle secondaire car il n'existe pas d'éléments stables. Ils sont tous modifiables<sup>95</sup>, y compris les messages qui sont postés sur le site.

La façade secondaire, telle qu'elle est construite dans les réseaux sociaux numériques, ne propose qu'une forme de stabilité : l'unité. Toute modification appliquée à l'un de ses éléments est valable, de manière rétroactive, pour toutes ses apparitions sur le réseau.

## **Le décor secondaire numérisé**

Le décor secondaire est plus compliqué à saisir dans ces environnements de construction et de technologie. *A priori*, il n'y a pas de manifestation du décor primaire dans la façade secondaire. Pourtant, puisqu'il y a une situation d'interaction et que l'on peut identifier des façades personnelles, il faut bien qu'il y ait un décor dans lequel elles se manifestent.

Nous considérons qu'il existe un *décor secondaire numérisé*, qui est propre à l'interaction numérique dont le web 2.0 est le théâtre. Nous reprenons le terme « numérisé » à la typologie des écrits numérique de Marie-Anne Paveau que nous avons décrite dans la première partie. Le décor secondaire numérisé est donc construit nativement en ligne et permet des interactions numérisées, c'est-à-dire présentant « des traits de délinéarisation du

---

<sup>95</sup> Même si cela reste plus long pour le changement de pseudonyme car Facebook impose un délai de trois mois entre chaque modification du nom principal attaché à un profil.



fil du discours, d'augmentation énonciative de technogénéricité et de plurisémioticit  »  
(Paveau 2015).



Illustration 3 : D cor secondaire num riqu  sur Facebook

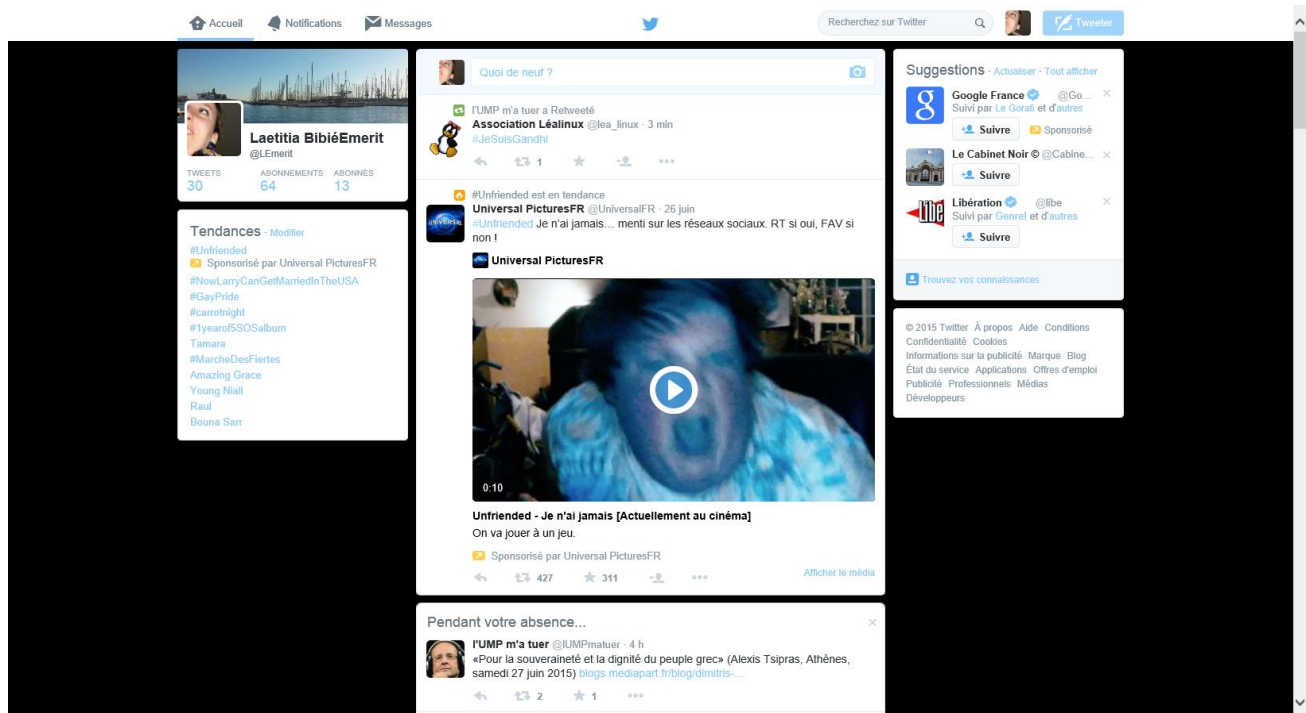


Illustration 4 : Décor secondaire numérisé sur Twitter

Le décor secondaire numérisé dépend de l'environnement numérique au sein duquel il apparait. Il est composé d'une partie commune aux interactants correspondant à la structure du site, on voit dans les illustrations 3 et 4 que les présentations des RSN peuvent être très diverses. Pour un même RSN, le support physique utilisé (tablette, smartphone, ordinateur) peut modifier cette unité, car d'une application à l'autre la présentation est susceptible de varier. Toutefois, les RSN conservent une identité visuelle forte pour se démarquer les uns des autres, notamment dans les zones d'expression (statuts, commentaires, tweets, retweets).

En dehors de ces éléments structurels, le décor secondaire numérisé est composé d'éléments n'apparaissant que pour un seul utilisateur. Si l'on reprend l'exemple de Facebook, on voit dans l'illustration 3 des publicités, des suggestions d'activités ou encore des récapitulatifs d'actions effectuées sur le site par les contacts du profil Ma Thèse Sdl. Ces éléments ne font pas partie du décor secondaire numérisé sur la seule base qu'ils font partie de l'environnement numérique, ils appartiennent en réalité au décor primaire du locuteur puisqu'ils sont strictement privés.

La présentation dans laquelle ils sont agencés est commune, c'est la structure sémiotique du site, mais le contenu est individuel. Ils doivent être considérés au même titre qu'une deuxième

fenêtre internet ouverte en parallèle. Les environnements numériques sont donc des lieux de mixité qui mêlent les décors primaires et secondaires des locuteurs dans une forme de continu augmenté. Les deux continuent à exister mais ne peuvent plus être considérés uniquement sur la base d'une dualité numérique/physique.

Un dernier élément a retenu notre attention dans notre corpus concernant le décor secondaire numérisé, il s'agit des indicateurs de connexions. Présents sur de nombreux réseaux sociaux, ils se manifestent sur Facebook par la succession de la photo de profil, du pseudonyme et d'une mention ajoutée par le RSN.

La couleur verte et le point indiquent la présence et/ou la connexion sur le site. Le type de support utilisé pour se connecter est indiqué avant le point (mobile, web). La couleur grise (ou l'absence de mention) indique que l'utilisateur est déconnecté. On peut lire, pour une sélection d'utilisateurs, le temps qui s'est écoulé depuis leur dernière connexion sur le site suivie de l'icône représentant le type de support utilisé.

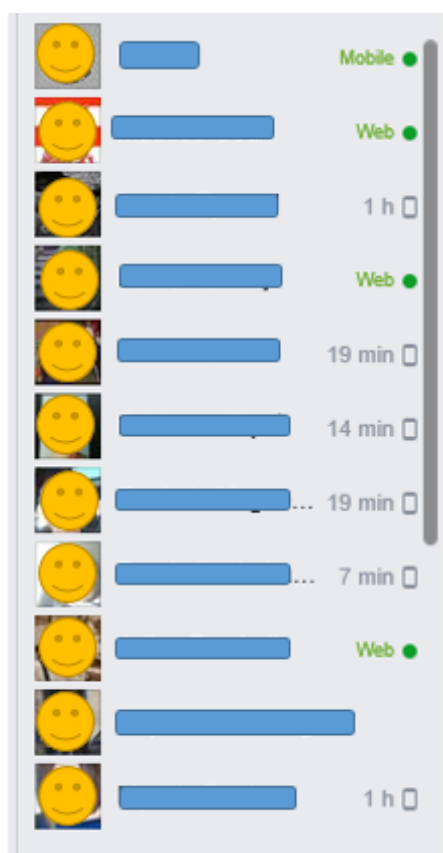


Illustration 5 : Indicateurs de connexion sur Facebook

Ces indicateurs de connexion font partie du décor secondaire numérisé du locuteur qu'ils désignent (et non de celui qui les reçoit). Ils sont affichés dans un espace dédié, on les voit en bas à droite de l'illustration 3. Cet espace, commun à tous les locuteurs évoluant sur Facebook, entre dans le décor secondaire numérisé commun.

Les éléments qu'il contient, comme la publicité ou les autres formes individualisées que nous avons évoquées plus tôt, est différent pour chaque utilisateur puisque la liste est construite par le site en fonction des contacts personnels et des habitudes de chacun. Ces éléments dans leur ensemble font donc partie du décor primaire du locuteur qui les reçoit.

En tant que manifestation de la présence numérique (présente ou passée), ces éléments apportent des informations sur le décor primaire des interlocuteurs désignés. Il en est le reflet dans une certaine mesure puisqu'il donne des informations sur la nature de la connexion. Ils sont en ce sens ce qui se rapproche le plus du décor secondaire tel que le décrit Samira Ibnelkaïd dans le cadre de la visioconférence.

Les indicateurs de connexion sont une forme très poussée de décor secondaire numérisé sur Facebook. De nature mixte, technodiscursive, relevant à la fois du décor primaire et du décor secondaire, ils invitent à penser au-delà de cette dichotomie.

### **II.2.2.2. Le rituel 2.0**

La définition du rituel chez Goffman est construite à la fois à partir de la sociologie et de l'éthologie. Il a « démystifié » le rituel durkheimien en le sortant du religieux pour le ramener dans l'humain, le corporel et le quotidien. Les environnements numériques sont des lieux de rituels : de l'identification à la déconnexion, il existe une multitude d'actions engendrées par la technologie qui entrent dans ce cadre. Il serait sans doute intéressant de les explorer tous mais ce serait certainement aller au-delà de notre objet d'étude.

Nous préférons ici nous concentrer, de manière qualitative, sur l'illustration d'un rituel préexistant aux environnements numériques, le souhait d'anniversaire. Cet exemple nous permettra de saisir l'impact de la transposition en ligne d'un rituel très pratiqué.

## **Le rituel comme pratique**

Nous distinguerons deux aspects du rituel, que l'on pourrait qualifier avec des traits comme +sociologique VS +éthologique. Cette vision assez schématique nous permettra de prendre en compte une vision macrosociologique du rituel, peu représentée chez Goffman (bien qu'il en suppose la connaissance) mais nécessaire pour l'étude des réseaux sociaux numériques.

### ***Une pratique « magique »***

Nous avons vu que dans les RSN l'intime et le public sont étroitement liés et participent l'un de l'autre. Les sites comme Facebook sont des lieux d'extimité au sens de Serge Tisseron.

D'un point de vue macrosociologique, on peut considérer le rituel comme une pratique magique, lors de laquelle l'accomplissement d'une série d'acte précis (ritualisés) ajoute quelque chose aux sujets. C'est ce qui se produit par exemple dans les rites de passage à l'âge adulte. C'est également dans cette optique que l'on peut considérer aujourd'hui, dans une société que Jean-Marc Rémy (2012) qualifie de « démystifiée », les compétitions sportives par exemple.

« Il s'agit bien d'une "cérémonie profane" avec sa configuration spatiale singulière (le "stade sanctuaire"), ses affinités temporelles et rythmiques (le championnat, les deux mi-temps...), sa dramaturgie préprogrammée et un comportement "tribal" de la foule... L'homologie structurelle avec les grands rituels religieux est patente. On pourra aisément retrouver ces caractéristiques dans d'autres types de manifestations collectives... en particulier lors des grands moments de la vie politique. » (Rémy 2012 : en ligne)

Cette analogie nous intéresse car elle expose une série de conditions nécessaires à la « cérémonie profane » pour qu'elle soit considérée comme un rituel. Conditions que nous pourrions tenter d'appliquer à notre exemple des anniversaires sur Facebook.

### *Une pratique quotidienne*

Dans ses travaux, Goffman étudie l'infiniment petit de la sociologie et il y transpose la notion de rituel. Il ne s'agit plus d'actions collectives ou mystiques accomplies consciemment dans un but précis mais d'une multitude d'attitudes survenant en interaction et s'intégrant dans un schéma relationnel préétabli.

Voici trois définitions proposées par Goffman pour les termes « rituel » et « rites ». Ce ne sont pas les seules mais elles permettent de mieux cerner son propos.

« Acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste **son respect** et sa considération envers un **objet de valeur absolue**, à cet objet ou à son représentant. » (Goffman, 1973 : 73)

« J'emploie le terme rituel parce qu'il s'agit ici d'actes dont le composant symbolique sert à montrer **combien** la personne agissante est **digne de respect**, ou **combien** elle **estime** que les autres en sont dignes. » (Goffman, 1974 : 21)

« J'emploie le terme "rites", car cette activité, aussi simple et aussi séculière soit-elle, représente l'effort que doit faire l'individu pour surveiller et diriger les implications symboliques de ses actes lorsqu'il se trouve en présence d'un objet qui a pour lui une valeur particulière. » (Goffman, 1974 : 51)

Dans ces trois définitions, les notions de respect, de considération et de valeur sont très représentées. Dans la définition de 1974, Goffman établit un lien entre l'effort effectué et la valeur attribuée à un objet par le rituel. C'est justement cet effort qui semble remis en cause par la technologie discursive et les stratégies d'encouragement de la communication de Facebook.

## **Les souhaits d'anniversaire sur Facebook : rituel 2.0 ?**

Nous avons évoqué le rôle facilitant (si ce n'est motivant) de Facebook dans le cadre des souhaits d'anniversaire au premier chapitre de cette partie<sup>96</sup>. Nous souhaitons maintenant reprendre cet exemple pour tenter d'y chercher à la fois la valeur rituelle des souhaits d'anniversaire et les conséquences de l'intervention du RSN dans leurs formes discursives.

Nous verrons que dans ce cadre numérique les deux visions complémentaires du rituel de Rémy et Goffman se rejoignent et que vient s'y ajouter la variable technologique (ou technodiscursive pour reprendre Paveau 2012).

### ***Une cérémonie profane 2.0***

La célébration des anniversaires sur Facebook constitue bien une « cérémonie profane » au sens de Jean-Marc Rémy (2012) avec une configuration spatiale singulière, des affinités temporelles et rythmiques, une dramaturgie préprogrammée et un comportement tribal du collectif.

#### **Une configuration spatiale singulière :**

Nous avons déjà évoqué le fait que les souhaits d'anniversaire apparaissent sur Facebook dans des espaces dédiés. Ils apparaissent dans le journal de bord (même s'ils sont rédigés dans un autre espace) et les messages sont regroupés et archivés ensemble automatiquement par le site.

#### **Des affinités temporelles et rythmiques :**

La date de l'anniversaire est demandée par le site lors de la création du profil. Elle sert de déclencheur pour envoyer les rappels aux contacts du locuteur. Il est possible d'entrer une fausse date d'anniversaire dans le profil, on constate alors qu'il y a tout de même des souhaits d'anniversaire.

---

<sup>96</sup> CF : II.1.3.1 La technologie discursive

L'alignement visuel des réponses peut être considéré comme une forme de rythme. Le caractère écrit de cette forme d'interaction numérique est particulièrement mis en évidence ici. Les souhaits s'enchaînent les uns après les autres en donnant une impression de répétition, ce qui est évité à l'oral en l'absence de persistance visuelle.

### **Sa dramaturgie préprogrammée :**

L'énoncé conventionnel du souhait d'anniversaire est « Joyeux/bon anniversaire ». L'accomplissement du rituel de l'anniversaire passe par la délivrance de ce message. Dans notre corpus, on rencontre des messages vides ou renvoyant à une autre « cérémonie » qui sont traités de la même façon que les énoncés « standards » par les récepteurs (« merci » et/ou *like*).

« on est déjà à noel ? » / « Gné gné gné gné gnégnééé Etc. » / « ah ben merde »

Ces trois énoncés ne peuvent être interprétés comme des souhaits d'anniversaire que dans l'environnement numérique auquel ils appartiennent.

Les remerciements sont quasiment systématiques (à l'exception de rarissimes utilisateurs), ils prennent la forme de commentaires, de messages généraux<sup>97</sup> ou de *likes*. Ils font également partie d'une dramaturgie préprogrammée.

### **Le comportement « tribal » de la « foule » numérique :**

La notion de foule peut se transposer au réseau. Il y a un certain entraînement des « amis » entre eux qui peut se mesurer par les souhaits retardataires qui font souvent référence à l'alerte donnée par les messages des autres. On peut également considérer à ce titre les souhaits postés en commentaire (et donc en réaction) au souhait d'un contact commun.

### ***Une question de valeur et de respect :***

Les trois définitions que fait Goffman du rituel données plus haut rattachent toutes les notions de respect et de valeur à celle de rituel. Il ne s'agit plus simplement d'une série

---

<sup>97</sup> Le locuteur intervient une seule fois pour remercier tous les « amis » qui ont souhaité son anniversaire sur le site.



d'actions à visée symbolique mais d'une intentionnalité forte envers le destinataire (soi ou l'autre).

La forme technodiscursive, ici par le biais des stratégies médiatiques du réseau social, interfère en dévaluant le rituel de l'anniversaire. Nous avons voulu mesurer la conscience de cette dévalorisation auprès des locuteurs de notre corpus en leur proposant de répondre à une question « que pensez-vous des souhaits d'anniversaire sur Facebook ? ».

La question a été posée aux 123 locuteurs que comptait alors notre corpus et nous avons obtenu 28 réponses. Les locuteurs étaient invités à répondre directement par un commentaire ou à envoyer un message privé.

Voici un extrait d'une des réponses de l'enquête qui montre que le système de valeur accordé à ce rituel passe par « l'effort » pour les locuteurs :

« Je trouve que FB a rendu facile quelque chose qui prenait son sens par l'effort de mémoire. Se souvenir d'un anniversaire est une preuve d'attachement, alors qu'avec FB le moindre "ami" virtuel y "pense" ; le véritable ami lui devait se faire un pense bête, était investi dans cette journée pour montrer son amitié. Sur le 1er plan, je trouve que FB a enlevé une partie de son intérêt au fait de souhaiter son anniversaire à une personne. Je trouve que c'est une manière très impersonnelle de le faire et que cela réduit le souhait à un clic qui ne demande aucun effort particulier... Je n'apprécie pas particulièrement qu'on me le souhaite comme ça et je préfère envoyer un texto personnel ou appeler quand je dois souhaiter un anniv. Après on peut faire en sorte de souhaiter un anniversaire sur FB et de montrer son investissement dans ce souhait en postant une vieille photo de la personne ou en lui joignant une vidéo ou un document choisi exprès pour lui, cela repersonnalise un peu la démarche. »

Cet extrait répond tout à fait aux citations de Goffman et illustre l'impact de l'environnement technologique dans le rituel de l'anniversaire sur Facebook. On notera d'ailleurs que, pour ce locuteur, l'effet impersonnel n'est pas lié à la médiation de l'écran puisqu'il « préfère envoyer un texto personnel ». C'est donc bien l'expression du souhait sur Facebook qui est dévalorisante et non sa forme numérique.

Le locuteur propose également des solutions pour « repersonnaliser » la démarche (donc le rituel) en ajoutant à son discours des éléments multimodaux. Finalement, ce témoignage contredit les théories technophobes puisque pour résoudre un problème posé par la technologie, le locuteur propose d'ajouter de la technologie. Nous le verrons dans la suite de ce travail mais ce témoignage éclaire en partie les efforts d'originalité déployés par les utilisateurs de Facebook pour souhaiter les anniversaires. Ce témoignage nous semblait important pour éclaircir la notion de rituel 2.0.

Finalement il semble que Facebook, au travers de ses stratégies médiatiques et de sa volonté de maximisation des échanges, se pose comme un tiers entre l'individu et l'objet du rituel de l'anniversaire. La surexploitation des outils technologiques, en facilitant à outrance la vie des locuteurs, retire la dose d'effort nécessaire à la valeur qui est garante de la réussite du rituel.

Peut-on dire pour autant que les souhaits d'anniversaires sur Facebook n'entrent pas dans le cadre des rituels tels qu'ils sont définis par Goffman ? Il semble que la question soit plus complexe car la dévalorisation n'est pas vécue comme une fatalité par les locuteurs qui, en s'adaptant à leur environnement et aux attentes de leurs interlocuteurs, créent un rituel augmenté. Ce qui appartient à ce que l'on pourrait appeler la préconstruction technodiscursive du discours devrait à ce titre entrer dans une « définition augmentée » du rituel 2.0.

### **II.2.3. Appréhender la technogénéricité sur Facebook**

Il n'est possible de décrire certains phénomènes existant sur les RSN qu'en resituant le regard du chercheur. Si l'on considère le discours numérique comme « contraint » par la technologie, on aura tendance à y chercher le même et le différent, voire le mixte, mais uniquement par opposition au préexistant.

Cette vision dualiste ne permet pas d'aborder les technogenres discursifs qui se manifestent sur les réseaux sociaux numériques. Nous proposons d'aborder cette mixité en elle-même pour comprendre les mécanismes langagiers qui la sous-tendent. Pour cela nous procéderons à la description de plusieurs technogenres que l'on rencontre sur Facebook.

### II.2.3.1. Pour un repositionnement métalinguistique

Pour évoquer les phénomènes linguistiques observés dans les environnements numériques on parle souvent de détournement (Panckhurst 2009) ou de reconfiguration (Herring 2013). Ce point de vue ne permet pas de les envisager dans leur globalité. Il nécessite, comme le fait Herring avec la classification tripartite<sup>98</sup>, de séparer les « nouveautés » (formes technolangagières [Paveau 2012]) des aspects « familiers » ou « reconfigurés ».

Or, dans les environnements numériques, le familier, le nouveau et le reconfiguré se mêlent et sont parfois indissociables les uns des autres. Il ne s'agit pas de catégories étanches distribuées de façon alternatives mais bien des composantes complémentaires du discours numérique. Il est même possible, on l'a vu avec l'exemple de l'utilisation du hashtag sur Facebook, qu'un énoncé passe (même de façon rétroactive) d'une catégorie à une autre en fonction des affordances.

Il serait intéressant de pouvoir sortir de l'idée que la médiation du discours dans les environnements numériques se fait par la technologie. Car c'est cette idée, selon laquelle la technologie influence la langue, qui guide les catégorisations du discours en fonction du degré de modification qu'il subit. Pour cela on peut considérer que l'outil n'est pas la technologie mais la langue elle-même, ou plutôt la verbalisation.

Envisager les formes scripturales numériques comme des outils modalisant le discours nous permet d'interroger d'une autre façon le rapport à la langue et à son utilisation dans les environnements numériques. Pour communiquer, les locuteurs adaptent leur outil en jouant sur plusieurs aspects : le code (e-sms), la multimodalité (intégrations des images et des sons dans une pratique qui relève de l'écrit), la temporalité et la technicité.

Il s'agit de considérer la variante numérique de l'écrit du français comme une instrumentalisation et non plus comme une instrumentation linguistique au sens de Rabardel 1995. Les modifications (évolutions, nouveautés, reconfigurations) de la langue sont le fait des locuteurs dans une démarche d'intégration et d'adaptation aux environnements

---

<sup>98</sup> CF première partie : I.3.2.2 Classification tripartite du discours 2.0 Herring 2013

numériques. Elles ne résultent pas d'une nécessité contrainte mais d'une volonté d'optimisation et de potentialisation des affordances. Ce n'est plus la technologie qui conditionne les changements linguistiques mais le locuteur qui crée son discours avec son environnement. De même que lorsqu'on se trouve en présentiel on utilise préférentiellement l'oral pour communiquer, l'écrit numérique est choisi dans les environnements qui le permettent.

Dans ses travaux en ergonomie, Rabardel fait appel au concept de schème développé par Piaget pour recentrer les problématiques d'utilisation de l'outil sur l'homme et non sur la technologie qu'il utilise. Sans entrer dans une conception ergonomique de la langue, il est intéressant de s'ouvrir à cette approche qui offre des possibilités d'analyse intéressantes. Cela permet notamment de créer des typologies qui réunissent des objets linguistiques fonctionnant ensemble dans les environnements numériques mais restent pour l'instant étudiés séparément.

### **II.2.3.2. Genres et technogenres**

Le concept de genre, en tant que catégorie permettant de regrouper des énoncés, possède presque autant de définitions que d'emplois dans la littérature. Il s'agit d'une notion très employée en linguistique, en analyse du discours et en rhétorique et dont la nature ouverte permet l'adaptation à plusieurs niveaux.

Nous l'avons vu dans la première partie, la question du genre, en ce qui concerne le discours numérique, a souvent été posée au travers de l'opposition oral/écrit. Ici nous voudrions dépasser cette sphère pour nous intéresser au genre comme catégorisation fonctionnelle, dans une perspective de recherche située à l'intérieur de ce que Crowston & Williams (1997) appellent les genres du web (blogs, forums, RSN).

Bakhtine (1984) définit le genre comme « un type d'énoncé donné, relativement stable du point de vue thématique, compositionnel et stylistique » particulier à un niveau donné « de l'activité ou de la communication humaine ». Il ajoute que « chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours ».

On comprend que les genres sont comme des poupées russes, enchâssés les uns dans les autres et se structurant ensemble. Ce qui explique peut-être la profusion de la terminologie car il est compliqué d'employer le même terme pour des structures de niveaux différents. Maingueneau (1998) fait la différence entre « types de texte », « hyper genre » et « genres de discours ».

Quels éléments permettent de réunir un genre ? Berkenkotter & Huckin (1995) proposent de considérer plusieurs traits caractéristiques des genres :

- Les genres sont *dynamiques* : il s'agit de réponses créées en réaction à des situations récurrentes.
- Les genres sont *situés* : la connaissance des genres se construit en situation de communication.
- Les genres possèdent une *forme* et un *contenu*
- Les genres sont « *dialectiques* » : un genre discursif est construit par l'activité communicative et son cadre.
- Les genres sont des *indices de communautés de paroles* : il ne peut pas s'agir d'hapax, pour qu'il y ait genre il doit y avoir une récurrence.

Ces éléments sur ce qu'est, ou doit être, un genre, permettent de considérer les environnements numériques comme des milieux favorables à leur prolifération. La nature composite du discours et la dialectique constante entre l'environnement et le discours facilitent la structuration du discours en genres.

La notion de technogène a été proposée par Marie-Anne Paveau pour décrire des genres technolangagiers. Elle parle notamment du technogène du blog qui est une forme très représentative de « l'ouverture du texte numérique » puisqu'il s'agit d'« espaces textuels conversationnels où les commentateurs augmentent les billets des blogueurs et deviennent par là même auteurs » (Paveau 2015).

Il nous semble que le profil Facebook fait partie du même technogène, mais on pourrait proposer un technogène plus large qui serait celui des textes commentés. Puisqu'ici c'est le commentaire, tel qu'il se manifeste sur le web social, qui ancre le blog ou le profil dans une

forme technolangagière bousculant les rôles traditionnellement dévolus à l'auteur et au lecteur.

La notion de « technogène » permet de mettre sur un même plan genre et technologie. Nous appelons ici « technogènes » les genres du discours produits dans les environnements numériques dont la technologie est une composante essentielle, l'un étant la condition de l'autre.

Cette notion permet de se pencher sur les discours produits et d'observer les genres qui se constituent dans les environnements numériques. Leur rapport à la technologie étant un prérequis, il n'est plus discriminant, faisant du technogène le genre du discours numérique.

### **II.2.3.3. Le technogène du discours par bouton sur Facebook**


Sur Facebook genres et technogènes coexistent au même titre que le langagier et le technolangagier ou le numérique et le numérisé. Nous souhaitons présenter ici un technogène caractéristique de Facebook, basé sur trois pratiques technodiscursives typiques des RSN : le bouton, la quantification et l'évaluation<sup>99</sup>.

Nous appelons « discours par bouton » les formes technolangagières telles que le *like*, le *poke*, le partage ou la demande d'amitié sur Facebook. Ces formes technolangagières ont en commun de construire un discours dans lequel la liberté du locuteur est réduite.

#### **Le like**

---



<sup>99</sup> L'objectif de cette typologie est d'illustrer nos propos et d'étayer le raisonnement que nous avons développé jusqu'ici. Nous ne prétendons pas proposer une étude exhaustive des technogènes, ni des genres, employés sur le(s) RSN.

Nous l'avons déjà abordé dans ce travail, le « like » est le bouton proposé par Facebook pour permettre l'évaluation positive des publications. Il est accessible par le technosigne , ou le technomot *J'aime* .

Il exprime une réaction sous la forme d'une évaluation positive et peut répondre à tous les types de publications (textes, liens, images) sur le site.

Tous les énoncés associés au like sont produit par Facebook et concernent principalement la quantification : « *n* autres personnes aiment ça » ou « *n* personnes aiment ça ».

## **Le poke**

Le *poke* est un dispositif communicationnel qui permet de construire une interaction privée entre deux locuteurs et qui se déroulera en parallèle des publications et du chat. Le poke est un bouton qui se présente sous cette forme  ou, une fois l'interaction engagée, sous celle-ci  .

Il est impossible d'envoyer un nouveau poke tant que le destinataire n'a pas répondu au dernier qui lui a été adressé de sorte que ces interactions pourraient se comparer à une partie de ping-pong (ou de ping-poke ?).


Facebook ne propose pas de métadiscours explicatif sur le *poke*, quitte à laisser une partie des utilisateurs s'interroger sur ce dispositif. C'est en tout cas ce que laissent supposer les 4 680 000 résultats proposés par google en réponse à la question « qu'est ce que le poke sur Facebook ? ». Nous avons également posé la question aux locuteurs de notre corpus et deux significations se détachent : l'une à caractère sexuel (le poke correspondrait au coup de cœur des sites de rencontre) et l'autre comme un rappel amical, la métaphore de la tape sur l'épaule est souvent avancée.



Illustration 6 : Discours par bouton

Comme le *like*, le *poke* est quantifié et verbalisé uniquement par Facebook. On le voit sur l'illustration 6 qui représente la page de *poke* du profil Ma Thèse Sdl. Chaque *poke* reçu présente la photo de profil et le pseudonyme de l'émetteur ainsi que des informations sur le nombre de *pokes* échangés, sous la forme suivante : « vous a envoyé un *poke* *n* fois d'affilée ! ». Un *poke* contient également un bouton *poke en retour* qui permet de continuer l'interaction.

## La demande d'amitié

La demande d'amitié, représentée également dans l'illustration 6 au travers des suggestions de la colonne de droite, est le dispositif mis en place par Facebook pour permettre aux utilisateurs d'ajouter des « amis » à leur réseau. Le bouton de la demande d'amitié est celui-ci : .

Il est présent dans les suggestions de demandes d'amitié comme on le voit dans l'illustration 6, mais il apparaît également sur les journaux des utilisateurs qui ne font pas encore partie de nos contacts.



Lorsqu'un utilisateur clique sur le bouton « ajouter », le destinataire reçoit une demande d'amitié lui proposant d'accepter ou de refuser. L'effet de ce bouton est donc de demander et non d'ajouter. Passer par la demande d'amitié n'inclut pas automatiquement l'envoi d'un message accompagnateur, celui-ci est possible<sup>100</sup> mais devra être composé en parallèle.

Facebook accompagne ses suggestions de demandes d'amitiés d'une quantification des « amis en commun » avec le contact suggéré.

## **Le partage**

Le discours partagé sur Facebook est constitué de phénomènes relevant du technodiscours rapporté. C'est une forme technolinguistique très représentée sur les réseaux sociaux et qui correspond sur Facebook à une expression d'opinions dont les objets, les motivations, et les modalités peuvent varier.

Lorsque nous parlons de partage nous renvoyons au discours produit à partir d'éléments partagés avec le bouton « partage ». Ce bouton est présent sur toutes les publications de Facebook et également sur d'autres sites<sup>101</sup>.

L'intégration de liens hypertextuels dans la fenêtre de texte permet également de partager des contenus sur le site. Il s'agit d'une forme de technodiscours rapporté mais qui n'entre pas dans le technogène du discours par bouton sur Facebook pour deux raisons : l'absence de bouton et de quantification par le site.

---

<sup>100</sup> À la condition que les paramètres de confidentialité du profil du destinataire le permettent.

<sup>101</sup> Nous avons donné l'exemple du bouton de partage de Youtube lorsque nous avons évoqué le technodiscours rapporté.

[redacted] et [redacted] ont partagé la vidéo de NBA France.



467 754 vues

**NBA France**

Voilà pourquoi MJ est une légende !

 [redacted] a partagé la vidéo de NBA France.  
Hier, à 07:24 · 👤

Mais quel génie.

J'aime · Commenter · Partager

👍 4 personnes aiment ça.

💬 Voir 1 commentaire

 Écrire un commentaire...  

 [redacted] a partagé la vidéo de NBA France.  
Hier, à 00:32 · 👤

The flying Man

Illustration 7 : Le partage

Les éléments « partagés » par un locuteur peuvent être accompagnés d'un message de celui-ci, mais ce n'est pas systématiquement le cas. Lorsque plusieurs « amis » partagent une

même publication, celle-ci s’affiche une seule fois sur le fil d’actualité précédée de la mention « [Untel](#) et [Untel Autre](#) ont partagé la publication de [Encore Un Autre](#)<sup>102</sup>». Comme on le voit sur l’illustration 7, les publications de chaque locuteur qui l’a partagée apparaissent en dessous, les uns à la suite des autres par ordre antéchronologique.

Une publication partagée est accompagnée du statut ainsi que des commentaires et *likes* qui sont rattachés à sa version d’origine si elle vient de Facebook. Lorsqu’elle a été partagée depuis un autre réseau social, elle est cliquable et permet aux locuteurs inscrits sur ce réseau de la retrouver dans son environnement numérique d’apparition.

On le voit dans les trois premiers cas (*like*, *poke* et demande d’amitié), le processus enclenché par le locuteur qui choisit de cliquer sur le bouton est toujours quantifié et verbalisé par le site. Si le bouton de partage permet une verbalisation au locuteur elle reste périphérique. Dans ce cas ce n’est pas Facebook mais la source du contenu partagé ET Facebook qui assurent la plus grande part de verbalisation.

Trois éléments nous semblent constitutifs du technogène du discours par bouton : l’interaction est déclenchée par un bouton, les principaux éléments verbaux ne sont pas créés par le locuteur, ce sont des discours quantifiés. Il s’agit d’interactions très structurées dont les limites, enjeux et contenus sont préétablis par Facebook.

La description de ce technogène du discours par bouton sur Facebook est centrée sur une approche fonctionnelle et technorelationnelle qui fait émerger des particularités discursives peu décrites sur les RSN. Il en existe d’autres, comme le technogène de la suggestion, qui mériterait également d’être pris en compte. La suggestion sur Facebook peut être le fait du site ou des utilisateurs. Pour l’appréhender, il faut aller vers le lire-écrire et sortir de la conception logocentrée des études linguistiques traditionnelles.

S’ouvrir aux autres sciences humaines est nécessaire pour travailler sur le discours numérique. Les initiatives actuelles autour des humanités numériques nous semblent prometteuses dans la mesure où elles permettraient de mettre en commun les savoirs de

---

<sup>102</sup> Les pseudonymes et noms de pages apparaissent en bleu pour signifier que ce sont des énoncés cliquables.

spécialistes de différentes disciplines autour d'un même objet de recherche. Elles n'empêchent pas la nécessaire interrogation de chaque chercheur sur les apports potentiels des autres sciences humaines. C'est ce que nous avons proposé dans ce chapitre, au travers d'une mise en regard de notre corpus et de concepts appartenant à d'autres champs disciplinaires que la linguistique.

Nous avons commencé par nous centrer sur les utilisateurs au travers des notions identitaires de l'intimité et de la vie privée. Ces questions relèvent à la fois de la linguistique, de la psychologie et de la sociologie. Les travaux de Tisseron, Casilli et Paveau nous en ont donné des visions complémentaires.

Nous avons ensuite élargi la question en nous appuyant sur les notions de façade et de rituel proposées par Goffman qui permettent d'ouvrir la réflexion sur l'aspect social et interactionnel des RSN. Ce qui nous a permis de montrer à la fois l'importance de la préconstruction technodiscursive et l'adaptation des locuteurs.

Enfin, nous avons proposé de modifier le regard du chercheur en opposant plus systématiquement le familier, le nouveau et le reconfiguré. Considérer le discours produit dans des environnements numériques comme un élément mixte permettant de le décrire pour ce qu'il est et non pour ce qu'il évoque. Position que nous avons illustrée en revenant sur la technogénéricité et en proposant la description d'un genre spécifique à ce discours : le technogénre du discours par bouton.

Ce repositionnement du regard et cette ouverture aux autres sciences humaines nous permettra, dans le chapitre suivant, d'aborder les méthodologies proposées dans la littérature.

## II.3. Un outillage méthodologique à construire

Il existe différentes façons d'aborder et de décrire le discours numérique : parmi celles qui correspondent le mieux à notre orientation théorique, deux se détachent. Nous présenterons les raisons de notre choix.

Nous avons également voulu éviter d'entrer dans le détail et l'exemplification pour deux raisons : la densité d'information d'une part et le chevauchement avec la dernière partie d'autre part. Le propos de ce chapitre est de décrire les outils théoriques sur lesquels nous nous sommes appuyés pour construire une méthodologie adaptée à notre corpus.

La classification à facettes, proposée par Susan Herring, permet de concevoir le schéma d'ensemble d'un environnement numérique. La *Computer-mediated discourse analysis* est une seconde méthodologie proposée par Herring et développée en parallèle à la classification à facette. Ces deux outils nous semblent intéressants et complémentaires pour appréhender le discours numérique.

## **II.3.1. La classification à facettes**

La « classification à facettes » a pour objectif de synthétiser et d'articuler les aspects technologiques et sociaux du contexte qui influencent les usages discursifs dans le cadre du discours électronique<sup>103</sup>.

Cette approche est proposée par Susan Herring dans un article de 2007<sup>104</sup>, dans lequel elle explique que les classifications existantes sont utilisées pour définir d'autres types de relations et de données que celles observées sur internet. Il s'agit de fournir une approche applicable à l'ensemble de la communication électronique, sans recourir à des « rafistolages » théoriques.

La stratégie choisie par Susan Herring pour atteindre cet objectif consiste à établir un plan comportant autant de facettes que de termes et de valeurs possibles. Au préalable, il conviendrait de distinguer deux types de facteurs principaux : les facteurs structurels (dépendant du moyen de communication) et les facteurs sociaux (dépendant de la situation de communication).

Ce mode de classification peut être envisagé afin d'effectuer une première catégorisation des éléments d'un corpus réuni dans le cadre du discours numérique. C'est un canevas qui reste souple et peut s'adapter à des environnements numériques différents.

### **II.3.1.1. Les facteurs structurels**

Herring regroupe dans un premier grand ensemble ce qu'elle nomme les facteurs structurels qui correspondent aux conditions de production du message.

---

<sup>103</sup> Nous reprenons ici le terme d'électronique utilisé par Herring dans le cadre de la *Computer-Mediated Communication*.

### ***La synchronicité***

La notion de synchronicité permet pour Herring de rapprocher le discours électronique de l'oral et/ou de l'écrit traditionnels car il existe une continuité dans l'usage des internautes.

Il nous semble que si la synchronicité, qui varie de quasi-synchrone à asynchrone en fonction des environnements numériques, est une caractéristique à prendre en compte, elle l'est indépendamment du lien supposé avec l'écrit ou l'oral hors ligne.

De plus, sur les RSN qui regroupent plusieurs supports communicationnels (chat, messagerie, commentaire/publications, boutons pour Facebook), plusieurs échelles de synchronicité coexistent dans un même espace de communication.

### ***La transmission du message***

Les locuteurs sont-ils au courant de l'état d'avancement de la rédaction des messages de leurs interlocuteurs ? Dans certains systèmes de chat, il est possible de savoir lorsqu'un message est en cours de composition ou quand un message envoyé a été lu par le destinataire. Ces informations sur l'état de la conversation envoient un *feedback* positif : le message a été reçu et il est en cours de traitement.

Nous ajouterons qu'en amont de ces *feedbacks* il existe sur les RSN des indicateurs de connexion qui constituent, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, une première manifestation du locuteur.

### ***La durée de vie des messages***

En fonction des serveurs et des supports communicationnels, le temps de stockage des messages peut être différent.

Sur les réseaux sociaux les messages sont conservés et modifiables *ad vitam*. En plus de la durée de vie on pourrait considérer les conditions de conservation et d'archivage qui varient en fonction des réseaux sociaux et des affordances.

### ***La taille du message***

Quel est le nombre de caractères maximum qui peuvent apparaître dans le message ? En fonction des supports, il peut varier du tout (Twitter, sms...) au tout (courriels, forums).

### ***Le mode de communication***

On pourrait aussi parler du canal communicationnel ou du code sémiotique. Le discours numérique passe par des voies bien plus étendues que le discours oral ou écrit, il peut s'agir de vidéo, de son, d'image, de graphisme, de texte, etc.

Plus le discours numérique se développe, et plus il devient multimodal comme c'est le cas sur les RSN.

### ***La qualité technologique du support***

Herring regroupe sous ce titre différentes variables techniques comme l'anonymat du message, le caractère public ou privé de la conversation, les filtres possibles, le fonctionnement des citations et des hyperliens.

On pourrait également parler d'affordances, de possibilités offertes par la plateforme communicationnelle utilisée pour engager la conversation.

### ***Le format du message***

Celui-ci est déterminé par les conditions dans lesquelles il apparaît ainsi que par les insertions automatiques qui l'accompagnent (heure, date, nom du locuteur...). Ces éléments créent un « cadre » qui peut conditionner la forme du message.

## **II.3.1.2. Les facteurs situationnels**

Dans ce deuxième grand ensemble, Herring regroupe les facteurs situationnels, c'est-à-dire tout ce qui a trait directement à l'acte de communication.



### ***La structure de communication***

Plusieurs éléments participent à créer une « structure de communication » propre à chaque message qui constitue un socle sur lequel la conversation va s'établir.

- Locuteur à locuteur / Locuteur à plusieurs interlocuteurs / Interlocuteurs à interlocuteurs
- Public / Privé
- Degré d'anonymat ou de pseudonymat
- Taille du groupe / nombre de participants actifs
- Quantité, taux et équilibre de la participation

### ***Les caractéristiques des participants***

Ces caractéristiques sont de plusieurs natures et permettent de dresser un portrait des locuteurs. Pour Herring il est important de prendre en compte le maximum de variables susceptibles d'influer sur les comportements langagiers (bien que ce nombre soit très différent en fonction des supports).

- Démographiques : genre, âge, emploi, etc.
- Compétence dans le discours électronique, l'informatique, la communication électronique
- Niveau d'expérience avec les sujets, les groupes, le langage
- Statut IRL<sup>105</sup>
- Connaissance des règles socioculturelles et des normes interactionnelles
- Attitudes, croyances, idéologies et motivations

Ces caractéristiques sont très difficiles voire impossibles à collecter pour un corpus de discours numérique natif. Les données recueillies en ligne le sont souvent *a posteriori* et les locuteurs ne sont pas systématiquement identifiables. Lorsqu'ils le sont, et s'ils acceptaient de

---

<sup>105</sup>IRL (*In Real Life*) : est un acronyme utilisé sur internet pour désigner ce qui existe « dans la vie réelle », c'est-à-dire en dehors de la toile qui est considérée comme un univers virtuel.

répondre à un questionnaire aussi complet, rien ne pourrait garantir l'exactitude des informations qu'ils fourniraient, ce qui en rendrait l'exploitation compliquée.

### ***Les objectifs***

Susan Herring explique que l'objectif des interlocuteurs va orienter le discours, toutefois il ne faut pas oublier qu'il peut évoluer voire totalement changer à différents moments du discours.

- Du groupe de discussion : social, professionnel, ludique, esthétique...
- De l'interaction : obtenir des informations, négocier un consensus, se développer au plan professionnel ou social, créer des relations affectives...

### ***Les thèmes et les sujets***

Différents des objectifs, ils en sont les « classificateurs ». Souvent les conversations sont « classées » par thèmes ou par sujets, ce qui permet aux internautes de s'orienter, en particulier dans les forums.

- Des groupes : féminisme, politique, sexe, Afrique du Sud, science-fiction, ...
- Des échanges : le sexe gay, la guerre en Irak, la programmation des vacances...

### ***Le ton***

Bien que le ton du discours puisse être conditionné par des éléments ci-dessus, il n'en reste pas moins, pour Herring, un élément important dans la compréhension de l'interaction, en particulier en ce qui concerne son évolution.

- Sérieux/ludique
- Professionnel/ détendu
- Litigieux / amical
- Coopératif / sarcastique

## *L'activité*

Pourquoi l'internaute se met-il dans la situation de communication ? Cette communication doit-elle nécessairement être électronique ou d'autres possibilités existent-elles pour cette activité ?

Ce sont les motivations des locuteurs que classe Herring dans cette catégorie d'analyse : recherche d'emploi, échanges phatiques, débats, jeux... Elles nous semblent très liées aux thématiques des plateformes.

## *Les normes*

Herring précise que les normes, leur connaissance et leur application sont à considérer dans tous les types de discours et pas uniquement dans le cadre de la communication électronique. L'importance qu'elles peuvent prendre dans ce contexte est due au degré de maîtrise qu'en ont les internautes, en particulier pour celles qui sont apparues avec le discours électronique comme la Netiquette<sup>106</sup>.

Il existe pour elle trois types de normes : d'organisation, d'appartenance sociale et de langage.

## *Le code*

Herring aborde ici les niveaux de langage et les systèmes d'écriture. On pourrait ajouter dans cette catégorie les éléments liés au code informatique et aux traces numériques.

Ce type de classification, s'il permet de définir des éléments structurants du discours numérique, n'en donne qu'une vue d'ensemble dont il est difficile de détacher des éléments remarquables. Il s'agit plus d'un guide qu'il faut affiner à l'aide de typologies plus précises. Deux facteurs sont absents de cette classification à facettes : la nature composite du discours produit dans les environnements numériques et l'interpénétration possible entre les environnements eux-mêmes.

---

<sup>106</sup>Netiquette : mot formé par la contraction de « Net » et « étiquette », il s'agit d'une règle informelle, puis d'une charte, qui définit les règles de conduite et de politesse recommandées sur les premiers médias de communication mis à disposition par Internet.

## **II.3.2.            *Computer Mediated Discourse Analysis***

La CMDA est une méthodologie proposée par Susan Herring pour compléter la boîte à outil méthodologique de la linguistique. Pour l'élaborer elle se fonde sur ses travaux concernant l'étude de ce qu'elle appelle le « *computer-mediated discourse* ».

Nous verrons que sa conception de la CMDA a évolué pour suivre l'évolution de l'objet qu'elle décrit. Nous suivrons cette chronologie en présentant la CMDA telle que Herring la décrit en 2004, puis, après avoir donné quelques précisions sur l'analyse de contenu qui y tient une place importante, nous verrons les questions qu'elle soulève en 2013.

### **II.3.2.1.            Première définition de la CMDA**

À partir des années 2000, les recherches concernant la communication électronique commencent à se multiplier et on peut réellement parler d'un nouvel objet d'étude pour la linguistique. La notion de CMC<sup>107</sup> est très largement reprise par la communauté des linguistes outre-Atlantique et celle de « *Computer-Mediated Discourse* » commence à se mettre en place.

*“Computer-mediated discourse is the communication produced when human beings interact with one another by transmitting messages via networked computers” (Herring 2000: 1)*

Susan Herring définit ce concept car elle considère que l'étude du CMD se différencie de celle de la CMC par un objet d'étude plus restreint, plus spécifiquement linguistique, et qu'elle nécessite l'utilisation des méthodes relevant de l'analyse du discours.

---

<sup>107</sup> Computer-Mediated Communication.

En 2004, elle commence à poser les fondements de la CMDA<sup>108</sup> dans trois articles publiés la même année : “*Computer-Mediated Discourse Analysis: An Approach to Researching online Behavior*”, “*Online Communication: Through the Lens of Discourse*” et “*Content analysis for New Media: Rethinking the Paradigm*”.

La CMDA est un modèle d’analyse qui se base sur 5 niveaux : la structure, la signification, l’interaction, la participation et le phénomène social. L’idée principale de la boîte à outils de la CMDA est simple : adapter des méthodes existantes, venant principalement de la linguistique (analyse conversationnelle), aux propriétés de la communication électronique. Pour appréhender correctement ces phénomènes, il est nécessaire de repenser les outils théoriques à dispositions du linguiste.

*“In short, CMDA as an approach to researching online behavior provides a methodological toolkit and a set of theoretical lenses through which to make observations and interpret the results of empirical analysis.”* (Herring 2004 : 4)

Les ancrages théoriques de la CMDA sont basés sur trois points. La recherche de modèles récurrents, répétés consciemment ou pas, dans le discours (1). Le discours oblige le locuteur à faire des choix linguistiques, psychologiques et sociaux (2). Le discours électronique médié *peut* être affecté par la médiation technologique dont il est l’objet (3).

La méthodologie première de la CMDA est celle de l’analyse de contenu. Le but est d’utiliser cette méthode, qui a l’avantage de pouvoir traiter de grands corpus de façon quantitative et qualitative, en l’adaptant à l’analyse du comportement en ligne.

Pourtant, à l’instar de toutes les formes d’analyse de contenu, la CMDA doit remplir un certain nombre de critères pour que l’analyse soit valable. Susan Herring en donne 5 :

- Poser une question de recherche réaliste.
- Choisir les méthodes qui correspondent le mieux à sa problématique et les appliquer à un corpus significatif.

---

<sup>108</sup>Computer-Mediated Discourse Analysis.

- Si la méthode nécessite un encodage des données, il doit être fait avec soin.
- Sélectionner plusieurs critères et vérifier comment ils s'appliquent à un échantillon de données.
- Les résultats doivent être interprétés consciencieusement sans perdre de vue la problématique de départ.

*“This section suggests that one way to make content analysis suitable for the analysis of new media is to incorporate methods from other disciplines. The justification for doing so is that new media combine modalities (e.g., text and graphics), enable new modes of communication (e.g., text-based conversation), and possess novel features (e.g., hyperlinks).” (Herring 2004 : 52)*

Herring revient sur l'importance des méthodes d'analyse de contenu dans les recherches sur les nouveaux médias. Elle insiste sur le fait que l'analyse du contenu en elle-même existe depuis très longtemps (bien qu'elle ne soit officiellement définie que dans les années 1940) et elle considère que cette méthodologie prend une nouvelle ampleur avec l'apparition des nouveaux médias car elle permet l'analyse de masse.

### **II.3.2.2. Méthodologie de l'analyse de contenu**

L'analyse de contenu est une méthode utilisée en sciences humaines consistant en une analyse systématique et méthodique des éléments d'un corpus. Il s'agit d'une « technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter » (Berelson 1952). Elle peut être qualitative ou quantitative mais généralement elle réunit les deux et fait souvent appel à des outils statistiques et mathématiques.

Selon Mucchielli (1991), il existe trois types d'analyse du contenu qu'il différencie en fonction de leurs objectifs. L'analyse sémantique structurale s'intéresse aux structures sous-jacentes du discours et à son organisation générale. L'analyse logico-esthétique, comme la

stylistique, porte sur la forme du discours. Et l'analyse logico-sémantique ne porte que sur le contenu manifeste des énoncés étudiés et peut rechercher les thèmes du discours, le positionnement du locuteur ou la fréquence thématique à l'intérieur d'un corpus.

La textométrie fait partie des méthodes relevant de l'analyse de contenu fréquemment utilisée dans le cadre des recherches sur des corpus numérisés, numériques et/ou numérisés. Elle est développée en France à partir des années 1970, à la suite des recherches en statistique lexicale de Pierre Guiraud (1954, 1960) et de Charles Muller (1968, 1977).

Il existe aujourd'hui de nombreux logiciels (entre autres TXM, Iramuteq ou Lexico3) qui permettent de réaliser des calculs mathématiques sur des corpus constitués spécifiquement ou choisis sur des bases de données en lignes (Frantext par exemple). Les logiciels de textométrie permettent généralement de réaliser à la fois des calculs statistiques et de rechercher les occurrences dans le texte.

Ce qu'ils ne permettent pas pour l'instant c'est de prendre en compte les environnements numériques dans lesquels se manifeste le discours étudié. L'analyse de contenu *via* des logiciels de textométrie oblige donc à une vision logocentrée qui réduit le corpus aux énoncés qui le constituent. Sans retirer tous les attraits de la textométrie, cette décontextualisation nous paraît incompatible avec la prise en compte des éléments technolangagiers du discours numérique.

### **II.3.2.3. CMDA et web 2.0**

Dans un article paru en 2013, « Discourse in Web 2.0: Familiar, Reconfigured, and Emergent », Herring revient sur sa conception de la CMDA en l'adaptant à ce qu'elle nomme les *Convergent Media in Computer-Mediated Communication* (CMCMC). Cette nouvelle catégorie de « médias » correspond aux supports communicationnels du web social, et elle s'intéresse particulièrement aux réseaux sociaux qui sont pour elle le prototype de cette hyper-multimodalité.

Levels	Issues	Phenomena	Methods
<b>Structure</b>	Orality; formality; efficiency; expressivity; complexity; genre characteristics, etc.	Typography, orthography, morphology, syntax, discourse schemata, formatting conventions, etc.	Structural/Descriptive Linguistics, Text Analysis, Corpus Linguistics, Stylistics
<b>Meaning</b>	What is intended What is communicated What is accomplished	Meaning of words, utterances (speech acts), exchanges, etc.	Semantics, Pragmatics
<b>Interaction management</b>	Interactivity; timing; coherence; repair; interaction as co-constructed, etc.	Turns, sequences, exchanges, threads, etc.	Conversation Analysis, Ethnomethodology
<b>Social phenomena</b>	Social dynamics; power; influence; identity; community; cultural differences, etc.	Linguistic expressions of status, conflict, negotiation, face-management, play; discourse styles/lects, etc.	Interactional Sociolinguistics, Critical Discourse Analysis, Ethnography of Communication

Table 1. Four levels of CMDA (adapted from Herring 2004)

Illustration 1 : Tableau révisé des niveaux de la CMDA

Pour Herring, les CMCMC font partie intégrante du Web 2.0. Elle présume même que la distinction entre les deux risque de disparaître car ces deux réalités se superposent de plus en plus à l'exception des IRC comme on en trouve dans les jeux en ligne de type WOW<sup>109</sup>.

Le discours dans ces nouveaux environnements, appelé CMCMD (*Convergent Media Computer Mediated Discourse*) ou discours 2.0, soulève de nouvelles questions pour la CMDA.

De nouveaux types de contenus apparaissent. Les statuts des RSN, les annotations textuelles sur les vidéos, les tags sur les images, les éditions des sites d'écriture collaborative, etc.

---

<sup>109</sup> Word Of Warcraft est un jeu de rôle en ligne dans lequel les joueurs connectés dans des lieux différents peuvent communiquer grâce à un service d'IRC.



De nouveaux contextes technico-langagiers sont à envisager. Si elle ne propose pas de solution pour le traitement par la CMDA des technoformes du discours numérique, Herring considère qu'elles doivent pouvoir être prises en compte.

De nouveaux modèles d'utilisation, comme la co-écriture ou la réalisation d'activités simultanées sur une même plateforme sont employés. C'est implicitement ici la question de la redéfinition des notions d'auteur et de tâche qui est posée.

Enfin, elle revient sur l'adaptation des utilisateurs du web 2.0 comme un phénomène langagier indépendant et à prendre en compte.

En proposant la CMDA comme modèle méthodologique pour appréhender le discours médié par ordinateur<sup>110</sup>, Susan Herring dirige les recherches sur le discours électronique dans une direction pluridisciplinaire. Ce modèle permet de prendre en compte de nombreux facteurs traditionnellement considérés comme extérieurs au discours.

Pourtant, dans le même temps, elle restreint son objet à un discours « médié par ordinateur ». Cette désignation pose une double orientation théorique comme un fait acquis : la médiation du discours par un tiers technologique et le fait que ce tiers est nécessairement un ordinateur. Or, comme on a pu le voir depuis le début de ce travail, l'ordinateur n'est pas le seul environnement physique du discours numérique. De plus, l'existence d'autres supports technologiques (comme les tablettes ou les téléphones entre autres) peut avoir une influence directe sur le discours (applications différentes par exemple).

Enfin, si le numérique (quelle que soit la technologie) est bien un environnement dans lequel se manifeste le discours, on ne peut plus le considérer comme un simple médiateur puisqu'il participe de son élaboration.

Ces observations ne sont pas incompatibles avec le contenu de la CMDA, il nous semble au contraire qu'elle se prête, par son aspect pluridisciplinaire et ouvert, à des applications plus écologiques.

Finalement, on peut dire que le discours numérique est une réalité aux multiples dimensions et que son étude génère des recherches très différentes en fonction de la partie à laquelle elles s'attachent. Plusieurs niveaux de description sont possibles, nous avons vu que

---

<sup>110</sup> Traduction de *computer-mediated discourse* proposée par Rachel Panckhurst.

le plus large était la classification à facettes qui permet de décrire le discours électronique en s'adaptant à chaque corpus. La CMDA propose une perspective pluridisciplinaire intéressante mais n'est pas sans poser question quant à la posture du chercheur.

Nous présenterons notre corpus de recherche et ses spécificités dans la partie suivante, mais nous souhaitons, en amont, présenter les choix méthodologiques qui ont présidé à sa constitution et à son analyse.

Les travaux de Herring présentés ci-avant nous ont permis de nous appuyer sur un socle solide et résolument pluridisciplinaire, sans pour autant oublier le point de vue spécifiquement linguistique que nous souhaitons adopter dans ce travail.

Cette partie constitue une première approche de notre corpus de recherche au travers de notions développées en linguistique et en SHS. Il s'agit également d'une première application de la littérature aux données du corpus qui laisse entrevoir les problématiques soulevées par sa constitution.

Dans le premier chapitre, nous avons adopté une perspective écologique sur les données linguistiques apparaissant dans des environnements numériques.

Considérer le discours numérique comme mixte, « métissé » (pour reprendre les termes de Marie-Anne Paveau), a ouvert la porte, dans un deuxième chapitre, à des concepts venant de la sociologie, de la psychologie ou des sciences de l'information et de la communication.

L'ensemble des notions proposées dans les deux premiers chapitres nécessitent une réflexion méthodologique, objet de notre troisième chapitre. Les deux méthodologies proposées par Susan Herring, quoique ne s'inscrivant pas entièrement dans une perspective écologique, encouragent à l'appréhender avec un regard pluridisciplinaire.

La prochaine partie s'intéressera uniquement au corpus de recherche qui a servi de base de travail et d'environnement à cette thèse. Sa constitution et l'élaboration d'une méthodologie adaptée à sa description nous ont confronté à des problématiques diverses auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses.

### **III. Description et analyse du corpus**

Travailler sur le discours numérique permet d'accéder facilement à des corpus spontanés. Toutefois, cette facilité de collecte doit être précédée d'une interrogation approfondie de l'objet corpus, de sa constitution à son exploitation en passant par sa représentation.

Comment définir le corpus numérique ? Quels outils méthodologiques avons-nous pour appréhender ce discours évolutif ? Comment analyser un corpus qui ne présente pas de caractéristique fixe ? Dans cette troisième et dernière partie nous tenterons de répondre à ces questions en nous appuyant sur une extraction de notre corpus centrée sur les souhaits d'anniversaires.

Les 4 chapitres de la partie peuvent se subdiviser en 2 groupes de 2 chapitres chacun. Les deux premiers seront consacrés à la présentation et à la représentation de notre corpus dans sa forme, son organisation et son contenu, ainsi que des outils qui nous ont permis de le décrire et de l'analyser.

Dans les deux derniers chapitres, nous présenterons l'analyse des énoncés de souhaits d'anniversaire reçus par les membres de la liste d'amis de Ma Thèse Sdl durant l'année 2013. L'analyse de cette extraction se fera au travers de deux typologies représentant la formule du souhait et les termes d'adresse.

## III.1. Constitution d'un corpus numérique

De quoi parle-t-on en utilisant le terme « corpus numérique » ? S'agit-il d'une base de données ? Est-elle constituée par le chercheur ou développée à grande échelle et disponible en ligne ? Qu'est-ce qui permet de qualifier un corpus de « numérique » ? Cet adjectif s'attache-t-il à décrire les outils qui donnent accès au corpus ou le corpus lui-même ? Autrement dit, un manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle numérisé et disponible dans une base de données peut-il constituer un corpus numérique au même titre que le recueil de conversations produites en ligne ?

Le terme de « corpus numérique » renvoie à un nombre important de référents potentiellement très éloignés les uns des autres. Dans ce contexte il nous a semblé important de prendre le temps de définir cet objet dans notre recherche.

Constituer un corpus numérique sur les réseaux sociaux demande de s'interroger sur la déontologie à adopter. Nous verrons qu'il existe des chartes spécifiques pour guider la constitution de corpus oraux, et nous essaierons de comprendre l'intérêt de tels dispositifs dans le cadre de corpus numériques.

Ces réflexions nous amèneront à reconsidérer la place à donner aux locuteurs et au chercheur dans la constitution et l'exploitation du corpus.

### **III.1.1. Collecte des données numériques**

En sa qualité d'espace public, internet offre une grande quantité de données ; pourtant, le caractère privé voire intime de certaines d'entre elles est problématique.

C'est particulièrement le cas sur les réseaux sociaux à l'intérieur desquels la distinction entre privé et public est floue. Que ce soit par ignorance, par désintérêt ou par manque de connaissances suffisantes de l'outil, certains locuteurs laissent « involontairement » des informations (ou conversations) privées sur le domaine public<sup>111</sup>. Si les données sont accessibles doit-on en déduire qu'elles sont offertes ? Les locuteurs ont-ils vraiment conscience du caractère public de leurs conversations ? Cette question dépasse largement le cadre linguistique, c'est toute l'ambiguïté du rapport qui existe entre l'utilisateur et le numérique qui est en jeu.

Ce rapport contradictoire est cristallisé dans les réseaux sociaux qui encouragent l'exposition de l'intimité. Les effets engendrés par cette politique sont variables chez les utilisateurs, ils vont du rejet des RSN<sup>112</sup> (entretenu par la peur de l'atteinte à la vie privée), à la surexposition, voire à la mise en scène continue de l'intimité.

#### **III.1.1.1. Le corpus envisagé comme un « lieu de corpus »**

La question du corpus en linguistique a provoqué, durant les 15 dernières années, des changements épistémologiques majeurs. Le rythme de publications, de journées d'études et de colloques sur ce thème ne faiblit pas. Cela révèle également combien la notion de corpus peut être difficile à circonscrire de manière durable.

La problématique du corpus n'est pas nouvelle en sciences du langage mais elle a été relancée avec l'arrivée du numérique et sa démocratisation. Les outils informatiques permettent de numériser un nombre important de données et ainsi de traiter des corpus à grande échelle,

---

<sup>111</sup> Nous considérons des informations comme appartenant au domaine public sur internet lorsque celles-ci peuvent être retrouvées à partir d'un moteur de recherche.

<sup>112</sup> Réseaux Sociaux Numériques.

tâche très ardue auparavant. Il faut y ajouter les données directement produites dans un contexte numérique que les linguistes peuvent collecter très facilement.

« Un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage. » (Sinclair, 1996 : 4)

Cette définition est incomplète lorsqu'on envisage les corpus numériques, dont la constitution implique d'avoir accès à un grand nombre de données et dans le cas des réseaux sociaux on peut même parler d'un nombre grandissant de données. Il s'agit donc de pouvoir canaliser, voire circonscrire ces données dans un premier temps et de trouver les outils adéquats pour les organiser dans un second temps.

Le discours numérique est difficile à enfermer dans un corpus, principalement à cause de sa nature instable. Constituer un corpus permettant d'en rendre compte, à la manière d'un « échantillon » demande d'accepter cette instabilité comme constitutive.

La première conséquence de ce positionnement, dans notre cas, a été de ne pas collecter de données préexistantes pour les réunir en corpus. Nous avons préféré créer un lieu de corpus, situé dans un environnement numérique choisi<sup>113</sup> à l'avance. Nous avons considéré toutes les données accessibles dans cet espace de corpus comme notre corpus numérique de référence.

De cette première conséquence découlent les autres que nous pouvons regrouper en trois grandes catégories : l'instabilité, la mixité et l'incomplétude.

⇒ *Le corpus numérique est instable :*

- Ajout continu de données (nouveaux « amis », nouvelles publications sur le site, publicité, nouvelles fonctionnalités du site)
- Disparition possible d'une partie des données (par exemple lors de la fermeture d'un compte ou du retrait de la liste d'amis)

---

<sup>113</sup> Il s'agit du compte Facebook Ma thèse Sdl que nous décrirons plus précisément dans la suite de cette partie.



⇒ *Le corpus numérique ne contient pas uniquement de la matière langagière :*

- Multimodalité (textes, images, couleurs)
- Structures technologiques (algorithmes du site, codes informatiques, liens hypertextuels)
- Traces numériques (chaque action numérique a un impact sur le web)

⇒ *Une partie du corpus est inaccessible*

- Environnement numérique matériel
- Environnement physique des locuteurs

Nous verrons dans la suite de cette partie que nous avons eu recours à des extractions à partir de ce « lieu de corpus », sans quoi le travail d'analyse linguistique ne peut pour l'instant pas exister. Toutefois, concevoir le corpus numérique comme un objet numérique nous semblait indispensable.

Cette position demande une remise en cause du chercheur et de son outillage théorique. Elle interroge également sur la place des locuteurs. Lorsque le corpus donne directement accès aux locuteurs doit-on considérer qu'ils en sont partie intégrante ? Et quelle position déontologique adopter pour recueillir les données d'un tel corpus ?

### **III.1.1.2. De l'accessibilité à la collecte des données**

Antonio Casilli met en lumière, en 2013, la contradiction entre le discours médiatique sur l'exposition grandissante de la vie privée des internautes sur le web et les mouvements de repli de ces derniers.

Il part des propos de Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, qui affirme régulièrement de façon publique (conférences de presses, interview, etc.) que le rapport à la vie privée des internautes a changé et que son entreprise ne fait que s'adapter à une nouvelle norme sociale.

« Nous croyons que c'est notre rôle d'innover constamment et de mettre à jour notre système pour qu'il reflète ce que sont les normes sociales actuelles<sup>114</sup>. » (Zuckerberg, 2013)

Or, Casilli montre que si dans les faits le nombre de données mises en ligne par les internautes sur Facebook est grandissant, cette évolution n'a rien de linéaire. En y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il existe une correspondance entre l'augmentation des données du profil visibles par autrui et les mises à jour du site avec un paramétrage ouvert par défaut.

L'illustration 1 ci-après donne une vision de cette croissance pour 9 paramètres (nom, images, démographie, autres données du profil, amis, réseaux, publications, photos, *likes*) entre 2005 et 2010.

Par exemple le pseudonyme (*name*) était visible par 1 000 utilisateurs du site en moyenne en 2005 ; en 2010, il fait partie des paramètres ouverts par défaut non modifiables<sup>115</sup> et peut donc être vu par l'ensemble des internautes (1,8 milliard).

Sur les graphiques, la partie grise représente l'ensemble de la population d'internet et la partie rouge symbolise les données accessibles à partir de Facebook. Les 3 courbes indiquent, de haut en bas, l'ensemble des membres de Facebook (noir), le réseau (les amis et les amis des amis) et les amis.

---

<sup>114</sup> Extrait d'une intervention de Mark Zuckerberg lors de la cérémonie des *Crunchies*, Palace of Fine Arts Theater, San Francisco, 8 janvier 2013, <http://www.ustream.tv/recorded/3848950>

<sup>115</sup> Certains paramètres sont ouverts par défaut mais peuvent être modifiés par les utilisateurs, ce n'est pas le cas du pseudonyme, de la photo de profil et de couverture par exemple. Les paramètres ouverts par défaut et non modifiables sont accessibles depuis les moteurs de recherches.

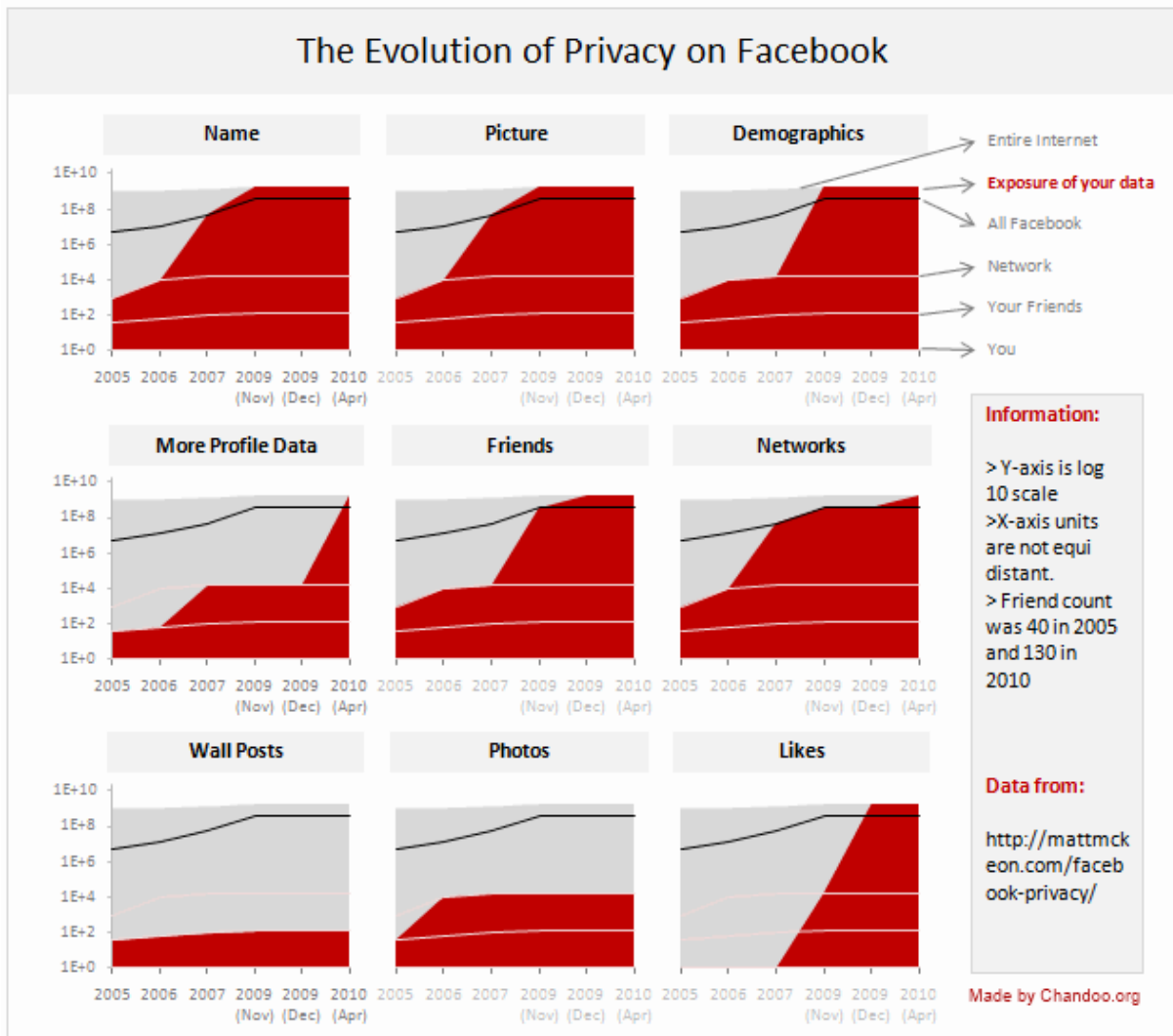


Illustration 1 : Évolution de l'accessibilité des données privées sur Facebook 2005-2010<sup>116</sup>

Cette illustration pourrait confirmer les propos de Zuckerberg. Elle montre clairement que (pour ces 9 paramètres) les membres du site rendent leurs informations privées de plus en plus accessibles depuis 2005. Pourtant, Casilli s'appuie sur les travaux de Stutzman, Gross & Acquisti (2012) pour montrer qu'au contraire les internautes confèrent de plus en plus un caractère privé à leurs informations.

Cette contradiction apparente est explicable par le paramétrage par défaut du site que nous avons déjà évoqué et également par ce que Casilli présente comme une négociation du capital

<sup>116</sup> Sources: Évolution of Privacy Policies on Facebook – a Panel Chart in Excel, 17 juillet 2015, <http://chandoo.org/wp/2010/05/13/facebook-privacy-panel-chart/>

social<sup>117</sup>. Cela revient à dire que les utilisateurs du site accepteraient la divulgation d'une partie de leurs informations privées – il s'agit d'une condition d'utilisation du site – et qu'ils y trouvent un intérêt personnel. Il complète son propos avec le tableau que nous avons reproduit dans l'illustration 2 ci-après.

**Tableau 1 : Séquence temporelle des incidents liés à la vie privée sur Facebook.**

Date	Incident de vie privée	Réaction	Conséquence
05/09/2006	Introduction de News Feed	Protestations des usagers. Création du groupe de pression <i>Students against Facebook News Feed</i> (300.000 membres).	Excuses officielles de Zuckerberg. FB limite la recherche par nom.
06/11/2007	Introduction de Beacon (agrégateur de publicité multiplateformes).	L'association <i>MoveOn.org</i> lance une pétition (50.000 membres sur leur groupe FB).	Excuses officielles de Mark Zuckerberg et fermeture de Beacon (sept 2009).
09/12/2009	Identités civiles, photos de profil, sexe des usagers publics par défaut.	Alliance d'associations de protections de la privacy portent plainte auprès de la <i>Federal Trade Commission (FTC)</i> .	
21/04/2010	Introduction du bouton 'Like' sur sites Web externes ( <i>frictionless sharing</i> ).	Sénateurs américains demandent à la <i>FTC</i> d'établir des guidances pour Facebook. Associations de protection de la vie privée portent plainte auprès de la <i>FTC</i> .	Fin mai 2010, Zuckerberg annonce des paramètres de privacy « simplifiés ».
14/01/2011	Facebook partage adresses et numéros de téléphone de ses usagers avec des sites Web externes.	Protestations des usagers. La page fan de Zuckerberg est piratée.	Facebook désactive la fonctionnalité. FB passe en https.
08/2011	Création de <i>Europe v. Facebook. Org</i> . FB refuse de donner aux usagers accès à l'intégralité des données personnelles collectées.	La presse internationale en parle. Lancement de plusieurs plaintes pour demander de permettre l'accès à toutes les données personnelles des usagers.	
05/2012	Facebook propose des paramètres de confidentialité plus complexes tout en demandant (de manière assez vague) « l'opinion des usagers ».	Les utilisateurs laissent 40.000 commentaires négatifs.	FB obligée de mettre aux voix ses nouvelles politiques de privacy.
20/06/2012	Facebook achète l'entreprise <i>Face.com</i> (reconnaissance faciale via tags sur les photos).	Plainte des groupes de protection de la vie privée auprès de la <i>FTC</i> . Plainte d' <i>Europe v. Facebook.org</i>	<i>Irish Data Protection Authority</i> interdit la mise en place de technologies biométriques.
24/09/2012	Le soi-disant « Bug de Facebook » affiche en public des messages privées de 2007-2009.	La <i>CNIL</i> reçoit les responsables de Facebook France.	Explications officielles de Facebook.

Illustration 2 : Récapitulatifs des incidents liés à la Privacy sur Facebook (Casilli, 2013)

Cette deuxième illustration complète la première. On voit notamment qu'en 2009 une partie des données privées du profil sont rendues publiques par défaut. La réaction des utilisateurs, en plus des actions collectives décrites dans l'illustration 2, est la « privatisation » d'un maximum de données (goûts musicaux, littéraires, etc.) jusque-là considérées comme anodines et laissées publiques.

<sup>117</sup> Nous avons évoqué cette notion dans le deuxième chapitre de la seconde partie de ce mémoire.

Ce que nous apprend cette relation compliquée entre Facebook et ses membres est qu'il existe une négociation constante autour des données privées sur le site. La réalité semble assez éloignée de l'abandon du concept de vie privée que prône Mark Zuckerberg.

Aussi, même dans un contexte de recherche, faut-il prendre en compte le caractère privé des données accessibles sur un site comme Facebook. Les données sont bien disponibles mais cela ne semble pas équivaloir à un consentement des utilisateurs. Et cela pose une question éthique importante : des données rendues publiques dans une configuration contrainte doivent-elles être considérées comme offertes de fait ?

### **III.1.1.3. Le linguiste face aux données collectées**

La question de la place du linguiste par rapport à son corpus a déjà été débattue en ce qui concerne les corpus oraux. Nous souhaiterions ouvrir cette problématique aux corpus numériques dans la lignée du *Guide des bonnes pratiques pour la constitution, l'exploitation, la diffusion et la conservation des corpus oraux* et de la charte *Ethique et big data*.

Bien entendu ce travail, pour être exhaustif, devrait être collectif et demanderait une disponibilité que nous n'étions pas en mesure de fournir parallèlement à nos recherches. C'est pourquoi nous nous contenterons de décrire le protocole de collecte de données que nous avons mis en place pour réaliser notre corpus, en espérant que cette démarche puisse servir d'impulsion à un travail plus général.

## **Guide des bonnes pratiques pour la constitution, l'exploitation, la diffusion et la conservation des corpus oraux**

*Le Guide des bonnes pratiques*, coordonné par Olivier Baude et paru en 2006, est le fruit du travail d'une équipe pluridisciplinaire créée par la DGLFLF<sup>118</sup> dans le cadre de son programme « corpus de la parole ».

---

<sup>118</sup> Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ministère de la Culture.

Ce groupe, composé de juristes, linguistes, conservateurs, informaticiens et représentants des fédérations de recherche en linguistique du CNRS, a voulu proposer un document permettant aux chercheurs de mieux appréhender les corpus oraux en prenant en compte les aspects juridiques liés à leur collecte et à leur diffusion. Pour y parvenir, il s'est appuyé sur le recensement des pratiques existantes et la définition des contraintes méthodologiques et théoriques liées à la recherche.

*Le Guide des bonnes pratiques*, bien que consacré aux corpus oraux, est intéressant pour l'étude des corpus numériques en ce sens qu'il questionne le chercheur sur l'information qu'il doit donner (dans la mesure du possible) aux locuteurs ainsi que sur le devenir du corpus et les aspects juridiques qui le toucheront s'il est diffusé.

## **La charte Ethique et Big data**

Cette charte a été conçue à l'initiative de 4 associations concernées par la collecte de données numériques : l'APROGED<sup>119</sup>, l'ATALA<sup>120</sup>, l'AFCP<sup>121</sup> et CAP DIGITAL<sup>122</sup>. Elle concerne la description des données, leur traçabilité, la propriété intellectuelle et les données juridiques. Son objectif est de fournir un mode d'emploi éthique de la collecte et de la diffusion de données sur internet.

Il s'agit d'un outil très intéressant dans le cadre de la mise en ligne d'un corpus qui explique de manière didactique comment protéger les données et les rendre exploitables en vue de leurs réutilisations ultérieures. Remplir et signer cette charte est le signe d'un réel engagement déontologique mais on peut se questionner sur l'aspect éthique que l'on s'attendait à trouver dans une « charte éthique ».

Pour ce qui est de la collecte de données et de la place du locuteur dans le corpus, cette charte reste assez succincte. La diversité des situations de collecte des données et des corpus oblige sans doute à réduire au minimum cet aspect pour pouvoir proposer une déontologie commune.

---

<sup>119</sup> Association des professionnels pour la maîtrise et la valorisation des contenus numériques : <http://www.aproged.org/>

<sup>120</sup> Association pour le traitement automatique des langues : <http://www.atala.org/>

<sup>121</sup> Association francophone de la communication parlée : <http://www.afcp-parole.org/>

<sup>122</sup> Cap Digital est le pôle de compétitivité et de transformation numérique d'île de France : <http://www.capdigital.com/>

### **III.1.2. Protocole de collecte des données du corpus**

Constituer un corpus numérique, dynamique, en tenant compte du droit à la vie privée des locuteurs nécessitait, comme nous l'avons dit, l'aménagement d'un « lieu de corpus ». En nous « limitant » au réseau social numérique Facebook, le point d'accès le plus direct que nous avons trouvé a été la création d'un compte sur le site exclusivement dédié au corpus.

Dès l'ouverture de ce compte, nous avons mis en place une information des locuteurs potentiels sur sa raison d'être. Plus tard, nous avons fait le choix de l'anonymisation des données extraites du corpus pour répondre à la problématique du réseau.

#### **III.1.2.1. Atteindre des locuteurs éclairés**

Les réseaux sociaux numériques, contrairement à d'autres supports communicationnels (comme par exemple les forums, les blogs ou les IRC<sup>123</sup>), ne sont ni anonymes ni vraiment ouverts. Ils fonctionnent, comme leur nom l'indique, par « réseau ». C'est-à-dire que, lorsqu'il s'inscrit sur un réseau social, l'utilisateur est supposé rechercher des gens qu'il connaît déjà pour les ajouter à sa liste d'amis.

Lorsque trop de demandes d'ajouts à la liste d'amis sont effectuées à la suite (même lorsqu'elles sont effectuées à partir des suggestions), Facebook bloque la procédure qui pourra reprendre au bout d'un certain temps. Le site explique cette procédure limitative par la traque des faux profils.

Les recherches « d'amis » sont d'autre part largement encouragées par le site et se font par l'intermédiaire d'un moteur de recherche interne ou par suggestions. Il est possible de rechercher quelqu'un à l'aide de son nom ou de son adresse mail.

---

<sup>123</sup> In Real Chat

## Procédure d'ajout à la liste d'amis sur Facebook

Une invitation à rejoindre les « amis » du demandeur est envoyée à partir du bouton « ajouter ». Ce bouton, comme nous l'avons vu dans la seconde partie, est disponible dans les suggestions ou directement sur le profil des membres du site ne faisant pas partie de la liste d'amis.

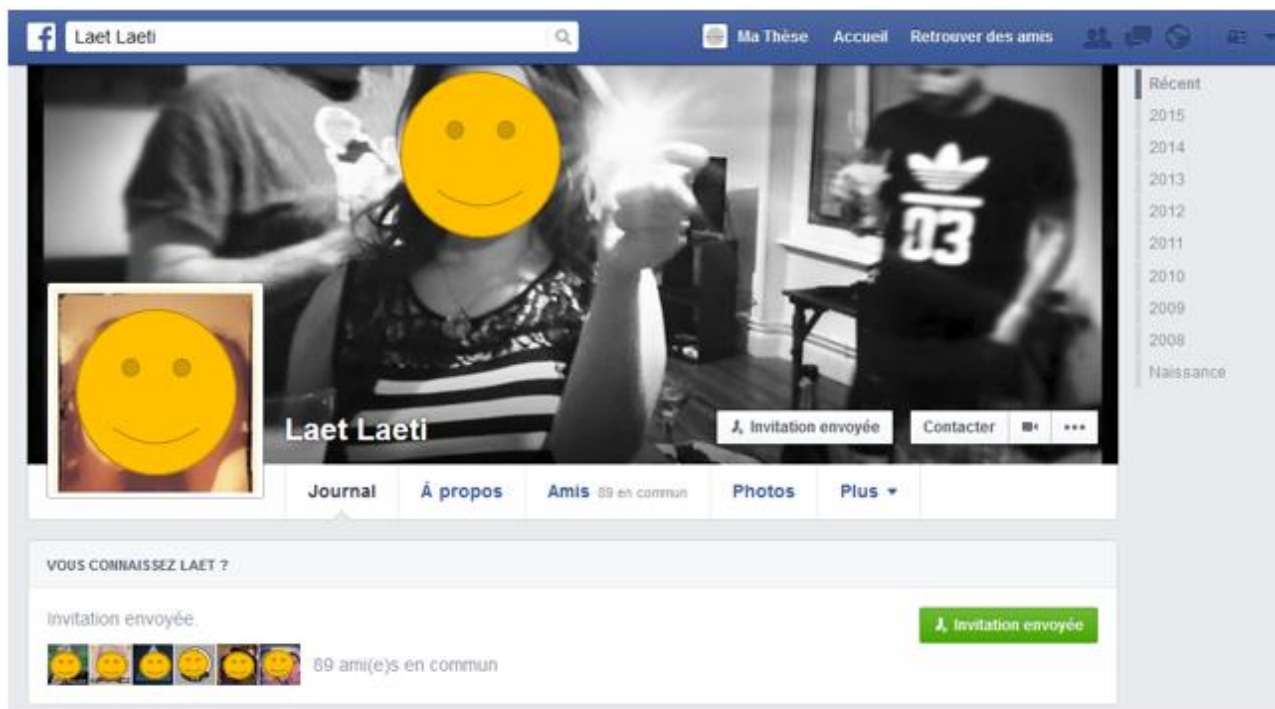


Illustration 3 : Envoi d'une demande d'ajout à la liste d'amis

Sur cette illustration on voit que, sur le profil du destinataire, le bouton « ajouter » est remplacé par « invitation envoyée ». Des informations supplémentaires sont proposées par le site en bas de page, avec, notamment les amis en communs.





Illustration 4 : Confirmation de la demande

Nous avons capturé cette illustration à partir de notre propre compte Facebook. Cela nous permet de montrer ce qui se passe chez le destinataire de la demande d'ajout à la liste d'amis. Pour être effective, la demande d'amitié doit être validée par le destinataire (à l'aide du bouton « confirmer ») qui, s'il la refuse, peut signaler qu'il ne connaît pas le demandeur. Dans ce cas ce dernier ne pourra pas renouveler sa demande. Dans le cas contraire, une notification d'acceptation sera envoyée au demandeur et un nouvel ami sera ajouté à la liste.

## Création d'un compte Facebook dédié au corpus

Dans ces conditions, il est particulièrement complexe de réunir un corpus d'inconnus et pratiquement impossible de prétendre à une représentativité au sens sociologique. Nous avons choisi de créer un compte Facebook dédié au corpus le 30 novembre 2012.

Les premiers membres que nous avons invités à rejoindre la liste d'amis de ce compte étaient nos contacts personnels. Nous avons ensuite envoyé des demandes d'ajouts systématiques à tous les membres suggérés par Facebook durant le mois suivant l'ouverture du compte.

Ce profil a été nommé « Ma Thèse Sdl » et nous l'avons illustré avec des images évoquant nos recherches afin qu'il reste facilement identifiable par les locuteurs. Ceci afin d'éviter qu'ils le suppriment de leur liste d'amis par erreur ou, à l'inverse, qu'ils puissent rapidement le repérer s'ils souhaitent le retirer.



Illustration 5 : Journal du profil Ma Thèse Sdl (octobre 2014)

L'illustration 5 est une impression d'écran, réalisée le 24 octobre 2014, représentant le journal du profil « Ma Thèse Sdl » tel que les utilisateurs peuvent le voir sur le site. Les photos de couverture et de profil sont volontairement restées inchangées durant nos trois années de recherche.

### III.1.2.2. Information des locuteurs :

Une fois le contact établi avec des locuteurs potentiels, nous nous sommes interrogés sur la manière de les informer de nos recherches afin qu'ils puissent choisir librement d'y participer. Les demandes d'ajouts à la liste d'amis n'étant plus accompagnées d'un message, nous avons dû trouver des solutions permettant aux locuteurs potentiels de choisir de rejoindre le corpus de façon éclairée.

Nous avons dû, pour cela, faire quelques manipulations techniques dans les paramètres du profil Ma Thèse Sdl. Sur Facebook, les options de confidentialité permettent de choisir qui peut voir les publications. La configuration de départ de cette option n'ouvre les informations publiées sur le journal qu'aux « amis » du profil. Dans ce cas, un message d'information sur le journal ne serait valable que pour les utilisateurs ayant déjà accepté la demande d'amitié.

Nous avons donc choisi de rendre les publications sur le journal de « Ma Thèse Sdl » publiques par défaut<sup>124</sup>. Cette modification des paramètres de confidentialité permet à un utilisateur qui ne fait pas partie de la liste de contacts de prendre connaissance du contenu du journal de Ma Thèse Sdl et donc d'accéder au message d'information.

---

<sup>124</sup> Cette option est toujours modifiable directement pour chaque publication.

 **Ma Thèse Sdl** 30 novembre 2012 · Modifié · 

Bonjour à tous,

Je suis Laetitia Emerit-Bibié et, comme vous le savez peut-être, je commence un doctorat en linguistique à l'université Bordeaux3.

Je crée ce profil dans le cadre de ma thèse en Sciences du Langage afin de constituer mon corpus. En termes plus clairs en acceptant ma thèse Sdl dans vos amis vous me permettez d'utiliser les conversations auxquelles il me donne accès (celles apparaissant dans votre journal) uniquement dans le cadre de mes recherches.


Je mettrai le corpus à disposition sur ce profil FB pour ceux qui souhaitent le consulter.

Bien sur, si vous ne souhaitez pas participer vous pouvez retirer ce profil de votre liste de contact.

Merci d'avance pour votre aide,

Laetitia

---

 **J'aime**  Commenter  Partager

Vous,  et 2 autres personnes aimez ça.

5 partages

  Oh!!!! ma petite Laetitia!!!! quel plaisir de te revoir. oui profite de mes ^^hihihihi!!!! tu vas en avoir pour ton argent. bises a vous 2  
30 novembre 2012, 11:08 · **J'aime** ·  1

  Oh vas nike sa mère!! c'est trop d'la bombe de balle de boule t'as vu! Wesh ma gueule y'a moyen de devenir une star avec ton corpus là?  
30 novembre 2012, 18:39 · **J'aime** ·  1

 **Ma Thèse Sdl** tu es déjà une star voyons !  
1 décembre 2012, 01:49 · **J'aime**

Illustration 6 : Message d'information aux locuteurs

L'illustration 6 représente la première publication sur le journal de « Ma Thèse Sdl ». Elle contient plusieurs éléments<sup>125</sup> dont :

<sup>125</sup> Nous décrirons plus précisément le contenu des publications sur Facebook dans le chapitre suivant.

- le message d'information destiné aux locuteurs ;
- le nombre de *likes* et les noms des *likeurs* ;
- le nombre de partages ;
- les commentaires.

Le « partage » est une fonctionnalité du site qui permet en quelque sorte de transférer le message de quelqu'un en l'état. Lorsqu'un message est partagé, le locuteur peut l'introduire par un message personnel : il s'agit alors d'une forme de technodiscours rapporté (Paveau 2015).

Lorsque l'on clique sur « 5 partages », une fenêtre s'ouvre affichant les publications de partage les unes à la suite des autres accompagnées des *likes*, commentaires et partages générées pour chacune d'entre elles.



Illustration 7 : Fenêtre de partage

Ces « partages », ainsi que les « partages » de ces « partages », comme on le voit dans l'illustration 7, permettent d'atteindre des locuteurs ne faisant pas partie de nos propres contacts sur le site. Certains de ces locuteurs ont souhaité rejoindre notre corpus, d'autres n'y apparaissent pas directement mais y participent en intervenant sur le journal de « Ma Thèse Sdl » grâce au paramétrage public par défaut des publications.

Une nouvelle forme de relation permise sur le site est apparue depuis la création du profil, il s'agit de l'abonnement. Construit sur le modèle de suivi de personnalité existant sur Twitter, l'abonnement est une forme d'amitié faible. S'abonner à un compte Facebook permet de faire apparaître sur le fil d'actualité ses publications publiques sans faire partie de sa liste d'amis. En juillet 2015, 6 membres du site sont abonnés au compte Ma Thèse Sdl. Sans faire partie du corpus ils peuvent intervenir, notamment lors des enquêtes.

### **III.1.2.3. Anonymisation du corpus**

Malgré les précautions que nous avons pu prendre, il ne nous est pas possible de déterminer si tous les locuteurs ont lu le message d'information diffusé sur le journal de « Ma Thèse Sdl ». Il est tout à fait possible que certains d'entre eux aient ajouté le profil de façon automatique.

De plus, les discussions apparaissant sur le mur des locuteurs du corpus ne sont pas produites exclusivement par les locuteurs « éclairés et consentants » faisant partie de la liste d'amis du profil « Ma Thèse Sdl ». Au contraire, en particulier dans le cas des souhaits d'anniversaire, la majorité des locuteurs sont des « amis » des « amis » de « Ma Thèse Sdl ». Ils font donc partie du réseau du profil mais non de ses amis.

Pour simplifier la situation, nous avons choisi d'anonymiser les interventions de tous les locuteurs du corpus. Dans toutes les extractions reproduites dans ce mémoire nous avons masqué les pseudonymes et les photos de profil. Nous avons également masqué les visages apparaissant sur les photos postées dans des publications.

Cette anonymisation reste partielle car elle ne prend pas en compte les autres informations personnelles propres à chaque locuteur. Toutes les variations discursives relevant de l'idiolecte et celles que nous avons décrites comme relevant de la personnification du locuteur pourraient être sujettes à anonymisation. Or elles font également partie intégrante de la variante de l'écrit du français que nous tentons de décrire ici.

Cette complication est minorée par le fait que les extractions que nous avons réalisées sont centrées autour des souhaits d'anniversaire. Si les messages exprimant des souhaits d'anniversaires émanent principalement de locuteurs appartenant au réseau et non à la liste d'amis, ils sont également tournés vers le destinataire et n'impliquent que peu l'émetteur. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, nous avons préféré contacter directement les locuteurs concernés, pour obtenir leur consentement.

Les questions d'éthique et de déontologie concernant la constitution et l'exploitation de corpus numériques nous amènent à nous interroger sur la place des locuteurs et celle du site. Le corpus devient un lieu d'interactions, de modifications, de négociations, entre le chercheur, les locuteurs et le site.

### **III.1.3. Co-construction du corpus**

La possibilité d'une discussion avec les locuteurs du corpus est un enjeu important dans un travail portant sur les réseaux sociaux numériques (RSN). Il ne s'agit pas de les interroger systématiquement sur des phénomènes dont ils n'ont pas forcément conscience mais d'ouvrir le questionnement sur certains points, pour accéder à des informations métalinguistiques ou sociolinguistiques complémentaires.

L'écriture numérique étant le moyen principal pour entrer en communication sur les RSN<sup>126</sup> elle interroge directement les locuteurs sur leurs pratiques. Cela explique l'adhésion rapide des utilisateurs du site à notre corpus et leur coopération à nos différentes enquêtes.

Il existe également un autre enjeu, au-delà du dialogue entre le chercheur, les locuteurs et le site, celui de la construction, de la mise en matière du corpus.

Les publications que nous réalisons sur le journal de Ma Thèse Sdl font partie du corpus, elles créent des interactions, des connexions et des discours. Le positionnement du corpus, en tant que lieu non fini, a un impact concret sur celui du chercheur. Travailler sur les

---

<sup>126</sup> C'est le cas sur Facebook, il existe d'autres RSN pour lesquels ce n'est pas le cas comme Instagram ou Snapchat qui fonctionnent à partir de photos publiées par les membres.

univers numériques demande de les fréquenter car leur connaissance est un savoir qui s'acquiert par la pratique. Quelle est la posture du chercheur dans ce contexte ?

### **III.1.3.1. Le corpus vu comme une colocation**

Les locuteurs ont une place centrale dans le corpus puisque celui-ci est constitué des énoncés qu'ils produisent. Pourtant, s'ils fournissent la matière première de la recherche, ils sont souvent écartés de la construction du corpus en tant qu'objet d'étude. Cette partie revient au linguiste qui le structure en fonction de choix méthodologiques et théoriques, auxquels les locuteurs n'ont pas accès.

#### **Des locuteurs-acteurs**

La question de la place des locuteurs a rarement été autant posée en linguistique que depuis l'apparition des technologies numériques. Leur utilisation dans et pour la recherche pose une question qui n'avait pas lieu d'être auparavant.

Il ne s'agit pas d'une révolution dans les méthodes de recherche linguistique, car les enquêtes et les informations sur les locuteurs étaient déjà présentes dans certains travaux ces dernières décennies. Mais l'accès aux locuteurs, en dehors du numérique, reste complexe et chronophage.

Nous avons choisi de prendre en compte ces questionnements dès la construction même de notre corpus. C'est ce qui nous a amené, dès le départ, à impliquer fortement les locuteurs dans le processus de recherche. Il s'agissait en première intention de répondre à la contrainte d'information des locuteurs.

On pourrait comparer le travail sur corpus numérique à une colocation. Un bail liant le chercheur, les locuteurs et le réseau social. Une fois les modalités de cohabitation établies, il nous a semblé naturel de continuer à interroger les locuteurs régulièrement pour affiner la compréhension de certains phénomènes. Ces échanges, ce partage autour des questions de recherches soulevées par le corpus, ont eu un impact sur nos choix théoriques et nos analyses. Nous avons réalisé plusieurs questionnaires auprès des locuteurs, consistant en une ou plusieurs questions ouvertes posées directement sur le journal de Ma Thèse Sdl. Les questions



concernaient leurs pratiques et leurs utilisations de Facebook par rapport à un sujet particulier comme les pseudonymes, les *pokes*, les émoticônes ou encore les anniversaires.

Nous avons choisi de mettre en annexe les questionnaires. Il nous semble qu'ils y ont leur place puisqu'ils permettent d'éclairer certaines orientations de notre recherche. Dans notre étude, les locuteurs ne sont plus simplement producteurs de matière première, mais ils fournissent également une matière réflexive, un corpus 2.0 enrichi, en quelque sorte.

Dans ces conditions il nous semble légitime de parler de « co-construction » du corpus. D'un côté, les locuteurs offrent leurs conversations, leurs traces linguistiques numériques à l'étude et peuvent participer à une discussion autour de ces productions. De l'autre, le chercheur décrit, classe et analyse en s'appuyant à la fois sur ses connaissances théoriques et méthodologiques et sur les fruits de la discussion qu'il entretient avec les locuteurs.

Cette démarche de co-construction est particulièrement utile dans l'étude du discours sur les RSN qui sont des environnements numériques complexes où se mêlent étroitement les dimensions linguistiques et sociales.

## **Limites de la co-construction**

Pour éviter un regard trop naïf sur la co-construction du corpus il faut rappeler que seule une partie des locuteurs, entre 20 % et 40 % selon les cas, répondent aux questions qui leurs sont adressées. On peut utiliser ces chiffres comme indicateurs de deux phénomènes :

- 1) Les locuteurs traitent le profil « Ma Thèse Sdl » comme leurs autres contacts. En conséquence ils ne sont pas influencés par le regard du chercheur sur leurs productions linguistiques. Cela veut également dire qu'ils ne réagissent que s'ils reçoivent un message privé ou que la publication apparaît sur leur fil d'actualité au moment de leur connexion.
- 2) Certains locuteurs ont sans doute ajouté le contact « Ma Thèse Sdl » de manière automatique et n'ont peut-être pas pleinement conscience de participer à des recherches linguistiques.

Il faut également compter dans ce chiffre les interventions (réponses aux questionnaires et enquêtes) d'utilisateurs du site ne faisant pas partie des « amis » du profil « Ma Thèse Sdl » et n'appartenant donc pas aux locuteurs du corpus. Pour comprendre ce phénomène, il faut se rappeler que le profil est public, c'est-à-dire qu'il est visible, ainsi que les messages y figurant, par tous les utilisateurs du site et pas uniquement par ses « amis » (comme c'est le plus souvent le cas sur Facebook).

Nous avons choisi d'intégrer ces réponses au même titre que celles des locuteurs du corpus puisqu'elles émanent toutes d'utilisateurs du réseau social numérique et qu'elles apportent une diversité qui nous paraît intéressante.

### **III.1.3.2. Facebook : troisième acteur du corpus ?**

En reprenant la métaphore de la colocation il faudrait préciser la place du bailleur, ici Facebook. Le site qui accueille le corpus joue un rôle déterminant dans son élaboration. C'est lui qui offre la structure nécessaire à l'établissement de ce lieu numérique dont il décide de l'agencement et des potentialités technologiques.

Autrement dit, Facebook ne se contente pas (lui non plus) de rester un hébergeur passif. Il entretient une relation dynamique avec ses utilisateurs en proposant de nouvelles applications d'une part et en s'adaptant à leurs utilisations d'autre part. Nous avons relevé trois types d'influences exercées directement ou indirectement par le site sur le corpus : technologiques, structurelles ou connectives.

#### ***Influences technologiques***

On se rapproche ici de la question des affordances que nous avons décrites dans la partie précédente. Facebook met à disposition des locuteurs des outils technologiques qui métissent leur discours et en font des matières technolangagières.

Certains outils sont décidés par le site et font partie de sa stratégie de singularisation. C'est le cas des boutons de *like* ou de partage. D'autres sont proposés par le site pour répondre à un « besoin » ou à une utilisation effective des locuteurs comme nous l'avons montré pour le hashtag et son activation tardive sur Facebook.

Les matières technolangagières sont des composantes essentielles du corpus, elles sont directement conditionnées (ou influencées) par le site hébergeur. Si l'on reprend l'exemple du hashtag sur Facebook, bien que son utilisation ait précédé son activation technologique sur le site, les énoncés contenant des hashtags ne sont devenus technolangagiers qu'à partir du moment où Facebook a ajouté cette fonctionnalité. Les évolutions technologiques du site ont donc un impact direct sur la matérialité des énoncés du corpus.

### ***Influences structurelles***

Au-delà de l'aspect technologique, la structure même du site subit de régulières modifications qui peuvent intervenir à plusieurs niveaux dans le corpus.

Nous l'avons vu, les politiques du site en matière de protection de la vie privée vont vers une ouverture de plus en plus importante des paramètres de confidentialité. Indirectement, ces modifications peuvent avoir des conséquences, par exemple sur l'utilisation de pseudonymes ou la falsification de certaines informations (comme la date de naissance). Les photos de journal et de profil étant publiques par défaut, les locuteurs peuvent également être tentés de les modifier pour préserver leur anonymat.

Les évolutions structurelles ont également une influence sur les éléments sémiotiques du corpus. La composition du bandeau gauche a, par exemple, été plusieurs fois modifiée par le site durant les trois années qu'a duré ce travail de recherches. Intégrant petit à petit de plus en plus d'éléments du fil d'actualité avec des formes cliquables et un accès au *like* et au commentaire direct.

Enfin, l'influence structurelle se retrouve au niveau de l'archivage des publications sur les fils d'actualité, y compris celui de notre corpus. Les modifications successives, ayant un caractère rétroactif, ne permettent pas de retrouver les données sous le même format que lors de leur apparition.

### ***Influences connectives***

Nous choisissons ici le terme « influence connective » en référence à la connectivité écologique qui permet de poursuivre la métaphore amorcée par Marie-Anne Paveau sur l'écologie numérique. La connectivité écologique est une notion d'écologie du paysage qui

désigne le « fait que deux tâches de même type soient adjacentes, jointes, dans l'espace » (Baudry et Burel, 1999).

En ce qui concerne les environnements numériques, nous choisissons le terme de connectivité écologique pour désigner les phénomènes de publication simultanée, par un même locuteur, dans des réseaux différents. Les réseaux concernés sont alors connectés entre eux, au moment de la rédaction, par la publication.

Il est par exemple possible de lier un compte Facebook et un compte Twitter, à partir d'un paramétrage particulier sur Facebook. Une fois les comptes liés toutes les publications émises sur Facebook avec un paramétrage de confidentialité ouvert (« public ») seront également publiées sur Twitter, de manière automatique.

Ces publications prendront la forme adaptée à leur environnement numérique d'apparition. Un statut sur Facebook et un tweet sur Twitter. Si la publication n'excède pas les 140 caractères (taille limite du message imposée par Twitter) il est impossible de déterminer l'environnement de rédaction du tweet. Dans le cas où la taille de la publication est supérieure à 140 caractères (puisque c'est autorisé sur Facebook), le tweet qui en résultera sera tronqué et sera terminé par un lien renvoyant à la publication dans son environnement de rédaction.

Toutes les fonctionnalités (liens, *hashtags*, etc.) sont actives et fonctionnelles à l'intérieur de leur environnement d'apparition. Cela veut dire, dans le cas des *hashtags* notamment, que l'on obtient deux discours différents à partir du message d'origine, puisque la base de données n'est pas commune aux deux environnements.

Les enjeux de la co-construction du corpus sont importants dans l'étude du discours produit dans le cadre des RSN. Il s'agit de reconnaître la place des locuteurs et du site afin, également, de pouvoir s'en affranchir. Nous pensons que cette remise en question est importante pour préserver une différenciation claire entre la position du chercheur et celle des autres acteurs du corpus, condition *sine qua non* d'une mise à distance de l'objet nécessaire à son étude scientifique.

Le corpus n'est plus un objet linguistique sacré, détaché de toute réalité humaine ; au travers du numérique et des facilités qu'apportent ses outils, il peut être réinvesti par les locuteurs.

### III.1.4. Postures du chercheur

Le dernier acteur-colocataire du corpus tel que nous venons de le décrire est le chercheur. Celui-ci se retrouve dans une position inédite en linguistique mais qui a déjà été débattue en sociologie ou en ethnologie. Le chercheur-participant, intégré à la population étudiée doit avoir conscience de sa position et des limites et avantages de celle-ci.

« L'observation ethnographique est toujours, selon l'expression consacrée, plus ou moins participante. Pour que l'insertion s'opère, pour que l'enquête fonctionne, il faut accepter d'échanger une position d'observateur extérieur contre celle de partenaire ou d'acteur au sein du groupe étudié. » (Schwartz dans Anderson 1993 : 270)

Le corpus numérique, augmenté, enrichi, redéfini tel que nous venons de le voir, ouvre donc sur une redéfinition de la posture du chercheur. Nous parlerons ici des postures du chercheur, au pluriel, car il ne s'agit plus d'un duo impliquant un chercheur et un corpus, mais d'une situation d'interaction comprenant plusieurs acteurs. Dans le cadre d'une observation participante de cette situation, le chercheur doit assumer plusieurs rôles, plusieurs postures, qui sont fonction des autres interactants.

La nature d'un corpus numérique est conditionnée par l'environnement (ou les environnements) numérique(s) dans lequel il est constitué. Nous ne prétendons pas donner ici une description exhaustive des différentes facettes de la posture du chercheur sur corpus numériques en général.

En ce qui concerne notre corpus, nous avons dénombré trois types d'acteurs (les locuteurs, le site et le chercheur) auxquels nous faisons correspondre trois postures : l'ami, l'utilisateur et l'espion.

## **Posture de l' « ami »**

Cette posture est provoquée, dès la création du compte Facebook Ma Thèse Sdl, par le fonctionnement du réseau social et qui nécessite de passer par la demande d'ajout à la liste d'amis. Facebook met en scène des relations qu'il qualifie de « liens d'amitié » ; choisir ce site comme lieu de corpus implique donc nécessairement de construire une liste d'amis.

Cet étiquetage fait par le site reste évidemment de surface. Les locuteurs ne sont pas plus dupes que nous sur la réalité de cette amitié. Pourtant, l'utilisation de ce terme encourage à une certaine proximité qui n'aurait sans doute pas été la même dans le cadre d'entretiens en face-à-face. Il nous semble également que la notion « d'amis sur Facebook » est différente de celle « d'amis ». Ainsi des connaissances éloignées, des amis d'enfance, des collègues ou des membres de la famille peuvent tous appartenir à la catégorie des « amis Facebook », ils ne seront pourtant pas nécessairement des « amis » tout court.

Les deux énoncés « Untel est mon ami Facebook » et « Untel est mon ami » renvoient à des liens différents. Le premier exprime le fait qu'Untel fait partie de mes contacts sur le site de réseautage et le second révèle un lien relationnel entre moi et Untel.

Le profil Ma Thèse Sdl entre, pour les locuteurs du corpus, dans cette catégorie un peu floue des « amis sur Facebook ». Le nom choisi pour ce profil renvoie à un objet et non directement à une personne, pourtant nous avons toujours employé la première personne dans les publications faites à partir de ce compte. Pour la partie la plus active des locuteurs (ceux qui participent aux questionnaires), il y a identification entre le profil Ma thèse Sdl et le chercheur.



Illustration 8 : Posture de l'ami

Le ton des publications apparaissant sur le journal de Ma thèse Sdl est informel. Les nôtres comme celles des locuteurs sont assez relâchées et contiennent souvent des notes d'humour. On le voit dans l'illustration 8, l'introduction de notre message a une tournure exclamative et un vocabulaire familier (« trainant », « Enjoy ! »). Il contient également un émoticône qui renforce la connivence induite par le message. Les deux commentaires sont rédigés sur le même ton : pas de pronoms sujets, émoticône (en miroir) dans le premier et allongement syllabique + tournure exclamative (miroir également) dans le second.

La posture de l'ami est donc nécessaire pour entrer en contact avec les locuteurs et pour entretenir la relation. Il s'agit de jouer le jeu du réseau social numérique dans lequel on se situe, au même titre que les autres utilisateurs.

## Posture de l'utilisateur du réseau

Assumer la posture de l'ami demande nécessairement d'assumer celle d'utilisateur du réseau social numérique. Chaque environnement possède ses codes, ses fonctionnalités technologiques, ses applications et pour entrer en relation avec les autres membres il faut les intégrer et les utiliser.

Nous avons différencié notre compte Facebook personnel de celui du corpus, ils n'ont ni le même pseudonyme, ni la même identité sémiotique, ni les mêmes « amis » (bien qu'une partie de la liste d'amis soit commune). Cette double existence sur le réseau n'est pas cachée aux locuteurs qui répondent indifféremment aux interventions émanant de l'un ou l'autre compte.

Les réseaux sociaux numériques sont interconnectés et assumer une posture d'utilisateur d'un réseau social implique au minimum la connaissance des autres et la pratique de certains. Les savoirs numériques sont construits dans la pratique. Il existe des guides d'utilisations et des tutoriels sur le net mais comprendre l'étendue des fonctionnalités demande de les utiliser.

Durant les trois années de ce travail de recherche nous avons découvert de nombreux RSN et nous sommes impliqués dans certains d'entre eux (comme Twitter, Instagram ou Pinterest), en fonction de nos affinités et des liens potentiels avec Facebook. Nous avons également découvert certaines fonctionnalités de Facebook dans la pratique ou suite à des notifications du site. Nous avons pris le parti de tester chaque fonctionnalité rencontrée de manière systématique. Cette méthodologie ne nous assure pas une connaissance exhaustive du site mais nous a permis de mieux comprendre son fonctionnement.

Il nous est également arrivé de consulter les « amis » de Ma Thèse Sdl lorsque nous ne comprenions pas une application. Ça a été le cas notamment pour le *Poke*, comme on le voit dans l'illustration 9, sur lequel nous avons questionné les locuteurs.





Illustration 9 : *Poke War*

Ce statut a été commenté 31 fois par les locuteurs (sans compter les nombreuses réponses aux commentaires) qui, comme on le voit dans l'extrait représenté ci-avant, ont été très pédagogiques et se sont employés à définir le *Poke*. Malgré ces explications, nous ne saisissons pas réellement la différence avec des applications antérieures. Nous avons donc testé le *Poke* de façon systématique en deux temps : 1/ en *pokant* tous les amis de notre liste d'amis, 2/ en répondant systématiquement aux *pokes* retournés. Un mois après le début de la *Poke War* elle se poursuit encore, et cette utilisation de l'application sur le long terme nous permet de mieux la comprendre.

## **Posture de l'espion**

Cette dernière posture est nommée de façon volontairement provocatrice. Le chercheur en SHS qui exploite un corpus numérique tel que celui que nous venons de décrire n'est pas simplement un « ami Facebook » des locuteurs et un utilisateur des RSN, il doit également assumer une position de voyeur. Le terme voyeur renvoie à une exhibition passive des locuteurs et à la simple observation du voyeur, deux hypothèses non vérifiées dans notre cas. Nous l'avons vu, les locuteurs sont actifs dans le corpus, pour une partie d'entre eux au moins. De plus, le travail de recherche demande une certaine exploitation des données observées. Raisons pour lesquelles nous préférons le terme d'espion à celui de voyeur.

Il faudrait ajouter que la posture d'espion que prend le chercheur se réalise dans un contrat tacite avec les locuteurs qui sont des « espionnés » consentants. Ils acceptent le regard du chercheur en ajoutant Ma Thèse Sdl à leur liste d'amis.

La position que nous avons adoptée dans cette thèse se trouve à la croisée de ces chemins. Réfléchir au rôle des locuteurs et à leur implication dans le corpus nous a amené à leur laisser une plus grande place dans sa construction. Cela nous a également permis de limiter cet échange à la constitution du corpus, en considérant que les fruits qui en découlent sont une extension de celui-ci, formant ce que l'on pourrait appeler un « méta-corpus ».

La réalisation de ce travail de recherche nous amène à questionner chaque étape, terme et méthodologie au regard de notre objet d'étude. Les RSN ouvrent l'accès à l'intime et permettent de rendre perméable les limites du corpus, mais ces nouvelles perspectives doivent s'accompagner d'un cadre scientifique lisible et assumé.

Les outils numériques font partie du quotidien des utilisateurs et ont généré des comportements nouveaux qui sont eux-mêmes à l'origine de nouvelles formes de discours. Pour aborder ces corpus 2.0 il faut peut-être imaginer une méthodologie 2.0.

## III.2. Description et représentation du corpus

Une fois le corpus numérique choisi, il faut se poser la question de la méthodologie avec laquelle il va pouvoir être décrit et analysé. Nous verrons que certaines des spécificités du corpus numérique remettent en question les représentations traditionnelles de celui-ci en linguistique.

Nous avons choisi de consacrer un chapitre de notre thèse à ces problématiques de représentation et de description du corpus afin de les définir clairement. C'est également représentatif du temps que nous leur avons consacré. Au fil de notre travail, nous nous sommes souvent interrogée sur la formalisation des données et leur représentation. Nous avons trouvé peu de réponses adaptées à notre sujet dans la littérature, ou bien elles étaient focalisées sur des éléments très spécifiques et donc difficilement exportables.

Ces questions sont centrales dans l'étude du discours numérique, comme l'atteste le nombre grandissant d'articles et de colloques autour des corpus multimodaux. En réponse à ces constats nous proposerons la représentation que nous avons élaborée pour notre corpus. Nous essaierons de la présenter dans une modélisation réutilisable sur d'autres corpus. Une fois le corpus décrit, nous justifierons nos choix d'extractions et nous présenterons les obstacles supplémentaires que nous avons rencontrés lors de son élaboration. Enfin nous décrirons les formes technolangagières apparaissant dans le corpus ainsi que leur environnement numérique.

### **III.2.1. Représentation arborescente du corpus**

Parler du corpus implique de le représenter. Dans toutes les étapes de ce travail de recherche, les affirmations les plus simples ont été source de remise en question. Comment représenter un corpus qui n'a ni début ni fin, multimodal à l'extrême et dont les modifications à venir seront répercutées sur les données existantes ?

Limiter la représentation du corpus aux extractions que nous comptions en faire nous semblait relever d'une forme de malhonnêteté. L'extraction n'est pas le corpus, l'extraction est une représentation de certains éléments du corpus à un moment M. Sinon, il nous aurait fallu renoncer à exploiter d'autres éléments du corpus pour nous contenter d'une version figée.

Cette complication inattendue a donné un enjeu réel à la représentation du corpus dans nos travaux. Elle met en évidence la problématique principale du numérique : le polymorphisme. Pour nous y adapter nous avons construit un modèle de représentation du corpus, la représentation arborescente. L'application de cette représentation à notre corpus nous a à son tour permis de mettre en évidence un aspect inattendu de notre corpus : son incomplétude. C'est-à-dire un niveau de corpus qui ne peut être accessible qu'au locuteur-scripteur et que nous avons appelé le corpus idionumérique.

#### **III.2.1.1. Enjeux de la représentation arborescente**

Les données observables sur le web 2.0 ne sont pas figées, elles sont susceptibles de subir des modifications même de manière rétroactive. Le caractère continu et évolutif des données apparaissant dans les RSN les rend difficilement analysables en l'état. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le cas en linguistique avec les outils actuellement à notre disposition. La majorité des travaux sur des corpus numériques sont réalisés à partir d'extractions qui vont de la capture d'écran à la collecte d'énoncés.

Pour les raisons de prise en compte environnementale déjà évoquées, limiter notre corpus à des extractions nous paraissait impossible. Nous avons donc travaillé directement à partir de données nativement numériques dans les conditions que nous avons décrites au chapitre

précédent. Ceci nous a demandé de réadapter notre posture en tant que chercheur et notre conception de l'objet corpus.

Représenter ce corpus nous a confrontée à des interrogations similaires. Nous n'avons pas trouvé de solution pour intégrer directement des éléments numérisés (Paveau 2014) du corpus en raison du support de présentation imposé dans le cadre d'une thèse et de la nature instable des données.

Pour présenter les données, nous avons dû procéder à des extractions, au travers de captures d'écran notamment, mais nous souhaitions pouvoir les replacer dans le contexte global du corpus numérique. Permettre une traçabilité en quelque sorte, qui ne remplace pas une restitution des données réelles mais permet de remonter à leur environnement d'origine.

Pour prendre en compte toutes ces variables, nous avons choisi de composer un corpus pluridimensionnel. L'objectif était de mettre en lien la matière « brute », telle qu'elle apparaît dans son environnement numérique, avec les différents niveaux d'extractions réalisés. Cette présentation vise également à rendre visibles et accessibles les différents filtres nécessaires à l'établissement d'un outil de travail acceptable pour le linguiste.

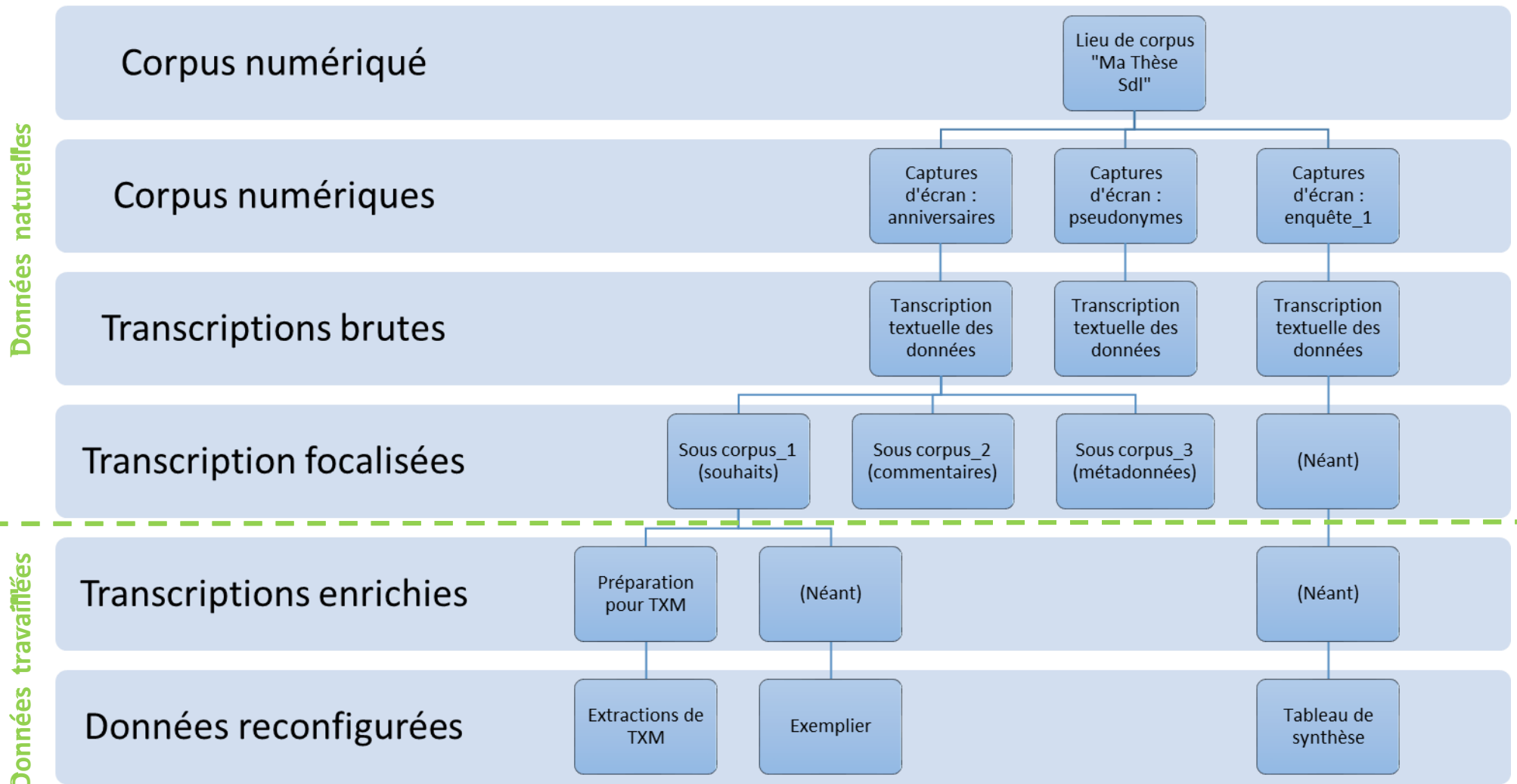


Illustration 1 : Modélisation du corpus

Nous avons modélisé cette hiérarchisation du corpus sous la forme du diagramme ci-avant. Cette matrice compte 6 niveaux, répondant aux besoins rencontrés pour notre corpus mais on peut en imaginer autant que nécessaire. De même, chaque niveau peut supporter un nombre ouvert de sous-catégories.

Il serait possible aujourd'hui en s'appuyant sur des logiciels de textométrie qui permettent, moyennant une programmation adaptée, de conserver un très grand nombre de données et de n'en rendre visible qu'une partie à la fois. Cette technique permettrait d'arrêter l'arborescence au troisième niveau mais elle demande une grande maîtrise des outils de textométrie et un temps de réalisation considérable. La subdivision actuelle du diagramme permet de pouvoir facilement aller consulter les données dans leur environnement d'apparition.

### **III.2.1.2. Explication du modèle**

Nous souhaitons justifier la division que nous venons de présenter et l'illustrer à partir de notre corpus. Nous espérons que cette modélisation s'adapte à d'autres corpus numériques, c'est pourquoi nous présenterons chaque niveau sous l'angle du contenu avant de l'illustrer avec notre expérience.

#### **Niveau 1 : Corpus numérique**

Nous reprenons ici le terme proposé par Paveau (2014) dans sa typologie des écrits numériques pour renvoyer à des données natives du web. Il s'agit du « lieu de corpus » tel que nous l'avons décrit au chapitre précédent.

Il s'agit d'une matière composite, délinéarisée et instable qui n'est pas représentable en l'état mais qui peut être consultée directement en ligne.



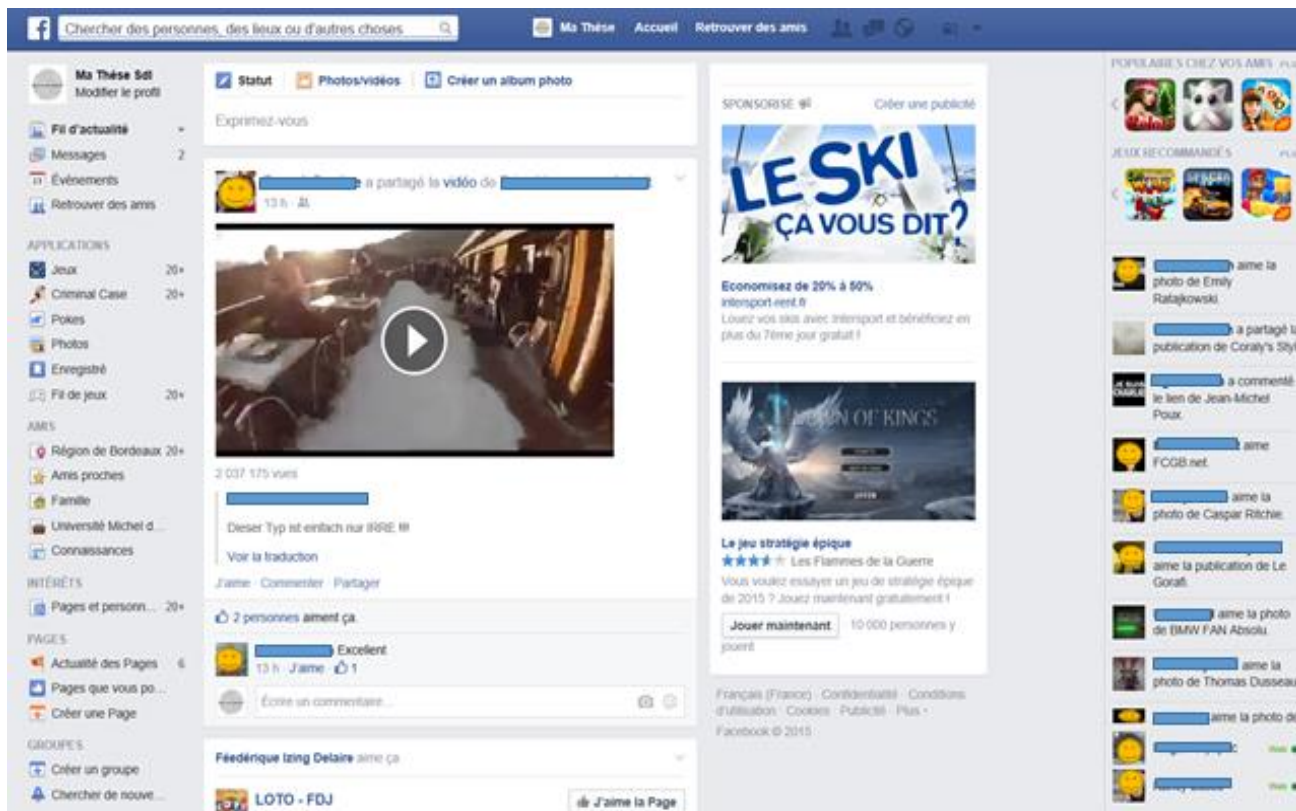


Illustration 2 : Corpus niveau 1

On le voit sur l'illustration 2, il s'agit du profil Facebook Ma Thèse Sdl et de toutes les données auxquelles il permet d'accéder. Ces données sont nombreuses et fortement multimodales. Elles sont également consultables dans différentes configurations sémiotiques en fonction de l'environnement physique (tablette, smartphone, ordinateur) ou numérique (depuis le journal ou le fil d'actualité).

La mention de ce niveau de corpus nous paraît indispensable dans la perspective d'un approfondissement futur, et, à défaut, pour permettre une nouvelle observation des données dans leur contexte à tout moment de l'analyse.

Certaines données ne perdureront pas sous leur forme d'apparition dans ce niveau de corpus. Une partie des éléments sémiotiques sont différents à chaque consultation (publicités, suggestions, bandeau gauche fixe). Le fil d'actualité s'enrichit en permanence et il peut être compliqué de remonter jusqu'à une publication passé un délai de quelques jours. Enfin, à cause du caractère rétroactif des modifications qui sont apportées aux pseudonymes ou aux publications. Cette instabilité est résolue par le niveau 2 qui est un figement d'une partie des données.

## Niveau 2 : Corpus numériques

Un document numérisé est rendu numérique par un processus de figement. Il reste navigable et éventuellement consultable en ligne.

Le deuxième niveau est composé d'un instantané du corpus précédent, pris à un moment M et focalisé sur un phénomène précis. À partir de cette représentation figée, qui reste encore difficilement exploitable en raison du très grand nombre de données qu'elle contient, on peut extraire différents corpus. Chacun de ces corpus « partiels » se focalise sur un objet donné en fonction de la problématique choisie. C'est à partir de ce niveau que l'anonymisation des données peut être effectuée.

Dans le cadre de notre corpus, nous avons choisi de réaliser des captures d'écran, focalisées sur les souhaits d'anniversaire apparaissant sur les journaux des amis de « Ma Thèse Sdl » durant l'année 2013. Ces instantanés ont été réalisés entre le premier et le 17 janvier 2014, uniquement auprès des locuteurs faisant partie du corpus à cette date. C'est-à-dire 100 amis contre 137 en juillet 2015.

Ce niveau est composé de fichiers Word, un par « ami », contenant les captures d'écran. Seul le contexte numérique proche a été conservé car il est commun à tous les interlocuteurs. Certains éléments disparaissent à ce niveau, comme la vidéo, mais restent identifiables par une sémiotique particulière.



Illustration 3 : Vidéo dans le niveau 2

On voit ci-dessus le lien en bleu (inactif dans cette version), suivi de la vidéo identifiée par le symbole conventionnel du triangle dans un carré.

Cette représentation figée du corpus permet de le restreindre ; elle est particulièrement importante eu égard au caractère instable des données numériques. C'est une sorte d'archive qui fournit une base de travail stable et immuable impossible à retrouver en ligne et sans laquelle un travail de recherche sur le long terme semble impossible.

Il peut exister plusieurs corpus au niveau 2, correspondant chacun à un objet de focalisation. Dans notre cas nous avons réalisé, en plus de notre corpus principal sur les anniversaires, un corpus de pseudonymes.

### **Niveaux 3 et 4 : Transcriptions brutes et focalisées**

Le troisième niveau consiste en une transcription brute des données du deuxième. À partir de ce niveau, les données sont essentiellement de nature textuelle. À chaque corpus de second niveau ne peut correspondre qu'une seule entrée au troisième niveau. Il s'agit de ne transcrire que les données brutes, sans filtre d'analyse qui pourrait générer différents corpus.

Les images et les couleurs disparaissent, en revanche plusieurs informations contextuelles restent. Nous avons conservé les dates, heures, *likes* ainsi que le nombre de commentaires. À partir de ce niveau, le corpus peut être analysé de façon « traditionnelle » en linguistique puisqu'il est composé d'une liste d'énoncés.

Si l'on reprend l'exemple de l'illustration 3, la version apparaissant au niveau 3 est la suivante :

Locuteur1 à Locuteur2

22 juillet 2013 ·

Happy WTF Ninja Birthday metal no ammo

Voir la traduction

RANGE TEST: THE ULTIMATE AR-15 MALL NINJA TACTICAL ZOMBIE DESTROYER!

RANGE TIME WITH THE NINJA ZOMBIE CARBINE! Available from the friendly staff down at: Moss Pawn...

youtube.com

J'aime Commenter Partager

Locuteur2 aime ça.

Locuteur2 : Trop lourd, pas assez maniable, pas assez fiable. merci, mais va te falloir faire un stage de perfectionnement à Couze Harbor sous peu.

22 juillet 2013, 23 :11 · J'aime · 2

Dans l'exemple ci-dessus, pour simplifier la lecture nous avons surligné en jaune le souhait d'anniversaire et en bleu le commentaire. Dans le traitement de nos fichiers, cette convention nous a permis de repérer plus rapidement les éléments rédigés par les locuteurs.

On peut voir dans cet exemple la perte de référence des éléments technolangagiers qui semblent parasiter le discours des locuteurs, en tout cas la perception qu'on en a hors contexte. Cet appauvrissement justifie en partie l'existence du troisième niveau, à partir duquel on entre dans des extractions utiles lors du travail de recherche mais non représentative du corpus.

Le quatrième niveau est le prolongement du troisième à partir duquel seuls quelques éléments sont répartis en sous-catégories. Dans l'exemple de l'illustration 3 nous avons créé un sous-corpus regroupant tous les énoncés constituant des souhaits d'anniversaires et un autre contenant tous les commentaires. Chaque sous-corpus est composé de fichiers word (1 par ami du profil Ma Thèse Sdl).

Nous avons renoncé à constituer le sous-corpus « métadonnées » un temps envisagé car celles-ci sont particulièrement inexploitable à ce niveau. Comme ces marqueurs technodiscursifs ne nous intéressent qu'*a posteriori* dans l'analyse nous avons fait le choix de ne pas les représenter. Lorsque cela s'avère nécessaire nous préférons les consulter directement dans leur environnement numérique d'apparition, selon les cas dans les niveaux 1 ou 2.

Voici un aperçu de la transcription de la publication précédente au quatrième niveau :

Fichier des souhaits

Locuteur1 : Happy WTF Ninja Birthday metal no ammo

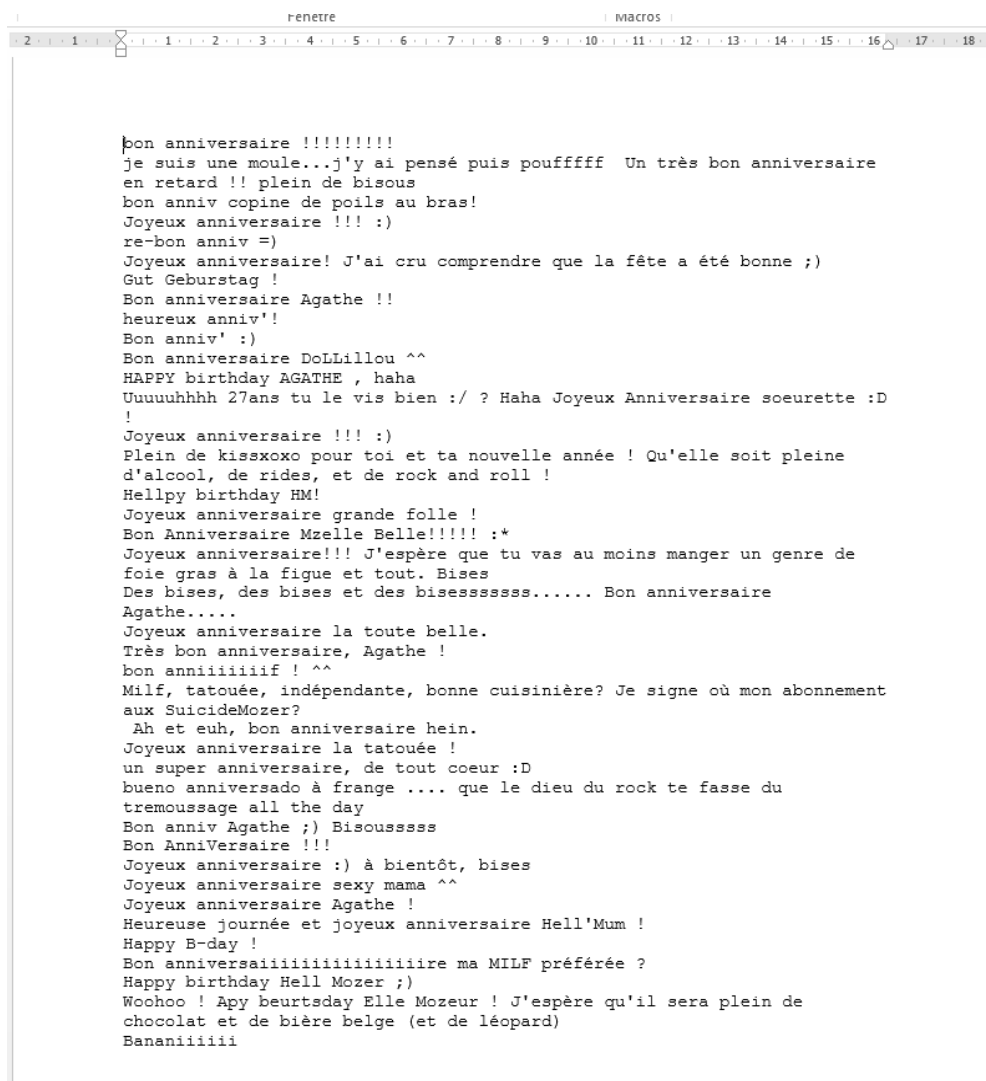
Fichier des commentaires

Locuteur2 : Trop lourd, pas assez maniable, pas assez fiable. merci, mais va te falloir faire un stage de perfectionnement à Couze Harbor sous peu.

Les niveaux 3 et 4 sont les derniers à contenir des données naturelles, bien que totalement décontextualisées. Toutes les opérations de filtrage ont été réalisées. Dans les niveaux suivants, un travail susceptible de modifier en partie les données sera effectué.

## Niveau 5 : Corpus enrichis

C'est à ce niveau également que nous situons les corpus « préparés » pour les logiciels de TAL (textométrie ou autre). Nous reviendrons sur cette « préparation » plus précisément dans le chapitre suivant mais pour comprendre l'importance de ce niveau de corpus il faut préciser que certains logiciels de textométrie demandent d'ajouter des balises dans le texte. C'est le cas d'Iramuteq et de TXM en fonction des choix d'importation.



The image shows a screenshot of a text editor window titled 'renetre' with a 'Macros' menu. The editor contains a list of birthday wishes in French, mostly addressed to 'Agathe'. The wishes are informal and include phrases like 'Joyeux anniversaire', 'Bon anniversaire', and 'Happy birthday'. Some wishes mention specific details like '27ans' or 'MILF préférée'.

```
bon anniversaire !!!!!!!!  
je suis une moule...j'y ai pensé puis pouffffff Un très bon anniversaire  
en retard !! plein de bisous  
bon anniv copine de poils au bras!  
Joyeux anniversaire !!! :)  
re-bon anniv =)  
Joyeux anniversaire! J'ai cru comprendre que la fête a été bonne ;)  
Gut Geburtstag !  
Bon anniversaire Agathe !!  
heureux anniv'!  
Bon anniv' :)  
Bon anniversaire DoLLillou ^^  
HAPPY birthday AGATHE , haha  
Uuuuuhhhh 27ans tu le vis bien :/ ? Haha Joyeux Anniversaire soeurette :D  
!  
Joyeux anniversaire !!! :)  
Plein de kissxoxo pour toi et ta nouvelle année ! Qu'elle soit pleine  
d'alcool, de rides, et de rock and roll !  
Hellpy birthday HM!  
Joyeux anniversaire grande folle !  
Bon Anniversaire Mzelle Belle!!!! :*  
Joyeux anniversaire!!! J'espère que tu vas au moins manger un genre de  
foie gras à la figue et tout. Bises  
Des bises, des bises et des bisesssssss..... Bon anniversaire  
Agathe.....  
Joyeux anniversaire la toute belle.  
Très bon anniversaire, Agathe !  
bon anniiiiiiif ! ^^  
Milf, tatouée, indépendante, bonne cuisinière? Je signe où mon abonnement  
aux SuicideMozer?  
Ah et euh, bon anniversaire hein.  
Joyeux anniversaire la tatouée !  
un super anniversaire, de tout coeur :D  
bueno anniversado à frange .... que le dieu du rock te fasse du  
tremoussage all the day  
Bon anniv Agathe ;) Bisousssss  
Bon Anniversaire !!!  
Joyeux anniversaire :) à bientôt, bises  
Joyeux anniversaire sexy mama ^^  
Joyeux anniversaire Agathe !  
Heureuse journée et joyeux anniversaire Hell'Mum !  
Happy B-day !  
Bon anniversaiiiiiiiiiiiiiiiire ma MILF préférée ?  
Happy birthday Hell Mozer ;)  
Woohoo ! Apy beurtsday Elle Mozeur ! J'espère qu'il sera plein de  
chocolat et de bière belge (et de léopard)  
Baniiiiiiii
```

Illustration 4 : Fichier texte brut souhaits d'anniversaire

Si l'on reprend l'exemple de notre corpus, nous avons créé un dossier contenant les versions en texte brut extraites du niveau 4. Ici les données sont préparées pour être traitées par le logiciel de textométrie. TXM ne demande pas beaucoup de préparation des données, mais à partir de ce fichier il est possible d'introduire des balises pour créer des métadonnées.

## Niveau 6 : Données reconfigurées

Le sixième niveau est constitué de données pré-analysées. Il peut s'agir de sélections d'énoncés dans le but de composer un exemplier représentatif du corpus lorsqu'il y a une grande quantité de données. C'est également à ce niveau que je propose de ranger les extractions provenant des logiciels de textométrie

"ContexteGauche"	"Pivot"	"ContexteDroit"
"bisous de nous 4 ! Bonne anniversaire mon"	"ami"	" Gros bisous Å vs Bon anniv mon Willy Boy !
"! Joyeux anniversaire Will ! Happy B-Day !"	"ami"	"du Chnord :) pleins de gros bisous a bienÅ't et Joyeuses"
"est pas dÅ©posÅ© ?? bon anniv !"	"ami"	"texans. Joyeux anniversaire Larry ! YOo vieille branche ! Profite bien"
"sieur !	"-) Happy Birthday !"	"ami"
" :) Bon anniversaire chou Joyeux anniversaire !"	"ami"	"! TrÅ's bon anniversaire de la part des Mondes en Chantier !"
"! Bisous Bon anniversaire et bonne annÅ©e cher"	"ami"	"! Bon anniversaire Herve ! Joyeux anniversaire HervÅ© ! Bon"
"choses. Gros bisous salut mon voisin et"	"ami"	"une pensee pour toi je tiens Å te souhaiter un joyeux anniversaire"
"	"tu le mÅ©rites. Gros bisous !"	"ami"
"Nanif : -) JOYEUX ANNIVERSAIRE mon grand"	"ami"	" Mon frÅ're. Mon coorga mon partenaire mon grand frÅ're mon"
"Mon coorga mon partenaire mon grand frÅ're mon"	"ami"	"ma joie mon coeur mes entrailles mon fils mon pÅ're mon sang"
"Bon anniversaire jeune homme ! Joyeux anniversaire cher"	"ami"	"! Plein de bisous ! bon anniversaire mon grand"
"	" ) Bon anniv rod Bon anniversaire mon"	"ami"
"bis He he he man happy birthday mon"	"ami"	"grosses bises baveuses U E bon anniv :) Y Y O"
"non anniversaire !!! joyeux anniversaire !"	"ami"	"bon anniversaire vincent. bisous bon anniv. bisou JOYEUX ANNIVERSAIRE"

Illustration 5 : Extraction TXM

L'illustration 5 montre une extraction provenant de TXM sur laquelle on voit apparaître les données organisées autour d'un mot prédéfini. Il s'agit toujours d'extractions de travail, c'est pourquoi nous les intégrons à notre corpus, mais elles sont déjà passées au filtre de l'analyse quantitative.

Nous classons également dans ce niveau les résultats des questionnaires lorsqu'ils sont représentés sous formes de tableaux.

Le sixième niveau est donc le dernier que nous avons souhaité représenter dans ce travail, mais, chaque corpus étant différent on pourrait imaginer bien d'autres configurations à partir de la même matrice hiérarchisée. L'intérêt de cette méthode est de permettre à la fois la traçabilité et la pérennité des données. Ainsi que l'exploitation maximale du corpus, dans différentes temporalités.

### III.2.1.3. Le corpus idionumérique

Représenter le corpus de cette façon a fait émerger un niveau supplémentaire que nous n'avons pas inclus dans la représentation arborescente car il reste hors de portée du chercheur. Ce niveau de corpus, s'il a une représentation numérique, reste propre à chaque locuteur. Il est constitué de l'environnement sémiotique, en ligne et hors ligne, qui apparaît au locuteur lorsqu'il produit son énoncé. C'est la raison pour laquelle nous l'avons appelé « corpus idionumérique ».

On peut relier la notion de corpus idionumérique à celle de « contextualisation technorelationnelle » (Paveau 2013). Le discours dans les réseaux sociaux numériques est dépendant de la médiation technologique et du réseau de relations dans lequel il est produit et reçu. Cette notion de contexte technorelationnel s'applique tout particulièrement aux réseaux sociaux sur lesquels le contexte de production et de réception du discours est différent en fonction de la *timeline*<sup>127</sup>. Tandis que sur des sites internet ou sur des blogs le contexte de réception peut être le même pour tous les récepteurs.

Sur Facebook chaque locuteur reçoit un énoncé différent sur sa *timeline*, celle-ci est composée de messages qui sont produits et reçus dans l'environnement unique qu'est le compte de chaque utilisateur à un moment donné.

---

<sup>127</sup> Il s'agit d'une page d'accueil sur laquelle apparaissent, dans l'ordre anthéchronologique, les messages publiés par les « amis » de l'utilisateur.



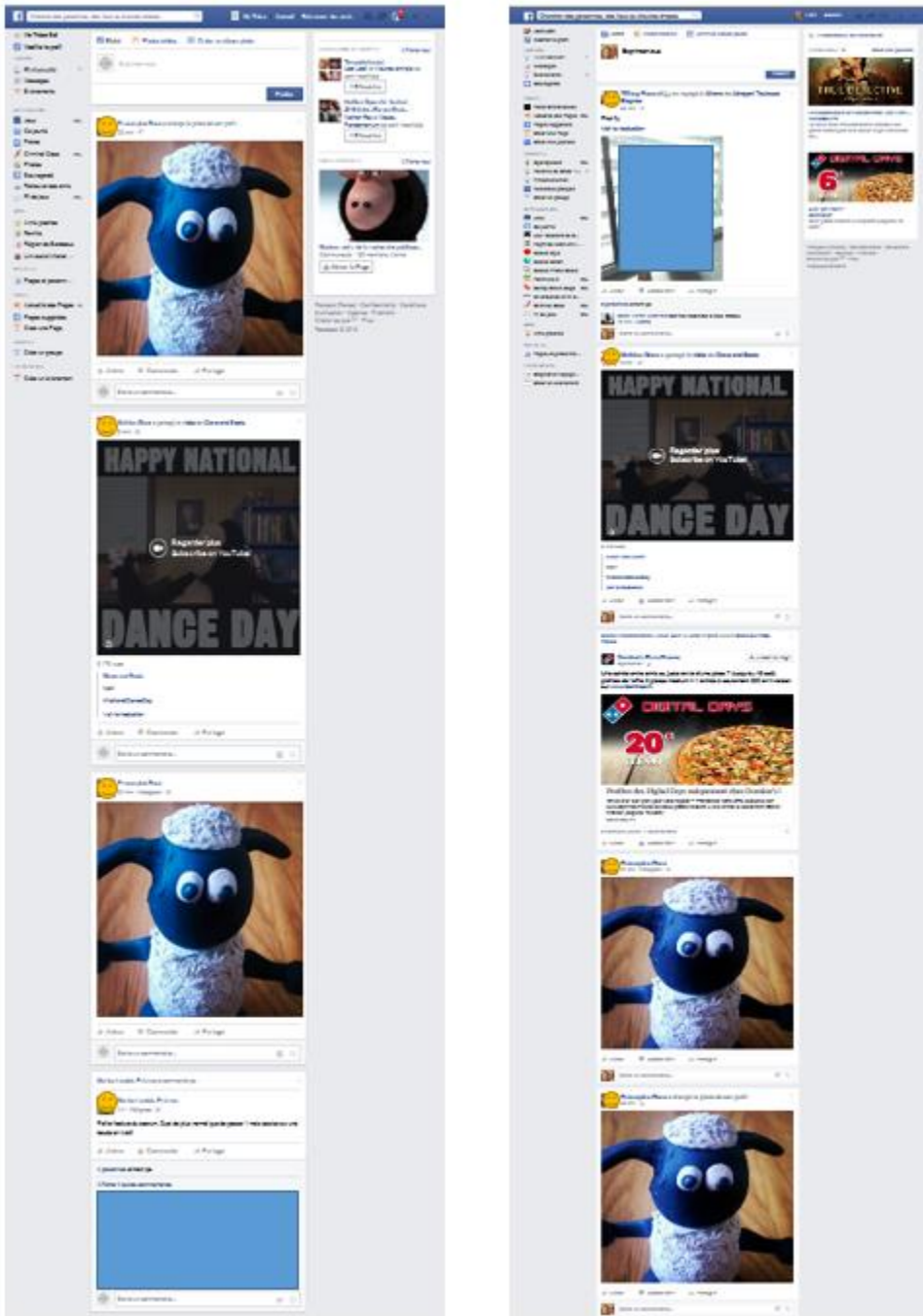


Illustration 6 : Deux *timelines* sur Facebook

Dans l'illustration ci-dessus on voit deux *timelines*, celle de Ma Thèse Sdl à gauche et la nôtre à droite. Trois publications sur quatre sont les mêmes ; pourtant, leur répartition n'est pas identique.

La configuration générale et les paramètres particuliers d'un site de réseau social comme Facebook entraînent une personnalisation très importante du contenu proposé aux locuteurs. Cette individualisation du contenu peut être le fait du locuteur ou du site.



Le fil d'actualité, mais également les publicités ou les suggestions, sont adaptées par Facebook en fonction d'algorithmes régulièrement mis à jour. Les icônes signalant les activités des membres de la liste d'amis (connexion au chat, brèves actualités) sont également différentes en fonction du moment auquel ils sont consultés.

Les éléments du profil et les raccourcis du bandeau droit peuvent être organisés par les utilisateurs. En répondant aux questionnaires proposés régulièrement par le site, ils peuvent également participer à la personnalisation du contenu. Sur d'autres réseaux sociaux numériques (c'est le cas de Twitter) il est possible de pousser plus loin la personnalisation en choisissant les couleurs du tableau de bord par exemple.

Ces éléments non mesurables ont peut-être un impact sur la langue, même s'il reste impossible à mesurer aujourd'hui. Si ce niveau n'est pas accessible pour l'analyse il nous semble important de signaler son existence, avant peut-être, un jour, de parvenir à l'atteindre.

## **III.2.2. Présentation et justification du corpus**

Après avoir modélisé le corpus dans la représentation arborescente, nous souhaitons revenir plus précisément sur les éléments qui le constituent. Pour cela nous présenterons de façon détaillée ses principales caractéristiques. Puis, nous expliquerons les choix qui ont motivé les extractions que nous en avons faites ainsi que leurs formes.

### **III.2.2.1. Éléments constitutifs**

#### **Les locuteurs**

Le compte Facebook Ma Thèse Sdl a été ouvert en novembre 2012. Après un jour la liste d'amis comptait déjà 72 contacts. En janvier 2013 le profil avait 100 amis. En janvier 2014 il y en avait 123. Depuis ce nombre est en augmentation régulière. En juillet 2015 il y a 138 amis de Ma Thèse Sdl dont 90 sont communs avec ceux de notre compte personnel. 37 locuteurs ont donné leur accord pour que leur pseudonyme apparaisse dans ce travail. Nous

avons préféré l'éviter dans la mesure du possible et n'avons pas fait de différence d'anonymisation des données venant de ces locuteurs.

Nous n'avons pas souhaité limiter le nombre de locuteurs du corpus, excepté en mars 2014, période durant laquelle nous avons réalisé les extractions. Toutes les demandes d'ajout reçues à ce moment-là ont été acceptées par la suite.

Parmi les locuteurs « amis » de Ma Thèse Sdl, entre 20 % et 30 % sont réellement impliqués dans la construction du corpus. Il s'agit des locuteurs qui réagissent aux publications faites sur le journal de Ma Thèse Sdl et acceptent de participer aux enquêtes. Comme nous l'avons déjà signalé, il y a également des membres du site ne faisant pas partie de la liste d'amis qui participent au corpus. Cette participation se fait soit directement sur le journal de Ma Thèse Sdl soit au travers de partages.

### **Les « espaces » numériques**

Le compte Facebook Ma Thèse Sdl propose plusieurs espaces numériques et plusieurs types de données.

L'accès au corpus se fait par le Journal de Ma Thèse Sdl qui est la page d'ouverture du site depuis ce compte. Cette page fonctionne comme un tableau de bord et permet d'accéder aux autres espaces disponibles à partir de ce compte. Sur l'illustration 7 on voit qu'elle contient de nombreuses formes cliquables mises en évidence par la couleur bleue.



Illustration 7 : Journal de Ma Thèse Sdl

Le bandeau supérieur bleu est un élément fixe qui apparaît sur toutes les pages du site et qui renvoie à des éléments personnalisés. De gauche à droite il contient une barre de recherche<sup>128</sup>, trois raccourcis menant au journal de l'utilisateur, au fil d'actualité et à une page de recherche de contacts, les icônes de notifications concernant les amis, les messages et le compte, enfin l'icône de gestion des paramètres de confidentialité et de sécurité.

Immédiatement en dessous de la photo de couverture, un bandeau blanc propose d'accéder aux onglets personnels de l'utilisateur. Le premier, « journal », est souligné d'un triangle gris puisqu'il est ouvert. Le second, « A propos », est un onglet récapitulatif des informations personnelles renseignées sur le site. Ce sont les mêmes éléments qui sont synthétisés dans le rectangle blanc en bas à gauche. Le troisième, « Amis », permet d'accéder à la liste d'amis, leur nombre est indiqué en gris. Le quatrième, « Photos » expose les photos dans lesquelles l'utilisateur a été identifié et celles qu'il a prises ou téléchargées lui-même sur le site. Le

<sup>128</sup> Entrer un pseudonyme à l'intérieur de cette barre de recherche permet de se rendre directement sur le journal d'un membre du site, qu'il fasse partie ou non de la liste d'ami ou du réseau.

dernier, « plus », est une liste interactive d'activités ou de groupes auquel le membre peut adhérer.

Enfin la colonne centrale est constituée des publications apparaissant sur le journal, avec un premier rectangle permettant de rédiger un statut.

La description que nous venons de faire, complétée par celle que nous avons proposée dans la première partie, est valable pour tous les journaux des membres du site appartenant à la liste d'amis. Le nombre de données est considérable, certaines sont textuelles d'autres sémiotiques. L'ensemble du site repose sur des mécanismes hypertextuels, renvoyant sans cesse les utilisateurs d'un espace à l'autre. Il s'agit d'un processus technodiscursif complexe dans lequel beaucoup d'éléments se reflètent les uns les autres.

### **III.2.2.2. Travailler sur les souhaits d'anniversaire**

Les corpus numériques sont énormes, la quantité et la nature des données poussent à reconsidérer la notion d'exhaustivité. Nous ne cherchons pas à offrir une description totale d'un objet corpus à un moment T car elle serait dépassée à T+1. Il n'était pas non plus possible d'analyser toutes les données langagières du corpus de manière quantitative puisque le phénomène langagier, dans les environnements numériques, n'apparaît que rarement de manière distincte de la technologie.

Notre objectif de départ était d'observer le discours numérique et de décrire ses particularités. En avançant dans ce travail nous avons pu constater que ces particularités pouvaient être langagières ou technolangagières.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous focaliser sur un phénomène précis dont le contenu est principalement langagier mais qui permet d'observer toutes les potentialités technologiques des publications sur Facebook. Les souhaits d'anniversaire constituent un ensemble thématique et temporel par lequel il est possible d'explorer les journaux de tous les locuteurs du corpus.

Bien que décontextualisante, l'extraction systématique que nous avons faite des souhaits d'anniversaires du corpus sur l'année 2013, représente une base de travail stabilisée. Laquelle nous permet de réaliser des extractions plus sélectives et une observation linguistique à l'aide des outils quantitatifs et qualitatifs existants.

Le souhait d'anniversaire est une forme contrainte, en ligne comme hors ligne, avec sa formule rituelle et sa temporalité particulière. Souhaiter un anniversaire sur Facebook est devenu une pratique courante, voire prescrite pour les membres du réseau social. Il nous semblait de prime abord que ce phénomène permettrait de mesurer, d'une certaine manière, l'impact de la technologie sur le discours.

Cette extraction nous sert de zone de test à petite échelle, d'échantillon technolangagier à même de nous éclairer sur le fonctionnement d'ensemble du discours numérique. Le nombre réduit d'inconnus est un facteur facilitant pour débusquer les mécanismes sous-jacents. Il ne s'agit pas de considérer que ce que nous avons observé dans les souhaits d'anniversaires sur Facebook est valable pour l'ensemble du discours dans les environnements numériques. Notre démarche est plutôt de nous concentrer sur un domaine qu'il est possible de circonscrire afin d'élaborer des outils adaptés aux environnements numériques qui devront être affûtés au contact de nouveaux terrains.

### **III.2.3. Éléments technolangagiers des souhaits d'anniversaire sur Facebook**

Pour terminer cette description du corpus, nous souhaitons présenter les éléments technolangagiers qui le structurent. Sans aller encore vers les éléments internes aux souhaits d'anniversaire, que nous décrivons dans la dernière partie de ce travail de recherche, nous verrons deux aspects technolangagiers qui précèdent, accompagnent et permettent leur apparition.

La publication est une technoforme dans laquelle les souhaits d'anniversaire sont rédigés, il ne s'agit pas simplement d'énoncés mais d'un ensemble de données langagières et technologiques, appartenant au même écosystème numérique. La publication et le contenu discursif du souhait, représentent l'aboutissement de la préconstruction technolangagière que réalise Facebook autour des anniversaires.

### III.2.3.1. Fiche technique d'une publication Facebook

Cette « fiche technique » reprend les catégories proposées par Marie-Anne Paveau (2013) dans le *Dictionnaire d'analyse du discours numérique* (en ligne) pour l'entrée « Tweet ». Il nous semble en effet que la publication sur Facebook est comparable au tweet sur Twitter. Aussi, reprendre les mêmes critères de définition permettra sans doute une meilleure comparaison et différenciation des deux formes et peut-être également une compréhension plus fine de leurs environnements numériques d'origine.

Nous espérons également, même si ce ne sera pas le cas dans le cadre de cette thèse, que cette description permettra de revenir plus tard sur les liens qui unissent ces deux RSN. Les possibilités de publications simultanées dans les deux environnements sont de plus en plus exploitées par les utilisateurs et, étant donné les différences notables entre la publication Facebook et le tweet, elles restent des sources d'interrogations.

#### **Définition**

Le terme « publication » sur le web désigne l'action de mettre un contenu en ligne en le rendant accessible aux internautes. Il est possible de mettre des contenus en ligne, sur les sites de stockage et les *cloud* notamment (comme Dropbox), et de les rendre pas ou peu accessibles. Dans ce cas on ne parle pas de publication, celle-ci renvoyant à une certaine exposition.


20 juillet, 12:27 · 

Pour voyager autrement : )



**VIDÉO - David Gilmour dévoile sa chanson inspirée du jingle de la SNCF**  
 Le guitariste des Pink Floyd a sorti un morceau dans lequel on peut entendre ces quelques notes.  
[WWW.RTL2.FR](http://WWW.RTL2.FR)

 J'aime   
  Commenter   
  Partager

 et  aiment ça.

1 partage

 De quoi déclencher un réflexe Pavlov : merde, encore en retard!  
 J'aime · Répondre ·  2 · 20 juillet, 12:49

 il devrait opter pour cette version..  
 J'aime · Répondre ·  1 · 20 juillet, 17:41

 C'est clair !  
 J'aime · 20 juillet, 17:42

 Écrire un commentaire...
 


Illustration 8 : Publication Facebook

Sur Facebook, le terme « publication » désigne les contenus rendus accessibles sur le RSN par ses membres. Les publications apparaissent sur les journaux des locuteurs depuis lesquels elles sont rédigées. Elles apparaissent également sur le fil d'actualité. En fonction des paramètres de confidentialité qui leur sont attribuées, elles seront vues par le rédacteur uniquement, tout ou partie des membres de sa liste d'amis, tout ou partie des membres de son réseau ou l'intégralité des membres du site.

Elles sont reconnaissables et balisées par un agencement sémiotique particulier, comme on peut le voir dans l'illustration 8. Quel que soit l'espace depuis lequel une publication est consultée, elle apparaît toujours dans un rectangle comportant une partie supérieure sur fond blanc et une partie inférieure sur fond gris.



Les « publications Facebook » sont des éléments plurisémiotiques qui peuvent contenir des données fortement multimodales. Elles dépendent entièrement de leur environnement numérique d'apparition, c'est pourquoi nous choisissons d'ajouter « Facebook » au terme « publication » pour les désigner. Elles sont composées des éléments suivants :

- photo de profil du membre « publiant » ;
- pseudonyme du membre « publiant » ;
- pseudonyme du membre sur le journal duquel la publication a été rédigée ;
- date, heure et degrés de confidentialité de la publication<sup>129</sup> ;
- texte de la publication rédigé sur le site ;
- élément partagé dans la publication (texte/ autre publication / lien/image(s)/vidéo) ;
- liste des actions possibles sous la forme de technomots et d'icônes ;
- liste des *likeurs* de la publication ;
- nombre de partages de la publication ;
- commentaires de la publication suivis de leurs réponses (lorsque leur nombre est trop important il est indiqué par une forme cliquable qui permet de rendre visible l'ensemble des commentaires) ;
- fenêtre de commentaire.

## Typologie des publications

Il existe plusieurs types de publications Facebook, elles sont différenciées par le site dans certains cas seulement. Les termes « statut » et « partage » renvoient à des types de publications spécifiques mises en valeur sur Facebook qui leur attribue un nom. Les autres types de publications sont indifférenciées dans le vocabulaire du site.

---

<sup>129</sup> Ce degré est indiqué par l'icône «  » (amis) ou «  » (publique)



## *Publications de statut*

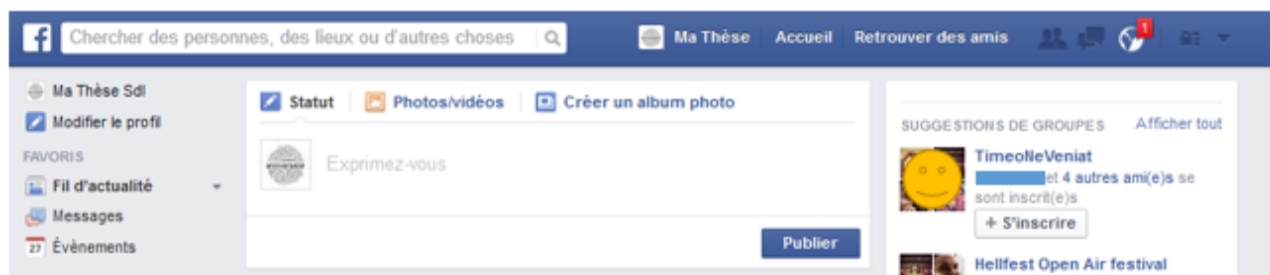


Illustration 9 : Le statut Facebook

Le statut Facebook est une publication qui peut contenir du texte, des photos, des vidéos ou un lien hypertextuel. Cette publication peut être rédigée depuis le journal ou sur le fil d'actualité, dans un emplacement réservé en haut de page, comme on le voit dans l'illustration 9. Dans les versions plus anciennes de Facebook, le statut était systématiquement précédé du pseudonyme du locuteur-rédacteur. Cette insertion automatique est à l'origine d'une figure de style propre à Facebook qui est la rédaction à la troisième personne sans pronom sujet du type : « a mangé une pomme ».

## *Publications partagées*

Une publication est un « partage » si elle est générée à partir du bouton ou du mot consigne « partager ». La phrase « pseudo1 a partagé la (vidéo/photo/publication) de pseudo2 » est alors ajoutée par le site après la photo de profil du publiant.

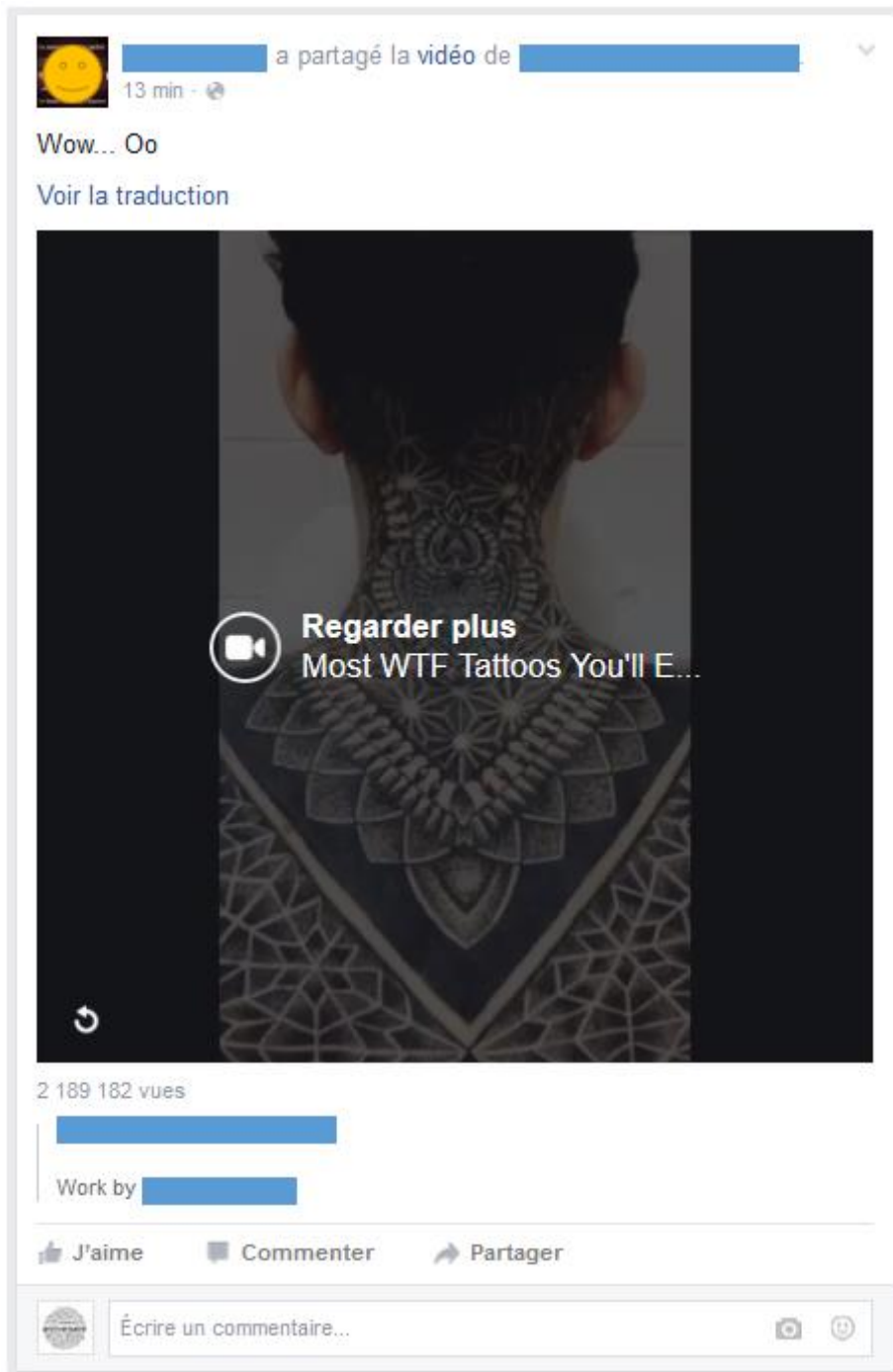


Illustration 10 : Le partage Facebook

On le voit dans l'exemple ci-dessus, une publication partagée peut inclure un énoncé rédigé par le locuteur publiant, mais ce n'est pas obligatoire.

### ***Publications automatiques***

Certaines actions des utilisateurs sur le site génèrent des publications. C'est le cas par exemple de la modification des photos de profil et de couverture.

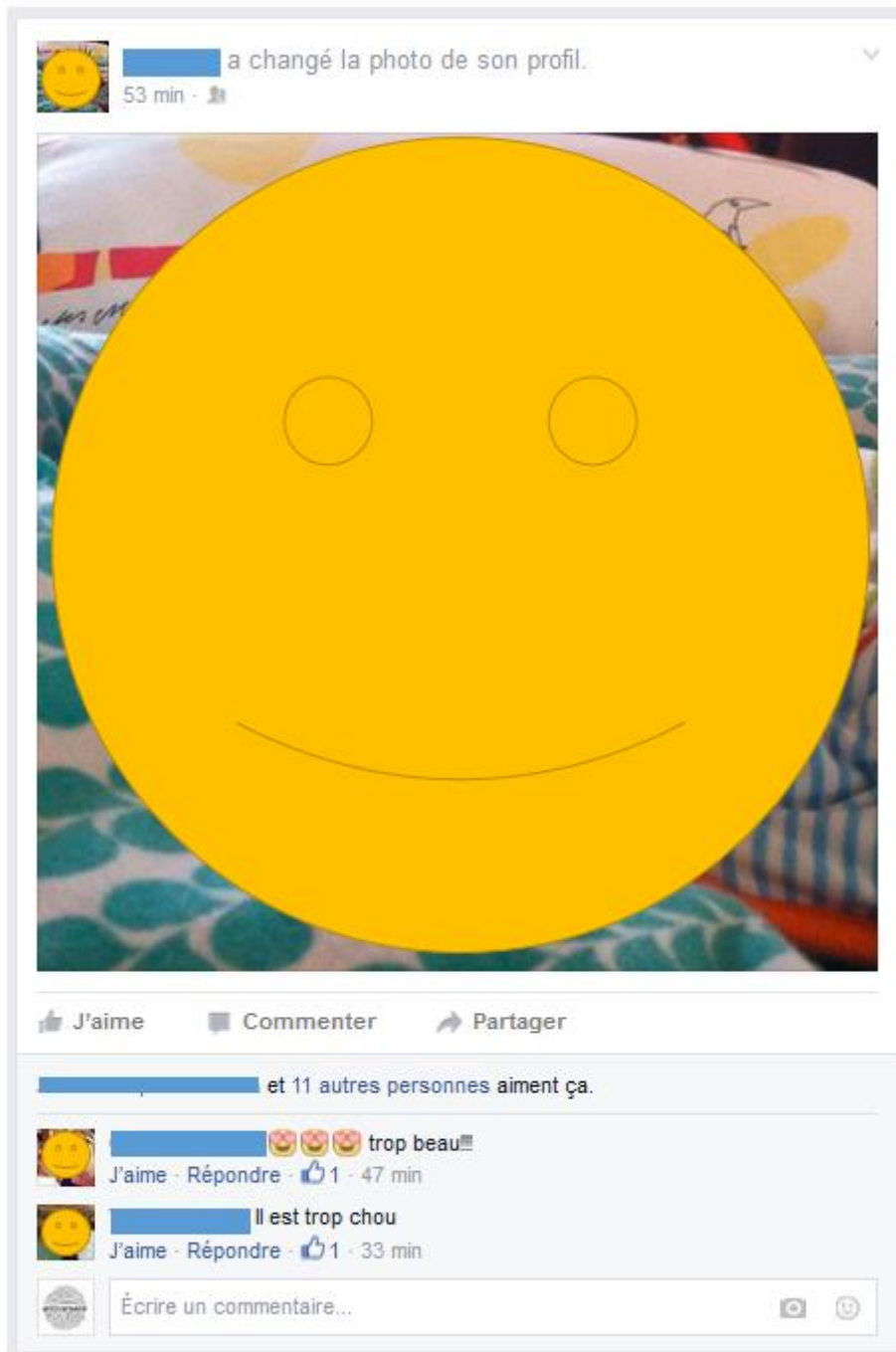


Illustration 11 : Modification de la photo de profil

C'est le cas de l'illustration 11, l'utilisateur a modifié sa photo de profil ce qui a entraîné l'apparition d'une publication sur son journal et sur le fil d'actualité. Facebook décrit l'action effectuée par une phrase qui suit le pseudonyme.

## **Formes langagières et technolangagières**

On le voit dans les exemples précédents, les publications Facebook peuvent contenir du langagier et du technolangagier.

Le contenu strictement langagier peut être produit par les locuteurs publiants (dans le corps de la publication), les locuteurs commentant (dans les commentaires) ou le site (descriptions). Il peut s'agir d'énoncés ou d'émoticônes.

Le contenu technolangagier peut prendre plusieurs formes :

- les pseudonymes qui sont toujours des formes cliquables sur Facebook ;
- les mots consignes et les icônes rattachées ;
- les symboles qui ne sont pas cliquables mais permettent l'ouverture d'une fenêtre explicative si le curseur de la souris est placé dessus ;
- les hashtags qui peuvent être intégrés aux énoncés ;
- les liens.

Comme Marie-Anne Paveau (2013) le décrit pour les tweets, ces formes peuvent être imbriquées de façon complexe dans une même publication.

## **Typologie technoscripturale**

La publication Facebook contient plusieurs espaces d'écriture que l'on voit apparaître dans les illustrations 8, 9, 10 et 11. Cette pluralité demande aux utilisateurs une certaine maîtrise de l'outil tout en améliorant la lisibilité de l'ensemble.

### ***Le message principal***

Il s'agit du corps de la publication, il permet de personnaliser la publication. Il est modifiable par son rédacteur uniquement. Le message principal d'une publication est toujours visible, même dans les formes réduites qui peuvent apparaître sur le fil d'actualité.

### ***Le commentaire***

Le commentaire est rédigé à partir de la fenêtre de commentaire disponible en bas de la publication et se rattache obligatoirement à une publication. Il n'est pas indépendant et peut

être rédigé par tous les membres du site ayant accès à la publication. Un commentaire peut être supprimé par le locuteur « publiant » mais seul son auteur peut en modifier le contenu.

Les commentaires sont toujours précédés de la photo de profil et du pseudonyme de leur rédacteur. Il est possible de poster des images, des vidéos ou des liens en commentaire. Il est également possible de *liker* un commentaire.

### ***La réponse***

La réponse est rédigée à partir de la fenêtre de réponse disponible à partir du mot-consigne « répondre » proposé en dessous de chaque commentaire. La réponse est apparue récemment sur Facebook et permet de créer des fils de discussion distincts pour chaque commentaire d'une publication. Tous les locuteurs qui peuvent commenter une publication peuvent également répondre aux commentaires. Cette fonctionnalité demande une bonne connaissance de la plateforme à cause de sa nouveauté et du fait que les réponses sont toutes rattachées au commentaire dont elles dépendent.



Illustration 12 : Réponses

Dans l'illustration 12 on voit que les réponses sont raccourcies et demandent de cliquer sur les énoncés « voir les réponses précédentes » et « voir les réponses suivantes » pour être affichées en intégralité.

Comme les commentaires, les réponses sont toujours précédées de la photo de profil et du pseudonyme de leur rédacteur. Il est possible de poster des images, des vidéos ou des liens en réponse. Il est également possible de *liker* une réponse.

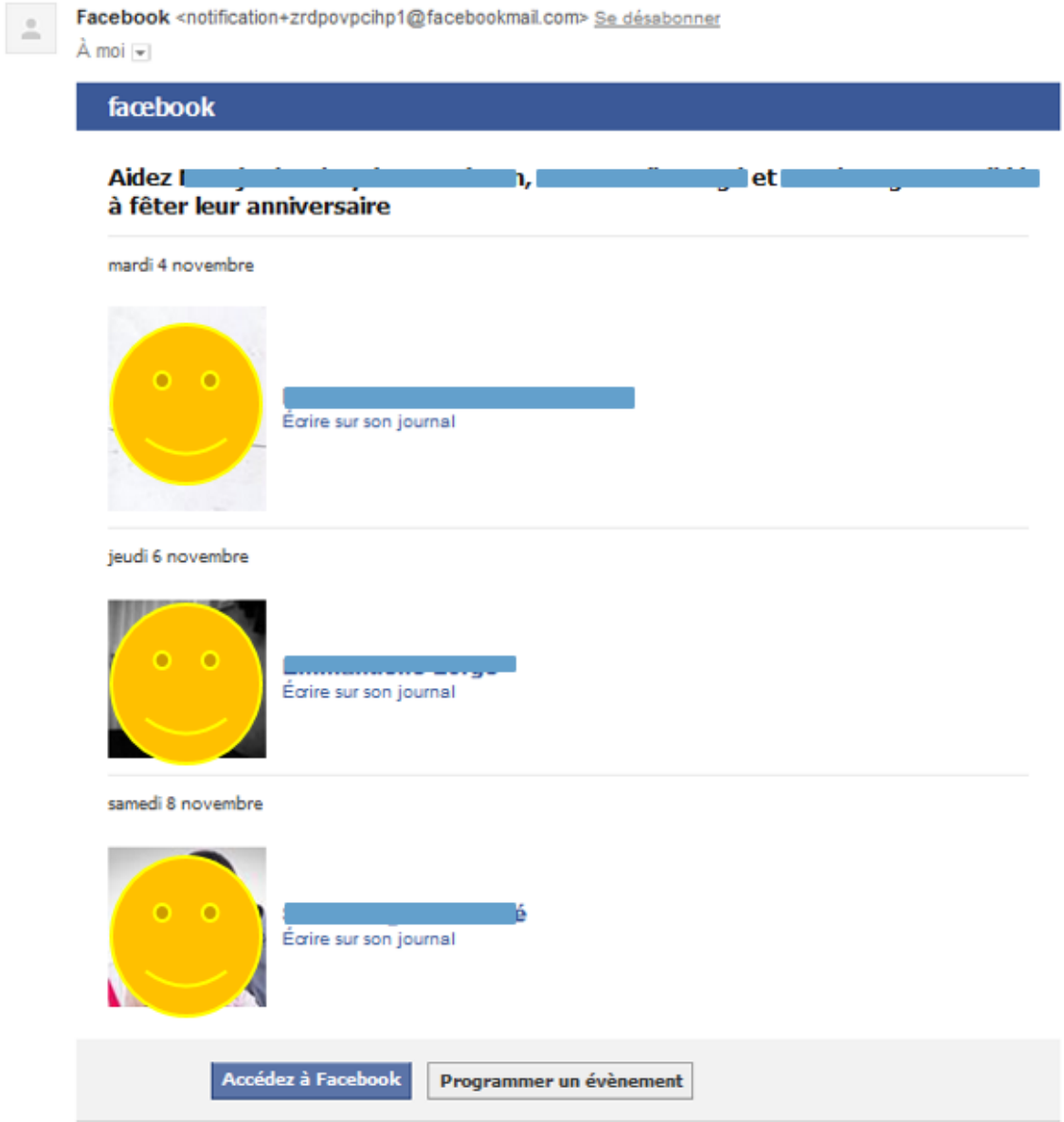
### **III.2.3.2. La préconstruction technolangagière**

Nous appelons préconstruction technolangagière, une forme de préconstruction qui n'est pas encore du discours mais qui en conditionne l'apparition. Facebook déploie un véritable arsenal stratégique pour inciter les locuteurs à communiquer autour des anniversaires.

Le site met en place des procédés qui facilitent (voire incitent) les locuteurs à souhaiter les anniversaires de leurs contacts. Nous avons vu les conséquences que cela pouvait avoir sur le rituel du souhait d'anniversaire dans le deuxième chapitre de la partie précédente. Nous proposons d'approfondir la description de ces mécanismes avec l'angle de la préconstruction au travers d'une typologie des procédés.

#### **Alertes via les messageries électroniques**

Ces dispositifs ont tous en commun de contenir des liens hypertextuels (formes technolangagières cliquables apparaissant en bleu dans le texte) permettant en un clic de changer d'environnement numérique pour atteindre le profil de l'ami dont c'est l'anniversaire et d'y rédiger le souhait.



Ce message a été envoyé à [emerit.laetitia@gmail.com](mailto:emerit.laetitia@gmail.com). Si vous ne souhaitez plus recevoir ces messages de la part de Facebook, veuillez vous désabonner.  
Facebook, Inc., Attention: Department 415, PO Box 10005, Palo Alto, CA 94303

Illustration 13 : Courriel

La mise en forme de ces courriels reprend les codes sémiotiques de Facebook comme le bandeau supérieur bleu, le bandeau inférieur gris, ainsi que les photos de profil suivies des pseudonymes.

Un texte explicatif est proposé en introduction « Aidez Ami1, Ami2 et Ami3 à fêter leur anniversaire », suivi de lignes composées de photo de profil (date d'anniversaire au-dessus) + pseudo (lien hypertexte « Écrire sur son journal » au-dessous).

Le courriel est conclu par le bandeau inférieur gris sur lequel apparaissent deux boutons (formes cliquables). Le premier, « Accéder à Facebook », permet de se rendre sur le site. Le second, « Programmer un évènement », génèrera une notification sur le site ainsi que dans l'agenda électronique du locuteur s'il est coordonné à son compte Facebook.

Facebook envoie deux types de courriels à ses membres :

- courriels récapitulatifs mensuels et hebdomadaires annonçant les anniversaires des membres de la liste d'amis à venir dans le mois ou la semaine ;
- courriel de rappel le jour de l'anniversaire d'un membre de la liste d'amis.

## Rappels visuels de l'anniversaire sur Facebook

Dans cette catégorie nous regroupons les formes non ou peu cliquables qui apparaissent dans l'environnement sémiotique du locuteur pour lui signaler l'anniversaire de l'un de ses amis. Cette iconicité ne permet pas d'entrer en discours directement avec l'interlocuteur, il s'agit pourtant d'une forme d'interaction directe entre le site et le locuteur.

La présentation sémiotique d'un environnement numérique est généralement stable pour affirmer une identité visuelle forte. C'est le cas de Facebook mais également des autres RSN qui possèdent des codes couleurs, une répartition des zones de textes et des images permettant de les différencier facilement les uns des autres. Cela explique la portée que peut avoir la modification d'éléments visuels et la détection rapide qui en est faite par les locuteurs malgré le nombre important de données visibles sur l'écran.

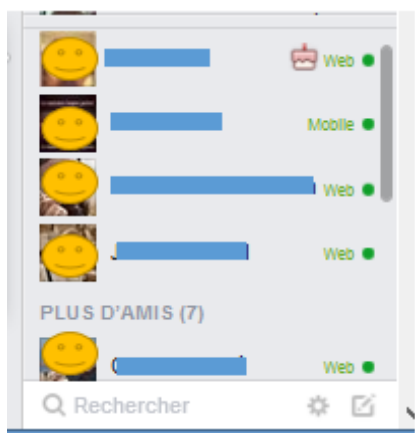


Illustration 14 : Symbole gâteau



Ajout d'un gâteau d'anniversaire après le pseudonyme de l'utilisateur dans la fenêtre de chat, le jour de son anniversaire. On la trouve en bas à droite de l'écran d'ordinateur dans le bandeau latéral droit qui est fixe et contient : des liens sponsorisés, des informations brèves sur l'activité des amis et se termine par la fenêtre de chat. Il s'agit de la liste des amis connectés en même temps que l'utilisateur (ainsi que de ceux avec lesquels il a le plus d'interactions).

Elle se présente sous la forme : photo de profil + pseudonyme + (gâteau d'anniversaire/rien) + type de l'environnement physique de navigation (mobile/web) + point vert (connecté)/point gris (déconnecté). Il s'agit d'une forme non cliquable.



Illustration 15 : Icône « amis » + fenêtre des notifications

Modification de l'icône « amis » dans le bandeau supérieur bleu de l'interface numérique du site. Ce bandeau bleu est une partie fixe, c'est-à-dire qu'on le retrouve sur toutes les pages du site. Il contient une barre de recherche à gauche et des raccourcis permettant à l'utilisateur de revenir sur son profil et d'accéder à des informations le concernant (amis, messages, notifications, paramètres).

Le jour de l'anniversaire d'un membre de sa liste d'amis, l'utilisateur voit apparaître un carré rouge contenant un chiffre écrit en blanc au milieu. Ce carré rouge est placé devant l'icône « amis ». Cette fois il s'agit d'une forme cliquable qui entraîne l'ouverture de la fenêtre « amis » et donne les informations : photo de profil + pseudonyme + texte (« fête son

anniversaire aujourd'hui »). L'ensemble constitue une nouvelle forme cliquable qui renvoie vers la fenêtre des anniversaires.

Modification de l'icône « notifications ». Les notifications sont un moyen pour le site de communiquer directement des informations le concernant à l'utilisateur. Il peut s'agir de réponses à ses messages ou de *likes* dont ses propres publications auraient bénéficié.

Une alerte visuelle similaire à celle décrite ci-dessus pour l'icône « amis » apparaît sur l'icône « notifications » à chaque nouvelle donnée partagée par Facebook. Le processus est ensuite exactement le même à l'intérieur de l'icône « notifications » et de l'icône « amis ».

### **Technologies de l'anniversaire sur Facebook**

Nous avons appelé « technologies de l'anniversaire » les dispositifs présents sur le site et permettant de souhaiter directement l'anniversaire d'un membre de la liste d'amis sans se rendre sur son journal.

Le terme « technologies » est employé ici pour décrire le caractère automatique permis par les structures des réseaux sociaux numériques. Notre objectif n'est pas de marquer une séparation entre technologie et discours puisqu'ici on est déjà dans du discursif, ou plutôt du technodiscursif (Paveau 2012, 2013).

Illustration 16 : Fenêtre des anniversaires

La fenêtre des anniversaires est une zone qui apparaît lorsque l'on clique sur une notification d'anniversaire depuis l'onglet des « notifications » ou celui des « amis ». Cet espace propose un récapitulatif chronologique des anniversaires à venir dans la journée, la semaine et le mois, concernant les membres de la liste d'amis.

Les anniversaires du jour sont présentés sous cette forme : photo de profil + pseudo / texte non cliquable « va célébrer ses N ans ».

La présentation pour les anniversaires à venir des deux autres groupes est la même : date d'anniversaire / photo de profil + pseudo / zone de rédaction / forme cliquable « voir les liens d'amitié » + âge.

Pour les anniversaires du jour, la zone de rédaction contient le texte « Écrivez sur son journal pour son anniversaire » qui disparaît dès que l'on commence à rédiger un message. Utiliser

cette zone de texte permet de souhaiter un anniversaire directement depuis la fenêtre des anniversaires, sans avoir à cliquer sur le pseudonyme pour aller sur le journal du contact.

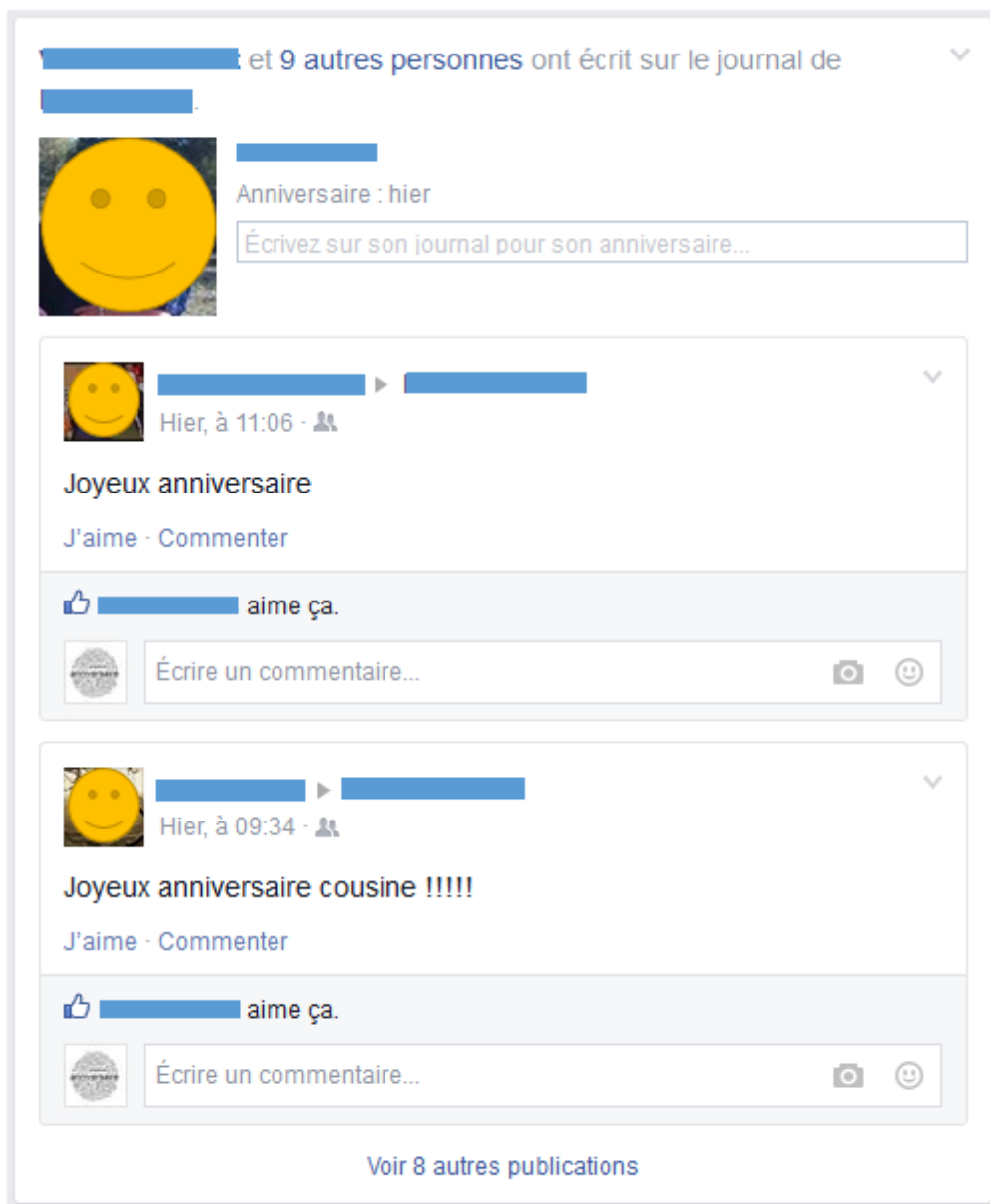


Illustration 17 : Capture d'écran des anniversaires sur le fil d'actualité de Facebook

### ***Mise en forme des souhaits d'anniversaires sur le fil d'actualités***

Une mise à jour récente du site fait figurer les anniversaires d'une façon différente des autres publications. Le fil d'actualité est une page de Facebook qui réunit une partie des publications des membres de la liste d'amis. Pour cela le site dit utiliser un algorithme créé afin de faire apparaître en priorité les messages présentant le plus d'intérêt pour l'utilisateur.

En principe, chaque publication apparaît séparément et permet à l'utilisateur de s'exprimer en la *likant* ou en la commentant.

Le jour de l'anniversaire d'un contact, Facebook fait apparaître tous les souhaits d'anniversaire qui lui ont été adressés dans un même espace, comme s'il s'agissait d'une seule publication. Pourtant ce n'est pas le cas puisque les souhaits d'anniversaires constituent des publications différentes postées par des utilisateurs différents et non des commentaires rattachés à une publication unique. Comme on le voit sur l'illustration 1 ce regroupement reste disponible sur le fil d'actualité une fois la date d'anniversaire dépassée, la date est alors indiquée à la place de l'âge.

Dans l'illustration 17 on voit qu'il existe plusieurs zones d'expression pour les locuteurs dans ce cadre. Il est possible de répondre à chaque souhait d'anniversaire par un commentaire (ce qui renvoie directement à leur statut de publication indépendante). La nouveauté de ce format est l'apparition d'un bandeau supérieur commençant par une phrase contenant des formes cliquables (pseudonymes) du type : « Pseudo 1 et N autres contacts ont écrit sur le journal de X ».

Ensuite, la présentation est exactement la même que celle que l'on trouve dans la fenêtre des anniversaires et offre des fonctionnalités similaires. Il devient donc possible de communiquer directement depuis le fil d'actualité en dehors des zones disponibles jusqu'ici sur Facebook qui ne permettait de s'exprimer que dans les « statuts » et les « commentaires ».

On peut ajouter à cette typologie les notifications apparaissant directement sur les smartphones. Ces alertes qui peuvent prendre une forme sonore et visuelle dépendent de l'installation de l'application pour téléphone de Facebook. Un smartphone relié à un compte Facebook recevra des notifications le jour de l'anniversaire d'un membre de la liste d'ami. Elles se présentent de la même façon que les autres notifications du téléphone, dans un espace qui leur est réservé. Il s'agit de formes cliquables qui fonctionnent comme celles présentes dans les courriels avec la phrase « c'est l'anniversaire d'Untel », Untel étant l'élément cliquable.

Enfin, il est intéressant de noter que les souhaits d'anniversaire sont archivés d'une façon spécifique sur le journal des locuteurs une fois la date passée. En remontant la « timeline », on découvre deux emplacements réservés aux messages considérés par le site comme des souhaits d'anniversaire.



Illustration 18 : Archivage des souhaits d'anniversaire

Une version synthétique, représentée dans un encadré de la partie gauche du journal, reste visible sur plusieurs mois. L'ensemble des souhaits d'anniversaire est également présent dans le « corps » de la timeline au même titre que les autres publications du journal.

Tous les dispositifs présentés dans cette typologie possèdent des caractéristiques communes qui visent à faciliter la tâche des utilisateurs et à les inciter à exprimer leurs souhaits d'anniversaire sur le site. Facebook existe grâce aux discours qui ont lieu par son intermédiaire, les anniversaires sont un moment d'échange privilégié que le site exploite pour encourager ses membres à communiquer. Il nous semble important de considérer ces actions du site comme partie prenante du discours qu'ils engendrent.

Ici il se substitue en partie à la cognition du locuteur, d'une part en lui rappelant la date de l'anniversaire et d'autre part en l'accompagnant (presque en le « motivant ») dans la rédaction du message. Le concept de technologie discursive nous permet d'appréhender ces phénomènes et de les décrire comme une forme de préconstruction technodiscursive en ligne.

### **III.2.4. Présentation des outils de textométrie**

Pour terminer cette partie consacrée au corpus et à sa description, nous souhaitons présenter les outils de textométrie que nous avons utilisés et les limites que nous avons rencontrées dans ce domaine.

Nous avons travaillé avec deux logiciels libres de textométrie, TXM et Iramuteq, mais nous ne présenterons pas le second qui n'a finalement pas trouvé sa place dans nos recherches.

#### **III.2.4.1. La textométrie et les corpus numériques**

La textométrie est un outil de mesure du texte à l'aide de méthodes statistiques. C'est également une discipline qui s'est développée en France à partir des années 1970 dans la lignée de la statistique lexicale (Giraud 1954,1960 ; Muller 1970,1977). L'objectif de la textométrie est de pouvoir travailler sur de grands corpus textuels sans les considérer uniquement comme des « sacs de mots ».

Les logiciels de textométrie actuels permettent de revenir au contexte d'origine, de calculer des cooccurrences, des concordances, et de repérer des spécificités, entre autres. Il est possible de travailler directement à partir de corpus existants et disponibles en ligne, constitués de textes numérisés ou numériques. Il est également possible de travailler à partir de corpus personnels, à condition de les préparer comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent.

Travailler sur un corpus numérique n'oblige pas nécessairement à adopter une approche textométrique. Pourtant, en raison de leur taille, les corpus numériques sont de bons clients pour ce type d'analyse qui permet d'en obtenir une vue d'ensemble rapidement. C'est la raison qui nous a conduits, très tôt dans notre travail, à nous intéresser à la textométrie.

Nous avons donc préparé notre corpus afin qu'il soit analysable par TXM, logiciel de textométrie que nous avons choisi d'utiliser. La vue sur le corpus permise par la textométrie, utilisée comme un outil, nous a fait gagner du temps pour rechercher des formes remarquables ou des occurrences singulières. Nous avons essentiellement utilisé les fonctions de base de TXM (lexique, requête, concordances) afin de parcourir les énoncés des souhaits d'anniversaire.

En avançant dans nos travaux et en découvrant notamment l'importance de l'environnement numérique d'apparition pour l'appréhension des formes technolangagières, il nous a semblé incomplet de nous limiter à l'analyse des énoncés des souhaits d'anniversaire. Sans être inutile, une prise en compte logocentrée seule, comme on en rencontre généralement dans l'étude du discours hors ligne, reste insuffisante pour décrire un corpus numérique natif.

C'est ce cheminement qui nous a menée à réaliser la représentation arborescente du corpus autorisant la mise en relation du corpus numérique et de l'analyse textométrique, l'une ne pouvant être comprise sans l'autre.

La textométrie, en tant qu'outil d'observation des énoncés et de mesure du texte, occupe une place importante dans ce travail puisqu'elle a servi à produire du corpus. Les logiciels actuels, s'ils permettent une certaine contextualisation des énoncés à l'intérieur du texte, et même par rapport à d'autres textes, ne permettent pas de prendre en compte la nature composite (technologique et langagière) des données numérisées. Étant donné la nature fortement technolangagière de notre corpus, nous n'avons pu que sous-exploiter les logiciels de textométrie utilisés. Cependant, les extractions que nous en avons réalisées sont venues s'ajouter au corpus dans le dernier niveau de hiérarchisation, et nous ont permis d'enrichir l'analyse qualitative.

### **III.2.4.2. Présentation de TXM**

TXM est un logiciel libre de textométrie, ainsi qu'une plateforme de textométrie, initiés par le projet ANR<sup>130</sup> textométrie (2007-2010).

---

<sup>130</sup> Agence Nationale pour la Recherche



« Le projet Textométrie fédère les développements logiciels académiques du domaine pour mettre en place une plateforme modulaire et open-source appelée TXM. Il s'agit à la fois d'une opération patrimoniale au rayonnement international et du lancement d'une nouvelle génération de recherche textométrique, en synergie avec les technologies de corpus actuelles (Unicode, XML, TEI, outils de TAL, CQP, R)<sup>131</sup>. »

Illustration 1 : Page d'accueil du projet Textométrie

Nous avons choisi d'utiliser le logiciel TXM dans le cadre de ce travail pour plusieurs raisons d'ordre essentiellement pratique. Premièrement il s'agit d'un logiciel libre, facilement

<sup>131</sup> Extrait de la présentation de TXM sur le site dédié.

accessible et téléchargeable depuis le site dédié au projet. Deuxièmement il existe une documentation importante et également accessible sur le site comprenant un manuel d'utilisation, des vidéos explicatives, des tutoriels pour l'installation, une foire aux questions ainsi qu'un wiki des utilisateurs. Enfin, l'équipe responsable de la création et du développement du logiciel TXM propose des formations, dispensées gratuitement, pour apprendre à manier cet outil.

Le logiciel TXM est toujours en cours de développement et il évolue régulièrement au travers de mises à jour. Il propose actuellement plusieurs fonctionnalités dont voici une description succincte :

- ⇒ Construction de sous-corpus à partir des métadonnées des textes (propriétés définies avant l'importation du corpus comme la date, le type de texte, l'auteur, etc.)
- ⇒ Construction de partitions à partir des propriétés afin d'appliquer les calculs statistiques pour contraster les textes entre eux ou par groupement de textes
- ⇒ Production de concordances kwic à partir de motifs lexicaux complexes.
- ⇒ Calcul du vocabulaire total du corpus
- ⇒ Edition de chaque texte du corpus en HTML
- ⇒ Construction de tableaux de contingence croisant les mots, les textes et leurs structures
- ⇒ Calcul des cooccurrences statistiques
- ⇒ Calcul des spécificités statistiques
- ⇒ Visualisations du corpus sous forme de cartographie (mots, propriétés ou textes)
- ⇒ Importation de corpus à partir de différentes sources textuelles
- ⇒ Intégration d'outils de TAL<sup>132</sup>, notamment de TreeTagger qui permet un étiquetage morphosyntaxique et une lemmatisation des textes.
- ⇒ Exportation des résultats au format CSV (listes) SVG (graphiques)<sup>133</sup>

---

<sup>132</sup> Traitement automatique des langues

<sup>133</sup> Toutes ces informations sur TXM sont disponibles sur la page d'accueil de la plateforme.

### III.2.4.3. Exploitation de TXM

Nous n'avons pu exploiter qu'une petite partie des outils présentés ci-dessus dans le cadre de ce travail en raison de la nature des données. Toutefois, TXM a été d'une grande utilité lorsque nous avons souhaité observer les particularités lexicales du corpus, en particulier les formes langagières du souhait d'anniversaire.

Nous avons donc essentiellement utilisé le logiciel comme une ressource technique, au travers des fonctions de calcul du lexique, des cooccurrences, et de requêtes spécifiques permettant de faire ressortir toutes les variantes orthographiques d'une forme.

Nous avons également réalisé une partition du corpus à partir du genre des récepteurs. Le niveau d'extraction (liste d'énoncés regroupés par récepteurs) rend impossible un questionnement sur le genre des locuteurs. Cette fonctionnalité nous a permis de vérifier, dans notre corpus et de manière logocentrée, si l'expression du souhait d'anniversaire variait en fonction du genre du récepteur. Nous reviendrons sur les résultats dans la prochaine partie, mais, quels qu'ils soient, il aurait été très complexe d'en prendre connaissance sans un outil de textométrie.

On peut aller plus loin et considérer que l'outil, dans une certaine mesure, participe à l'élaboration de la recherche en ouvrant des possibilités technologiques. La découverte de ces affordances encourage à l'expérimentation sur le corpus. Dans certains cas les résultats sont inexploitable car les données ne s'y prêtent pas, ce qui peut donner un renseignement sur le corpus. Dans notre cas, la préparation du corpus (extraction des énoncés) a déjà été une source de questionnement sur sa nature : quels types d'énoncés présentent un intérêt textométrique ? Quel est le coût technolinguistique de ces extractions ?

Dans ce chapitre nous avons présenté le corpus sur lequel nous avons travaillé sous plusieurs angles complémentaires. La modélisation de la représentation arborescente nous a permis de le circonscrire et de le définir.

À partir de cette vision globale nous avons pu revenir sur une description plus fine des éléments constitutifs du corpus et justifier le choix des extractions que nous en avons réalisé.

Enfin nous avons souhaité présenter dans leur diversité les formes technolangagières qui accompagnent ou font partie des souhaits d'anniversaires sur Facebook.

Le prochain chapitre sera consacré à la description des éléments apparaissant dans le dernier niveau de la représentation arborescente du corpus : les extractions textométriques. Nous avons vu qu'elles font pour nous partie du corpus plutôt que de l'analyse, en tout cas dans un premier temps.

### III.3. Énonciation des souhaits d'anniversaire

On compte 2 434 occurrences du terme anniversaire (en incluant toutes les variantes), ce qui représente 12,7 % du volume total de notre sous-corpus. Cette surreprésentation est légitime dans une extraction focalisée sur les publications de souhaits d'anniversaire. Dans ce chapitre, nous nous concentrerons sur la description de l'expression des souhaits.

Il existe une formulation stéréotypée du souhait d'anniversaire que l'on envisagera comme une routine phraséologique. Il s'agit de la forme « joyeux/bon anniversaire ». Nous verrons que sa stabilité, en ligne comme hors ligne, permet l'émergence de variations.

Nous décrirons ensuite ces variations en nous appuyant sur trois typologies des souhaits d'anniversaire.

La première sera focalisée sur les variantes du terme « anniversaire » construits à partir des procédés typiques de l'e-sms.

La seconde s'intéressera aux variantes en langues étrangères et aux formes plurilingues rencontrées dans le corpus. Plusieurs langues sont représentées dans le corpus, l'allemand, l'espagnol, l'anglais, le créole et le portugais, mais seules les variantes en anglais (et dans une moindre mesure en espagnol), présentent des variations.

La troisième portera sur une forme productive dans le corpus et dont la construction semble relativement stable en fonction des locuteurs. Peut-être s'agit-il d'une variante néologique dans le paradigme, construite sur le modèle « quelquechose+versaire ».

### **III.3.1. La formule stéréotypée du souhait :**

#### **« joyeux/bon anniversaire »**

Pour appréhender les variations de la formule du souhait d'anniversaire en ligne, il est nécessaire de l'identifier et de la décrire comme une locution stable. C'est à partir de cette stabilité première que pourront émerger les variations que nous décrirons dans la suite de ce chapitre.

Il n'est pas aisé de décrire cette locution qui n'est pas au sens propre une expression figée puisqu'on peut déduire le sens général en additionnant celui de chacune de ses parties. Pourtant, dans l'usage, elle se comporte comme si c'était le cas. « Joyeux anniversaire » ou « bon anniversaire » sont les expressions du souhait d'anniversaire. Quoique grammaticalement possible, la substitution est difficile et lorsqu'elle a lieu, elle est toujours remarquée.

Aborder cette question sous l'angle de la phraséologie permet de mieux comprendre les enjeux sémantiques et lexicaux de ce quasi-figement.

#### **III.3.1.1. L'ULE « Joyeux/bon anniversaire »**

« Joyeux/bon anniversaire » est la formule la plus stéréotypée du souhait d'anniversaire. Dans le paradigme du souhait, on retrouve ces deux adjectifs associés à la fête qui est célébrée (Bonne fête/Joyeuse Pâques/Joyeux Noël/ et même Bon dimanche...). Dans le corpus, les variantes basées sur la substitution concernent autant la première partie de la locution (« bel anniversaire »/« merveilleux anniversaire ») que la seconde (« Bon Hanoukka »/« Joyeux Noël »).

#### **Le couple « joyeux/bon anniversaire » dans le corpus**

On peut parler du couple « joyeux/bon anniversaire » pour faire référence à l'apparition simultanée de deux termes, qui peuvent être « joyeux » et « anniversaire » ou « bon » et « anniversaire ». Pour être plus précis, on pourrait parler de ce que Sinclair appelle les « *extended lexical unit* » traduit par Unités Lexicales Etendues (ULE). Dominique

Legallois (2013), reprend cette notion d'ULE : « une ULE s'articule autour d'un noyau qui peut être un mot, ou déjà, une expression », ici « anniversaire » et « s'étend à des unités proches, sélectionnées par préférence » d'une part, « joyeux » ou « bon » de l'autre.

Dans l'extraction de notre corpus contenant les souhaits d'anniversaire postés sur les journaux des contacts de Ma Thèse Sdl en 2013, on compte 2 434 occurrences du terme « anniversaire ». La forme « joyeux anniversaire » apparaît 977 fois et la forme « bon anniversaire » 1 172 fois. Cela nous fait un total de 2 149 occurrences pour l'ULE « joyeux/bon anniversaire ».

Pour recueillir ces données, nous avons pris en compte les différences de graphies existantes pour chacun des éléments de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ».

Cette parenthèse chiffrée nous apprend deux choses : premièrement, dans notre corpus, le contexte gauche d'« anniversaire » est constitué, dans 88 % des cas des adjectifs « joyeux » (40,2 %) ou « bon » (48,2 %). Deuxièmement, 12 % des occurrences d'anniversaire ont un contexte gauche différent que nous traiterons comme des variantes par rapport à un schéma archétypal.

## **La phraséologie**

Le modèle phraséologique proposé par la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk et al. 1984, 1988, 1992, 1999, Mel'čuk et al. 1995, Polguère 2003) considère trois types d'unités (phrasèmes) pour la phraséologie : les phrasèmes complets, les quasi-phrasèmes et les semi-phrasèmes. Ces trois catégories distinguent les types de locutions en fonction du degré et de la nature du figement (syntaxique, sémantique, etc.).

Les phrasèmes complets sont des locutions totalement figées dont aucun élément n'est substituable. Les expressions ou les proverbes sont des phrasèmes complets, par exemple dans la locution : « avoir le cœur sur la main » on ne peut déduire le sens global à partir de ses constituants. Il s'agit d'une expression lexicalisée dans laquelle toute substitution est dissonante pour un locuteur natif.

Les quasi-phrasèmes sont composés d'un élément contraint et d'un élément libre ou relativement libre. Dans l'expression « se prendre la tête », par exemple, on peut substituer « tête » avec des synonymes en conservant le sens global de l'expression « se prendre le bourrichon » / « se prendre le chou » / « se prendre la caboche ». En revanche on ne peut pas substituer « se prendre » : « \*s'attraper la tête » est correct d'un point de vue grammatical mais sort de l'expression semi-lexicalisée.

Les semi-phrasèmes sont également des expressions semi-lexicalisées dont une partie seulement est contrainte. À la différence des quasi-phrasèmes, ils correspondent à des fonctions lexicales prédéfinies dans une langue donnée.

Dans notre corpus, pour l'ULE « joyeux/bon anniversaire », nous trouvons des cas de substitution des deux éléments constitutifs, distribués de façon complémentaire. Il n'existe pas d'occurrence de substitution des deux éléments simultanément « \*merveilleux Noël » mais on trouve « merveilleux anniversaire » et « joyeux Noël ». Le degré de figement est donc faible mais doit être replacé dans le contexte de notre extraction. Celle-ci ne concerne que des souhaits d'anniversaire dont les conditions d'apparitions technolangagières (en particulier la préconstruction technolangagière), nous l'avons vu, lèvent toute ambiguïté sémantique.

### **Le contexte technolangagier d'apparition du souhait**

Dans l'illustration 1 ci-après nous avons fait une capture d'écran à partir de notre corpus le jour de l'anniversaire d'une locutrice. Sur cet échantillon de 9 messages on trouve :

- 3 « joyeux anniversaire », parmi lesquels on voit apparaître deux variantes : « joyeux anniv » et une forme plus originale : « joyeux niversaire » avec une apocope du « a »
- 4 « bon anniversaire », dont 1 « bon anniv »
- 1 « boniversaiiiiiire », variante constituée de l'agglutination de « bon » et « anniversaire » avec une apocope du « a » d'anniversaire et un allongement syllabique de la dernière voyelle





Illustration 1 : Contexte d'apparition des souhaits d'anniversaires

On trouve également une expression qui hors contexte serait difficilement identifiable comme un souhait d'anniversaire. Pourtant ici, « sale vieille » est particulièrement intéressant car il fait ressortir le souhait par l'absence de la formule consacrée « joyeux/bon anniversaire » et, dans ce contexte sémiotique, on peut tout de même interpréter le message comme un souhait d'anniversaire. Il est d'ailleurs validé par un *like*, au même titre que les autres messages.

## Contraintes combinatoires

Les locuteurs peuvent donc se permettre une plus grande liberté de substitution dans cet espace numérique sans provoquer de perte sémantique. Malgré cela, la forme d'expression des souhaits reste contrainte dans la mesure où les substitutions se font dans des paradigmes préétablis.

Il est possible de mettre en évidence ces mécanismes avec l'analyse textométrique. L'étude des contextes droits des adjectifs « joyeux » et « bon » dans notre corpus permet de

déterminer quatre catégories de substitution de l'élément « anniversaire » et un cas particulier de présentation de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ».

Les substitutions dans le paradigme de la fête sont les plus fréquentes dans le corpus, on trouve par exemple « Joyeux Noël » ou « joyeux ranouka Cristobal ». Nous avons comptabilisé 9 occurrences de ce type dont une particulièrement explicite :

« Bon anniversaire joyeux Noël bonne année joyeuse Pâques c'est bon j'ai pris de l'avance hihhi profite c'est ta journée;-p ».

Dans ce message le locuteur joue de façon explicite avec le paradigme du souhait. Le terme anniversaire est présent mais il est noyé dans le flot des fêtes souhaitées à l'interlocuteur.

Le paradigme du temps qui passe et de l'évolution est une autre possibilité de substitution privilégiée par les locuteurs du corpus (7 occurrences). On peut séparer les encouragements du type « Joyeux + 1 » et « joyeux level up:!\* » des formules plus ironiques qui insistent sur le vieillissement comme « Joyeuse vieillesse!:-) », « Bon vieillissement! » ou « Joyeux vieillissement ».

Deux phénomènes sont également apparus au cours de cette étude du contexte droit des adjectifs « joyeux » et « bon » dans notre corpus : une forme de surenchère méliorative et la répétition de « joyeux ».

Dans les cas de surenchère méliorative que nous avons relevé dans le corpus comme « Joyeux super méga bon anniversaire mon père!!! », « Joyeux gros mega bon anniversaire!!! » ou « Très bon maxi top annif Aurélien! » on retrouve toujours « joyeux » ou « bon » (voire les deux) accentués par une accumulation d'adjectifs mélioratifs.

Nous avons trouvé 9 occurrences du type : « Joyeux joyeux vieux machin!!! », « Joyeux Joyeux jeune fille!:) » ou « Joyeux joyeux! ». Ces formules de souhaits s'adressent à des locuteurs différents et sont destinées à des destinataires différents ce qui exclut la piste idiolinguistique<sup>134</sup>. Cette formulation redondante n'existe pas avec l'adjectif « bon ».

On trouve également des cas de substitution bilingues comme « Joyeux Birthday! » sur lesquelles nous reviendrons plus longuement dans la suite de ce chapitre.

---

<sup>134</sup> On désigne comme idiolinguistiques les particularités de la langue propres à un seul locuteur.

La locution « Joyeux/bon anniversaire » n'est pas entièrement libre dans le cadre du souhait d'anniversaire. Les occurrences de substitution totale sont très rares dans le corpus, malgré la très forte contextualisation des énoncés. La substitution d'un élément de la locution est régie par des règles sous-jacentes qui semblent stables dans notre corpus. Elles s'appuient sur des paradigmes dans lesquels sont déjà inscrits, dans une culture donnée, les éléments substitués comme les fêtes ou le temps qui passe.

### **III.3.1.2. Une routine phraséologique du souhait ?**

La relative rareté de ces substitutions dans le corpus en fait des éléments remarquables, comme on le voit dans l'illustration 1, au même titre que les graphies alternatives. Autrement dit, c'est la stabilité de la formule de souhait « joyeux/bon anniversaire » qui permet l'émergence de la variation.

On peut également décrire cette ULE comme un phénomène phraséologique. La phraséologie est un système d'organisation des unités de la langue au regard de l'usage.

« Ainsi, la phraséologie concerne tout autant des expressions lexicales que des propriétés sémantiques et syntaxiques de combinatoire entre les unités. »  
(Mortchev-Bouveret, 2006 : 2)

Comme nous l'avons dit, la phraséologie découpe les locutions en unités minimales appelées phrasèmes. Le cas de l'ULE « Joyeux/bon anniversaire » est particulier pour la phraséologie puisque si l'on peut trouver une stabilité et même une régularité dans l'apparition de ces éléments dans le cadre des souhaits d'anniversaire on ne peut pas parler de contrainte puisque chaque élément peut être substitué.

### **Les séries, locutions et routines phraséologiques**

La notion de série phraséologique, proposée par Bally (1909) est pertinente pour décrire l'ULE « joyeux/bon anniversaire ». Il définit les séries phraséologiques comme des groupes intermédiaires dont :

« Les éléments conservent leur autonomie tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression de "déjà vu".» (Bally, 1909 : 40)

En effet, les éléments de « joyeux/bon anniversaire » gardent leur autonomie, pourtant, le fait d'être utilisé ensemble, quel que soit le contexte, réfère au souhait à la condition que l'adjectif précède le nom anniversaire.

- (1) « C'est le joyeux anniversaire de Marine. »
- (2) « C'est l'anniversaire joyeux de Marine. »
- (3) « C'est le formidable anniversaire de Marine. »

On perçoit une différence sémantique, par exemple, entre l'énoncé 1 et l'énoncé 2. Si les deux énoncés sont grammaticalement acceptables, ils restent étranges comparés à l'énoncé 3.

De plus, le premier énoncé est polysémique, on peut lire « c'est l'anniversaire de Marine qui est joyeux » ou « c'est la façon de souhaiter l'anniversaire de Marine ». Dans le deuxième cas, la collocation « joyeux anniversaire » est un phrasème.

Ces exemples nous montrent que la notion de série phraséologique est trop lâche pour décrire les liens qui unissent les éléments de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ». Il ne s'agit pas seulement d'une impression de déjà-vu mais d'une expression qui peut, en fonction du contexte, se lexicaliser. En particulier lorsqu'elle est utilisée en dehors du cadre des souhaits d'anniversaire.

La notion de « locution phraséologique », également développée par Bally, est intéressante pour décrire les souhaits d'anniversaires. Pour lui, les locutions phraséologiques relèvent des faits d'expression et leur caractéristique principale réside dans leur caractère exclamatif qui tendrait à réduire l'autonomie des éléments.

Cette vision de l'ULE « joyeux/bon anniversaire » est intéressante car elle permet de situer les énoncés dans une prosodie forte, bien que scripturale. On peut noter à ce propos dans notre corpus une faible utilisation des capitales qui marquent généralement l'exclamation (ou le haussement de ton) dans la variante numérique de l'écrit. Dans le contexte des souhaits d'anniversaire la typographie viendrait en redondance d'une situation exclamative de fait.

Le terme « routine » phraséologique permet d'étendre la compréhension de l'ULE « joyeux/bon anniversaire » à l'environnement numérique et sociolinguistique du souhait d'anniversaire.

Le terme de « routine » renvoie au connu, à l'usuel, au rassurant, et presque à la monotonie, et c'est cette stabilité offerte par la routine qui va constituer l'expression et sa lexicalisation, ce qui permettra l'émergence de la variation. C'est cette routine qui fait le rituel sociologique tel que le décrit Goffman (1973). Il ne s'agit plus uniquement de l'énoncé mais de ses conditions d'apparitions à la fois sociales et technolangagières.

### **III.3.1.3. Variantes scripturales de l'ULE « joyeux/bon anniversaire »**

Nous verrons dans la suite de ce chapitre, de façon plus approfondie, les variations scripturales du terme « anniversaire ». Nous souhaitons pour l'instant nous concentrer sur les apparitions de variantes de l'ULE « joyeux/bon anniversaire » prise comme une expression lexicalisée.

Ces apparitions s'expliquent par la nécessité, en fonction de la force des liens unissant le locuteur et le destinataire du souhait, de personnaliser le message. En poursuivant cet objectif, certains locuteurs vont puiser dans le connu, c'est-à-dire la norme, qui correspond ici à la routine phraséologique « joyeux/bon anniversaire », et en détourner la forme.

Plusieurs procédés linguistiques sont en jeu dans ces variations mais, dans notre corpus, ils s'appuient tous sur l'agglutination des éléments de l'ULE, « joyeux » ou « bon » et « anniversaire ».

#### ***Agglutination conservant les éléments***

Il existe des occurrences, chacune venant d'un locuteur différent, d'agglutination dans lesquelles on retrouve les deux éléments de l'ULE quasiment dans leur ensemble.

C'est particulièrement le cas dans « bonanniversaire » (16 occurrences) et « joyeuxanniversaire » (3 occurrences). Le fait de retrouver ce type d'agglutination plusieurs fois dans le corpus permet d'écarter la thèse de la construction fautive. Ce qui est confirmé

par l'insertion des majuscules dans l'une des occurrences « JoyeuAnniversaire ». Il faut noter que l'insertion de majuscule pour séparer les termes est une construction courante sur Twitter (RSN concurrent de Facebook) pour respecter la limite de 140 caractères par *tweet*. En l'espèce, on peut également noter une apocope de la consonne de liaison qui participe encore à la distinction des deux termes.

On trouve également des occurrences du type « Joyeuniversaire » qui, tout en laissant visible les deux éléments, commencent à les associer plus profondément. Ici l'apocope de la consonne de liaison et l'aphérèse du « a » permettent une synthèse de « joyeux » et « anniversaire » avec une prononciation plus aisée.

### ***Agglutination avec apocope***

Dans le cas de l'agglutination entre « bon » et « anniversaire », l'essentiel des occurrences (14 sur 16) sont des formes dont les deux dernières syllabes sont tronquées. La dernière consonne peut être suivie d'un signe marquant l'élision « bonanniv' » ou être dévoisée « bonanif ».

### ***Agglutination avec aphérèse***

Dans l'ULE « joyeux/bon anniversaire », l'élément le plus contraint est « anniversaire ». Même si nous verrons qu'il peut subir des variations, il faut distinguer celles-ci des variantes de l'ULE qui utilisent des processus d'agglutination et d'aphérèse.

Il y a 29 occurrences du type « zaniversaire » et « naniversaire » dans le corpus, avec des graphies différentes, qui ont toute en commun d'être le résultat de deux processus :

- dans un premier temps, il y a agglutination de « bon » et « anniversaire » (\*bonanniversaire) ou de « joyeux et « anniversaire » (\*joyeuxanniversaire) ;
- dans un second temps, il y a une aphérèse du premier élément pour ne conserver que la consonne de liaison que l'on entend à l'oral : « n » ou « z ».

Ces formes contractées de l'ULE « joyeux/bon anniversaire » peuvent apparaître de façon autonome. C'est le cas pour 12 des 31 occurrences du corpus qui sont généralement des hapax, excepté pour la forme « n'anniv » qui apparaît 6 fois et « Nanniv » que l'on trouve 2 fois.

Nous n'avons rencontré aucune occurrence de type « zanniversaire » sans contexte gauche. On peut également noter que les formes contractées de l'ULE commençant par la consonne de liaison « z » sont deux fois moins représentées dans le corpus que celles commençant par « n » (9 occurrences sur 31).

Les 19 autres formes contractées apparaissant dans le corpus ont un contexte gauche et peuvent donc être considérées, soit comme des formes redondantes, soit comme des variantes du terme « anniversaire ». Il est intéressant de remarquer que sur ces 19 occurrences, seules deux ont un contexte gauche différent de « joyeux » ou « bon ». Dans les deux cas, les catégories syntactiques et sémantiques, ainsi que les sonorités, sont proches de « joyeux ». Il s'agit d'« heureux zanniversaiiii-reeeeuuuuuh » et de « noyeux n'anniversaireuuuuu !!!!! ». Dans le dernier exemple, le contexte gauche est une variante de « joyeux » dans laquelle le « j » initial a été remplacé par un « n ».

La distribution de ces éléments permet de savoir que, même employées comme des variantes du terme « anniversaire », ces occurrences restent des formes contractées de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ». En effet, la consonne de liaison conservée ne correspond pas nécessairement à l'adjectif présent dans le contexte gauche de la locution.

Sur les 11 occurrences ayant « joyeux » pour contexte gauche, 6 commencent par le « n » de « bon anniversaire » et 5 par le « z » de « joyeux anniversaire ». Il y aurait même un léger avantage pour la consonne de liaison ne correspondant pas à l'adjectif présent dans le contexte gauche. C'est la même chose pour les 6 occurrences précédées de « bon » : 4 d'entre elles commencent par un « z » et 2 seulement par un « n ».

### **III.3.2. Typologie des variations scripturales du terme « anniversaire » en français**

La graphie « anniversaire » apparaît 1 832 fois dans l'extraction de notre corpus comprenant les publications de souhaits d'anniversaires dans les journaux Facebook de 100 « amis » du profil Ma Thèse Sdl en 2013. 602 occurrences supplémentaires présentent des variations scripturales parmi lesquelles 41 concernent les deux premières syllabes (quelque

chose + versaire) et 561 les trois dernières (an + quelque chose). Nous nous intéresserons, au travers de cette typologie, à cette dernière catégorie.

Dans ces formes scripturales des éléments graphiques peuvent être ajoutés, substitués ou retranchés. Le nombre de processus linguistiques qui régissent ces modifications est assez limité, mais ils ne sont pas forcément mutuellement exclusifs. La multiplicité des procédés de variation donne naissance à des formes complexes dont il peut être compliqué de retrouver l'origine.

Les formes n'apparaissant qu'une seule fois (hapax) sont assez rares dans le corpus ; elles résultent toutes des processus d'allongements ou d'étirements graphiques pour lesquels chaque locuteur détermine le nombre de caractères supplémentaires.

## **Augmentation de la graphie**

### ***Intégration de la consonne de liaison en début de mot***

Comme nous venons de le voir, l'intégration de la liaison en début de mot peut être attribuée à une redondance de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ». Elle peut également être considérée comme une variante scripturale du terme anniversaire lorsqu'elle est employée comme telle.

### ***Étirement graphique***

Les occurrences d'étirement graphique sont nombreuses dans le corpus. Le caractère étiré est le plus souvent une voyelle (34 occurrences), à l'exception des variantes tronquées pour lesquelles c'est la consonne de troncation qui s'étire comme dans « annivvvvvv » ou « annifffff » (6 occurrences).

Les variantes du terme « anniversaire » contenant des consonnes étirées sont rares dans le corpus, il y a trois occurrences doublement du « s » (« anniverssaire ») et un seul de triplement du « n » (« annniv »).

- Étirement du « a » : « aaniversaire » ou « anniversaaaaaire »
- Étirement du « i » : « aniiiiiversaire » ou « « anniversaiiire »
- Étirement du « e » : « anniversaireeeee »



- Étirement du « ai » : « anniversaaaiiiiire »
- Étirement de deux voyelles : « anniversaiiiiireeeee »

### ***Ajout d'une finale***

Il existe deux cas d'ajout de finales dans le corpus qui représentent au total 7 occurrences :

- Ajout d'une consonne muette : « bonnes anniversaires », « joyeux anniversaires »
- Ajout d'une voyelle allongée : « anniversaireeeuuhh », « anniversaireuuuuu », « Anniversaireuhhhh »

Dans le premier cas le « s » final ressemble à un pluriel. Dans le second cas il s'agit d'une forme d'allongement syllabique qui met en valeur le « e » muet présent en finale.

### **Diminution graphique**

Plusieurs procédés de diminution de la graphie sont utilisés dans le corpus. Il s'agit principalement de troncations des derniers phonèmes (apocope) ou des premiers (aphérèse). On trouve 541 occurrences de variantes du terme « anniversaire » présentant des diminutions graphiques.

Parmi ces variantes on trouve 9 occurrences qui associent des processus de diminution et d'étirement graphiques. Bien que minoritaires, ces formes montrent que l'utilisation de processus de diminution graphique dans le corpus ne vise pas nécessairement une économie de caractères.

### ***Troncations***

La troncation la plus utilisée dans le corpus est l'apocope. Deux formes sont en concurrence, celles du type « anni » (11 occurrences) et celles du type « anniv » (457 occurrences).

Les variantes de type « anniv » peuvent subir une simplification phonétisante (suppression de la répétition du « n ») comme dans « aniv ». 92 occurrences contiennent un marqueur écrit d'élision « anniv' ».

L'aphérèse est un procédé moins utilisé dans le corpus de façon isolée, on trouve seulement 3 occurrences de « versaire ». Nous le verrons dans la suite de ce chapitre, les

aphérèses sont généralement la première étape des transformations de la graphie « anniversaire » dans un processus complexe visant à remplacer la première partie du terme par un autre élément.

Nous avons également trouvé un cas de syncope dans le corpus, il s'agit de la forme « anniire ». Dans cette variation il est difficile de déterminer si le doublement du « i » correspond à un étirement graphique ou si le deuxième « i » est un résidu de la voyelle syncopée « ai ». En revanche la présence de « re » permet d'éviter en finale évite la confusion qui pourrait exister entre « anni » et « année ».

### *Processus complexes*

Une part importante des occurrences tronquées décrite ci-avant présentent également d'autres modifications. La plus courante est le dévoisement de la finale comme c'est le cas à l'oral. On trouve 77 occurrences avec une finale dévoisée du type « annif » dans le corpus.

La forme tronquée peut également, de façon paradoxale, être étirée. C'est le cas dans « annivvvvvv », « versaiiiiire » ou « annifffff ».

Il y a également 16 occurrences qui sont formées à partir d'une apocope suivie de l'ajout d'un « e » muet « annive ».

Malgré la multiplication des modifications scripturales de ces variantes, elles contiennent généralement un nombre de caractères inférieur à celui de la forme correspondant à la variante de l'écrit scolaire du français. Ce qui nous permet de les classer dans la catégorie des diminutions graphiques.

### **Substitutions**

La substitution est principalement utilisée sur les deux premières syllabes du terme « anniversaire ». C'est un procédé monopolisé dans les formes que nous décrirons dans la dernière typologie de ce chapitre construites sur le schéma « quelquechoseversaire ».

Nous avons tout de même rencontré trois occurrences dans lesquelles une substitution a été réalisée sur les deux dernières syllabes. Les formes : « anniversouille », « annivicking » et « annivers@ire » constituent des jeux de langue intégrés, par le biais de la substitution, à l'intérieur de la graphie.

Dans les deux premiers cas, la substitution est à la fois graphique et sémantique puisque les

éléments de substitution apportent du sens. Si « anniversouille » donne simplement un ton de dérision, « annivicking » modifie la nature sémantique du lexème d'origine.

La troisième substitution est uniquement de nature scripturale, le « a » a été remplacé par un « @ » qui modifie l'esthétique du terme. L'« @ » est un caractère typographique étroitement lié dans l'imaginaire collectif au monde du numérique. Il peut constituer un clin d'œil du locuteur à l'environnement numérique du souhait qu'il est en train de rédiger.

Les procédés de modifications qui touchent les variantes du terme « anniversaire » en français dans le corpus sont celles que nous avons décrites dans la première partie de cette thèse comme typiques de l'e-sms.

En ce qui concerne les variations touchant la deuxième partie du terme, qui sont largement majoritaires dans le corpus, il s'agit de processus relativement simples qui n'entravent pas la lisibilité des énoncés.

Le principal intérêt de ces variations, comme on le voit dans l'illustration 1, est de rendre le terme visible en utilisant une forme repérable visuellement.

### **III.3.3. Typologie des variations plurilinguistiques**

La variation interlinguistique permet, sans changer le contenu du message, de faire appel à une culture partagée entre l'émetteur et le destinataire. Ces variations restent pourtant très marginales, à part pour l'anglais et dans une moindre mesure, l'espagnol, qui présentent plusieurs variantes.

Ces variations portent sur la formule du souhait d'anniversaire, en incluant l'adjectif. Il existe également plusieurs occurrences bilingues qui peuvent répartir les langues sur les éléments de la phrase, de l'ULE « joyeux/bon anniversaire » ou, plus rarement, à l'intérieur de la variation d'« anniversaire ».

## **Variantes isolées**

Dans le corpus, 8 langues sont représentées en plus du français. Il s'agit du portugais, de l'italien, du créole, de l'allemand, du fomoir (langue inventée), du basque, de l'espagnol et de l'anglais. En dehors des 2 dernières, les variations dans des langues autres que le français répondent à des contraintes identiques :

- les deux éléments de l'ULE sont présents ;
- les deux éléments de l'ULE sont rédigés dans la même langue ;
- les formes des éléments ne subissent pas de variations.

Les variantes en portugais « Feliz Aniversário », en créole « joyé anivèsè » et en fomoir « ; Gauglasyen gueloer! », sont des hapax. En revanche, on trouve 2 occurrences de souhaits formulés en allemand « Gut Geburtstag » et 4 en italien « buon compleanno » et 6 en basque « Zorionak ».

## **Variantes polymorphes**

Les variantes des souhaits d'anniversaire formulées en anglais (X occurrences) et en espagnol (18 occurrences) sont à la fois plus nombreuses et moins contraintes formellement.

### *Variations en espagnol*

La forme complète « feliz cumpleaños » apparaît seulement 3 fois dans le corpus. C'est la variante tronquée « feliz cumple » qui est la plus représentée (12 occurrences).

On trouve toujours l'adjectif « feliz » dans le contexte gauche ou droit de « cumple » : « feliz cumple » ou « cumpleaños feliz ».

Certaines variantes présentent des étirements graphiques sur l'un ou l'autre des deux éléments : « cumpleeeee » ou « felizzz ».

### *Variations en anglais*

Les souhaits d'anniversaire formulés en langue anglaise sont assez nombreux dans le corpus. « Happy » apparaît 206 fois et « birthday » 217 fois en comptant plusieurs variantes pour chaque élément.

Dans le contexte gauche de « birthday » on trouve généralement « happy » à quelques rares exceptions bilingues près, parmi lesquelles on retrouve « joyeux » ou « bon ». Il y a également plusieurs occurrences de substitution de « happy » par un adjectif phonétiquement et graphiquement proche comme « heavy », « hellpy » ou « hippy ».

Chaque élément de l'ULE peut subir des étirements graphiques : « Happppppyyy birthdayyyyy ». Il y a une occurrence de l'ajout d'une finale étirée à la sonorité typiquement française « birthdayeuuuuh » qui semble vouloir transcrire l'accent imaginaire d'un locuteur français.

Un phénomène qui n'apparaît pas en langue française et qui est très productif en anglais est la siglaison. Le processus de siglaison peut concerner l'ULE entière comme dans « hbd » ou « hb » (26 occurrences). Mais c'est le terme « birthday » qui revient le plus souvent en version siglée (43 occurrences), totalement « BD » ou partiellement « B-day ». L'utilisation importante de la siglaison s'explique par la proximité phonétique entre les initiales des éléments de l'ULE en langue anglaise et les éléments eux-mêmes.

On trouve des formes agglutinées « happyBday » ou liées « bappy-birthday-chad ». Et il existe également des occurrences de transcriptions phonétiques « Apy beurtsday » et « un petit beurre des touyoux ». Dans le dernier exemple, on voit qu'il existe une conscience du décalage provoqué par la rédaction en langue anglaise dans un environnement francophone. Ce décalage est pris en compte et sert à différencier certains énoncés par l'humour comme dans « Happy Bidet » qui conserve les sonorités de la siglaison « BD » en anglais en les remplaçant graphiquement par un mot du lexique français.

## **Cas de bilinguisme**

Le bilinguisme se retrouve à plusieurs niveaux dans le corpus. Il peut apparaître au niveau de l'énoncé, de l'ULE ou à l'intérieur d'un élément.

Dans l'exemple « buon compleanno chère Marie Jo » on retrouve un énoncé de souhait d'anniversaire typique dans lequel l'alternance linguistique met en valeur l'ULE qui apparaît en italien.

Les occurrences du type « bon birthday » et « happy anniv' » offrent également une visibilité aux souhaits ainsi formulés qui se distinguent à la fois des formulations anglaises et françaises.

Le dernier type de bilinguisme présent dans le corpus est plus construit, il s'agit de créations linguistiques qui unissent, dans un seul élément, des syllabes anglaises et des syllabes françaises. Nous avons relevé trois constructions de ce type dans le corpus : « Happyversaire » (2 occurrences) et « eavyversaire » (1 occurrence).

Dans les deux cas, il s'agit de processus semblables à ceux que nous avons décrits pour les occurrences de type « joyeuversaire ». « Happyversaire » est une forme contractée de l'ULE bilingue « \*Happy anniversaire », dans laquelle « anniversaire » a subi une aphérèse de « anni ». Pour « eavyversaire » une étape supplémentaire intervient, celle de la substitution de « happy » par « eavy » mais le processus de construction reste le même.

Les souhaits d'anniversaire sur Facebook offrent un lieu de contact entre les langues qui peut se traduire, comme nous venons de le voir, par différents niveaux de bilinguismes, mais pas uniquement. Nous avons trouvé une occurrence intéressante en ce qu'elle montre une conséquence directe de l'influence du plurilinguisme, il s'agit de « b-anniv ».

Il ne s'agit pas ici de bilinguisme mais bien de l'importation, en langue française, d'une pratique utilisée en langue anglaise. La siglaison partielle est d'autant plus remarquable ici qu'elle n'est pas justifiée, comme c'est le cas en anglais, par une concordance phonétique entre l'initiale de « bon » et le terme lui-même.

### **III.3.4. Typologie d'une forme productive : « quelquechouseversaire »**

Cette typologie s'intéresse à une forme productive, que nous appelons « quelquechouseversaire » en référence à sa construction en deux parties découlant des deux éléments de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ».

Ces occurrences ont été réunies à l'aide de TXM en soumettant la requête «.\*versaire » au logiciel. Ce qui revient à lui demander de calculer toutes les formes apparaissant dans le corpus et contenant « versaire » en dernière position.

Sur 24 formes recensées, 22 sont des hapax. Il s'agit donc d'une construction fortement personnalisée mais au sein de laquelle il est possible de faire des regroupements autour de la référence à laquelle renvoie la première partie du terme.

Ces formes ont une structure sous-jacente commune ; elles sont composées de deux parties, l'une variable et l'autre non. La première partie peut être constituée d'un nom ou d'un adjectif et peut représenter deux ou trois syllabes en fonction des occurrences. La seconde partie est sémantiquement invariable, elle renvoie toujours au terme « anniversaire ». Celui-ci peut subir une aphérèse des deux premières syllabes : « versaire », ou plus rarement (pour s'adapter à la première partie choisie) de la première uniquement : « iversaire ».

La zone de liaison entre les deux parties de la nouvelle forme « quelquechoseversaire » tolère certaines modifications d'ordre phonologique. Ce souci de la cohérence phonétique de la forme créée par le locuteur est intéressante, surtout dans un contexte écrit où ce n'est pas la règle.

Nous n'avons pas comptabilisé dans cette typologie les variantes du type « Happyversaire », « Joyeuniversaire » ou encore « bonnaniversaire ». Comme nous l'avons déjà vu dans ce chapitre, elles constituent un figement de l'ULE qui ne fait pas référence à des éléments supplémentaires.

Les 24 occurrences prises en compte proviennent de 22 locuteurs différents, on ne peut donc pas les attribuer à l'idiolecte. En revanche, il existe peut-être une forme d'imitation puisque certains destinataires reçoivent plusieurs d'entre elles.

Nous avons regroupé les formes apparaissant dans le corpus en 3 catégories en fonction de la référence de la première partie du terme. Celle-ci peut porter sur l'identité du destinataire, des éléments appartenant à une culture partagée par le locuteur et le destinataire ou des particularités saillantes dans l'environnement du destinataire.

#### **III.3.4.1. Mise en avant de l'identité du destinataire**

Il existe 11 occurrences dans le corpus de formes du type « quelquechoseversaire » focalisées sur l'identité du destinataire. Nous avons regroupé dans cette catégorie les occurrences utilisant le prénom, le nom, le pseudonyme ou le surnom du destinataire. Seule deux occurrences (« Rafaniversaire et Larryversaire ») conservent la majuscule conventionnellement appliquée à l'initiale du nom propre.

## **Prénom+versaire**

La forme « prénom + versaire » est la plus utilisée dans cette catégorie. Le prénom du destinataire peut être restitué totalement comme dans « cynthianniversaire » ou subir une apocope comme dans « christoversaire ».

Dans le cas de « Joyeux @ nne-i-versaire! » la concordance du prénom de la destinataire et de la première syllabe du terme « anniversaire » encourage la surenchère typographique. L'intervention des tirets et la transformation du « a » en « @ » sont nécessaires pour placer ce souhait dans le paradigme de « quelquechoseversaire ».

## **Nom+versaire**

On trouve dans le corpus une seule occurrence de l'utilisation du patronyme en première partie : « et joyeux chambonniversaire, mec! ». La fin du nom, ici « Chambonnaud », est tronqué après la double « n » qui apparaît également dans « anniversaire ».

Le patronyme du destinataire apparaît dans son pseudonyme Facebook, cette forme de souhait ne révèle donc pas nécessairement une grande interconnaissance. Ce qui est intéressant, c'est le peu d'occurrences de remplacement par le patronyme dans le corpus alors qu'un grand nombre de locuteurs utilisent leur état civil comme pseudonyme Facebook.

## **Surnom + versaire :**

L'utilisation du surnom dans la première partie du terme peut révéler une certaine intimité entre l'émetteur du souhait et son destinataire, lorsqu'il n'est pas utilisé comme pseudonyme. C'est le cas de toutes les occurrences rencontrées dans le corpus, comme « LULUVERSAIRE » ou « Larryversaire », systématiquement adressées à des destinataires utilisant leur état civil comme pseudonyme Facebook.

## **Pseudo + versaire :**

On trouve également une occurrence construite en intégrant le pseudonyme Facebook (différent de l'état civil) du destinataire : « Happy dracusversaire à toi ...: ».



### III.3.4.2. Affirmation d'une connivence culturelle

La seconde catégorie de cette typologie réunit les occurrences faisant appel à des références culturelles partagées par l'émetteur et le destinataire. Il s'agit d'une forme d'exposition qui est plus poussée que la première catégorie puisqu'elle révèle des informations sur les deux interlocuteurs aux amis du destinataire qui sont des lecteurs potentiels du message.

En utilisant ces références culturelles partagées, le locuteur place le destinataire et lui-même dans un même groupe d'acteurs partageant des centres d'intérêts communs. Dans le corpus nous avons relevé trois types de centres d'intérêts : les activités ludiques, l'alcool et le sociolecte.

#### Activités ludiques

Deux occurrences du corpus, identiques, ont pour référence le jeu de rôle grandeur nature, présent sous la forme siglée appartenant au technolecte des pratiquants : GN<sup>135</sup>. Ces occurrences de « Joyeux GNversaire » sont particulièrement excluantes car elles réfèrent à une activité peu commune au travers d'un vocabulaire d'initié.

On s'attendrait à trouver ce type de construction opaque sur un forum spécialisé ou un groupe Facebook dédié à ce sujet. Or, en dehors du destinataire principal du souhait, le locuteur ne peut pas savoir qui parmi les récepteurs de ce message pourra en saisir la référence.

#### Alcool

Trois occurrences réfèrent à l'alcool dans le corpus, il s'agit de « Joyeux beuharrrrrrniversaire! », « joyeuse bièranniversaire! » et de « joyeux rhumanniversaire ». Dans les trois cas l'adjectif « joyeux » est présent dans le contexte gauche, dans un cas il est au féminin et porte donc directement sur la première partie du terme, renforçant l'effet de contraste entre les deux éléments.

---

<sup>135</sup> Pour grandeur nature.

## **Sociolecte**

Enfin, deux occurrences réfèrent à des expressions sociolectales, il s'agit de « Joyeux swagiversaire !! » et de « Joyeux Choupinouversaire: \*».

Les 7 formes présentées dans cette catégorie exposent un lien entre l'émetteur et le destinataire du souhait en les incluant dans une culture partagée. Les locuteurs sont ici dans une négociation de leur capital social qui met en jeu leur intimité. Pour donner à voir le lien qu'ils entretiennent avec le destinataire ils livrent des éléments de leur propre vie privée.

### **III.3.4.3. Révélation du degré d'interconnaissance**

Cette troisième et dernière catégorie regroupe les occurrences dont le premier élément renvoie à une particularité (temporaire ou définitive) du destinataire. Contrairement à celles de la catégorie précédente, celles-ci ne révèlent pas d'informations personnelles sur l'émetteur du message. En revanche, elles dénotent le degré de connaissance du destinataire.

Nous avons pu construire deux sous-catégories à partir des formes rencontrées dans le corpus. L'une est consacrée aux références à l'environnement physique du destinataire au moment de l'émission du souhait. L'autre aux éléments renvoyant à des signes particuliers appartenant au destinataire.

## **Environnement physique**

Dans le corpus deux occurrences renvoient directement à l'environnement physique du destinataire au moment de l'émission du message. Il peut s'agir de considérations météorologiques comme dans « Joyeux caniculanniversaire! », ou de la localisation du destinataire comme dans « happy disneyversaire!!!! ».

Il s'agit d'éléments que l'on retrouve généralement dans le contexte droit de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ». On pourrait réécrire ces énoncés en « \*joyeux anniversaire caniculaire » et « \*happy anniversaire à disney ».

## Signes particuliers

Nous désignons par signes particuliers les éléments qui appartiennent au destinataire de façon stable et permettent de le différencier. Dans notre corpus il peut s'agir d'habitudes vestimentaires (« casquetanniversaire »), du signe astrologique (« Gémeanniversaire »), du pays d'origine (« Joyeux belgiversaire!!:) ») ou encore de l'âge (« jOYEUX 30IVERSAIRE!!! Bisoux »).

Le dernier exemple, « jOYEUX 30IVERSAIRE!!! Bisoux », se distingue des autres car il ne révèle pas nécessairement une connaissance particulière du destinataire. L'âge de celui-ci est donné par Facebook à plusieurs reprises et il peut également être mentionné dans d'autres souhaits.

Les catégories et sous-catégories de cette typologie ont été créées en fonction des données de notre corpus. Elles permettent de mieux comprendre les objectifs qui président à la création de ces formes linguistiques originales.

La vue d'ensemble qu'elles apportent montre l'existence d'une certaine stabilité dans la structure sous-jacente de ces formes. On peut voir également, au travers des exemples, que ces formes sont susceptibles de constituer le souhait ou une partie du souhait d'anniversaire. Enfin on peut remarquer que toutes ces occurrences permettent de personnaliser le message à la fois au niveau de la forme, en employant un néologisme, et à celui du fond, en intégrant le destinataire (même de façon métonymique) dans la formulation du souhait.

Dans ce chapitre nous avons présenté, sous forme de typologies, différentes formes de personnalisations du souhait d'anniversaire telles qu'elles apparaissent dans notre corpus. Nous avons également vu que ces variations, bien que minoritaires, ont une place dans le corpus et résultent de la préconstruction technolangagière de l'anniversaire sur Facebook. Rédiger le souhait dans une forme linguistique originale permet de remettre de la valeur dans le rituel social de l'anniversaire au travers de l'effort nécessaire à la création.

La variation linguistique n'est pas le seul choix possible pour revaloriser le souhait d'anniversaire. Les locuteurs peuvent également ajouter des images, des vidéos ou des liens hypertextuels à leurs énoncés. Ces derniers peuvent également être enrichis d'anecdotes ou d'informations sur le destinataire, généralement dans le contexte droit de l'ULE « joyeux/bon anniversaire ».

Il existe dans le corpus des occurrences de messages vides, ou ne mentionnant pas l'anniversaire comme « sale vieille » visible dans l'illustration 1. Ces messages (ou absences de messages) sont traités par les destinataires de la même façon que les autres souhaits, ils sont *likés* ou remerciés dans des commentaires.

Ces typologies montrent également que les locuteurs jouent avec la norme et s'en servent en dehors des cadres prescriptifs : la norme devient source de créativité. Le caractère répétitif de la présentation des souhaits d'anniversaire sur Facebook encourage les locuteurs à s'extraire de la norme pour se différencier.

Les néologismes type « joyeuversaire » / « biéerversaire » / « larryversaire » etc. ne posent pas de problèmes d'interprétation. Ils sont diffusés grâce à la compréhension phraséologique des locuteurs qui reconnaissent à la fois la structure sous-jacente et le détournement qui en est fait. Le rôle du numérique dans cette diffusion est d'offrir un nouvel environnement de production aux souhaits d'anniversaire. La préconstruction technodiscursive que met en place Facebook fait partie de cet environnement et crée de nouvelles contraintes technolangagières ainsi qu'un nouveau cadre sémiotique stéréotypé. Ce qui oblige les locuteurs à déconstruire la routine phraséologique pour revaloriser les messages.

### **III.4. L'adresse dans les souhaits d'anniversaire**

Les termes d'adresses ne sont pas des « nouveautés linguistiques » comme il peut en apparaître dans le discours numérique. En revanche, l'utilisation qui en est faite, et leur apparition même dans un contexte où ils ne sont pas attendus, constituent des nouveautés.

Dans un premier temps, après avoir défini ce que nous entendons par « termes d'adresse », nous proposerons une typologie des termes d'adresse en fonction de leur référence socio-affective. Cette typologie permettra de prendre la mesure de l'influence du contexte technolangagier sur le discours dans les RSN.

Dans un second temps, nous examinerons la place du genre dans l'adresse. Cette seconde typologie viendra compléter la première en montrant comment l'utilisation du genre du destinataire dans l'adresse peut permettre la mise en valeur du souhait.

### **III.4.1. Les termes d'adresse dans les environnements numériques**

La présence de termes d'adresse (principalement de forme nominale) dans le contexte des souhaits d'anniversaire sur Facebook n'est pas une évidence. Les messages sont délivrés exclusivement sur les pages personnelles (journaux) des destinataires. Cet environnement numérique devrait dispenser les locuteurs d'employer des termes d'adresse, or ils sont très représentés dans le corpus.

Dans ce cas, pourquoi cette redondance désignative ? Quel intérêt présente l'utilisation (assez massive dans le corpus) des termes d'adresse si ce n'est celui d'afficher ou de réaffirmer la nature du lien existant entre l'émetteur et le destinataire ?

Nous introduirons notre propos par des définitions (Alleton 1981, Lehmann 2010 et Neveu 2003) qui nous permettront de situer les termes d'adresse dans la littérature. À partir de ces définitions nous proposerons une typologie basée sur la mise en valeur du lien socio-affectif des interlocuteurs.

#### **III.4.1.1. Définitions**

Pour comprendre en quoi la présence de termes d'adresse dans les souhaits d'anniversaire sur Facebook montre une évolution du paradigme, il faut s'interroger sur ce que sont les termes d'adresse.

#### **La fonction de l'adresse**

Dans la littérature la notion de terme d'adresse est clairement distinguée de celle d'appellatif ou de désignatif. Le terme d'adresse est employé pour « s'adresser » à autrui et non pour le représenter à d'autres destinataires.

« On distingue le terme d'adresse (on parle à autrui) de la désignation (on parle d'autrui à des tiers) – la “présentation” étant un cas particulier de la

désignation. L'adresse et la désignation peuvent être formellement distinctes ou non. En français, les noms propres et certaines appellations de parenté occasionnellement employées comme désignation peuvent avoir la même forme : 'Michel', 'Dupont', 'Papa', mais la plupart des termes diffèrent par leurs déterminations : Monsieur / le monsieur ; Votre Excellence / Son Excellence ; Camarades ! / mes (les) camarades, etc. (...) [La fonction adresse] ne se conçoit que dans le discours ; elle est exclue du récit. » (Alleton 1981, 46-47).

Cette séparation de la fonction d'adresse est reprise par Catherine Kerbrat-Orecchioni, en 2002, avec un élargissement syntaxique. L'adresse pouvant être assurée par un terme ou une expression :

« Par termes d'adresse, on entend aujourd'hui en analyse du discours un ensemble d'expressions (à tête nominale ou pronominale) pouvant être utilisées par le locuteur pour référer à son allocataire. On distingue ainsi les termes d'adresse des expressions appellatives, ou désignatives, qui présentent la capacité de désigner tout à la fois le délocuté et l'allocataire, voire le locuteur. » (Kerbrat-Orecchioni C., 2002 citée par Neveu, 2003 : 1)

En 2010, Sabine Lehmann propose, de façon synthétique, de définir les termes d'adresse comme suit :

« Les termes d'adresse sont des syntagmes nominaux détachés sans fonction dans la proposition. Quant à la nature de ces syntagmes, il reste à préciser qu'ils sont composés de pronoms personnels, de noms propres ou de noms communs, parfois développés par des expansions. » (Lehmann 2010 : 3)

Ces trois définitions permettent de faire une distinction entre les termes d'adresse d'une part et les désignatifs, d'autre part. La différence entre ces deux catégories semble claire. Les termes référant directement à l'interlocuteur, en discours, sont des termes d'adresse. Ils permettent de l'interpeler et de s'adresser à lui directement. Les termes qui

réfèrent à un personnage, présent ou non, pouvant être l'un des interlocuteurs, sont des désignatifs. Les premiers servent à interpeler, les seconds à décrire.

La situation d'énonciation des souhaits d'anniversaire sur Facebook rend cette distinction paradoxale. Cet environnement numérique est à la fois le théâtre d'un discours, entre le locuteur qui rédige le souhait d'anniversaire et son destinataire, et d'un récit qui sera lu par les membres du site faisant partie de la liste d'amis du destinataire.

Ce paradoxe, nous le verrons dans la typologie, donne un rôle particulier aux termes d'adresses qui peuvent décrire le destinataire autant que l'interpeler. Ceci explique en partie leur présence dans le corpus, ils servent à montrer au « public » le lien entre le locuteur et le destinataire du souhait. Ce lien, mis en valeur dans une forme d'extimité, permet de différencier le message et, en quelque sorte, de le légitimer.

## **Le contenu social des termes d'adresse**

Un autre aspect des termes d'adresse présent dans la littérature est justement ce que Sabine Lehmann appelle leur « contenu social », qu'elle décrit comme suit :

« Lorsque l'on interpelle quelqu'un, on (re)définit la relation que l'on entretient avec cette personne. Le choix d'un terme d'adresse est le résultat d'une opération de sélection parmi les différents termes d'adresse qui sont à la disposition du locuteur selon sa classe, sa culture et la relation qui lie les interlocuteurs. Comme nous allons le montrer tout au long de notre étude, les termes d'adresse renvoient à différentes facettes caractéristiques des personnages, car ils permettent de mettre en relief les traits pertinents pour l'interaction entre les locuteurs dans le domaine des relations sociales. »  
(Lehmann 2010 : 3)

Cette conception du terme d'adresse comme définitoire de la relation entre les interlocuteurs est également présente chez Neveu :

« Ces expressions ont très généralement, en plus de leur valeur déictique (exprimer la « deuxième personne », c'est-à-dire référer au destinataire du message), une valeur relationnelle, servant à établir entre les interlocuteurs



un certain type de lien socio-affectif (dans une conception étendue de la deixis, on dira que ces expressions relèvent à la fois de la « deixis personnelle » et de la « deixis sociale »). » (Neveu, 2003 : 1)

La valeur relationnelle des termes d'adresse est à ajouter à leur valeur représentative dans les réseaux sociaux numériques. Lorsque l'on souhaite un anniversaire sur Facebook, on fait un emploi particulier des termes d'adresse qui n'est plus simplement celui d'interpeler l'interlocuteur et d'établir un « lien socio-affectif » avec lui.

L'environnement numérique du souhait, ici le journal Facebook, réduit l'intérêt du terme d'adresse dans sa fonction d'interpellation. La technologie retire l'ambiguïté qui pouvait exister sur l'identité du destinataire.

L'enjeu des termes d'adresse se modifie pour devenir celui de la mise en scène du « lien socio-affectif » existant entre les interlocuteurs. L'objectif n'est plus de définir la relation à son interlocuteur mais d'exposer cette relation aux yeux des membres de la liste d'amis du destinataire.

### **III.4.1.2. Typologie des termes d'adresse dans le corpus**

Plusieurs types de relations peuvent être valorisées dans le message au travers des termes d'adresse, plus ou moins explicitement. La typologie suivante répartit les termes d'adresse en deux ensembles en fonction de référence directe ou indirecte à la relation socio-affective.

Dans la première catégorie, les relations sont désignées par des termes définissant la relation qui peut être (pour notre corpus) familiale, amicale ou hiérarchique. Dans la seconde catégorie, le lien entre le locuteur et le destinataire n'est pas désigné explicitement. Les termes d'adresse choisis témoignent d'une connaissance ou d'une proximité avec le destinataire dont on peut déduire le lien socio-affectif.

## Référence directe aux relations entre les interlocuteurs

Dans notre corpus, les relations désignées explicitement sont de trois types. Il peut s'agir de liens familiaux, de relations d'amitié ou encore de positionnements hiérarchiques.

### *Relations familiales*

Les relations familiales les plus « extimées » dans les souhaits d'anniversaire sur Facebook sont celles qui mettent en scène des personnes d'une même génération.

#### **Cousin-cousine :**

Sur les 60 occurrences de cousin/cousine dans le corpus on trouve différentes variantes scripturales. Dans les exemples ci-après les énoncés 2, 3, 5 et 8 présentent des variations typiques de l'e-sms. On reconnaît plusieurs procédés attribués à cette variante scripturale comme l'étirement graphique (« couzzzz » / « cousiiiiine »), la substitution phonétique (« Couzin ») ou le diminutif (« cousinou »). Nous avons également représenté dans les énoncés 9 et 10 des variantes plurilingues, ici l'italien « cugina » et la variante en e-sms de langue anglaise « cuz » (avec une troncation et substitution phonétique).

- (1) « Il est encore temps ! Happy Bday cousine a bientôt bisous »
- (2) « Joyeux anniversaire mon couzzzz gros bisous ?? »
- (3) « cousiiiiine !! un très joyeux anniversaire !!! de gros bisous, on se voit bientôt :) »
- (4) « Joyeux anniversaire le cousin !!!!! »
- (5) « Joyeux Anniversaire Mon Couzin d'Amour !! < 333 Je t'aime ! ? »
- (6) « Bon Anniversaire ma cousine !!!!! »
- (7) « Joyeux anniversaire belle- cousine !! Profites bien de ta journée et soirée ! Bisous »
- (8) « Happy Birthday cousinou :) amuse toi bien ! Biz. Cindy & co. »
- (9) « bon anniversaire cugina ! »
- (10) « Happy birthday cuz, hope you have a great one.. One love.. »

L'expression de l'adresse est souvent constituée d'un groupe nominal, comme on le voit dans les exemples ci-avant. Le terme qui exprime la parenté, ici cousin ou cousine, peut être précédé d'un pronom possessif comme dans les énoncés 2, 5 et 6, ou d'un déterminant « le cousin » (énoncé 4).

Les groupes nominaux peuvent également contenir des adjectifs comme dans l'énoncé 7 « belle- cousine » qui peuvent eux-mêmes être précédés de possessifs « mon grand cousin » / « ma petite cousine ».

### **Frère-sœur :**

La seconde relation familiale la plus mise en avant est la fraternité. On trouve 26 occurrences des termes frère et sœur, en prenant en compte les variantes scripturales « freroooo », dialectales « soeurette » / « frérot », argotiques « frangin » / « frangine » et en langue anglaise « brother » / « sister ».

(1) « HB freroooo !! »

(2) « bonne annive sista»

(3) « joyeux anniversaire ma soeur gros bisous va falloir arroser ca bientot ^ ^ ^ ! ! ! ! »

(4) « Happy bon anniversaire pti frère »

(5) « Bonne anniversaire frangin Grosbisous »

Contrairement à « cousin » / « cousine », les termes d'adresse mettant en avant la relation fraternelle sont toujours précédés d'un adjectif ou d'un pronom possessif lorsqu'ils sont énoncés en langue française non argotique. On le voit dans les énoncés 3 et 4 ci-avant. La seule exception du corpus est la suivante :

« Bon anniv frère de transpi ! Pourvu que cette année soit moins humide ;) »

Dans cet énoncé, « frère de transpi » renvoie à une parenté imaginaire reposant sur une caractéristique commune entre le locuteur et le destinataire du souhait. Ce n'est pas la relation fraternelle qui est mise en avant mais cette similitude entre les interlocuteurs.

### **Relations intergénérationnelles :**

Les relations familiales intergénérationnelles sont assez peu représentées dans le corpus, et si elles le sont, c'est souvent pour être détournées. C'est le cas par exemple de toutes les occurrences de « papi » / « mamie » et « papa » / « maman » qui dénotent l'âge ou l'actualité des destinataires et ne sont jamais utilisés par leurs enfants ou petits-enfants. Dans l'autre sens, on ne trouve que 2 occurrences de « ma fille » utilisé comme terme d'adresse par un parent pour s'adresser à son enfant (énoncé 4 et 7 ci-après).

- (1) « Bon anniv Tata Fred. ... Des bisous »
- (2) « Joyeux anniversaire tatie bisou »
- (3) « gros bisous ma nièce. ... et bon anniversaire »
- (4) « bon anniversaire ma fille bisous papa »
- (5) « bonne anniversaire parrain. Gros bisous de nous 2. »
- (6) « Bonne anniv marraine biz »
- (7) « ma fille chérie joyeux anniversaire »

Dans les exemples ci-dessus (énoncés 1, 2 et 3) on voit qu'il existe des occurrences de « tante » (avec des variantes possibles « tatie »/ « tata ») et de « nièce ». Il est intéressant de noter que, dans notre corpus, ce type de lien familial semble féminisé, l'oncle et le neveu n'étant jamais mis en avant.

On trouve 6 occurrences de « parrain » et « marraine », il s'agit de la relation intergénérationnelle la plus représentée (énoncés 5 et 6).

### ***Liens affectifs***

On trouve de nombreux termes d'adresse décrivant les liens affectifs entre le locuteur et le destinataire du souhait. La relation décrite peut être amicale, amoureuse ou dénoter une affection. Ces termes se manifestent le plus souvent précédés d'un adjectif possessif qui accentue l'exclusivité revendiquée de la relation.

## Amitié :

Une grande partie des termes d'adresse de cette catégorie se trouvent dans le champ lexical de l'amitié « ami(e) », « camarade », « compagnon », « coloc », « copine » ou « pote ». Il existe, dans notre corpus des variantes scripturales dont on voit un exemple dans l'énoncé 9 (e-sms, substitution graphique). Les énoncés 5, 6 et 7 montrent des variantes plurilingues dans lesquelles on retrouve le possessif.

- (1) « joyeux anniv pote »
- (2) « Joyeux anniversaire mon vieux pote ! »
- (3) « Joyeux anniversaire l'ami ! »
- (4) « Marieeeeeeee joyeux anniversaire mon amie !!! »
- (5) « cumple ano feliz my amigo »
- (6) « Happy anniv ´ my friend ... »
- (7) Joyeux nanniv', dude
- (8) « Bon anniversaire vieille copine !!!! »
- (9) « Encore un joyeux anniversaire mon coupin ! ? »
- (10) « bon anniv ma coloc (2) »
- (11) « bon anniv copine de poils au bras ! »
- (12) « Je ne suis pas encore à la bourre je te souhaite donc un joyeux joyeux copain de cheveux invisibles »
- (13) « RAHHHH j'y pense depuis hier et voilà qu'il est 23h58 et que j'allais oublié de souhaiter un JOYEUX ANNIVERSAIRE à ma camarade Capricorne !!! Bise :) »

On voit également au travers de ces exemples, comme c'est le cas pour les liens familiaux, les termes d'adresses désignant des relations amicales peuvent être précédés d'un déterminant « l'ami » (énoncé 3) ou d'un adjectif « vieille copine » (énoncé 8).

Les énoncés 10, 11 et 12 montrent des cas, fréquents dans le corpus, où les termes « copain », « copine », et « camarade » ne dénotent pas le lien existant entre les interlocuteurs mais celui que chacun d'entre eux entretient avec un troisième objet.

### **Amour et Affection :**

La relation amoureuse est assez peu mise en avant dans le corpus, on trouve 6 occurrences du mot « amour » utilisé comme terme d'adresse (énoncé 1 ci-après). En revanche on retrouve de nombreux mots doux ou diminutifs socio-affectifs comme on le voit dans les énoncés 2, 3 et 4 ci-après.

- (1) « Bon anniversaire Mon Amour Joli ! »
- (2) « Bon anniversaire ma p'tite chérie. »
- (3) « joyeux anniversaire mon coeur ! ! ! ! deja 16 ans ! ! ! pffff sa me rageni pas ! ! ! ! ^  
^ bisous »
- (4) « Bon anniversaire mon chouchou ! ! ! »

Là encore les possessifs sont très présents, ils donnent une présence au locuteur. Dans « ma » ou « mon », la notion d'appartenance réfère autant au destinataire qu'au locuteur.

### ***Relations professionnelles/hierarchiques***

Cette catégorie rassemble un faible nombre d'occurrences mais il est intéressant de noter son existence car elle met l'accent sur une partie de la relation qui est peu présentée sur FB. Les relations encouragées par le RSN sont d'ordre horizontal et amical, pourtant on voit que si des relations hiérarchiques ont lieu hors ligne elles peuvent se poursuivre dans les environnements numériques. On retrouve les termes « chef », « collègue » ou même « collaborateur » importés du monde de l'entreprise.

- (1) « Bon anniversaire chère collègue ! ! =) »
- (2) « Joyeux anniversaire collaborateur :) »
- (3) « Joyeux anniv chef ! »
- (4) « Bon anniv'ô grande maîtresse du roblochon de midi ! : D »

Les termes hiérarchiques peuvent également être détournés, comme dans l'énoncé 4, pour mettre en valeur une particularité ou une connivence avec le destinataire.

## **Mise en avant du destinataire**

La mise en avant du destinataire au travers du terme d'adresse peut se faire de plusieurs façons. Dans le corpus trois tendances se dessinent : l'exposition d'une particularité (qui peut être physique ou géographique), la révélation d'une actualité et la flatterie.

### ***Les particularités***

Il y a dans le corpus de nombreux termes d'adresse portant sur la taille, l'âge et l'origine des destinataires. Les relever à l'aide des outils de textométrie est compliqué car il y a énormément de faux amis. Une grande partie des occurrences de « petit » ou « grand », par exemple, sont associés à des possessifs « mon petit » / « ma grande » et représentent plus une exposition de l'affectivité qu'ils ne reflètent le physique du destinataire.

- (1) « Joyeux anniversaire mon poilux ! »
- (2) « Joyeux Anniversaire le charentais. »
- (3) « tching tchang tchong ! Joyeux anniversaire homme bridé ! »
- (4) « Happy B-Day l'ami du Chnord :) »
- (5) « Bon anniversaire au bon géant. »

Il existe des occurrences de « grand » / « géant » ou « charentais » sans possessif, directement liés à la connaissance que l'émetteur a du destinataire comme on le voit dans les exemples précédents.

### ***Situation et actualité familiale***

Nous avons déjà évoqué cette catégorie en décrivant les termes d'adresse mettant en scène le lien familial. Les noms évoquant les liens de parenté proche (parents, grands-parents) sont bien représentés dans le corpus mais ils ne dénotent pas le lien entre le rédacteur du souhait et son destinataire. Comme on peut le voir dans les énoncés ci-après, ils sont utilisés pour intégrer une actualité familiale dans l'adresse.

- (1) « Joyeux anniversaire Patrick futur papy d'un petit gars va falloir arroser ça bises à toute la famille »
- (2) « Un très Bon Anniversaire à la plus jolies des futures Maman ;-) »
- (3) « Joyeux anniversaire jeune future Mamie. Grosses bises à bientôt »

Comme c'est le cas dans les énoncés 1, 2 et 3, l'expression de l'adresse est étoffée pour coller au plus près de la situation, lorsque l'évènement (ici naissance d'un enfant ou petit enfant) n'est pas encore survenu, « futur » est systématiquement ajouté avant le terme de parenté.

### *Flatter le destinataire*

Certains termes d'adresse associent un pronom possessif ou un déterminant à un adjectif mélioratif « ma belle<sup>136</sup> » / « la jolie » (énoncés 1 et 2). Dans le corpus, les flatteries portant sur la beauté physique sont le plus souvent adressées aux femmes (énoncés 1, 2 et 4) mais pas uniquement, comme on le voit dans l'énoncé 3. Les destinataires de sexe masculin reçoivent des compliments positifs concernant la taille « grand bonhomme » (énoncé 5).

- (1) « Un très joyeux anniversaire ma belle !!! »
- (2) « Joyeux anniversaire la toute belle. »
- (3) « joyeux annif beau et fringant Larry !!! »
- (4) « Hola bella !! joyeux anniversaire ! J'espère que tu vas bien et que l'on trouvera l'occasion de se revoir :) gros bisous »
- (5) « Happy birthday grand bonhomme ;)»
- (6) « *joyeux joyeux joyeux vieux ! ! ! ! ;-)* »
- (7) « bon anniv'papi : p »
- (8) « joyeux anniversaire le fossile, de la part d un vieux sage ! »
- (9) « J- 365.. ... 30 ans ^^ Happy Birthday gamine !!! »

---

<sup>136</sup> « belle » revient 79 fois dans le corpus.



Il existe également dans le corpus des compliments négatifs généralement centrés sur l'âge «vieux» / «gamine» / «papy» / «fossile» (énoncés 6, 7, 8 et 9). Ils sont largement représentés dans le corpus et constituent une forme ironique qui tourne en dérision le temps qui passe plus que de réelles indélicatesses. Les compliments négatifs portent généralement sur le vieillissement du destinataire mais on trouve également des occurrences de «gamin» / «gamine» qui fonctionnent de la même manière comme on le voit dans l'énoncé 9.

Observer la distribution des termes d'adresse dans le corpus nous apprend qu'ils ne sont pas présents uniquement dans les messages principaux représentés dans l'extraction du corpus que nous avons analysée. On les retrouve, en miroir, dans les réponses aux souhaits d'anniversaire rédigées par les destinataires des souhaits. Ils permettent aux interlocuteurs de gérer les *feedbacks* et de confirmer (ou infirmer) le lien introduit dans le souhait.

### **III.4.2. Effets de genre dans le système d'adresse**

Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de cette typologie, il existe des différences orientées en fonction du genre du destinataire. Ces écarts sont particulièrement visibles lorsque l'adresse est focalisée sur un terme définissant le destinataire en dehors du lien qui le relie au locuteur.

Parfois une distinction genrée semble logique, lorsque l'adresse est constituée d'une référence à l'état civil du destinataire ou à son genre sexuel. Elle est plus étonnante lorsque les locuteurs utilisent des noms d'animaux pour adresser leurs souhaits.

#### **III.4.2.1. Civilités et incivilités dans l'adresse**

La mention de l'état civil, réel ou fictif, du destinataire peut constituer une mise en avant de celui-ci en introduisant de l'ironie ou de la déférence dans l'adresse. Les civilités sont très représentées dans le corpus, y compris dans des langues étrangères (55 occurrences de «Miss») ou sous des formes désuètes comme «Mistinguette».

## **Madame, Mademoiselle, Monsieur**

On trouve 24 occurrences de « madame » utilisé comme terme d'adresse dans le corpus. Le terme est décliné en plusieurs variantes scripturales, toutes usuelles en graphie du français comme « m'dame » et « Mme ».

(1) « Bon anniv'm'dame :-) »

(2) « Bon anniversaire Mme, bien de bonnes choses et de gros bisous, enjoy your day »

Le terme « mademoiselle » est également utilisé dans le corpus. On rencontre 22 formes dont « manzelle », « demoiselle » ou encore « moiselle » mais pas la forme abrégée « Melle ».

(3) « Un bel anniversaire Mademoiselle :-) »

(4) « Bon Anniversaire Mzelle Belle ! ! ! ! ! : \* »

(5) « Happy birthday demoiselle ! ! »

Lorsqu'il s'agit de s'adresser aux hommes le vocabulaire des civilités est réduit à un seul terme « monsieur » dont on trouve 43 occurrences dans le corpus. Comme pour « Madame » et « Mademoiselle » les variantes rencontrées sont courantes « m'sieur », « Mr » ou encore « Môssieur ».

(6) « Un joyeux anniv'Môssieur ! ;) »

(7) « Yooooo !! Joyeux anniversaire Mr Koub !! »

(8) « bon anniversaire Monsieur Vincent bisous »

Il existe un décalage entre l'utilisation de ces titres de civilité et la condition de leur apparition sur Facebook, environnement numérique dans lequel il est nécessaire de faire partie de la « liste d'amis » d'un autre membre pour rédiger un message sur son journal.

Ce décalage est utilisé par les locuteurs pour valoriser leurs messages, certains le soulignent en ajoutant le prénom du destinataire dans le contexte gauche de « Monsieur », « Madame » ou « Mademoiselle », comme on le voit dans l'énoncé 8.

Si on ajoute les occurrences de « Madame » et celles de « Mademoiselle », qui sont toutes adressées à des femmes, on se rend compte que les titres de civilité sont distribués de façon à peu près équivalente entre les destinataires des deux sexes.

## **Miss et mister**

Le léger déséquilibre qui existait dans la répartition des civilités rédigées en français devient plus évident en anglais puisqu'on trouve 55 occurrences de « miss » contre seulement 13 occurrences de « mister ». Pourtant il y a un peu moins de femmes que d'hommes dans notre corpus (47 contre 53).

- (1) bon anniversaire miss anne !
- (2) Happy Birthday miss Puy En Velay, faites ça honnêtement cad sans Wauquiez.
- (3) Happy Birthday miss RSI :) gros bisous
- (4) joyeux anniversaire mister bm :)
- (5) Joyeux anniversaire mister trentenaire !
- (6) Très bon anniversaire Mister Rod

Dans les exemples ci-dessus on voit qu'il existe en réalité deux types de références pour « miss » et « mister ». Dans le premier cas, représenté dans les énoncés 1 et 6, il s'agit d'une traduction littérale de « Mademoiselle » et « Monsieur ». Dans le second cas, il s'agit de l'attribution de titres fictifs construits sur le modèle de « miss France » ou « mister muscle », comme on peut le voir dans les énoncés 2, 3, 4 et 5.

Ces occurrences sont en grande majorité présentes dans des adresses faites aux femmes, ce qui explique le déséquilibre dans la répartition des occurrences de « miss » et « mister ».

## **Titres fictifs et désuets**

Utiliser des titres d'état civil dans l'adresse est une pratique assez répandue. Pour personnaliser le message, certains locuteurs modifient la graphie ou utilisent une langue

étrangère, comme nous venons de le voir, d'autres intègrent des titres fictifs (« princesse », « reine », « lady ») ou désuets (« mistinguettes », « sieur », « dame »).

(1) « Très très bon anniversaire Princesse Katar !!! »

(2) « Joyeux anniversaire Reine du Chaos : D »

(3) « Un joyeux anniversaire lady que cette nouvelle année qui s'ouvre à toi soit porteuse d'harmonie. »

Nous avons trouvé dans le corpus des occurrences de titres féminins, comme on le voit dans les énoncés 1, 2 et 3, mais aucune de titre masculin. Il y a des « reines », des « princesses » et des « ladies » mais pas de « roi », de « princes » ni de « lords ».

(4) « bon anniversaire mistinguettes !!! biz »

(5) « Un joyeux anniversaire sieur Tron. »

(6) « HIIII HAAAA !!! bon anniversaire Dame Katar !!! »

L'utilisation de titres de civilités désuets ou peu employés reste équitablement répartie entre les destinataires des deux sexes. Ils sont employés dans les mêmes conditions que « Madame », « Mademoiselle » et « Monsieur ».

## **Les incivilités**

Nous avons choisi ce titre pour désigner les insultes utilisées dans l'adresse des souhaits d'anniversaires de notre corpus. Ces occurrences restent rares (22 dans tout le corpus) mais elles sont remarquables pour deux raisons.

Premièrement, elles intègrent au système d'adresse du souhait un contenu inverse à celui attendu à la fois dans le souhait et sur Facebook. Nous l'avons déjà dit dans cette thèse, Facebook est un réseau social qui fonctionne sur la bienveillance mutuelle. Utiliser des insultes pour s'adresser au destinataire du souhait place immédiatement le message dans le registre ironique et révèle un degré d'intimité élevé entre les interlocuteurs.

Deuxièmement, les 22 occurrences d'insultes intégrées à l'adresse du souhait présentes, y compris les insultes féminines comme « blondasse » ou « pute », sont toutes adressées à des hommes.

- (1) Alors donc bon anniversaire grosse merde. Ps : je te hais, cher témoin, ca te va ? ;)
- (2) Bon Anniv'Blondaaaaaaaassssssse ! ! ! ! ;-)
- (3) BON ANNIVERSAIRE LE CASSE COUILLE ! ! ! ! !
- (4) Bon anniversaire vieille catin ! Revenez vite nous voir en Ausonie !
- (5) ESPECE DE VIEILLE GUENON SIDAIQUE (oui, ça veut dire bon'anni : p)

L'insulte dans l'adresse est parfois nuancée dans la suite du message, on le voit dans les exemples 1, 2, 4 et 5. L'atténuation peut être verbale (énoncé 4), sémiotique (énoncé 2) ou les deux à la fois (énoncés 1 et 5). Dans l'énoncé 3, au contraire, l'utilisation des capitales (qui représentent conventionnellement le cri sur internet) agit comme une accentuation.

### **III.4.2.2. Les références sexuées :**

Comme les insultes, les références sexuées dans l'adresse sont majoritairement utilisées pour désigner des hommes. On trouve « mec », « mecton », « man », « boy », « homme » pour les destinataires de sexe masculin et seulement « femme », « fille » et « fillette » pour ceux de sexe féminin.

On le voit dans les deux derniers énoncés, il existe également des références directes à l'anatomie des destinataires masculins, ce qui n'est jamais le cas pour les femmes.

- (1) « Bon anniv'mec :- ) »
- (2) « Bon anniversaire mecton ! »
- (3) « Bon anniversaire gars ! :) »
- (4) « Hello ! Joyeux anniversaire boy ! »
- (5) « Bon anni vilaine fille ! ! »

- (6) « Salut jeune femme de cœur ! Au plaisir de recroiser ton chemin ! ! Dijon c'est pas loin ! »
- (7) « HB Raphicouille ! ! »
- (8) « Bon anniversaire mes couilles ! Apero ! La bise à jesus ! :) »

Une autre différence que l'on voit dans les énoncés ci-dessus, les termes féminins sont toujours précédés d'un adjectif comme « vilaine » et « jeune » (énoncés 5 et 6) contrairement aux termes masculins qui sont le plus souvent seuls (énoncés 1, 2, 3 et 4).

D'une manière plus générale, au sein du corpus, au-delà des termes d'adresses, les expressions argotiques, à caractère sexuel et les insultes sont préférentiellement destinés à des interlocuteurs de sexe masculin. Les seules exceptions sont celles de la référence animalière que nous aborderons dans la sous-partie suivante, et celle unique dans le corpus, de Hell Mozer.

## **Hell Mozer**

Avec l'autorisation de la locutrice, nous avons choisi de regarder plus précisément les souhaits qui lui ont été adressés. Ceux-ci ont retenu notre attention car ils sont particulièrement centrés sur la maternité. Sur 39 messages de souhaits d'anniversaires reçus en 2013, 7 contiennent un terme rappelant la maternité de la destinataire. Cette proportion est énorme comparée à celle des références à la maternité du corpus qui ne représentent que 19 occurrences au total<sup>137</sup>. De plus, ce sont les seules occurrences relevant du champ lexical de la maternité qui ne dénotent pas une actualité de la destinataire.

- (1) « Hellpy birthday HM ! »
- (2) « Milf, tatouée, indépendante, bonne cuisinière ? Je signe où mon abonnement aux SuicideMozer ? Ah et euh, bon anniversaire hein. »
- (3) « Joyeux anniversaire sexy mama ^ ^ »
- (4) « Heureuse journée et joyeux anniversaire Hell'Mum ! »

---

<sup>137</sup> Ces références ne faisant pas toutes partie de système de l'adresse.

(5) « Bon anniversaiiiiiiiiiiiiiire ma MILF préférée ? »

(6) « Happy birthday Hell Mozer ;) »

(7) « Woohoo ! Apy beurtsday Elle Mozeur ! J'espère qu'il sera plein de chocolat et de bière belge (et de léopard) »

On peut relier directement 4 de ces occurrences au pseudonyme de la locutrice, il s'agit des énoncés 1, 4, 6 et 7. Dans ces souhaits, l'adresse est construite à partir du pseudonyme de la destinataire qui contient une référence à sa maternité.

Lors d'une enquête réalisée en octobre 2013 sur les pseudonymes des locuteurs du corpus, Hell Mozer avait expliqué ainsi le choix de ce pseudonyme :

« On a vite surnommé mon fils "Hellboy" depuis qu'il est tout petit. Quand j'ai cherché un pseudo, HellMozer s'est imposé assez facilement. Je ne suis pas tellement une maman "typique" dans le look etc, ça me correspond assez bien. »

Le pseudonyme de Hell Mozer est donc réellement en lien avec sa maternité, ce qui explique en partie les occurrences 1, 4, 6 et 7. En partie seulement car, les souhaits d'anniversaire reçus par Hell Mozer les autres années contiennent beaucoup moins de références à la maternité comme on le voit ci-après :

(8) 2009 : « Bon anniv m'man »

(9) 2010 : « Bon anniv m'man :p Tu deviens vieille \*fuit\* »

(10) « Joyeux anniverrrrrsaiiiiiiiiiire Mômaaaaaaaaaan \*o\* » / « Bon anniv maaaaaaaaan »

(11) 2012 : « Très joyeux anniversaire à la maman de l'Enfer! Des bisous ! »

(12) 2014 : « Bel anniversaire Mme Mozer!! passe une bonne journée (le leitmotiv c'est "je fais ce que je veux c'est mon anniversaire")!! » / « Bon anniversaire ici aussi maman Pas de bêtises hein »

(13) 2015 : « Helly Mozer's Day »

Les occurrences 2, 3 et 5 sont les plus surprenantes puisqu'elles relient directement maternité et sexualité, ce qui n'arrive jamais dans le corpus. Si l'énoncé 3 (« sexy mama ») est assez explicite, ce n'est pas le cas des énoncés 2 et 5 qui emploient l'acronyme anglais « MILF<sup>138</sup> ».

Aucune comparaison n'est possible pour les destinataires masculins du corpus, chez qui la paternité est évoquée aussi chastement que rarement et toujours en lien avec une actualité.

### **III.4.2.3. Les références animalières :**

Les références animalières jalonnent le corpus, on les retrouve assez fréquemment dans les termes d'adresse. 13 animaux sont utilisés et ils sont très majoritairement destinés à des femmes.

Le seul terme d'adresse masculin faisant référence à un animal qui ne soit pas un hapax est « poulet » qui revient seulement 12 fois dans le corpus (énoncé 5 ci-après). Il s'agit d'une fréquence faible en comparaison du nombre total de références animalières mais assez élevée pour une seule d'entre elles.

- (1) « Joyeux anniversaire ma morue préféré profite bien de ta journée gros bisous »
- (2) « Bon anniv bichette :) »
- (3) « bon aniversaire ma poule ;) profites bien de tes 28 ans car demain seras ds ta 29eme année lol »
- (4) « Joyeux anniversaire jolie poulette ! gros poutoux »
- (5) « Zorionak poulet ! »
- (6) « joyeux anniversaire pintade et par la meme occas bonne annee tout plein de bonnes choses gros bisous »

---

<sup>138</sup> « Mother I'd Like to Fuck » que l'on peut traduire littéralement par « mère que j'aimerais baiser ».



Le terme de la même catégorie le plus représenté pour désigner les femmes est le féminin « poulette » qui revient 17 fois auquel on pourrait ajouter 6 occurrences de « poule » et une de « pintade » (énoncés 3, 4 et 6).

On retrouve avec l'emploi des références animalières dans les adresses faites aux femmes, les mêmes processus que nous avons décrits au sujet des incivilités pour les hommes. Les animaux choisis sont rarement flatteurs pour les destinataires de sexe féminin, comme on le voit dans les énoncés 1, 2, 3, 4 et 6 ci-avant.

Ces références animalières renvoient à une image préconstruite culturellement de la femme qui peut être perçue comme une taquinerie. Elles sont d'ailleurs souvent, comme les insultes, nuancées dans le reste de l'énoncé par du texte (exemples 1, 4 et 6) ou des émoticônes (exemples 2 et 3).

La question de la place du genre du destinataire dans la formulation de l'adresse des souhaits s'est posée lorsque nous avons commencé à regarder la répartition des termes d'adresse dans le corpus. Il existe des différences, comme nous venons de le voir, mais en dehors du cas de Hell Mozer elles portent essentiellement sur la forme et tendent à s'équilibrer sur le fond. Lorsque le genre est utilisé dans l'adresse, il participe au même titre que les autres particularités des destinataires à mettre en valeur le message.

Cette typologie en deux parties des termes d'adresse dans les souhaits d'anniversaire nous permet de comprendre la raison d'être de ces éléments discursifs dans un environnement où ils sont sémantiquement inutiles *a priori*.

Le système de l'adresse permet d'introduire dans le message une dénotation du lien socio-affectif qui relie les interlocuteurs. La référence peut être directe ou plus subtile mais elle a toujours pour finalité de définir la relation de façon pluridimensionnelle. D'une part elle définit la relation à l'interlocuteur, le destinataire du souhait, pouvant aller jusqu'à une forme d'aveu relationnel « joyeux anniversaire mon ami » par exemple. D'autre part elle définit la relation entre les interlocuteurs (le locuteur-scripteur et le destinataire) à tous les autres récepteurs du souhait, c'est-à-dire les membres de la liste d'amis du destinataire. En

établissant clairement ce lien, le locuteur se place dans une relation privilégiée qui met son message en valeur parmi ceux des autres<sup>139</sup>.

---

<sup>139</sup> Il ne faut pas oublier le contexte sémiotique des souhaits d'anniversaires sur Facebook.

Le corpus est un point central de la recherche actuelle en linguistique. Dans ce travail il a été un point de départ, un accompagnateur et un relai. Nous avons choisi de regrouper dans une même partie les questions théoriques et méthodologiques relevant de la nature numérique du « lieu de corpus » étudié et l'analyse de celui-ci au travers de l'extraction des souhaits d'anniversaire.

Dans cette troisième partie, nous avons proposé une méthodologie de représentation des données du corpus prenant en compte la nature évolutive des corpus numériques. À partir de cette représentation arborescente nous avons décrit notre corpus, que nous avons défini comme un « lieu de corpus », et les éléments technolangagiers qu'il contient.

En nous appuyant sur ces éléments et particularités, nous avons proposé l'analyse d'une extraction du corpus articulée autour de typologies des formules et des termes d'adresse présents dans les souhaits d'anniversaire sur Facebook.

Cette dernière partie vient apporter des éléments de compréhension, d'exemplification et d'approfondissement aux questions soulevées dans les deux premières parties sur le discours numérique et les moyens de l'appréhender.

# Conclusion

Au cours de ce travail de recherche nous avons proposé une description du discours numérique tel qu'il apparaît dans l'environnement numérique qu'est Facebook. Nous nous sommes appuyée sur l'étude des souhaits d'anniversaire, en montrant comment leur forme finale pouvait être influencée par la préconstruction technolangagière du site. Si à l'origine nous avons voulu décrire les différences qui pouvaient exister entre le discours produit en ligne et celui produit hors ligne, nous avons constaté, au fil de ce travail, que cette comparaison ne permettait pas de décrire le discours numérique qui doit être envisagé par et pour lui-même.

Dans le cas des souhaits d'anniversaire par exemple, une étude contrastive avec un corpus de souhaits écrits et oraux produits hors ligne ne nous aurait rien appris sur le discours numérique. Nous avons montré que la préconstruction technodiscursive, en dévalorisant le rituel de l'anniversaire demande aux locuteurs d'augmenter la créativité de leurs énoncés pour montrer leur implication dans le souhait. Cela ne veut pas dire que les locuteurs n'usent de formules originales que sur Facebook pour souhaiter les anniversaires.

Il n'est pas question ici de préjuger de la créativité des locuteurs en tant que telle mais de l'implication de l'environnement numérique dans ce processus discursif. Il est évident que des formes créatives et originales sont possibles hors lignes, à l'oral, sur des cartes d'anniversaire ou tout autre support, mais nous avons voulu comprendre pour quelle(s) raison(s) cette créativité pouvait s'avérer nécessaire en ligne. Pour comprendre les enjeux numériques du discours nous avons procédé en trois étapes matérialisées par les trois parties de cette thèse.

Il s'agissait de commencer, dans la première partie, par donner un aperçu de l'évolution des recherches sur le discours numérique, en décrivant d'une part le contexte d'apparition du web 2.0 et des bouleversements épistémologiques et discursifs qu'il a pu provoquer. Et d'autre part les spécificités linguistiques connues du discours apparaissant dans les environnements numériques. Nous avons vu que les travaux en linguistique s'étaient attachés principalement à la forme verbale des énoncés produits dans le cadre de l'e-sms en situant ce dernier entre l'oral et l'écrit.

Ces travaux ne permettent pas de prendre en compte la technologie et son intervention dans le discours car ils restent focalisés sur les énoncés qui en découlent. Aussi il leur est compliqué de décrire les formes discursives exclusivement numériques (*likes*, *pokes*, liens hypertextuels, URL, etc.). Si l'e-sms est une nouveauté linguistique dans le sens où son genre est une hybridation entre l'oral et l'écrit, cette question n'est pas directement liée à sa nature numérique.

À partir de cet état des lieux, dans une deuxième partie, nous avons montré en quoi l'avènement du web social a pu changer les choses dans les recherches sur le numérique. Nous avons présenté les travaux de sciences humaines permettant de décrire la mixité technologique et langagière du discours numérique.

Cette réflexion nécessite de décentrer le regard des énoncés pour s'intéresser à leur environnement de production et aux affordances qu'il offre aux locuteurs. Ce nouveau positionnement épistémologique a demandé de repenser la description de Facebook, non plus comme une simple plateforme communicationnelle mais comme un environnement discursif complexe mettant en question les notions d'identité, d'intimité et de liens socio-affectifs.

Nous avons choisi de présenter plus précisément la notion de rituel, telle que la définit Goffman (1973) en l'adaptant à ce nouvel environnement. Concevoir les souhaits d'anniversaire comme un rituel permet de comprendre l'importance de la préconstruction technodiscursive dont ils sont l'objet sur Facebook. Si les énoncés de souhaits d'anniversaire ne présentent que rarement une forme technodiscursive, en revanche ils sont issus d'une préconstruction technodiscursive qui a un impact sur leur forme linguistique finale.

Afin de mieux comprendre les différences et les rapprochements existant entre la préconstruction technodiscursive et la nature technodiscursive nous avons proposé une description d'un technogène très représenté sur Facebook : le discours par bouton qui comprend les *likes*, les *pokes*, les partages et la demande d'amitié.

Enfin, dans la troisième et dernière partie de cette thèse, nous avons présenté les problématiques liées à l'étude d'un cas concret d'écriture nativement numérique. La description et l'analyse des souhaits d'anniversaire sur Facebook nous ont amené à définir et à proposer des outils méthodologiques et théoriques adaptés aux environnements numériques.

Nous avons construit un protocole de collecte des données numériques à même d'assurer une bonne information auprès des locuteurs du corpus. Nous avons défini le corpus numérique comme un « lieu de corpus » au sein duquel chaque acteur avait un rôle à jouer. Cela nous a amené à nous interroger sur les postures du chercheur, des locuteurs et du site hébergeur que nous avons définis comme une forme de « colocation ».

Nous avons proposé une modélisation du corpus permettant de le représenter de façon arborescente. Il s'agit d'une cartographie hiérarchisée en plusieurs niveaux de corpus afin de permettre l'analyse linguistique des données tout en assurant leur traçabilité. Cette dernière est importante lorsqu'il n'est pas possible de travailler directement sur les données dans leur environnement numérique d'origine en raison de son instabilité comme c'est le cas de Facebook.

Dans cette arborescence, nous avons défini un niveau 0 correspondant à ce que nous avons appelé le « corpus idionumérique » auquel il est très difficile d'accéder mais qui permet de prendre en compte les nombreuses personnalisations sémiotiques des univers technolangagiers.

La description et la représentation du corpus n'auraient pas été complètes sans une prise en compte détaillée de l'environnement technolangagier des souhaits d'anniversaire qu'est la publication Facebook. Nous avons défini la publication Facebook en fonction des potentialités qu'elle offre aux locuteurs qui sont confrontés à des choix technorédactionnels induits par l'environnement.

L'application de ces outils à notre corpus nous a permis de proposer une typologie de la préconstruction technolangagière des souhaits d'anniversaires sur Facebook, représentant l'intervention du site dans la rédaction des souhaits. Cette préconstruction intervient en amont des souhaits en dévalorisant le rituel du souhait d'anniversaire, pourtant elle ne décourage pas les locuteurs de souhaiter les anniversaires sur le site, au contraire, ils répondent à cette dévalorisation par l'ajout de créativité ou de numéricité à leur message.

En travaillant sur une extraction de notre corpus présentant les souhaits d'anniversaire reçus par 100 locuteurs en 2013, nous avons pu proposer une présentation phraséologique de la formule de souhait d'anniversaire. Nous l'avons envisagée comme une routine

phraséologique à partir de laquelle nous avons considéré toute variation comme une forme de créativité linguistique.

Pour décrire ces énoncés créatifs, nous avons proposé deux typologies. La première présente les souhaits d'anniversaire en fonction de leur variation scripturale et permet de mettre en évidence l'utilisation de procédés typiques de l'e-sms, de langues étrangères ainsi que l'émergence d'une forme nouvelle construite sur le schéma de « quelquechoseversaire ».

La seconde typologie est focalisée sur les termes d'adresse qui sont regroupés en fonction du lien socio-affectif qu'ils mettent en valeur dans le souhait. Cette définition en discours de la relation entre les interlocuteurs, bien qu'elle intervienne dans des énoncés exempts de technologie, est la manifestation de l'environnement technologique au sein duquel elle apparaît.

En nous appuyant sur la littérature pour décrire et analyser les souhaits d'anniversaire nous avons souhaité montrer que le discours produit dans les environnements numériques est un objet d'étude à part entière. Jusqu'à présent, nombre de travaux se sont intéressés au genre hybride auquel les technologies numériques ont donné naissance (l'e-sms) qui possède des particularités relevant de l'oral (synchronicité) et de l'écrit (réécriture). Pourtant les énoncés rédigés en e-sms ne sont pas nécessairement numérisés, ils ne sont qu'une composante de l'objet d'étude que nous avons tenté de décrire dans cette thèse et pour la compréhension duquel on ne peut séparer totalement les énoncés de leurs environnements de production.

La description et l'analyse des souhaits d'anniversaire sur Facebook nous ont permis de dégager deux aspects technolangagiers dans ce discours. Le premier est l'action environnementale sur la production langagière, c'est le cas notamment de la préconstruction technolangagière mais aussi de la prise en compte de l'exposition du message par les locuteurs (redéfinition du lien socio-affectif). Le second est l'intégration de la technologie à l'intérieur même des formes discursives, générant de nouveaux technogenres comme le discours par bouton ou des énoncés augmentés comme les hashtags.

Cette thèse ne se prétend pas exhaustive, la description du discours numérique ne peut peut-être pas y prétendre, l'objectif était de pouvoir appréhender des phénomènes dans leur renouvellement ou dans leur nouveauté. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité

orienter au maximum notre travail sur les souhaits d'anniversaires tels qu'ils apparaissent sur Facebook.

Pourtant, bien que cette focalisation ait été une nécessité pour comprendre ce phénomène et les productions langagières qui en découlent, elle ne permet pas d'explorer toutes les potentialités technodiscursives des RSN. Il serait intéressant de poursuivre cette cartographie du technodiscours sur les réseaux sociaux en interrogeant l'interconnexion. Il existe par exemple des formes linguistiques dont la traçabilité est quasi-impossible, c'est le cas lorsqu'un locuteur publie un énoncé simultanément sur plusieurs RSN.

Comment analyser cette pluralité environnementale ? Que dire des commentaires, des partages, des retweets qui peuvent y être associés ? L'ouverture de la problématique à plusieurs RSN est à faire, la multiplication des plateformes semble entraîner une spécialisation du discours, mais est-ce toujours le cas ?

Nous pouvons constater que les questions soulevées par cet objet d'étude en création sont nombreuses et cette thèse, en apportant un regard sur un cas limité mais concret, pourrait permettre de mieux en délimiter les enjeux pour la linguistique.



# Bibliographie

Alleton, V., « Les termes d'adresse en chinois contemporain », Diogène, Paris, Gallimard, 1981 (p 46-75).

Anis J., *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès, 1999.

Anis J., « communications électroniques scripturales et formes langagières », conférence publiée en ligne le 31 Aout 2006.

Arnaud B., Artignan G., George F. et Seilles A., *Sémiotique et visualisation de l'identité numérique : une étude comparée de Facebook et Myspace*, 2009. Consulté en janvier 2013 à l'adresse suivante : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00410952/fr/>

Austin J. L., *How to do things with Words*, Urmson, Oxford, 1962.

Bally, C., *Traité de stylistique française*, Paris, 1909.

Bakhtine, M., « Les genres du discours – Problématique et définition », *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 1984 (p 265-272).

Barats C. (dir.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « U Sciences humaines et sociales », 2013.

Baron N., *Computer Mediated Communication as a Force in Language Change*, 1984.

- Baron N., *Alphabet to Email: How Written English Evolved and Where It's Headin*, Routledge, Londres, 2000.
- Battelle J., O'Reilly T., "Web 2.0 Summit is a wrap", *Web 2.0 Summit*, 2010. Consulté en février 2013 à l'adresse suivante : <http://www.web2summit.com/web2010>
- Baude, O., « Corpus oraux les bonnes pratiques d'une communauté scientifique », dans *actes du colloque Corpus en lettres et sciences sociales, des documents numériques à l'interprétation*, Colloque d'Albi Langages et Signification, Presses universitaires de Toulouse, 2006, publié en 2007 (p 61-66).
- Baude O., « Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux », *Revue française de linguistique appliquée* 1, Vol. XII, 2007 (p. 85-97).
- Baudry J. et Burel F., *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris, TEC & DOC, 1999.
- Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, Gallimard, 1966.
- Bourdeloie Hélène, « Ce que le numérique fait aux sciences humaines et sociales », *tic&société* [En ligne], Vol. 7, N° 2 , 2013. Publié le 9 juin 2014, consulté le 20 juillet 2015 à l'adresse suivante : <http://ticetsociete.revues.org/1500> ; DOI : [10.4000/ticetsociete.1500](https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1500)
- Braudeau M., « SYNTAXE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 juin 2013. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/syntaxe/>
- Casilli A., *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, éd du Seuil, Paris, 2010.
- Casilli A., « Contre l'hypothèse de la « fin de la vie privée » », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2013, mis en ligne le 31 juillet 2013, consulté le 23 juin 2015 à l'adresse suivante : <http://rfsic.revues.org/630>
- Cassin B., « Discours », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 30/05/2013 à l'adresse suivante : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/discours/>
- Charaudeau, P., « Genres de discours », Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique. (éd.). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

Chovancová K., « Vers une théorisation de la distinction entre l'oral et l'écrit », *Verbum nalecta Neolatina* VIII/1, 2006 (p 163–169).

Chovancová K., « Pour une pragmatique de l'écriture interactive en ligne : le statut de l'énoncé dans le tchat », *La langue en contexte*, 2009 (p 199-211).

Claudel C., « Globalisation et diversité culturelle : étude comparée du courrier électronique en français, en grec et en japonais », Journée d'étude ICAR sur l'interculturel, *Aborder l'interculturel à travers la comparaison : différents regards sur une méthodologie*, ENS, Lyon, 2004.

Claudel C., « Les formules d'ouverture dans les courriels personnels en français et en japonais : l'exemple de "comment ça va ?" et "genki ?" », Actes du Colloque *Les enjeux de la communication interculturelle : compétence linguistique, compétence pragmatique et valeurs culturelles*, Montpellier, 2007.

Conein B., Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive, *Réseaux*, n°124, 2004 (p 53-79).

Cori M., David S., « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages*, n° 171, 2008 (p 111-129).

Cusin-Berche F., « Courriel et genre discursif », dans Anis J., *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès Science, 1999.

Crystal, D., *Language and the Internet*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Crystal D., *Language and the Internet*, 2nd édition, Cambridge: Cambridge University Press, 2006.

Dacos M., « Manifeste des Digital humanities ». ThatCamp Paris 2010, 26 mars 2011. <http://tcp.hypotheses.org/318>

Dacos, M. et Mounier, P., « Humanités numériques État des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international ». Paris: Institut français, 2014.

- Develotte C., Kern R. et Lamy M-N., *Décrire la conversation en ligne : le face à face distanciel*, Lyon, ENS éditions, 2011.
- Develotte C., Drissi S. « Face à face distanciel et didactique des langues », *Le Français dans le Monde Recherches et Applications*, 2013 (p 54-63). <halshs-01056174>
- Dresner, E., & Herring, S. C., “Functions of the non-verbal in CMC: Emoticons and illocutionary force”, *Communication Theory*, 2010 (p 249-268).
- Gadet F. « La Variation » in Yaguello M. *Grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003 (p 90-152).
- George F., Seilles A., Artignan G. et Arnaud B., « Sémiotique et visualisation de l’identité numérique : une étude comparée de Facebook et Myspace », 2009, consulté en janvier 2013 sur <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00410952/fr/>
- Goffman E. (1973) *La Mise en scène de la vie quotidienne*, T1 et T2. Paris, Minuit.
- Goffman E. *Interaction ritual*. (Ed. française : *Les rites d’interaction*. Paris, Minuit.), 1974.
- Goffman E., *Forms of talk* (Ed. française : *Façons de parler*. Paris, Minuit, 1987), 1981.
- Goffman E., *Les cadres de l’expérience*, Paris, Minuit, 1991. (traduction de *Frame Analysis*, 1974).
- Granoveter M., « The strenght of weak ties », *American Journal of Sociology*, 1973.
- Granoveter M., « The old and the new economic sociology », dans Friedland R. & A. Robertson (dir.), *Beyond the Marketplace*, New York, Aldine de Gruyter, 1990.
- Habert B., Nazarenko A. & SALEM A., *Les linguistiques de corpus*, Paris, Colin, 1997.
- Halté P., thèse de doctorat *Les marques modales dans les chats : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Luxembourg, 2013.

Heiden, S., Magué, J-P., Pincemin, B., « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In I. C. Sergio Bolasco » (Ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010* (Vol. 2, p. 1021-1032). *Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto*, Roma, Italy. Online, 2013.

Herring, S. C., “Gender and participation in computer-mediated linguistic discourse”, Washington, D.C., in ERIC Clearinghouse, *Languages and Linguistics*, 1992.

Herring, S. C., “Gender and democracy in computer-mediated communication”, *Electronic Journal of Communication*, 1993.

Herring, S. C., “Linguistic and critical research on computer-mediated communication: Some ethical and scholarly considerations”, *The Information Society*, 1996a (p 153-168).

Herring, S. C., *Computer-Mediated Communication: Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*, Amsterdam: Benjamins, 1996b.

Herring, S. C., Nix, C. G., “Is "serious chat" an oxymoron? Pedagogical vs. social uses of Internet Relay Chat”. Communication présentée à l’*American Association of Applied Linguistics Annual Conference*, Orlando, Florida, 1997.

Herring, S. C., « Le style du courrier électronique : variabilité et changement. Revue d'aménagement linguistique », *Terminogramme*, 1998 (p 84-85). French version: <http://ella.slis.indiana.edu/~herring/terminogramme.1998.pdf> / English version: <http://ella.slis.indiana.edu/~herring/term.html>

Herring, S. C., “Pedagogical implications of synchronous computer chat: Coherence or equality?” *Journées internationales de linguistique appliquée*. Nice: Faculté des Lettres Arts et Sciences humaines de l’Université de Nice-Sophia Antipolis, 1999.

Herring, S. C., « Computer-Mediated Discourse », in Deborah Tannen, Deborah Schiffrin, and Heidi Hamilton *the Handbook of Discourse Analysis*, Oxford: Blackwell, 2000.

Herring, S. C., “Media and language change: Introduction”, *Journal of Historical Pragmatics*, 2003 (p 1-17).

Herring, S. C., “Computer-mediated discourse analysis: An approach to researching online behavior”, In S. A. Barab, R. Kling, & J. H. Gray (Eds.), *Designing for Virtual Communities in the Service of Learning* (pp. 338-376). New York: Cambridge University Press, 2004a.

Herring, S. C. “Online communication: Through the lens of discourse”, In M. Consalvo, N. Baym, J. Hunsinger, K. B. Jensen, J. Logie, M. Murero, & L. R. Shade (Eds.), *Internet Research Annual*, Volume 1, New York: Peter Lang, 2004b (p 65-76).

Herring, S. C., “Content analysis for new media: Rethinking the paradigm”, In *New Research for New Media: Innovative Research Methodologies Symposium Working Papers and Readings*, Minneapolis, MN: University of Minnesota School of Journalism and Mass Communication, 2004c (p 47-66).

Herring, S. C., “Slouching toward the ordinary: Current trends in computer-mediated communication”, *New Media & Society*, 2004d (p 26-36).

Herring, S. C., Scheidt, L. A., Kouper, I., & Wright, E. “A longitudinal content analysis of weblogs: 2003-2004”, In M. Tremayne (Ed.),  *Blogging, Citizenship, and the Future of Media*, London: Routledge, 2006 (p 3-20).

Herring, S. C., “A faceted classification scheme for computer-mediated discourse”, *Language@Internet*, en ligne, 2007, <http://www.languageatinternet.org/articles/2007/761>

Herring, S. C., “Foreword”, In S. Kelsey & K. St. Amant (Eds.), *Handbook of Research on Computer-Mediated Communication*, Idea Group, 2008.

Herring, S. C., “Computer-mediated conversation”, Part I. Special issue of *Language@Internet*, 2010a. <http://www.languageatinternet.org/articles/2010>

Herring, S. C., “Web content analysis: Expanding the paradigm”, In J. Hunsinger, M. Allen, & L. Klastrup (Eds.), *The International Handbook of Internet Research*, Berlin: Springer Verlag, 2010b (p. 233-249).

Herring, S. C., “Commentary: Contextualizing Digital Discourse”, in C. Thurlow & K. Mroczek (Eds.), *Digital discourse: Language in the new media*, New York: Oxford University Press, 2011.

Herring, S. C., “Relevance in computer-mediated conversation”, In S. C. Herring, D. Stein, & T. Virtanen (Eds.), *Handbook of pragmatics of computer-mediated communication*, Berlin: Mouton, 2012 (p. 245-268).

Herring, S. C., “Discourse in Web 2.0: Familiar, reconfigured , and emergent.” In D. Tannen & A. M. Tester (Eds.), *Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics 2011: Discourse 2.0: Language and new media*, Washington, DC: Georgetown University Press, 2013 (p 1-25).

Hiltz S. R. et Turoff M., *The Network Nation*, 1978.

Hollan J., Hutchins E., Kirsh D., « distributed Cognition: Toward e New Foundation for Human-Computer Interaction Research”, *ACM Transactions on Computer-Human Interaction*, vol. 7, n°2, 2000.

Hutchins E., *Cognition in the wild*, MIT Press, 1995.

Ibnelkaïd S., « Scénographie d’une interaction numérique vidéo », *Réseaux*, 2016 (à paraître).

Jacques F., « PRAGMATIQUE », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 21 juin 2013 à l’adresse suivante : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/pragmatique/>

Kerbrat-Orecchioni C., *Dictionnaire d’analyse du discours* dir Charaudeau & Maingueneau, 2002.

Klingler D., « La grammaire pour elle-même et en elle-même ... au-delà des genres ? L’exemple de La grammaire des fautes d’Henri Frei », *Linx* [En ligne], 64-65 | 2011, mis en ligne le 01 juillet 2012, consulté le 25 janvier 2015 à l’adresse suivante : <http://linx.revues.org/1401;DOI:10.4000/linx.1401>

Kiesler S., Sproull L., “Reducing Social Context Cucs: Electronic Mail in Organizational Communication” *Management Science*, 32, 1986 (p 492-512).

Lane G., *Quand dire c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, (Traduction de How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955, Ed. Urmson, Oxford, 1962), 1970.

Ledegen G., Leglise I., « Variations et changements linguistiques », dans Wharton S., Simonin J. *Sociolinguistique des langues en contact*, ENS Editions, 2013 (p 315-329).  
<halshs-00880476>

Legallois D. et Grea, P., « L'objectif de cet article est de... Construction spécifique et grammair phraséologique », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 46 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 07 août 2014. URL :  
<http://praxematique.revues.org/657;DOI:10.4000/praxematique.657>

Legallois D. et Tutin A., « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages*, 2013/1 n° 189, (p. 3-25). DOI:10.3917/lang.189.0003.

Lehmann, S., « L'évolution des termes d'adresse à contenu social en ancien et en moyen français », *Corela* [En ligne], HS-8 | 2010, mis en ligne le 11 novembre 2010, consulté le 08 septembre 2014. URL : <http://corela.revues.org/1610;DOI:10.4000/corela.1610>

Lengel L. B., Thurlow C. et Tomic A., *Computer mediated communication: social interaction and the Internet*, SAGE, 2004.

Lévesque M., White D., "Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée", *Canadian Journal of Sociology*, 2001.

Maingueneau, D., « Typologie des genres de discours institués » [Version remaniée des pages 180-187 du *Discours littéraire* (Paris : A. Colin)], 2004.

Maingueneau, D., « Modes de généricité et compétences génériques », *Le savoir des genres*. Baroni, Raphaël, Macé, Martine (éds.) (Rennes : Presses Universitaires de Rennes), 2007 (p 57-72).

Marcoccia M., « La représentation du non verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur », *Communication & Organisation* n° 18, 2000.



Marcoccia, M., « La communication médiatisée par ordinateur : problèmes de genres et de typologie », *journée d'étude Les genres de l'oral*, Lyon, 2003 [http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee\\_Genre/Marcoccia\\_CMC\\_genres.doc](http://icar.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee_Genre/Marcoccia_CMC_genres.doc)

Marcoccia M., « La communication écrite médiatisée par ordinateur : faire du face à face avec de l'écrit », *Journée d'étude de l'ATALA Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.)*, 2004.

Martin M., *Le pseudonyme sur Internet, une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2006.

Martin M., *Se nommer pour exister. L'exemple du pseudonyme sur l'internet*. Paris, Editions l'Harmattan, 2012.

Martinet A. et Martinet J., *Dictionnaire de l'orthographe alfonic*, SELAF, 1980.

Mayaffre D., « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives. », *Texto!* [en ligne], 2005. Consultée le 17/10/2014 à l'adresse suivante : [http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre\\_Corpus.html](http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html).

Meunier D. Rosier L., « La langue qui fâche : quand la norme qui lâche suscite l'insulte », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 2012. Mis en ligne le 14 avril 2012, consulté le 26 avril 2015 à l'adresse suivante : <http://aad.revues.org/1285>

Michael J., Spector, *Handbook of research on educational communications and technology*, Taylor & Francis, 2008.

Michèle Oliiviéri, « Syntax and Corpora », *Corpus*, 2010 (p 7-20).

Milner J-C, "Grammaire", *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], consulté le 19 juin 2013 à l'adresse suivante : <http://www.universalis-edu.com/haysend.u-bordeaux3.fr/encyclopedie/grammaire/>

Mortchev-Bouveret M., « Etude comparative de la phraséologie dans six dictionnaires de langue française », dans Häcki Buhofer, A. & Burger, H. (Ed.), *Phraseology in Motion. Proceedings zu Europhras Basel 2004*, Baltmannsweiler: Schneider Verlag, 2006 (p 289-298).

- Mounier, P., (éd.), *Read/Write Book 2, Une introduction aux humanités numériques*, OpenEdition Press, 2012, 230 p.
- Mourlhon-Dallies F., « Communication électronique et genres du discours », *Regards sur l'internet, dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités*, revue en ligne Glottopol n°10, 2007.
- Mucchelli A, *Les sciences de l'information et de la communication*, Hachette, 2006.
- Neveu F., « Grammaires de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique », *Cahiers de praxématique* 40, PULM., 2003 (p 27-42).
- Offner B., *Au jardin des pseudonymes, Vie et Langage, numéro 6*. Paris: Larousse, 1957.
- O'Reilly T., *What is Web 2.0? Design patterns and business models for the next generation of software*, 2005. Consulté en février 2013 à l'adresse suivante : <http://oreilly.com/web2/archive/what-is-web-20.html>
- Panckhurst R., « Marques typiques et ratages en communication médiée par ordinateur », Actes du colloque *CIDE 98*, INPT, Rabat, 15-17/04/98, Paris, Europa Productions, 1998 (p 31-43).
- Panckhurst R., « Le discours électronique médié : bilan et perspectives », dans Piolat Annie : *Lire, écrire, communiquer et apprendre avec internet*, Solal 2006a (p 345-366).
- Panckhurst R., « Discours électronique médié : quelle évolution depuis une décennie ? », dans Gerbault, *La langue du cyberspace : De la diversité aux normes*, l'Harmattan, Paris, 2006b.
- Panckhurst R., « short message service (sms) : typologie et problématiques futures », in Anarvielle T., *Polyphonies*, 2009.

Paveau M-A., « Linguistique et numérique », *la pensée du discours* [carnet de recherche], 2012a. Consulté en janvier 2013 à l'adresse suivante : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/10003>

Paveau M-A., « Les écritures de Protée : identités pseudonymes, La pensée du discours. Carnet de recherche », *Linguistique et numérique* 4, 2012b. Consulté le 15 septembre 2013 à l'adresse suivante : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=10057>

Paveau M-A., « Réalité et discursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours », *Semen*, 2012c (p 95-115) <hal-00773187>

Paveau M-A., « Technodiscursivités natives sur Twitter. Une écologie du discours numérique », *Epistémé* 9, (Revue internationale de sciences humaines et sociales appliquées), Séoul, 2013a (p 139-176).

Paveau M.-A., « Environnement », *Technologies discursives* [Carnet de recherche], 2013b. Consulté le 07 juin 2015 à l'adresse suivante : <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=311>

Paveau M.-A., « Analyse discursive des réseaux sociaux numériques », *Dictionnaire d'analyse du discours numérique*, *Technologies discursives*, [Carnet de recherche], 2013c. Consulté le 15/06/2013 à l'adresse suivante : <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=431>,

Paveau M.-A., « L'alternative quantitatif/qualitatif à l'épreuve des univers discursifs numériques », *Corela* [En ligne], HS-15 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2014. Consulté le 05 décembre 2014 à l'adresse suivante : <http://corela.revues.org/3598>

Paveau M.-A., « En naviguant en écrivant. Réflexions sur les textualités numériques, Jean-Michel Adam, *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015 <hal-01163507>

Pierozak I., *Le français tchaté. Une étude en trois dimensions —sociolinguistique, syntaxique et graphique — d'usages IRC*, Université d'Aix-Marseille I, 2003.

Poibeau T., « La linguistique est-elle soluble dans la statistique ? », *Revue Sciences/Lettres* [En ligne], 2 | 2014, mis en ligne le 07 octobre 2013, consulté le 17 juillet 2015 à l'adresse suivante : <http://rsl.revues.org/402>

- Putnam R., « Bowling Alone: America's Declining Social Capital » [archive], *Journal of Democracy*, 1995 (p 65-78).
- Putnam R., "Mesure et conséquences du capital social", *Isuma*, vol 2, 1, 2001.
- Rabardel P., *Les hommes et les technologies ; approche cognitive des instruments contemporains*, Armand Colin, 1995. <hal-01017462>
- RASTIER, F., *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001.
- RASTIER F., « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». Williams G. (éd.), *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005 (p 31-45).
- Scheer, T., « Le corpus heuristique : un outil qui montre mais ne démontre pas », *Corpus*, 3, 2004 (p 153-193).
- Scrick R., « MORPHOLOGIE, linguistique », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 20 juin 2013. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/morphologie-linguistique/>
- Sebba M, *Spelling and society*, Cambridge University Press, 2007.
- Siblot P., Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson, *Cahiers de praxématique*, [En ligne], 23 | 1994, document 11, mis en ligne le 20 juin 2008, consulté le 01 avril 2014. URL: <http://praxematique.revues.org/1520>
- Sinclair J., *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press Esp, 1991.
- Shwartz O., « L'empirisme irréductible », in *Le hobo, sociologie du sans-abri*, Nels Anderson, Fernand Nathan, 1993.
- Teubert W., « La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée] », *Semen* [En ligne], 2009. Mis en ligne le 01 juin 2009, consulté le 17 octobre 2014 à l'adresse suivante : <http://semen.revues.org/8914>
- Teyssot G., « Fenêtres et écrans : entre intimité et extimité », *Revue Appareil ; Intervention aux journées d'étude des 2, 3, 4 juin 2009, à Tonnerre (Yonne)*.

Theureau J. Cours des UV SC 23 (Théories et méthodes d'analyse de l'action & ingénierie) et SH 12 (Anthropologie cognitive & ingénierie), UTC/SHT, Compiègne (346 p.) (nouvelle édition remaniée) COURS 9, 1999.

Theviot A., « Devenir « ami » avec 4500 enquêtés. Les enjeux éthiques de l'analyse d'interfaces semi-privées », *tic&société* [En línea], Vol. 7, N° 2 , 2013. Publié le 01 juin 2014, consulté le 20 juillet 2015 à l'adresse suivante : <http://ticetsociete.revues.org/1608> ; DOI : [10.4000/ticetsociete.1608](https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1608)

Thurlow C., Lengel L. B. et et Tomic A, *Computer mediated communication: social interaction and the Internet*, SAGE, 2004.

Tisseron S., *L'intimité surexposée*, Ramsay, 2001, rééd Hachette, 2003.

Tisseron S., *Virtuel, mon amour : penser, aimer et souffrir à l'ère des nouvelles technologies*, Albin, 2010.

Tisseron S., « Intimité et extimité », *Communications*, n° 88, 2011 (p 83-91).

Van Compernelle R. A., et Williams L., « De l'oral à l'électronique : la variation orthographique comme ressource sociostylistique et pragmatique dans le français électronique », *Regards sur l'internet, dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités*, revue en ligne *Glottopol* n°10, 2007.

Véronis J., Association pour le Traitement Automatique des Langues (ATALA), site web, « Le traitement automatique des nouvelles formes de communication écrite (e-mails, forums, chats, SMS, etc.) », 2004.

Véronis, J., & Guimier de Neef, E., « Le traitement des nouvelles formes de communication écrite ». In Sabah, G. (Ed.), *Compréhension automatique des langues et interaction* (pp. 227-248). Paris : Hermès Science, 2006.

Vitali-Rosati M., *Egarements. Amour mort et identités numériques*, Hermann, 2014.

Walther J. B., D'Addario K. P., "The Impacts of Emoticons on Message Interpretation in Computer-Mediated Communication", *Social Science computer review* n°19, 2001.

Williams G., « La linguistique et le corpus : Une affaire prépositionnelle », *Texto*, revue de linguistique en ligne, 2006. Consulté en janvier 2015 à l'adresse suivante : <http://www.revuetexto.net/Parutions/Livres-E/Albi-2006/Williams.pdf>

Yanoshevsky G., « Les réseaux sociaux et l'échange entre l'homme politique et les internautes : le cas de Facebook après les élections présidentielles en France », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 2010. Mis en ligne le 19 octobre 2010, consulté le 05 janvier 2015 à l'adresse suivante : <http://aad.revues.org/1008>

Zlitni S., Liénard F., (dir), *La communication électronique dans la « société de l'information ». Quels usages, quelles pratiques ?* Le Havre, Klog Éd., 2012.

Zlitni, Sami & Liénard, Fabien (dir.) *La communication électronique en questions*, Berne, Peter Lang, 2013.

# ANNEXES

# Annexe 1 : Enquête sur pseudonymes

Message sur le journal de Ma Thèse Sdl :



Questionnaire :

## 1. Utilisation d'un pseudonyme sur facebook :

- Avez-vous connaissance de la politique de facebook visant à interdire l'utilisation des pseudonymes sur le site ?
- Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi d'utiliser un pseudonyme à la place de votre état civil ?




## **2. Choix du pseudonyme :**


- D'où vient votre pseudonyme ?
- Votre pseudonyme facebook correspond-il à un surnom ou pseudonyme hors ligne antérieur à facebook ou l'avez-vous créé spécifiquement pour ce site ?
- Votre pseudonyme fait-il référence à un personnage fictif ou réel ?

## **3. Vie et évolution du pseudonyme :**

- Utilisez-vous votre pseudonyme facebook en dehors de ce site ?
  - o Sur d'autres réseaux sociaux ?
  - o Sur internet ?
  - o Dans la vie de tous les jours hors ligne ?
  - o Ces autres utilisations du pseudonyme sont-elles antérieures ou postérieures à son utilisation sur facebook ?
- Utilisez-vous toujours le même pseudonyme depuis l'ouverture de votre compte facebook ?
  - o Si ce n'est pas le cas :
    - Combien de fois en avez-vous changé ?
    - Avez-vous à un moment donné utilisé vos noms et prénoms réels sur ce site ?

# Annexe 2 : Question sur les anniversaires






 **Ma Thèse Sdl** 13 octobre 2014 · 🌐

Question ouverte (avec possibilité de répondre en MP) : que pensez-vous des anniversaires sur Facebook ?

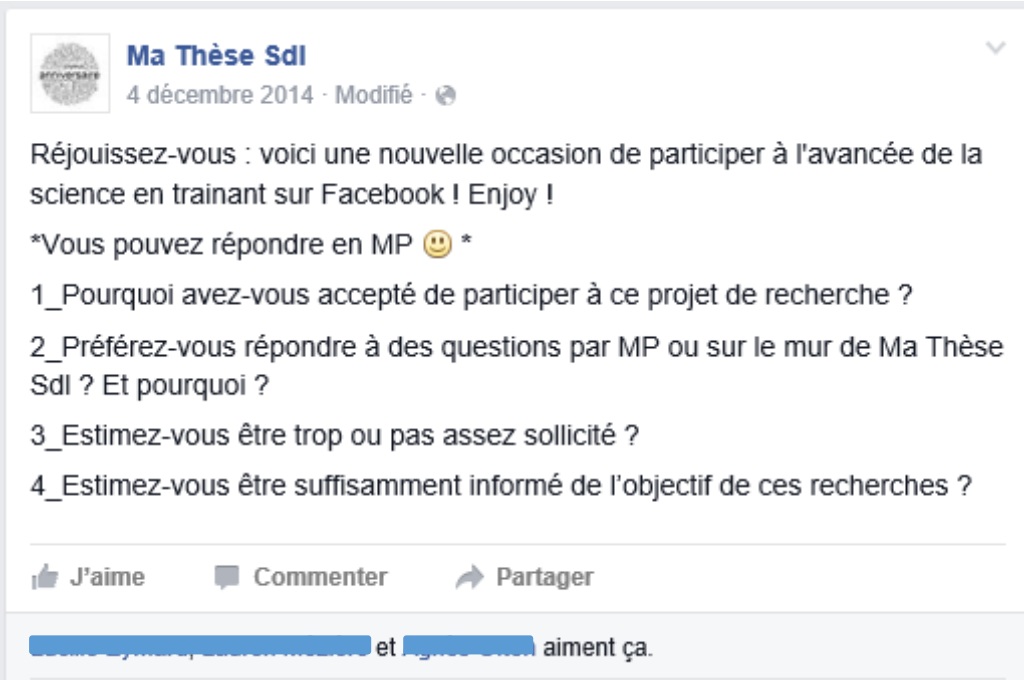
Toutes les réponses m'intéressent, je vous pose cette question dans le cadre de mes recherches alors si vous avez quelques minutes à consacrer à la science : à vot' bon cœur !

---

 J'aime    Commenter    Partager

3 partages

# Annexe 3 : Questionnaire sur les motivations des locuteurs



**Ma Thèse Sdl**  
4 décembre 2014 · Modifié · 🌐

Réjouissez-vous : voici une nouvelle occasion de participer à l'avancée de la science en trainant sur Facebook ! Enjoy !


\*Vous pouvez répondre en MP 😊\*


- 1\_ Pourquoi avez-vous accepté de participer à ce projet de recherche ?
- 2\_ Préférez-vous répondre à des questions par MP ou sur le mur de Ma Thèse Sdl ? Et pourquoi ?
- 3\_ Estimez-vous être trop ou pas assez sollicité ?
- 4\_ Estimez-vous être suffisamment informé de l'objectif de ces recherches ?

👍 J'aime    💬 Commenter    ➦ Partager

... et ... aiment ça.

# Annexe 4 : Questionnaire sur les émoticônes



**Ma Thèse Sdl**  
31 mars · Modifié · 

La grande question du jour est : Comment utilisez-vous les smileys sur Facebook ?

- beaucoup/ fréquemment / peu / pas du tout
- Quel(s) smiley(s) préférez-vous utiliser ? pourquoi ?
- Dans quelles circonstances utilisez-vous des smileys ?
- Est ce que vous comprenez toujours les smileys que vous recevez ?
- Quelle est, pour vous, la différence entre un smiley et lol ou mdr ?
- Souriez-vous quand vous envoyez un smiley ?




Vous avez deux heures...

Blague à part, si vous pouviez répondre en masse ça m'aiderait beaucoup, n'hésitez pas à partager, à répondre par commentaire, en mp à ouvrir un débat au travail, en famille ou entre amis (et à m'apporter les réponses^^), ou encore à ne répondre qu'à une seule question si vous n'avez pas le temps.


Toutes les réponses seront traitées de façon anonyme, alors lâchez-vous pour la science !

Merci d'avance

---

 J'aime     Commenter     Partager

---

 et 2 autres personnes aiment ça.

---

3 partages

---

[Afficher 38 autres commentaires](#)

Message posté le 31 mars 2015

# Annexe 5 : Question sur le Poke



Message posté le 30 juin 2015


# Annexe 6 : Question sur Snapchat



Message posté le 30 juillet 2015

# Annexe 7 : Question sur une langue inconnue



 **Ma Thèse Sdl**  
20 août, 16:52 · 🌐

La question corpus du jour : L'un d'entre vous saurait il me traduire "i Gauglasyen gueloer!" et par la même occasion nous prouver à tous sa supériorité sur Google trad ?

 J'aime     Commenter     Partager

 aime ça.

[Afficher 3 autres commentaires](#)

Message posté le 20 août 2015

# **Annexe 8 : Liste des 24 formes de « quelquechoseversaire »**

- (1) « BON LULUVERSAIRE! »
- (2) « Un joyeux larryversaire!!! »
- (3) « Joyeux Larryversaire! Alors? ces 25 ans? ça se passe bien »
- (4) « un mega lolo-versaire »
- (5) « Happy dracusversaire à toi ...:) »
- (6) « et joyeux chambonniversaire, mec! »
- (7) « Joyeux christoversaire, crapule! »
- (8) « christanniversaire »
- (9) « Joyeux cynthianniversaire! »
- (10) « Arg! J'ai loupé le coche!!! Joyeux Rafaniversaire! »
- (11) « Joyeux @ nne-i-versaire! »
- (12) « Joyeux GNversaire »
- (13) « Joyeux GNversaire »
- (14) « Joyeux beuharrrrrrnniversaire! »
- (15) « joyeuse bièranniversaire! »
- (16) « joyeux rhumanniversaire »
- (17) « Joyeux swagiversaire!! »
- (18) « Joyeux Choupinouversaire: \* »
- (19) « Joyeux caniculanniversaire! »
- (20) « happy disneyversaire!!!! »
- (21) « Joyeux casquetanniversaire:-p!!! »
- (22) « Gémeanniversaire »
- (23) « Joyeux belgiversaire!!;) »
- (24) « jOYEUX 30IVERSAIRE!!! Bisoux »



# Annexe 9 : Liste des 22 incivilités

- (1) « Alors donc bon anniversaire grosse merde. Ps : je te hais, cher témoin, ca te va ? ;) »
- (2) « Bon Anniv'Blondaaaaaaaaassssssse ! ! ! ! ;- ) »
- (3) « BON ANNIVERSAIRE LE CASSE COUILLE ! ! ! ! ! »
- (4) « Bon anniversaire vieille catin ! Revenez vite nous voir en Ausonie ! »
- (5) « ESPECE DE VIEILLE GUENON SIDAIQUE (oui, ça veut dire bon'anni : p) »
- (6) « Bon anif vieux sac à foutre ^ ^ »
- (7) « Bon anniversaiiiiiiiiiiiiiire ma MILF préférée »
- (8) « Bon anniversaire pute ! ! ! »
- (9) « Bon anniversaire mes couilles ! Apero ! La bise à jesus ! :) »
- (10) « Happy birthday gros PD ! »
- (11) « Bon anniversaire sale roux »
- (12) « Encore un joyeux anniversaire mon gros caca d'amour ? ? # Love »
- (13) : « tching tchang tchong ! Joyeux anniversaire homme bridé ! »
- (14) « joyeux anniversaire grand con!!!!; ) »
- (15) « vieux con »
- (16) « JOYEUX ANNIVERSAIRE mon grand ami. Mon frère. Mon coorga mon partenaire mon grand frère mon ami ma joie mon coeur mes entrailles mon fils mon père mon sang pas mon sang mon grand Gautier que j'aime. Vieux con va. »
- (17) « Happy Bidet mon salaud!!! XD »
- (18) « Joyeux anniv sale goth »
- (19) « Joyeux anniversaire vieux sac! ? »
- (20) « Vieille poche! »
- (21) « Bon anniversaire gentil pourrit ^ ^ au plaisir sur un prochain GN;- ) »
- (22) « Bon zanniv blondasse!!! Gros bisous sur la fesses droite »